Temps libre : Elégance masculine

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15272 – 7 F

SAMEDI 5 MARS 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Le différend commercial américano-japonais

Washington menace Tokyo de sanctions unilatérales

A quelques jours de la visite à Tokyo, le 9 mars, du secrétaire d'Etat américain Warren Christopher, le secrétaire américain au commerce, Mickey Kantor, a annoncé, jeudi 3 mars, le rétablissement de la « Super 301 ». Cette disposition qui permet d'appliquer des sanctions commerciales aux pays accusés par Washington de « pratiques déloyales », vise en priorité le Japon. Ce pays a enregistré en 1993 un excédent record de 59,3 milliards de dollars avec les Etats-Unis.

Le GATT fragilisé

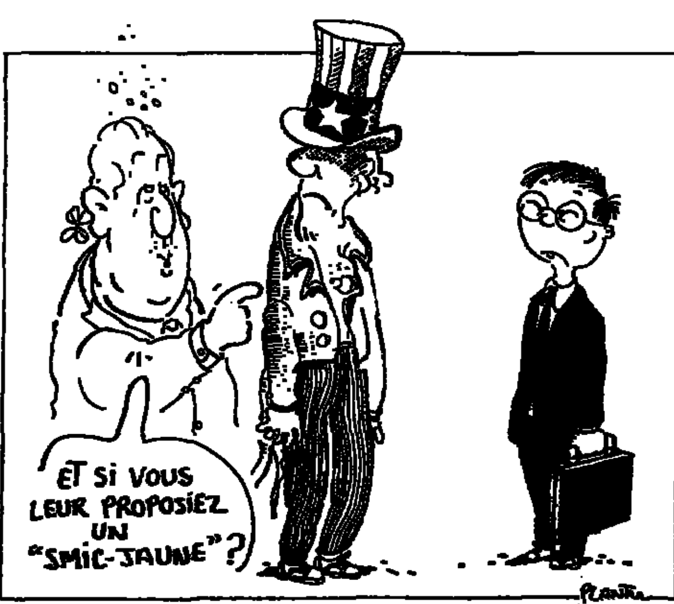
C'EST une arme commerciale sévère que le président Clinton a exhumée en rétablissant, jeudi 3 mars et pour une durée de deux ans, les dispositions de la loi sur le commerce dite « super 301 » pour réduire le gigantesque excédent commercial du Japon à l'égard des Etats-Unis. Appliquée une première fois entre 1988 et 1990 pour forcer les partenaires commerciaux de Washington à ouvrir leurs marchés aux produits américains, elle a fait la preuve de son efficacité, en particulier contre le Japon qui, à l'époque, était déjà dans le collimateur de Washington. Recommandé par des responsables du Congrès, son rétablissement, par un décret présidentiel, plaira à l'opinion publique américaine sensible à une mesure qui, selon M. Clinton, « créera des emplois » de l'autre côté de l'Atlantique.

L'escalade décidée par Washington contre Tokyo n'en paraît pas moins inopportune. Elle fait l'impasse sur l'état de santé très inégal des deux premières puissances économiques mondiales. La forte croissance des Etats-Unis stimule les importations alors que le Japon, confronté à une récession d'une ampleur jamais vue depuis la fin de la guerre, freine ses importations. Une partie du déficit américain est à mettre sur le compte de ce décalage conjoncturel.

IL n'est pas davantage opportun de la part de M. Clinton de s'en prendre à un allié, le premier ministre japonais, Morihiro Hosokawa, déjà sérieusement affaibli sur le plan intérieur. Et ce, à un moment où le gouvernement japonais, contre une partie de son administration, s'engage à sérieusement ouvrir le marché japonais à la concurrence étrangère.

Le Japon n'est pas le seul à devoir s'inquiéter des gesticulations américaines. C'est vrai du Mexique et du Canada désormais liés à Washington par un accord de libre-échange. C'est surtout vrai de l'Europe des Douze. Au-delà du fait que les Américains vendraient davantage au Japon, au détriment de l'Union européenne, c'est l'édifice laborieusement construit grâce au GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), lors de la négociation du cycle de l'Uruguay, qui semble menacé.

LES pays de l'Union européenne – la France en tête – ont insisté sur l'avancée capitale que représente la création d'une Organisation mondiale du commerce (OMC), en remplacement du GATT. Chargée d'aplanir les futurs conflits commerciaux, cette instance doit marquer la fin du « bilatéralisme » et donc priver les Etats-Unis du droit d'imposer leur loi à des partenaires moins puissants. A un mois et demi de la signature officielle de l'acte final du cycle de l'Uruguay, le rétablissement du « super 301 » prouve que Washington entend conserver toute sa liberté d'action.



Lire page 17

Malgré de notables concessions faites par M. Balladur

Les syndicats restent opposés au contrat d'insertion professionnelle

Le premier ministre, Edouard Balladur, a été contraint, lors de la table ronde du jeudi 3 mars avec les partenaires sociaux, de limiter la portée du contrat d'insertion professionnelle (CIP), qualifié par ses détracteurs de « SMIC-jeunes ». Les titulaires d'un diplôme équivalent à bac + 2 ne pourront pas être embauchés en dessous du SMIC et le contenu du tutorat sera précisé, d'ici à la fin du mois de mars, par un nouveau décret. Les partenaires sociaux seront invités à déterminer les catégories de jeunes pouvant être accueillis avec une rémunération inférieure au salaire minimum. Les syndicats demeurent opposés au projet, ainsi que les organisations étudiantes, qui ont manifesté à Paris.

Ecran de fumée

COMMENT reculer, au moins partiellement, sans paraître se déjuger ? Toute la journée du jeudi 3 mars, Edouard Balladur s'est ingénié à résoudre ce dilemme, tandis que les appuis inconditionnels commençaient à lui être comptés. On ne peut prétendre qu'il se soit tiré de l'exercice à son avantage.

Face à des organisations syndicales déterminées, réunies pour un « sommet social » à Matignon, le premier ministre a tenté une manœuvre qui s'est terminée dans la confusion. Si les jeunes diplômés, et les bacheliers du technique semble-t-il, échappent au couperet du « SMIC-jeunes », ils seront soumis à la nouvelle règle, délicate à déterminer au cas par cas, de la rémunération à 80 % du salaire conventionnel. Pour tous les autres, des peu qualifiés aux titulaires de diplômes moins prisés, l'inconnue demeure, avec de douloureux découpages de frontières qui restent à préciser. Mais qui pourra prendre la responsabilité de partager entre le bon grain et l'ivraie, et comment ? A l'évidence, les partenaires sociaux, et le CNPF en premier lieu, ne veulent pas tenir ce rôle, bien que la formation en alternance fasse partie de leur « *jardin contractuel* ».

Promis dans un but d'apaisement d'ici au 31 mars, le décret complémentaire ne sera pas commode à rédiger et l'on peut s'interroger, en attendant, sur les effets escomptés de la mise en place de la loi quinquennale. Politiquement, la situation créée n'apparaît guère plus enviable. Au fur et à mesure que se développait la polémique, des responsables de la majorité ont plus ou moins lâché le chef du gouvernement, certains sèchement, comme Philippe de Villiers et les jeunes de l'UDF, d'autres en se réfugiant dans la litote comme Michel Péricard et, surtout, Jacques Chirac. A l'erreur de communication, soulignée par Jean-Pierre Raffarin (UDF), quelques ténors ajoutaient des reproches implicites en assurant que le travail des parlementaires n'avait pas été bien traduit par les décrets incriminés.

ALAIN LEBAUBE

Lire la suite page 18

Afrique du Sud : les exigences de l'Inkatha

L'Alliance de la liberté, qui regroupe l'extrême droite blanche, les conservateurs noirs de l'Inkatha et le gouvernement du Bophuthatswana, a annoncé, jeudi 3 mars, qu'elle pourrait participer aux premières élections multiraciales si une médiation internationale était organisée. Alors que l'ANC a accepté le principe de cette médiation – après une rencontre entre Nelson Mandela et Mangosuthu Buthelezi – le président Frederik De Klerk s'y est violemment opposé. Quelques espoirs subsistent néanmoins quant à une participation de l'ensemble des partis au scrutin, qui doit avoir lieu du 26 au 28 avril, mais qui pourrait être reporté.

Lire page 4

Hanoï sort de la grisaille

La capitale d'un Vietnam libéré de l'embargo américain s'ouvre sur le monde et la modernité

HANOÏ

de notre envoyé spécial

Au cœur de la capitale du Vietnam, un groupe de Hongkong va construire sur le lac Hoan-Kiem, le lac de l'Epée restituée, un hôtel de deux cents chambres. Montant de l'investissement : 175 millions de dollars, plus de 1 milliard de francs.

A deux pas de là, rue des Deux-Sœurs-Trung (Hai-Ba-Trung), dans un petit salon de coiffure ouvert – et non pas installé carrément sur le trottoir, comme c'est souvent l'habitude ici –, la coupe de cheveux ne coûte que 2 000 dongs, soit l'équivalent de 1 franc. Derrière le théâtre municipal, une belle bâtisse de style colonial construite, toujours dans le centre, au début du siècle, un grand bol de *pho*, le fameux bouillon du Nord à la viande de poulet, de bœuf ou de chien, se vend également 1 franc.

Ainsi, s'éveillant à son tour au profit et à la modernité, la vieille capitale du Vietnam, endormie pendant plusieurs décennies, commence à vivre à deux vitesses. Certains Hanoïens choisissent de descendre vers le Sud, où le climat est plus clément et l'enrichissement, dit-on, plus rapide. Mais, déjà peuplée de plus de trois millions d'habitants, la grande métropole septentrionale ne désengorge pas pour autant, car elle attire, en échange, les paysans les plus démunis du delta du fleuve Rouge, où la densité est supérieure à mille habitants par kilomètre carré. Ces ruraux forment déjà la majorité des cyclo-pousse de la capitale, comme si la conduite de ces caissons sur trois roues constituait un examen de passage, obligatoire et difficile, pour obtenir le statut de citadin.

Le plongeon dans le monde contemporain prend parfois d'étranges détours. Ainsi, les jardins et les pavillons de l'un des plus vieux monuments du Vietnam, le Van Mieu, temple de la Littérature élevé en 1070 et dédié à Confucius, se louent désormais, pour des réceptions, à raison de 400 dollars la soirée. Ambassades, banques et entreprises pourraient difficilement, sauf par temps de crachin, offrir à si bon prix un cadre plus somptueux à leurs invités ou à leurs clients. De leur côté, les forces armées, dont les caisses sont vides, ont aménagé, dans les jardins d'une belle bâtisse du ministère de la défense, deux hôtels confortables, toujours pleins, parce que Hanoï manque encore cruellement de chambres. Personne ne veut être de reste.

L'an dernier, les engagements d'investissements à Hanoï, y compris de trente-six entreprises mixtes avec des étrangers, ont dépassé, pour la première fois, le demi-milliard de dollars. Entre-temps, la capitale a exporté pour 420 millions de dollars, soit 20 % de plus qu'en 1992 et 14 % du total des exportations vietnamiennes.

JEAN-CLAUDE POMONTI

Lire la suite page 6

Election législative à Nice

L'extradition de Jacques Médecin a été acceptée par la justice uruguayenne, mais ses avocats ont fait appel de cette décision, alors que son deuxième successeur à la mairie de Nice affronte les électeurs, dimanche 6 mars, à l'occasion d'une « législative » partielle.

Elu dans la deuxième circonscription des Alpes-Maritimes en mars 1993, Christian Estrosi (RPR), avait été déclaré inéligible par le Conseil constitutionnel en décembre dernier. Jean-Paul Barety (RPR), devenu maire après la démission, en octobre dernier, d'Honoré Bailet (apparenté RPR), successeur immédiat de M. Médecin en septembre 1990, est le candidat de la majorité face au chef de file local de l'extrême droite, Jacques Peyrat.

Lire page 9

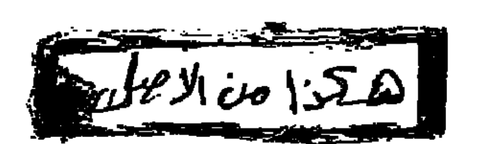
Les auteurs présumés de l'assassinat de Yann Piat ont été écroués

Une semaine après l'assassinat de Yann Piat, député UDF-PR du Var, par deux tueurs à moto, les auteurs présumés, Epifanio Pericolo et Denis Labadie, ont été écroués jeudi 3 mars à la prison Saint-Roch de Toulon par le juge Thierry Rolland qui a ouvert une information pour « *assassinat, tentative d'assassinat et complicité* » et n'exclut pas d'entendre à nouveau certaines personnes ayant déjà fait l'objet d'une garde à vue.

Lire page 12



A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 3 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 95 p. ; Grèce, 280 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



AU COURRIER DU « MONDE »

ISRAËL
Examen de conscience

Le massacre de Hébron aura, au moins, eu pour effet d'inciter les commentateurs à s'inquiéter enfin du problème des colons juifs en Cisjordanie et à Gaza. Il était temps. Commencée en 1967, immédiatement après la guerre des Six Jours, cette colonisation parfaitement contraire au droit international, mais activement soutenue aux Etats-Unis et en Europe par les contributions juives, a pris des proportions considérables avec Begin et Sharon. Le résultat est là : 120 000 juifs, 10 % de la population, 50 % des terres, la plupart d'entre elles confisquées et expropriées par l'administration militaire. Les implantations obéissent à un plan très élaboré. Elles visent à jeter une sorte de filet sur l'ensemble du pays, à contrôler toutes les activités et à priver les Palestiniens de tout espoir de vie réellement autonome. Le général Sharon n'avait d'ailleurs pas caché qu'il s'agissait bien de créer une situation irréversible. Pour lui, le seul avenir des Palestiniens, c'était le protectorat.

Dans ces conditions, refuser le retour en Israël des colons juifs, c'est donner raison au général Sharon, c'est tout simplement vider la «négociation» actuelle de son contenu. On aimerait savoir où en est M. Pérès sur ce point crucial. Je me souviens du temps où son ami politique, le général Dayan, déclarait que rien ni personne ne pouvait empêcher les juifs de vivre et de travailler en Judée et en Samarie. Les conséquences politiques de cette affirmation restaient dans le flou : le temps y pourvoirait...

Nous en sommes toujours là, vingt ans après, vingt ans de gagnés pour l'imperium juif, vingt ans de deuil pour les Palestiniens. M. Pérès vient de publier un livre très lyrique, propre à émouvoir le jury Nobel, sur les beautés de la paix et de la réconciliation, mais très négatif sur l'essentiel, à savoir les implantations et Jérusalem. Est-ce que le massacre de Hébron dont il est, avec tous les dirigeants israéliens depuis vingt ans, totalement responsable, l'amènera à un examen de conscience ? J'en doute.

JACQUES DE LA FERRIÈRE
ancien ambassadeur
chargé d'affaires en Israël
(1973-1975)

TRAIT LIBRE



« Des milliers de pièces. Incroyablement difficile ! », The Times, *2 mars.*

YOUGOSLAVIE
L'ambition de la venue « Dialogue »

Je désire apporter une précision au sujet de la revue *Dialogue*, qualifiée malencontreusement de « pro-serbe » dans l'excellent article d'André Fontaine, « Imaginer la paix », paru dans *le Monde* des 11 et 12 février.

Les collaborations dans nos colonnes (en français, serbo-croate, anglais et allemand) sont signées aussi bien par des Français, des Italiens ou des Belges que par des Yougoslaves, des Croates, des Musulmans, des Slovaques, des Albanais, des Slovènes, des Hongrois et des Serbes. Notre revue a été déjà accusée d'être pour certains « pro-serbe », pour d'autres « anti-serbe », soit de ne pas être assez « pacifiste », soit de l'être trop.

Contre les nationalismes et les régimes autoritaires de tout bord, *Dialogue* a pour ambition de donner la parole à ceux qui croient encore à la démocratie, à l'Etat de droit et aux droits de l'homme, et de mériter ainsi le nom que la revue s'est choisi pour le promouvoir.

B. KOCHOVICH
Directeur de Dialogue

Terroriste

En Occident, la couverture médiatique de la boucherie d'Hébron s'est caractérisée par un non-dit fort éloquent : à aucun moment les mots « terroriste » ou « terrorisme » n'ont été prononcés pour qualifier le docteur Baruch Goldstein ou l'acte démoniaque qu'il a accompli.

C'est à se demander si ces termes sont le monopole exclusif réservé par les médias occidentaux aux Arabes et à l'islam.

CHÉRIF EL-SHOUBASHY
Directeur du bureau parisien du journal Al-Ahram

ÉDITION
Un monument en péril

Une des plus vieilles librairies de Paris – La librairie d'Amérique et d'Orient-Adrien Maisonneuve, 11, rue Saint-Sulpice, dans le 6e arrondissement, qui est aussi le siège de l'éditeur du même nom – risque de disparaître, pour non-renouvellement de bail, après trois quarts de siècle de présence à cette adresse.

Depuis cent quarante ans, Adrien Maisonneuve diffuse la pensée française à travers le monde. Des étudiants et des professeurs des pays d'Asie et du Proche-Orient ne connaissent que cette maison pour leurs thèses ou leurs travaux de compilation.

Comment sauver ce monument de l'érudition française ? Tout simplement en le classant. Le ministère de la culture, qui l'a fait pour des hôtels ou des restaurants, au motif qu'ils ont servi de cadre à un film ou ont été fréquentés par des acteurs de cinéma, peut bien le faire pour un des hauts lieux de la culture dans la capitale, où se côtoient savants et érudits.

PATRICK FAVIER
Saint-Etienne

PÊCHE
Poisson haut de gamme

Dans *le Monde* du 15 février, votre correspondant, M. Le Naour, traitant des relations entre les pêcheurs artisans bretons et le secteur de la distribution, indique que les initiatives de ces producteurs pour identifier la qualité de leur pêche côtière, qui se caractérise par sa fraîcheur, mériteraient le soutien des pouvoirs publics.

En tant que directeur du Fonds d'intervention et d'organisation des marchés des produits de la pêche (FIOM), établissement public chargé de gérer les problèmes de marché des produits de la mer, je crois devoir apporter les précisions suivantes :

– Le soutien financier de l'Etat à la qualité est effectif depuis 1993. En présentant, fin mai 1993, son contrat de progrès pour la pêche, Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, annonçait un doublement des aides publiques destinées à la gestion des marchés des produits de la mer ; le budget 1993 du FIOM était en conséquence porté de 50 millions à 100 millions de francs. Une dotation de 4 millions était, dans ce budget révisé, affectée au soutien d'actions de mise en place et de promotion de la qualité. Pour l'année 1994, une nouvelle enveloppe de 4 millions de francs sera consacrée à ce même type d'actions.

– En deux ans, c'est donc 8 millions de francs que les pouvoirs publics auront débloquées pour permettre aux différents opérateurs de la filière et notamment aux marins-pêcheurs d'identifier leurs produits et d'en faire connaître la qualité.

– La mise en place de signes de la qualité, destinés à identifier et à promouvoir des produits frais « haut de gamme », fait appel à des procédures techniques et administratives rigoureuses, qui exigent que les opérateurs s'organisent dans un esprit de partenariat économique. C'est dans ce but que le FIOM soutient financièrement les projets suivants : poisson « qualité Bretagne » (pêche artisanale lorientaise), coquilles Saint-Jacques (producteurs de la baie de Saint-Brieuc), Bretagne « qualité mer » (pêche artisanale de la région Bretagne). Le projet concernant le bar de ligne, production dont il est fait état dans l'article précité, est actuellement à l'étude dans mes services.

MICHEL LANERET
Directeur du FIOM

PUBLICITÉ
Pendant le massacre la vente continue

Après le sida, Sarajevo ! Quoi de plus chic et choc pour animer l'espace suburbain du métro parisien et les murs de notre cité que le corps d'un jeune homme tué dans l'ex-Yougoslavie, allongé, dans la neige ? Pour ménager les âmes sensibles, il ne reste plus, sur fond blanc, que le pantalon et le tee-shirt maculé de sang. Et c'est vrai que du sang frais sur du coton blanc c'est d'un effet saisissant pour vanter la qualité de la couleur d'un pull-over.

Et pourquoi s'arrêterait-on en si bon chemin ? C'est pour quand la photo d'un torturé ou d'un déporté ? Jusqu'où devrons-nous supporter ces campagnes de publicité ?

Chaque fois que je vois cette affiche, j'ai envie de vomir. Mon cri de révolte n'est qu'une goutte d'eau jetée dans l'océan de l'indifférence et du laisser-faire, mais s'il pouvait faire tache d'huile et réveiller tous ceux qui gardent encore le sens du respect de la mort d'un être humain...

RENÉ-GUY GUÉRIN
Paris

ADMINISTRATION
Deux années d'attente

Votre journal, dont je suis fidèle lecteur depuis plus de trente ans, et d'autres médias déploient actuellement des efforts bien sympathiques en faveur des jeunes étrangers nés en France pour leur rappeler leur droit à obtenir à leur majorité, par déclaration d'intention, la nationalité française, et pour rappeler que cette formalité est simple et rapide à accomplir.

Je me permets d'attirer votre attention sur une catégorie de Français qui ne bénéficient pas de la même sollicitude des médias et encore moins de l'administration. Il s'agit des Français résidant à l'étranger et qui désirent obtenir, non pas la reconnaissance ou l'attribution d'un droit nouveau, mais simplement la délivrance d'une attestation de nationalité française. C'est le cas, malheureusement pour elle, de ma fille mariée à un citoyen des Etats-Unis et vivant là-bas.

Le service compétent, en l'occurrence le service de la nationalité des Français qui résident à l'étranger, relevant du tribunal de grande instance de Paris, 4, rue de Ferrus, à Paris-14e, demande actuellement un délai de 2 ans (DEUX ANS), une fois réunies les huit pièces nécessaires à l'examen de la demande, pour délivrer cette attestation !

Je me demande si je ne ferais pas mieux de suivre l'exemple de Fernand Reynaud, dans son sketch du « 22 à Asnières ». Ma femme et moi pourrions demander une nationalité étrangère et ensuite ma fille, qui se trouvera née en France mais de parents devenus étrangers, obtiendra facilement, rapidement et par simple déclaration de volonté, la nationalité française qu'elle a, comme ses parents, depuis toujours, mais que l'administration prétend mettre deux années à lui reconnaître.

MICHEL EMERICH
Saint-Germain-en-Laye

NEIGE
Des sanctions pour les chauffards

Le « skieur fou » qui a fauché à grande vitesse, sur une piste « facile », mon épouse en l'envoyant au bloc opératoire avec une double fracture de la jambe a repris après l'interrogatoire de la gendarmerie la piste comme si rien ne s'était passé.

Si les maires des stations de ski souhaitent une telle clientèle, grand bien leur fasse. Qu'ils sachent aussi que les « chauffards des neiges » européens considèrent la France comme leur terre d'élection où l'on peut encore « se défouler » impunément. Skieur depuis mon enfance, considérant ce sport comme le plus beau du monde, j'ai mis en vente mon appartement à la montagne.

Il me paraîtrait logique qu'on applique aux skieurs le même code qu'aux usagers de la route et que l'on installe un service de surveillance avec le droit de sanctionner.

GÉRALD STIEG
Brunoy (Essonne)

FISCALITÉ
Les bonnes déductions

Si j'avais, l'an dernier, payé 26 000 F à une femme de ménage, mon petit 20 m² serait propre et net et j'aurais le plaisir de déduire 13 000 F de mes impôts.

J'ai préféré verser cette somme à des œuvres d'utilité publique s'occupant de personnes défavorisées. Déduction de mes impôts dans la limite de 5 % de mes revenus... et cela fait seulement environ 5 000 F. Dans mon petit 20 m² sale et en désordre, je m'interroge : est-ce juste, moral, normal ?

ALAIN GAUSSEL
Ile-Saint-Denis

UN LIVRE
Combattantes anonymes

LE COULOIR
Une infirmière au pays du sida
de Françoise Baranne.
Gallimard, 149 p., 85 F.

UNE infirmière, ça soigne, ça panse, ça pique, ça console... Mais sait-on qu'une infirmière peut fondre en larmes, tomber malade, faire des cauchemars ou être terrorisée par la contamination ? C'est cette image de fragilité qui fait l'intérêt du livre de Françoise Baranne. Le cliché de la superwoman en blouse blanche, sûre d'elle-même, régentant son petit monde, vole ici en éclats. On découvre plutôt des jeunes femmes courageuses, mais désorientées, extrêmement sensibles, qui n'ont été nullement préparées à la tâche qui leur est assignée.

Tâche peu banale, à vrai dire. Françoise Baranne a passé trois ans au service des maladies infectieuses d'un hôpital parisien, au contact quotidien des personnes atteintes du sida. Moins pour soigner ces pestiférés d'aujourd'hui, incurables pour la plupart – *« nous ne servons qu'à mettre des perfusions illusoires »*, écrit-elle – que pour les aider à se diriger vers la mort.

Jeune Méridionale montée à Paris, Françoise tient son journal. Elle y note les arrivées dans le service, les visites des mères, les décès, les cris des uns, les pleurs des autres, et tout ce dont on ne parle jamais dans les grands débats sur le sida : les diarrhées des malades, les draps souillés – *« nous nettoyons sans arrêt »* – et même la pesée régulière des déjections pour évaluer l'efficacité d'un traitement. Mais c'est souvent à l'occasion de ces tâches insupportables que le malade commence vraiment à parler de lui.

Payées royalement 8 000 francs brut par mois, les infirmières des sidéens n'ont pas de prime de risque. Elles crèvent de trouille, pourtant, si l'on en croit Françoise Baranne. A la merci de l'aiguille qui dérape, de la goutte de sang qui gicle, elles s'observent en permanence, guettant le moindre signe suspect, la moindre douleur intestinale, le moindre bouton... Et c'est avec angoisse, chaque fois, qu'elles attendent le résultat du test HIV auquel elles doivent se soumettre.

Dans ce couloir d'hôpital, les infirmières se sentent bien seules. Aucune réunion d'équipe, *« aucun remerciement, aucune considération, aucune reconnaissance »*. Accompagner les malades, c'est bien joli, à condition d'être accompagné soi-même. Françoise Baranne et ses collègues réclament – et finissent par obtenir – une psychologue à mi-temps. Mais cela ne donnera pas grand-chose. Et le livre ne dit pas si, à son tour, la « psy » n'a pas eu besoin d'être épaulée pour traverser le couloir, au pays du sida...

Françoise a la chance d'aimer Sébastien, qui aime Mozart. Cela l'aide à vivre. Mais, au bout de trois ans, harassée, épuisée, elle rend son tablier et nous livre ce témoignage dont on n'a pas envie de dire qu'il est « émouvant » – celui d'une combattante anonyme, en première ligne du front.

ROBERT SOLÉ

Les réactions après l'accord de Washington

■ **KRAJINA.** **Le président croate Franjo Tudjman a défendu, jeudi 3 mars, devant son opinion publique réticente, l'accord de confédération croato-musulmane, lui faisant miroiter, en échange, le retour rapide dans le giron croate – avec l'aide occidentale – des territoires contrôlés par les forces serbes en Croatie.**

■ **RENFORTS.** **Les responsables de l'ONU en ex-Yougoslavie ont demandé des renforts en « casques bleus » que le représentant du secrétaire général, Yasushi Akashi, chiffre à 10 650 hommes supplémentaires. Le général Jean Cot a, de son côté, souhaité l'intervention de forces américaines.**

■ **CONTINGENT.** **Le premier ministre britannique, John Major, a fait état de la disposition de son gouvernement à *« considérer la question de l'envoi de troupes supplémentaires* [en Bosnie], *proportionnellement à un effort international plus large »*. Cependant, la plupart de ses ministres sont hostiles à une telle éventualité.**

Le président Tudjman compte sur l'aide internationale pour récupérer les territoires croates occupés par les Serbes

ZAGREB

de notre correspondant

Pour le président Tudjman, la guerre en Bosnie est finie, ou presque. Et celle en Croatie, avec les séparatistes serbes de Krajina (qui intéresse le plus ses électeurs ruinés par ce conflit et régulièrement victimes des bombardements serbes) doit bientôt trouver son épilogue, qui devrait être politique. *« On nous a explicitement promis une aide multiforme et résolue pour une réintégration rapide des zones sous protection de l'ONU »*, contrôlées par les séparatistes serbes de Croatie, a déclaré, jeudi soir, le président Tudjman, lors d'une *« adresse »* solennelle *« à la Nation »*, pour faire admettre ce qui pouvait paraître comme un revirement complet de politique.

La bataille « finale » aura donc éventuellement lieu là où le conflit a véritablement commencé : dans les montagnes de Krajina. A Paris, le ministre croate des affaires étrangères, Mate Granic, a précisé que *« la réintégration, par voie pacifique, des territoires occupés* [par les Serbes] *en Croatie* (...) *est prévue dans le plan signé à Washington »*, bien que le document n'en dise pas un mot. Il y a donc de quoi alimenter les craintes serbes (surtout en Krajina) sur la *« réelle nature »* et les éventuelles provisions non écrites de ce pacte croato-musulman scellé sous l'égide américaine.

M. Granic, qui venait de s'entretenir avec Alain Juppé, a en outre, assuré *« partager entièrement le point de vue de la France en ce qui concerne la nécessité d'arriver à un accord avec la troisième partie, c'est-à-dire la partie serbe »*, précisant que celle-ci serait invitée à *« rejoindre »* la fédération croato-musulmane et que des négociations avec les Serbes commenceraient bientôt.

« Des frontières acceptables pour les trois peuples »

Cependant, a précisé le président Tudjman, l'accord de Washington (auquel il a attribué une *« importance historique cruciale »*) n'est *« pas dirigé contre les Serbes »*. L'alliance croato-musulmane n'a pas pour but *« de continuer la guerre, mais de rétablir la paix sans délai »*, a-t-il dit. Le président a souhaité *« un accord avec la partie serbe pour une délimitation des frontières acceptables pour les trois peuples en Bosnie »*.

Mais, parlant déjà *« de la République serbe détachée »*, il a montré qu'il se faisait peu d'illusions sur la volonté des Serbes de Bosnie de rejoindre le projet de fédération bosniaque (pour le moment croato-musulmane), comme semblent en rêver certains diplomates occidentaux. Si le président croate semble accepter l'idée d'une sécession des Serbes de Bosnie et leur unification avec la Serbie (que personne ne semble en mesure de pouvoir empêcher), il s'oppose catégoriquement au séparatisme des Serbes en Croatie.

Au Japonais Yasushi Akashi, représentant du secrétaire général de l'ONU dans l'ex-Yougoslavie, le docteur en histoire des Balkans Franjo Tudjman a expliqué que *« le problème n'est pas seulement les limites territoriales entre les trois peuples de Bosnie, mais la division entre l'Ouest et l'Est, dont les intérêts se sont toujours affrontés dans la région »*. Et pour lui, l'Ouest, c'est-à-dire la confédération croato-bosniaque, inclut la Krajina.

« La Croatie n'acceptera pas le renouvellement du mandat [qui expire à la fin du mois de mars] *de la FORPRONU* [en Croatie] *dans sa forme actuelle »*, a déclaré le président croate à M. Akashi. Soulignant que *« le monde soutient la réintégration des territoires* [sous contrôle serbe] *dans le système légal croate »*, le président a jugé que le prochain mandat de la FORPRONU devrait notamment lui permettre *« de contrôler les frontières »* internationales de la Croatie, qui, dans ces régions, sont aujourd'hui de simples lignes de démarcation *entre les Serbes de Croatie et de* Bosnie ou de Serbie, qui proclament régulièrement leur volonté d'union dans une « grande Serbie ». Dans son « adresse », M. Tudjman a demandé à Belgrade d'abandonner ce rêve, de *« renoncer à soutenir l'occupation des régions croates en fournissant des armes* [aux séparatistes serbes] *et en y introduisant une monnaie commune »*.

Se faisant peu d'illusions sur la bonne volonté serbe, Zagreb va donc probablement, une nouvelle fois, exiger que les « casques bleus » déployés en Krajina puissent utiliser la force pour désarmer les Serbes. Déjà, en octobre dernier, Zagreb avait avancé cette exigence, menaçant de demander le départ des « casques bleus ». Mais rien n'avait été fait lors du renouvellement d'octobre.

Le président Tudjman a, d'autre part, souligné que l'accord permettait à la Croatie d'échapper aux sanctions internationales. Il a rappelé tout ce que son pays avait obtenu : une *« aide à la reconstruction »* (un demi-milliard de dollars, selon la presse croate), l'accès *« aux institutions mondiales »*, aux *« institutions financières internationales pour l'obtention de crédits »*, *« l'intégration européenne »* et *« l'adhésion au partenariat pour la paix de l'OTAN »*.

La Krajina clef du succès

Aux Croates de Bosnie, puissants à Zagreb, il a rappelé que l'accord leur donnait la double nationalité et une bonne part du *pouvoir dans la fédération* musulmano-croate en Bosnie. Le président a ensuite lancé un avertissement : ceux qui s'opposeront à l'accord ne peuvent être *« que des défenseurs d'idées nationalistes étroites et fondamentalement extrémistes »*, dont le sort, selon les rumeurs qui courent Zagreb, pourrait être réglé par un « ménage » au sein du parti au pouvoir.

Pour les Croates cependant, le succès de l'accord de Washington se jouera probablement sur les résultats obtenus pour la Krajina. Grâce à cet accord, *« la Croatie va pouvoir résoudre tous ses problèmes, en premier lieu celui des territoires occupés »*, a martelé le président. Rien n'indique pourtant que Belgrade veuille sacrifier la *Krajina. Dans cette hypothèse* (si Belgrade était tentée d'échanger la Krajina contre le droit à l'unification avec les seuls Serbes de Bosnie), Milan Martic, le nouveau président de la « République serbe de Krajina » (RSK), semble prêt à se rebeller contre ses maîtres de Belgrade.

M. Martic a récemment estimé que *« lorsqu'il s'agit des intérêts de la République serbe de Krajina, les négociations avec la Croatie peuvent exclusivement être conduites par des représentants de la RSK »* et non par Belgrade.

La nouvelle alliance croato-musulmane ne semble pouvoir survivre que par un nouvel engagement occidental ou grâce à un accord avec la Russie. Alors que, comme l'écrit un éditorialiste proche du pouvoir, la question de savoir *« si Washington et Moscou coopèrent* [pour résoudre la crise] *ou si nous assistons au début d'une nouvelle guerre froide* [n'est] *pas claire »*.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

Le général Cot demande des troupes américaines pour la Bosnie

Le général Jean Cot, commandant de la Force de protection de l'ONU (FORPRONU), a appelé, jeudi 3 mars, les Etats-Unis à envoyer rapidement des troupes en Bosnie pour consolider les cessez-le-feu, notamment à Sarajevo. Le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies, Yasushi Akashi, a indiqué de son côté que les « casques bleus » avaient besoin de renforts qu'il a évalués à 10 650 hommes.

Le général Cot a, en outre, critiqué, lors d'une conférence de presse, l'attitude de l'OTAN, qui n'est prête à envoyer des forces terrestres en Bosnie qu'une fois qu'un accord de paix global aura été atteint. C'est *« une drôle d'idée pas très courageuse »*, a-t-il dit. *« Tout le monde peut changer d'avis et envoyer des troupes demain matin. Je souhaite vivement que les Etats-Unis envoient des troupes sur le terrain demain matin »*, a-t-il ajouté.

M. Akashi a, d'autre part, estimé que l'accord conclu mardi à Moscou entre la Russie et les Serbes de Bosnie prévoyant l'envoi d'observateurs russes pour contrôler la reprise des vols humanitaires à l'aéroport de Tuzla (dans le nord-est) était insuffisant. *« L'accord de Moscou n'est pas une solution totalement satisfaisante. Le gouvernement bosniaque n'a pas accepté cet arrangement »*, a dit Yasushi Akashi.

Sur le terrain, Sarajevo a été le théâtre, jeudi, de quelques tirs révélant la fragilité de la trêve. Ailleurs en Bosnie, des combats se sont poursuivis dans la région de Tuzla et de Maglaj. – *(AFP, Reuter.)*

Londres est prêt à contribuer au renforcement des « casques bleus »

LONDRES

de notre correspondant

La question de l'envoi d'un nouveau contingent de soldats britanniques en Bosnie a provoqué un véritable débat au sein du gouvernement : John Major a, apparemment, réussi à imposer son point de vue face à ses ministres, dont la plupart sont hostiles à un renforcement du nombre des « casques bleus ». Si une nouvelle demande est adressée à la Grande-Bretagne, a indiqué, jeudi 3 mars, le premier ministre, *« naturellement, nous considérerons la question de l'envoi de troupes supplémentaires, proportionnellement à un effort international plus large »*. Or cette demande a été renouvelée jeudi par Yasushi Akashi, envoyé spécial du secrétaire général des Nations unies dans l'ex-Yougoslavie, pour qui un renfort de 10 650 « casques bleus » est nécessaire.

De son côté, le commandant (britannique) de la FORPRONU en Bosnie, Sir Michael Rose, a demandé à plusieurs reprises à Londres l'envoi d'un nouveau bataillon, estimant que les troupes qui sont sous ses ordres n'ont qu'une faible chance de faire respecter le cessez-le-feu à Sarajevo si elles ne sont pas renforcées. Plusieurs hauts responsables de l'armée britannique se sont manifestés pour faire part de leur étonnement devant le refus du gouvernement de répondre favorablement à la demande du général Rose. Le premier ministre a été sensible à ces pressions et s'est résolu à imposer son point de vue face à celui de ses principaux ministres, notamment Douglas Hurd (Foreign Office), Malcolm Rifkind (défense), Michael Heseltine (industrie) et Kenneth Clarke (chancelier de l'Echiquier).

Ces derniers, comme la plupart des parlementaires conservateurs, craignent que la Grande-Bretagne soit entraînée dans un « nouveau Vietnam ». M. Hurd a illustré ce point de vue dans une tribune publiée jeudi par l'*Evening Standard*, sous le titre : « Pourquoi nous ne serons pas entraînés dans le bourbier. » La Grande-Bretagne, souligne-t-il, comme d'autres pays, *« fait sa part »*. *« Le renfort devrait venir d'ailleurs. »* Londres a toujours insisté pour que les Etats-Unis s'engagent plus avant dans le conflit, en envoyant des soldats américains sur le terrain. Les propos de M. Major indiquent que la position britannique a évolué et que, à terme, une partie des quelque 2 000 soldats qui sont en réserve d'intervention pourraient recevoir l'ordre de partir pour la Bosnie.

L. Z.

SLOVAQUIE

Le premier ministre, Vladimir Meciar, passe à la contre-offensive

Le premier ministre, Vladimir Meciar, a annoncé, lundi 28 février, le succès de son initiative pour l'organisation d'élections législatives anticipées en juin, affirmant que la pétition qu'il a lancée à cet effet a recueilli 470 000 signatures. Le même jour, le président de la République a accepté la démission de deux ministres hostiles à M. Meciar.

PRAGUE

de notre correspondant

Après plus d'un mois de crise politique, Vladimir Meciar est passé à la contre-offensive. Affaibli par des divisions au sein de son propre parti et vivement attaqué par une opposition devenue majoritaire au Parlement mais trop divisée pour renverser le gouvernement, le premier ministre a réussi à réunir en moins d'une semaine les 350 000 signatures nécessaires à l'organisation d'un référendum pour des élections législatives anticipées en juin. Il a ainsi retourné en sa faveur une situation de crise alors que l'opposition, consciente de ses faiblesses, voulait à tout prix retarder le scrutin au mois de novembre *(le Monde* du 19 février).

Le président de la République, Michal Kovac, dispose maintenant de trente jours pour fixer la date du référendum et formuler les questions qui seront posées lors de cette consultation. Plus de 10 % de l'électorat a signé en faveur de trois questions : des élections législatives *« le plus tôt possible »*, la nécessité de prouver la provenance de l'argent investi dans les privatisations et l'invalidation du mandat des députés *« transfuges »* – ceux qui ont quitté depuis les élections de 1992 *le parti sous l'étiquette* duquel ils avaient été élus.

Cette dernière question est la plus délicate car une victoire du « oui » rendrait inutile l'organisation d'élections anticipées, puisque le parti de M. Meciar, le Mouvement pour une Slovaquie démocratique (HZDS), et son allié, le Parti national slovaque (SNS), retrouveraient automatiquement une majorité absolue au Parlement.

Pour écarter ce risque, un compromis pourrait voir le jour d'ici à la prochaine séance parlementaire du 9 mars entre M. Meciar et une partie de l'opposition. Celle-ci, en contrepartie de l'abandon de l'idée d'un référendum, pourrait voter pour des élections en septembre, voire en juin. Des négociations intenses se déroulent à ce propos entre le HZDS et la principale formation de la « nouvelle majorité », le Parti de la gauche démocratique (SDL, ex-communistes).

Le président slovaque, en très mauvaise posture depuis ses prises de position contre M. Meciar, a dû accepter, lundi, la démission du vice-premier ministre, Roman Kovac, et du ministre des affaires étrangères, Jozef Moravcik. Les deux hommes avaient constitué, le 10 février dernier, un groupe dissident au sein du HZDS avant de se faire définitivement exclure du parti, puis du gouvernement. Le chef de l'Etat a toutefois poursuivi sa « résistance », en refusant de nommer à la tête de la diplomatie l'actuel vice-premier ministre chargé de l'intégration européenne, Jozef Prokes, un des leaders du SNS.

MARTIN PLICHTA

AZERBAÏDJAN : combats dans le sud-est du Haut-Karabakh. – Plus de soixante-dix Azerbaïdjanais ont été tués, jeudi 3 mars, dans les combats avec les forces arméniennes dans la région de Fizouli, au sud-est du Haut-Karabakh, ont affirmé les autorités de Stepanakert, la « capitale » du Haut-Karabakh, territoire azerbaïdjanais peuplé majoritairement d'Arméniens. Les indépendantistes arméniens ont indiqué que cette offensive, après les combats qui ont éclaté dans la région de Mardakert (Nord) et à Bardachen (Est) mercredi, était la seconde à violer le cessez-le-feu, signé le 18 février avec la médiation de la Russie, qui devait entrer en vigueur le 1er mars. – *(AFP.)*

HONGRIE : manifestation contre le licenciement de journalistes de la radio. – Quelque mille cinq cents personnes ont manifesté, jeudi 3 mars à Budapest, contre la décision de la direction de la radio hongroise, proche du gouvernement, de licencier un tiers des journalistes *« pour des raisons économiques »*. Les manifestants ont qualifié ces licenciements de *« purges politiques »*. L'opposition dénonce depuis plusieurs mois ce qu'elle considère être une mainmise croissante des partisans du gouvernement sur les médias du service public, à l'approche des élections législatives du 8 mai. – *(AFP, AP.)*

IRLANDE DU NORD : le gouvernement britannique cède à une des principales demandes des unionistes. – Le gouvernement britannique a annoncé, jeudi 3 mars, sa volonté de répondre à une des principales demandes des unionistes protestants de la province en créant une commission parlementaire à l'Irlande du Nord, comme il en existe déjà pour l'Ecosse et le Pays de Galles. La Chambre des communes se prononcera le 9 mars sur la mise en place de cette commission, rejetée par les nationalistes catholiques, qui y voient la volonté de Londres de réaffirmer sa suprématie sur les affaires de la province. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

Devant le Mouvement européen

M. Léotard se dit favorable à la création de forces d'intervention européennes

Le ministre de la défense, François Léotard, a estimé, jeudi 3 mars, que l'Union de l'Europe occidentale (UEO), qui a vocation à être le bras armé d'une Europe de défense, *« a encore du mal à trouver sa place entre l'enceinte atlantique et la vie communautaire »*. S'exprimant devant les membres du Mouvement européen, réunis pour une journée de travail consacrée à la politique étrangère et de sécurité de l'Europe, il a estimé que *« la vision commune des Européens en matière de défense s'incarne difficilement »*. *« Il n'y manque que la consécration du plus haut niveau politique (...) »*, a-t-il déclaré.

Pour le ministre, cet élan ne peut venir que des chefs d'Etat et de gouvernement. Aussi s'est-il prononcé en faveur de la tenue d'un sommet de l'UEO qui *« manifesterait symboliquement et concrètement, la vitalité politique, tant de cet instrument de sécurité de l'Union européenne que du pilier européen de l'Alliance »*. Ce serait également l'occasion de donner à l'UEO *« une légitimité forte »*.

M. Léotard a également proposé de pousser plus loin la logique qui a conduit à la création de l'Eurocorps franco-allemand (rejoint par les Belges). Il souhaite la mise sur pied de forces d'intervention européennes qui seraient placées sous commandement d'un état-major européen multinational et interarmées. Il a également fait part de son désir qu'à l'image du Livre blanc sur la défense, qui vient d'être présenté en France, un « Livre blanc sur la défense en Europe » vienne concrétiser la volonté des Européens de prendre en main leur défense.

Présente à la tribune, Jennone R. Walker, conseiller de Bill Clinton au sein du Conseil national de sécurité, a écouté attentivement le propos du ministre. Elle a sans doute apprécié qu'il s'accompagne d'une mise en garde contre toute volonté de faire l'Europe de défense contre les Etats-Unis. *« Il y a une dimension européenne de l'Alliance et une dimension euro-américaine de l'OTAN. Personne ne songe à construire l'Europe contre les Etats-Unis »*, a-t-il affirmé.

P. S

Le général Eyadéma médiateur entre le Nigéria et le Cameroun

De retour d'une mission de médiation de douze heures au Nigéria et au Cameroun, le président togolais, Gnassingbé Eyadéma, s'est déclaré *« satisfait »*, jeudi 3 mars à Lomé, de ses entretiens avec ses homologues nigérian et camerounais à propos du différend frontalier qui oppose ces deux pays.

Le général Sani Abacha et le général Eyadéma sont convenus qu'une guerre entre les deux pays serait *« inutile »* et sont d'accord sur la nécessité d'une *« solution africaine à un problème africain »*, a déclaré à Abuja le ministre nigérian des affaires étrangères, Baba Gana Kingibe. Celui-ci s'en est violemment pris à Paris dans la presse nigériane, en affirmant notamment que la France a déployé au Cameroun plus de troupes et de matériel qu'elle ne l'affirme. A Paris, le Quai d'Orsay s'était employé mercredi à dissiper les craintes nées de cet envoi de troupes, en déclarant qu'il ne s'agissait que d'une quinzaine d'*« assistants techniques militaires »*.

Une frégate française mouille depuis mercredi dans le port camerounais de Douala, mais, de source autorisée française à Yaoundé, on dément que cette arrivée soit liée au conflit frontalier. *« Penser que la France a un rôle quelconque dans cette affaire, cela me laisse tout à fait sans voix »*, a déclaré le ministre de la coopération, Michel Roussin, jeudi à Bamako. – *(AFP, Reuter.)*

AUTRICHE : 56 % des Autrichiens en faveur de l'adhésion à l'Union européenne, selon un sondage. – 56 % des Autrichiens se déclarent en faveur de l'adhésion de l'Autriche à l'Union européenne, selon un sondage téléphonique réalisé par l'institut « Intégral » et publié par le grand quotidien autrichien *Kurier* : 25 % des personnes interrogées sont opposées à l'adhésion et 16 % se déclarent indécises (les réponses de 3 % des personnes interrogées ont été jugées « non-valables » par l'institut). Le référendum doit se tenir en juin. – *(AFP.)*

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD

Le président De Klerk s'oppose à une médiation internationale demandée par l'Inkatha

Le président Frederik De Klerk s'est vivement élevé, jeudi 3 mars, contre tout appel à une médiation internationale pour sortir de la crise qui oppose partisans et adversaires de la participation aux prochaines élections. Les partis composant l'Alliance de la liberté, jusque-là opposés aux élections, avaient déclaré quelques heures auparavant qu'ils envisageaient de s'inscrire sur les listes électorales si une médiation internationale était assurée.

DURBAN

de notre envoyé spécial

C'est devant une salle réduite à quelque deux cents notables que le président De Klerk, en campagne électorale au Natal depuis la veille, a lâché, jeudi 3 mars, quelques rudes phrases sans ambiguïtés : Nous négocions depuis des mois avec l'Alliance de la liberté, a-t-il déclaré en substance, et les dernières concessions que nous avons faites concernant les pouvoirs régionaux répondent à l'essentiel de ses désirs.

« Mais au lieu d'en tirer les conséquences et de participer enfin au processus constitutionnel, a-t-il poursuivi, *l'Alliance se livre à un petit jeu politicien, déclarant qu'elle s'inscrira peut-être, s'il y a une médiation internationale. Le gouvernement n'a pas été consulté sur cette fameuse médiation, et j'exprime là-dessus les plus sérieuses réserves. Nous ne pouvons attendre l'éventuel succès d'une médiation pour voter. Les élections ne peuvent plus être repoussées, ce serait inacceptable ! »*

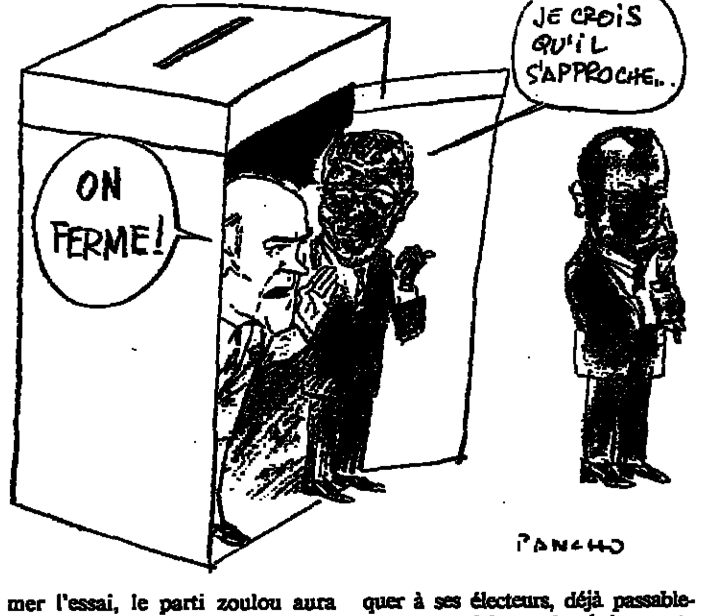
Le chef de l'Etat, visiblement courroucé, a violemment attaqué le parti Inkatha, qui, *« depuis des années, a gâché toutes ses chances en disant non à tout »*. En réalité, la diatribe visait surtout le président du Congrès national africain (ANC), Nelson Mandela, qui a jeté dans la cour du président De Klerk une pierre bien embarrassante en acceptant, mardi, lors de son sommet avec le chef de l'Inkatha, le principe d'une médiation internationale.

Cela fait en effet des années que le chef de l'Etat, soucieux de préserver ses compétences et de rester maître du processus en cours, refuse toute intervention extérieure. Bien que chroniquement évoqué, le principe d'une médiation internationale avait fini par tomber en désuétude. Mardi, à la surprise générale, Mangosuthu Buthelezi, le chef de l'Inkatha, l'a ressortie du chapeau, accompagnée il est vrai d'une monnaie d'échange qui lui donnait un attrait tout neuf : l'inscription « provisoire » de son parti sur les listes électorales.

Une promesse à M. Buthelezi ?

Le lendemain, l'ANC acceptait l'idée d'une médiation internationale, en se gardant bien de préciser son domaine d'application ou d'évaluer les conséquences qu'elle pourrait avoir sur le calendrier des élections – qui pourrait fort bien être retardées, quoi qu'en disent les uns et les autres – en assurant qu'elles auront lieu aux dates prévues, du 26 au 28 avril.

Le comité central de l'Inkatha devait se réunir vendredi pour décider de son éventuelle et « provisoire » inscription sur les listes électorales. S'il choisit de transformer l'essai, le parti zoulou aura ensuite jusqu'au 9 mars pour déposer la liste de ses éventuels candidats. Et s'il décide une fois encore de changer d'avis, il pourra toujours appeler au boycottage. Les observateurs politiques estiment cependant qu'il serait quasiment impossible à l'Inkatha, une fois inscrit sur la ligne de départ, d'expliquer à ses électeurs, déjà passablement perturbés par les événements de ces dernières semaines, que, tous comptes faits, il ne prend pas part à la course.



La confusion est telle qu'il devient extrêmement hasardeux de faire un quelconque pronostic sur l'attitude des partis de l'Alliance de la liberté. Il y a encore une semaine, la plupart d'entre eux expliquaient qu'ils avaient définitivement opté pour le boycottage. M. Buthelezi était à ce sujet particulièrement virulent. Mais, après son sommet avec Nelson Mandela, sa position paraît en voie de réévaluation.

Des sources très proches de la direction de l'ANC confient que M. Mandela aurait finalement réussi à le faire changer d'attitude, au nom de leurs *« mutuelles responsabilités devant l'Histoire »*. Les mêmes sources ajoutent que M. Buthelezi aurait été assuré qu'il obtiendrait un poste très important au sein du futur gouvernement d'union nationale, *« même s'il fallait pour cela changer la Constitution* (selon laquelle les membres du gouvernement ne peuvent être nommés que parmi les parlementaires) ». Les autres membres de l'Alliance de la liberté cachent de plus en plus mal leurs craquements internes et leur désarroi politique. Jeudi, l'Alliance a annoncé qu'elle pourrait, elle aussi, envisager une inscription « provisoire » en échange d'une médiation internationale. Quelques heures plus tard, le président De Klerk excluait cette éventualité, hypothéquant les bonnes dispositions toutes neuves de l'Alliance. A moins qu'une fois encore, Nelson Mandela...

GEORGES MARION

COTE-D'IVOIRE : plus de Mercedes pour les ministres. – Le gouvernement a décidé de ne plus fournir de voitures Mercedes aux membres du gouvernement et aux responsables des administrations publiques, et de réserver ce privilège au chef de l'Etat et aux présidents des institutions. Cette mesure fait *« suite à la dévaluation du franc CFA »* et répond à la *« nécessité de compresser au maximum les dépenses de fonctionnement de l'Etat »*, souligne un communiqué publié mercredi 3 mars, selon lequel *« dorénavant, il ne sera acheté, pour les ministres et les responsables des administrations que des véhicules de puissance n'excédant pas 13 CV »*. – *(AFP.)*

GHANA

Soif de revanche après les violences entre ethnies

Onze personnes ont été tuées par des soldats ghanéens, mercredi 2 mars, au cours de nouveaux accrochages interethniques. Ces incidents ont eu lieu à Tamale, dans le nord du Ghana, où un couvre-feu a été décrété en février, à la suite d'affrontements entre Konkombas et Nanumbas, qui ont fait officiellement un millier de morts. Sept mille Konkombas ont fui au Togo.

PÉTAB

de notre envoyé spécial

Au bord de la rivière Loti, qui matérialise la frontière entre le Togo et le Ghana, la scène pourrait presque paraître bucolique : des enfants jouent bruyamment dans les eaux boueuses, les femmes lavent leur linge, des guenilles. Ce sont des réfugiés ghanéens. Sur l'autre rive, au Ghana, des hommes poussent sur un sentier poussiéreux des vélos lourdement chargés d'ustensiles de cuisine et de valises déformées. Ils traversent à gué la rivière et se dirigent vers Pétab, un gros village togolais, à 400 kilomètres au nord-ouest de Lomé.

Quelque 7 000 réfugiés sont arrivés. Les autorités administratives togolaises tentent d'accueillir avec les moyens du bord ces « cousins », les Konkombas, des métayers animistes originaires du Togo. *« Certains ont eu la chance de trouver des maisons délabrées, les autres se couchent sous les hangars du marché »*, affirme le préfet de la région, M. Téhoul Biyir, lui-même konkomba. Tous les témoignages sont formels : il y a eu de nombreux morts de l'autre côté. *« En venant, j'ai vu beaucoup de cadavres, et les villages ont été brûlés »*, raconte un vieil homme. *« Ils ont tué beaucoup de gens, des femmes et des enfants »*, ajoute Alphonse, un adolescent qui serre sur sa poitrine un cartable rempli de livres.

Flèches empoisonnées

Les affrontements entre les Konkombas, animistes, et les Nanumbas, qui constituent l'aristocratie foncière musulmane, ont fait en février au moins 1 000 morts, selon un bilan officiel (*le Monde* du 19 février). L'état d'urgence a été décrété dans le nord du Ghana à la mi-février. La rivalité entre les deux communautés remonterait, selon un instituteur konkomba, à l'époque du grand royaume Ashanti : *« Les rois Ashantis réclamaient des esclaves konkombas aux Nanumbas ; ceux-ci allaient faire des razzias pour satisfaire leur suzerain. »* Cet épisode historique a profondément traumatisé les Konkombas. D'autant qu'après l'indépendance du Ghana, les deux ethnies se sont à nouveau déchirées, pour un problème foncier, après la construction d'un barrage hydroélectrique sur la Volta. Une importante partie de la population (essentiellement des Konkombas) a dû s'installer sur des terres qui n'étaient pas siennes, louées, pour certaines, par des Nanumbas.

Aujourd'hui, les Konkombas réclament un nouveau statut. Comme l'explique Daniel, un étudiant : *« Nous sommes considérés comme des citoyens de seconde catégorie. Il faut que les Konkombas retrouvent leurs droits, qu'ils puissent se déplacer librement. »* Beaucoup de réfugiés sont prêts à en découdre. Une fois les femmes et les enfants mis à l'abri au Togo, les hommes valides repartent vers la *front line* (ligne de front), leur carquois rempli de flèches empoisonnées. *« Les Konkombas sont des spécialistes du tir à l'arc, ce sont les Indiens de l'Afrique »*, avertit le préfet de la région.

JEAN KARIM FALL

OUGANDA

Les rebelles de l'Armée de résistance du Seigneur refusent de se rendre

NAIROBI

de notre correspondant

Les rebelles de l'Armée de résistance du Seigneur (ARS) ont libéré, mercredi 2 mars, un prêtre catholique espagnol, enlevé deux jours plus tôt dans le nord de l'Ouganda, avec deux religieuses ougandaises qui sont restées, elles, entre leurs mains. Ces enlèvements font partie d'une série d'agressions survenues dans cette région depuis le 19 février, date de l'expiration d'un ultimatum du gouvernement sommant les rebelles de se rendre.

Les autorités, qui ont dépêché d'importants renforts dans le secteur, semblent avoir lancé depuis deux semaines une offensive générale contre les hommes de Joseph Kony, le chef de l'ARS, mais sans succès notable. Composée de rescapés du Mouvement du Saint-Esprit dirigé par Alice Lakwena (aujourd'hui réfugiée au Kenya), l'ARS, mouvement fanatique auquel on ne connaît pas de discours politique, ne vit plus que de banditisme et commet des exactions parmi la population. Plusieurs attaques de véhicules ont eu lieu dans les environs de Gulu, la capitale du pays atcholi, dont la plus meurtrière a fait onze morts.

Sur la piste qui relie Gulu à Kitgum, des jeeps de l'armée patrouillent. Mais les rebelles (entre 600 et 1 000 hommes, selon les estimations), scindés en petits groupes très mobiles, évitent l'affrontement direct et multiplient les embuscades. Pendant quatre mois, le pouvoir a mené des pourparlers avec le chef de l'ARS, par l'intermédiaire du ministre d'État chargé du développement du nord, Betty Bigombe. Mais, devant les exigences des rebelles (médiation de l'ONU, délai de cinq mois de réflexion avant la signature de tout accord), le président Yoweri Museveni a fini par perdre patience et fixer un ultimatum.

On estime généralement à Kampala que les rebelles refusent de déposer les armes par crainte de la justice populaire et que, s'ils peuvent survivre dans un milieu aussi hostile, c'est grâce à l'appui de Khartoum qui leur fournirait des armes pour rendre la monnaie de sa pièce au président Museveni – principal soutien des rebelles sud-soudanais. Ces nouveaux troubles vont ajourner la réalisation d'un programme de développement du nord, financé par la Banque mondiale. Ils pourraient, surtout, perturber le déroulement de l'élection de l'Assemblée constituante, le 28 mars prochain.

JEAN HÉLÈNE

AFRIQUE

Djibouti : une guérilla qui s'enlise

Les populations civiles du Nord font les frais des représailles de l'armée contre la rébellion afar

RIBTA

de notre envoyé spécial

Le hameau est désert. Dans les collines alentour, pas âme qui vive. Tous les campements ont *été abandonnés*. Les deux salles de classe de Ribta, deux cubes de béton peints en blanc plantés dans un décor de pierres grises, ont été saccagées, comme l'unique boutique. A 200 mètres de là, passe la piste qui mène à Tadjourah, 12 kilomètres plus à l'ouest.

Les maquisards ont dévalé les contreforts des monts Mabla après une courte pause à la passe de Kousra, d'où l'on aperçoit, posées sur l'horizon du golfe de Tadjourah, les grues du port de Djibouti. Si proche... Chaque regard trahit le même rêve : *« L'an prochain à Djibouti, Inch Allah »*. Mais il faut repartir. La descente, en plein midi, s'effectue avec précaution. Deux hommes sont envoyés en éclaireurs, et un oeil est gardé sur l'avion blanc qui passe quotidiennement au-dessus des têtes. *« Un Breguet-Atlantic de la marine française*, grommelle Atbara Aramis, *il nous espionne pour le compte de Gouled ! »*

En file indienne, kalachnikov à l'épaule, les douze garçons de l'escorte, infatigables, avalent les dénivellations des sentiers caillouteux du pays afar. Ici, les maquisards sont chez eux. Ils connaissent le moindre point d'eau, le moindre raccourci. Chaque campement rencontré les accueille, les nourrit, les héberge. Dans les monts Goda, où l'armée djiboutienne maintient plusieurs garnisons, il faudra user d'un peu plus de prudence. La route goudronnée qui relie Tadjourah à Randa ne sera franchie qu'à la nuit tombée.

Il y a deux ans, ces jeunes gens défilaient sur la route de l'Unité, qui mène à la capitale. Le Front pour la restauration de l'unité et de la démocratie (FRUD) contrôlait presque tout le pays afar, à l'exception de Tadjourah et d'Obock. Plus de la moitié de la République. Aujourd'hui, les mêmes paradent au fond d'un oued des monts Mabla, leur quartier général. Un revers ? *« Non*, répondent-ils en chœur, *un changement de stratégie ! »*.

Une armée de 17 000 hommes

L'armée djiboutienne a mis à profit un cessez-le-feu de dix mois – imposé par la France, médiatrice, qui avait interposé ses soldats entre les fronts –, pour gonfler ses effectifs de 4 000 à 17 000 hommes. Puis, l'armée française s'étant retirée, le pays afar a été reconquis entre janvier et juillet 1993. Les chefs du FRUD ont rapidement réalisé qu'il fallait revenir aux tactiques de guérilla. *« Aujourd'hui, on se déplace à pied et on frappe là où ils ne nous attendent pas »*, explique, optimiste, Ali Chehem, un ancien légionnaire du 2e régiment étranger parachutiste depuis vingt-huit mois dans le maquis.

Trois abris de pierre, pas plus : une hutte pour les visiteurs, une pour l'intendance et la dernière qui sert d'hôpital. Voilà pour les bâtiments du quartier général du FRUD. Sur une petite étagère, quelques médicaments de dispensaire. *« Je n'ai pas grand-chose*, reconnaît Hassantou Ismaël, un ancien infirmier d'Ambouli, *on a de plus en plus recours à la médecine traditionnelle. » « Pour un blessé qui a une balle dans le ventre, je ne peux rien faire*, poursuit-il. *L'évacuer ? Sur Djibouti, c'est impossible sans le Comité international de la Croix-Rouge, qui n'est d'ailleurs jamais revenu nous voir ; et par l'Ethiopie, c'est impensable : la route la plus proche est à quatre jours de marche. »*

Dans un petit ravin, le chef d'état-major de la région nord a installé son bivouac : une natte posée à même le sol, cernée d'un petit muret de pierre. Trapu, visage de baroudeur mangé par une barbe épaisse, Ali Maki, trente-huit ans dont quatorze en exil, est dans son élément. Natif de Tadjourah, il s'est réfugié en Ethiopie, après l'indépendance de Djibouti, en 1977, pour poursuivre la lutte contre le régime du président Gouled avec le Front démocratique pour la libération de Djibouti. Il n'est revenu dans son pays qu'en août 1991 pour fonder le FRUD.

Après les revers de 1993, les rangs du FRUD se sont clairsemés. Beaucoup ont cédé au découragement. Ne sont restés autour d'Ali Maki que les plus déterminés. Mais, pour l'instant, ils ne lancent pas plus de deux opérations par mois, semble-t-il. Et la puissance de feu ne permet pas de s'attaquer à des colonnes de plus d'une dizaine de véhicules. L'armée djiboutienne l'a compris : elle ne ne se déplace qu'à bord de convois imposants. *« Les soldats sont sur les dents*, explique le lieutenant Dini, déserteur de l'armée nationale djiboutienne, *nous cherchons aujourd'hui à user le régime, qui doit maintenir de fortes garnisons s'il veut tenir le pays afar... les mercenaires qu'il a engagés n'ont aucune envie de se faire tuer ici. »*

Absence de bases arrière

Les forces gouvernementales n'ont apparemment pas renoncé à déloger les rebelles. Mais, en attendant, elles s'en prennent aux civils. L'embuscade du 31 décembre au Day, qui a fait dix morts, a en outre coûté la vie à dix villageois, exécutés quelques jours plus tard. Les familles attendent toujours les corps. Dans tous les campements, on croise des rescapés, des victimes de tortures, des familles endeuillées.

Ahmed Ibiro, du village de Terdo, a vu arriver les soldats un matin sans chercher à fuir. Ils l'ont saisi et, l'ont aligné, avec trois autres hommes, contre un rocher. Les deux premiers sont tombés sous les balles, mais le fusil s'est enrayé quand est venu le tour d'Ahmed. Les soldats sont partis après avoir frappé les deux survivants et ramassé toutes les chèvres. Les chefs traditionnels afars sont furieux. Ils ont tenté, en vain, de rencontrer la délégation française de passage à Djibouti fin janvier pour l'alerter de toutes ces exactions.

Depuis le début de la guerre, ils ont recensé 176 personnes exécutées, une dizaine de viols et de nombreux pillages. L'exode des civils a touché toutes les localités du Nord. Certaines sont totalement désertes.

L'Association djiboutienne d'aide humanitaire estime à 70 000 le nombre de déplacés, qui ont fui les zones investies par l'armée et qui survivent en brousse avec ce qu'ils ont pu récupérer de leurs troupeaux et de leurs vivres ; 30 000 autres sont réfugiés en Ethiopie et en Erythrée, où ils attendent toujours d'être enregistrés par le Haut-Commisariat des Nations unies. Inertie de l'ONU ou mauvaise volonté des pays hôtes ?

« La répression de l'armée ne fait que rapprocher un peu plus la population de notre combat, affirme Hassan « Nimeiry », qui a chômé pendant cinq ans au sortir du lycée, avant de se décider à prendre le maquis, *parce qu'il n'y a pas d'avenir pour les Afars à l'heure actuelle à Djibouti. »* Et d'ajouter : *« Nous nous battrons trente ans s'il le faut. »* La guérilla érythréenne est souvent citée en exemple. Mais à la différence de cette dernière, celle des Afars djiboutiens n'a aucune base arrière à l'étranger. Et elle doit faire face à l'hostilité des régimes voisins, soucieux de ne pas irriter le président djiboutien.

JEAN HÉLÈNE

« Je suis brisée, pour toujours... »

DJIBOUTI

de notre envoyé spécial

« Les soldats avaient encerclé le puits. Ils se sont emparés de nous. Ils nous ont frappés, puis ils nous ont jetés dans leur camion pour nous amener près d'As-Dora. J'ai été... Ils m'ont pris... Ils nous ont relâchés le lendemain matin. » La petite bergère qui parle d'une voix saccadée n'en dira pas plus. Elle et son amie, treize ans chacune, ont été violées par des soldats de l'armée djiboutienne. Depuis, elle passe ses journées étendue sur une natte.

A Djibouti, le Mouvement de soutien aux victimes civiles a recensé une dizaine de cas de femmes, jeunes filles ou fillettes violées, depuis que les forces gouvernementales ont repris aux rebelles du Front pour la restauration de l'unité et de la démocratie (FRUD) le contrôle du pays afar. Comme dans tous les pays où le viol est considéré comme un déshonneur, on ne parle pas de ces « choses-là » et il faudrait multiplier par dix le nombre de cas connus pour avoir une idée de la réalité.

Une ruelle en terre battue d'un quartier de Djibouti, une baraque en bois, en haut d'un escalier aux marches disjointes, une chambre sombre. Immobile sur une chaise, le regard absent, Fatouma, violée le 12 septembre 1993 au campement d'Ablé-Haf. *« Il était midi quand une vingtaine de soldats ont fait irruption en tirant des coups de feu. Ils cherchaient des rebelles. Ils ont tué trois hommes et saisi celles qui n'avaient pas pu fuir. Ils m'ont traînée dans l'oued. Je ne me souviens plus de rien. »* Fatouma a été évacuée sur Djibouti, où sa famille – fait rare – a décidé de porter plainte. Le tribunal a jusqu'à présent repoussé les auditions, attendant peut-être que les séquelles disparaissent. Cinq mois après les faits, Fatouma marche encore avec difficulté.

Les exactions des militaires suivent souvent une embuscade des rebelles, mais pas toujours. Cette jeune fille ne dira pas son nom et refusera qu'on enregistre le son de sa voix. Elle a été surprise à Khor-Angar par l'offensive de janvier 1993. Les soldats ont enfermé dans une vieille bâtisse de Ras-Bir quelques trois cents civils raflés dans les environs.

« Une fois, je me suis révoltée contre un soldat qui crachait dans l'eau que je venais de puiser. C'est lui qui m'a attendue le soir, avec trois autres. Ils étaient armés. Je ne sais plus après. Depuis, j'y pense trop souvent. J'ai voulu partir à la guerre. Mes trois frères qui sont dans le maquis m'ont demandé de rentrer à Djibouti. Ils disent qu'ils me vengeront ; mais ça ne me calme pas. Je voudrais retrouver cet homme, en face de moi... La seule chose peut-être qui me soulagera... Mais je suis brisée, pour toujours »...

J. H.

EN BREF

ALGERIE : un journaliste grièvement blessé à Tiaret. – Miloud Zaâtar, correspondant, à Tiaret, dans le sud-ouest du pays, du quotidien *Alger républicain*, organe de l'ancien parti communiste, a été grièvement blessé par un groupe armé dans la nuit du mardi 1er au mercredi 2 mars, a rapporté, jeudi, ce journal. M. Zaâtar a été atteint de cinq balles devant son domicile. Transporté à l'hôpital, ses jours ne sont pas en danger. – *(AFP.)*

GABON : le président Bongo invite tous les chefs de partis à le rencontrer. – Le président Omar Bongo a invité, jeudi 3 mars, *« tous les chefs des partis politiques légalement reconnus »* à le rencontrer lundi, après les troubles qui ont fait neuf morts à Libreville, selon un bilan officiel. Le Rassemblement national des bûcherons (RNB, principal parti d'opposition), accusé d'être responsable des violences de la semaine dernière, n'a pas encore pris de décision quant à sa participation à cette réunion. – *(AFP.)*

MEXIQUE : manifestation indienne à Mexico. – Cinq cent Indiens de l'Etat de Guerrero sont arrivés, jeudi 3 mars, à Mexico au terme d'une marche de onze jours, et se sont rassemblés devant le palais national. Plusieurs centaines d'Indiens originaires d'autres Etats se sont joints à eux. Les manifestants réclament la reconnaissance de leurs droits à la terre et un « système autonome » pour tous les Indiens du pays. Ils ont exprimé leur solidarité avec les zapatistes du Chiapas et annoncé qu'ils camperaient sur le Zocalo, la place centrale de Mexico, tant qu'ils ne seraient pas reçus par le président Salinas de Gortari. – *(Reuter.)*

NICARAGUA : Les « Recontras » rendent les armes. – Un premier groupe d'une centaine de rebelles « recontras » (anti-sandinistes) du Front Nord 380 a remis ses armes, mercredi 2 mars, à une brigade spéciale de l'armée, en application de l'accord de paix signé avec le gouvernement nicaraguayen le 24 février. Le désarmement doit se poursuivre par étapes jusqu'au 8 avril. Le plan de paix prévoit l'intégration de la plupart des rebelles dans la police nationale. – *(UPI, AP.)*

REPÈRES

AFGHANISTAN

Le général Dostom serait maître de Kunduz

Kunduz, importante ville du nord de l'Afghanistan, viendrait, selon certaines sources, de tomber aux mains du général ouzbek Rashid Dostom, allié du premier ministre Hekmatyar. Son offensive aurait été menée en coordination avec une insurrection lancée à l'intérieur de la cité par les fidèles du Hezb-e-Islami intégriste, contre le gouverneur, membre du Jamiat, le parti du président Rabbani. Les partisans du chef de l'Etat semblent y avoir subi de lourdes pertes.

Par ailleurs, un convoi des Nations unies (six camions chargés de 90 tonnes de farine), qu'un groupe armé apparemment indépendant a, jusqu'à présent, empêché de parvenir à Kaboul, devait arriver à destination, vendredi 4 mars. Sous la pression de l'ONU et de plusieurs pays, M. Hekmatyar a accepté une levée partielle du blocus de la capitale, qu'il a commencé le 1er janvier en coordination avec son offensive dans la ville même, à la condition que les approvisionnements ne parviennent pas aux forces fidèles à son adversaire, le président Rabbani. – *(AFP.)*

CHINE

L'opposant Wei Jingsheng interpellé par la police

Le plus célèbre opposant chinois, Wei Jingsheng, a été interpellé à Pékin, vendredi matin 4 mars, par la police, a annoncé sa secrétaire par téléphone. M. Wei, qui a été libéré de prison en septembre dernier, après avoir passé près de quinze ans en prison pour avoir réclamé la démocratisation de son pays, a été *« emmené à 10 heures du matin par trois policiers alors qu'il se trouvait chez son frère cadet »*, a-t-elle ajouté. M. Wei a ensuite téléphoné à sa secrétaire pour l'informer qu'il se trouvait *« dans les locaux de la police »* et lui demander d'annuler ses rendez-vous pour vendredi et samedi. Cette arrestation est intervenue au dernier jour de la visite à Pékin du sous-secrétaire d'Etat américain pour les droits de l'homme, John Shattuck, qui avait eu une *« discussion cordiale »* avec M. Wei dimanche dernier. – *(AFP.)*

Le prix Martin Ennals au dissident Harry Wu

Le dissident chinois Harry Wu a reçu, jeudi 3 mars, à Genève, le prix Martin Ennals, du nom du fondateur d'Amnesty International, destiné aux individus ou organisations engagés dans la défense des droits de l'homme. M. Wu avait été arrêté en 1960 pour avoir critiqué l'intervention soviétique en Hongrie et a passé dix-neuf ans au « laogai », le « goulag » chinois. Libéré, il est allé aux Etats-Unis, mais est retourné en Chine en 1991 pour tourner clandestinement un film sur les camps. Selon les organisateurs du prix, les Nations unies ont refusé qu'une conférence de presse se tienne dans leur siège européen – où est réunie actuellement la Commission des droits de l'homme – car ses règlements interdisent les attaques contre un pays membre. Harry Wu est l'auteur de deux ouvrages sur le « laogai », *Laogai, the Chinese Gulag* (1992) et *Bitter Winds* (1994).

HAÏTI

Les députés adoptent un plan de règlement de la crise

Par 35 voix contre 45, les députés haïtiens ont approuvé, mardi 1er mars, un plan de règlement de la crise haïtienne, qui bénéficie de l'appui des Etats-Unis et du secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali. Ce compromis prévoit la nomination d'un nouveau premier ministre par le président en exil, Jean-Bertrand Aristide, l'adoption d'une amnistie des militaires qui l'ont renversé en septembre 1991, puis le départ à la retraite du général Raoul Cédras, chef de l'armée, avant l'entrée en fonctions du nouveau chef de gouvernement. Le président Aristide a rejeté ce plan, qui ne fixe pas de date pour son retour : il exige en premier lieu le départ du général Cédras (*le Monde* du 2 mars). Plusieurs députés du Front national pour le changement et la démocratie, soutenant le Père Aristide, ont voté en faveur de ce plan. – *(AFP.)*

MAROC

Annonce de mesures sociales

Dans un discours prononcé, jeudi 3 mars, à l'occasion du trente-troisième anniversaire de la Fête du Trône, Hassan II a annoncé qu'un premier programme de construction de 200 000 logements sociaux d'accession à la propriété allait démarrer, notant que *« pour les couches les moins favorisées les charges locatives représentent plus des deux tiers du revenu »*. Le roi a, d'autre part, lancé *« l'idée, apparemment simple mais susceptible d'assurer un surcroît de justice et d'équité »*, de consacrer le produit de la croissance à l'amélioration des conditions de vie des catégories sociales dites productives.

Répondant implicitement au mécontentement des organisations syndicales, Hassan II a indiqué qu'il avait donné instruction au gouvernement de créer une commission permanente de dialogue avec les représentants du monde du travail, qui devra se réunir au moins une fois par trimestre, mais aussi chaque fois que les circonstances l'exigeront. Il a, enfin, appelé l'Union européenne (UE) *« à une meilleure compréhension et à une plus grande ouverture »*, avouant que les offres de l'UE, faites en décembre dernier, ne l'avaient pas *« satisfait »*. – *(Corresp.)*

SRI LANKA

Victoire du parti au pouvoir lors d'élections dans le Nord-Est

Le Parti national unifié (UNP), au pouvoir au Sri Lanka depuis 1977, l'a emporté dans dix-huit des quarante districts du Nord et de l'Est où avaient lieu, mardi 1er mars, des élections locales. C'était la première fois qu'un tel scrutin était organisé dans cette région depuis 1983, date à laquelle a été lancée une insurrection visant à créer un foyer national tamoul. La commission électorale a précisé que les groupes tamouls participants au scrutin comme « indépendants » l'ont emporté dans treize districts, le Congrès musulman six et le Parti de la liberté (SLFP), principale formation d'opposition au plan national, trois. Les électeurs devaient désigner 431 représentants aux organes locaux des districts de Trincomalee, Batticaloa et Amparai, dans l'Est, et dans la ville de Vavuniya au Nord. Les « Tigres » tamouls (LTTE), qui combattent depuis onze ans pour l'indépendance – ils sont maîtres de la région septentrionale de Jaffna – avaient menacé d'attaquer candidats et électeurs. Les services de sécurité, pourtant, n'ont fait état que d'un seul incident : dix opposants auraient été tués autour de la grande base de Poonaryn, dans le Nord. – *(Reuter, UPI.)*

TURQUIE

Levée de l'immunité parlementaire de huit députés

La levée de l'immunité parlementaire de huit députés turcs, sept Kurdes et un islamiste, a été votée, mercredi 2 et jeudi 3 mars. Après cette décision, cinq députés kurdes turcs du Parti de la démocratie (DEP) ont passé deux nuits à l'Assemblée nationale pour éviter d'être arrêtés et ont demandé la protection des gouvernements européens.

L'ancien ministre socialiste français Ségolène Royal, en visite à Ankara, a passé plusieurs heures avec ces députés à l'intérieur du Parlement. L'arrestation précipitée, mercredi, de deux des parlementaires kurdes, du dirigeant du DEP, Hatip Dicle, et celle, jeudi, du député islamiste Mezarci, avant même la publication officielle de la levée de leur immunité, ont causé de vives réactions en Turquie et risquent de creuser les divisions au sein du gouvernement de coalition. Accusés de crimes contre l'Etat, les sept députés kurdes, Leyla Zana, Hatip Dicle, Sirri Sakik, Selim Sadak, Ahmet Turk, Mahmut Alinak, Orhan Dogan, sont, en théorie, passibles de la peine de mort. – *(Corresp.)*

PROCHE-ORIENT

Les difficultés du processus de paix

L'OLP veut combler les « lacunes » de l'accord sur l'autonomie palestinienne

Venu à Paris pour exposer la position de l'OLP après la tuerie d'Hébron, Yasser Abed Rabbo, chef du département politique de l'OLP, a été reçu vendredi 4 mars par les ministres des affaires étrangères et de la défense.

A quoi servirait un accord bien ficelé sur le papier si son application devait se révéler un désastre? C'est en cela que tient la position de l'OLP après le massacre d'Hébron, lequel a révélé *« les lacunes »* de la Déclaration de principes sur l'autonomie de Gaza et de Jericho, signée le 13 septembre dernier à Washington.

Yasser Abed Rabbo, qui est l'un des proches de Yasser Arafat, l'a expliqué à Alain Juppé et François Léotard – à la demande du ministre de la défense qui doit se rendre la semaine prochaine en Israël et qui a souhaité le rencontrer. *« Nous ne voulons pas de mini Sarajevo dans les villes et villages palestiniens. Nous ne voulons pas que la phase* (transitoire d'autonomie) *censée préparer la paix se transforme en un épisode de guerre »*, nous a déclaré M. Abed Rabbo.

La Déclaration de principes prévoit que le sort des colonies de peuplement sera discuté dans le cadre des négociations sur le statut définitif des territoires occupés. Mais la tuerie d'Hébron a démontré que ces implantations, tout au moins les colonies « politiques », sont autant de bombes à retardement. L'OLP veut donc d'abord et tout de suite *« une présence internationale aussi effective que possible, à la fois civile et militaire dans ces régions. »* Par présence militaire, *« nous n'entendons pas une autre Somalie, mais des groupes internationaux qui soient au moins capables de se défendre et d'agir d'une façon efficace pour aider les forces de sécurité palestiniennes à imposer la loi et l'ordre »*, a précisé M. Abed Rabbo.

« Une telle force doit donc avoir un mandat international et non pas, comme le dit Israël, un mandat palestino-israélien. Elle pourrait être formée par des forces de l'ONU, ou être multinationale », souligne notre interlocuteur. *« Nous voulons redonner une crédibilité au processus de paix et regagner le soutien des Palestiniens »*, pour lesquels rien n'a changé depuis le début des négociations avec Israël, et *« dont la vie à ce jour n'a connu aucun mieux politique, économique ni sécuritaire »*.

Washington a invité l'OLP et Israël a reprendre leurs pourparlers le plus rapidement possible à Washington. Les choses, fait valoir M. Abed Rabbo, ne sont pas aussi simples que les Etats-Unis veulent les présenter. *« Reprendre les négociations sans en avoir assuré le succès par une préparation et des mesures concrètes pourrait faire empirer les choses, aussi bien sur le terrain qu'au sein des pourparlers eux-mêmes. Nous ne cherchons pas à susciter des pressions sur Israël pour obtenir des gains mineurs. Notre objectif est d'impliquer des forces internationales afin de sauver le processus de paix »*, ajoute-t-il.

Obtenir une « ingérence internationale »

Dans ce cadre, l'autre exigence de l'OLP est que le gouvernement israélien *« prenne lui-même des mesures pour contrôler la présence armée des colons, qu'il abroge la loi sur le port et l'utilisation des armes et qu'il démantèle certaines implantations qui sont des foyers de tensions et qui menacent la paix »*, telles celles de la bande de Gaza et celle qui se trouve à l'intérieur de la ville d'Hébron.

« A Oslo – où fut négociée la Déclaration de principes – *nous avions évoqué les responsabilités de la police palestinienne. Comment voulez-vous que cette police fonctionne et garantisse la sécurité intérieure si elle est flanquée d'une part, par l'armée régulière et, d'autre part, par de véritables gangs de civils armés, soutenus par des forces politiques israéliennes et par des juifs extrémistes aux Etats-Unis »*, s'interroge notre interlocuteur.

Yasser Abed Rabbo exprime les multiples inquiétudes de la centrale : son inquiétude quant à l'attitude des Etats-Unis, plus intransigeants, dit-il en substance, qu'une partie au moins de l'establishment israélien; son inquiétude aussi quant à l'existence, au sein de l'armée israélienne, d'un courant – principalement représenté selon lui par le chef d'état-major Ehoud Barak – hostile au processus de paix; son inquiétude enfin face au projet d'élargir la coalition gouvernementale israélienne en y incluant le parti d'extrême-droite Tzomet *« qui ne croit pas au processus de paix »*.

M. Abed Rabbo, qui après Paris devait se rendre à Bruxelles pour y rencontrer Jacques Delors, président de la Commission européenne, est l'un des envoyés spéciaux dépêchés par l'OLP dans les capitales occidentales pour obtenir cette *« ingérence internationale sérieuse »* qui permettrait de sauver le processus de paix.

La France, qui préside depuis le 1er mars le Conseil de sécurité de l'ONU, estime que ce processus doit reprendre en dépit des difficultés, afin précisément de couper la route à ceux qui veulent le faire échouer. Paris estime qu'une présence internationale pourrait être utile, mais que les modalités de cette présence doivent faire l'objet d'une entente entre les deux parties. Le Conseil de sécurité qui avait commencé à la fin de la semaine dernière à discuter de la tuerie d'Hébron n'avait toujours pas réussi, jeudi soir, à s'entendre sur un projet de résolution à ce sujet.

MOUNA NAÏM

Israël s'inquiète du retour de la Russie dans le jeu régional

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Après la Bosnie, le Proche-Orient. Dans le sillage tragique du massacre d'Hébron, la diplomatie russe tente un retour en force sur le devant de la scène régionale. Et Israël n'aime pas beaucoup cela. Le premier ministre, Itzhak Rabin, s'en est plaint, mercredi 2 mars, lors d'une conférence de presse. *« Depuis le changement de gouvernement en décembre à Moscou, nous constatons de légers changements dans la diplomatie russe (...) Je ne dis pas que l'on revient à l'époque de la guerre froide, mais, c'est clair, la Russie tente d'accroître son rôle. »*

« J'espère, a ajouté M. Rabin, *que cela se fera, comme par le passé, en étroite coordination avec les Etats-Unis. Sinon, certains partenaires arabes des négociations tenteront d'exploiter la situation. Cela créerait de nouvelles difficultés pour le processus de paix. Oui, j'espère que la coopération va continuer entre les coparrains. Mais je n'en suis pas certain... »* Ce message, interprété par la chaîne de télévision d'Etat, comme un évident signe *« d'inquiétude et de mécontentement de la part d'Israël »*, a été délivré quelques heures à peine avant l'arrivée à Tel-Aviv de l'envoyé spécial de Boris Eltsine. Premier vice-ministre des affaires étrangères, Igor Ivanov était, mercredi après-midi, à Tunis, en consultation avec Yasser Arafat. Le lendemain, il a rencontré M. Rabin, à Tel-Aviv. Rien n'a filtré de leur conversation, sauf une mise au point du diplomate russe en réponse aux critiques des médias israéliens : *« Nous coopérons avec les Etats-Unis pour parrainer le processus de paix, mais chaque partie reste libre d'adopter ses initiatives propres dès lors qu'il s'agit de promouvoir les discussions de paix. C'est ce que nous faisons. »*

Rapprochement discret

Deux jours plus tôt, dans un entretien télévisé à Moscou, le chef de la diplomatie russe, Andreï Kozyrev, avait été clair : *« la Russie et les Etats-Unis sont les deux coparrains du processus de paix proche-oriental (...) Sans une participation russe active – ce que les chefs des deux parties ont d'ailleurs demandé –, ce processus ne peut pas être sauvé. »* Fini donc le temps où Moscou, qui avait bien d'autres chats à fouetter, laissait l'Amérique conduire seule sa politique dans la région, se contentant du rôle peu glorieux de partenaire dormant.

Depuis le 30 octobre 1991, date à laquelle le processus de paix israélo-arabe a été initié à Madrid, il y a eu des changements de gouvernement en Israël et aux Etats Unis, un bouleversement de régime à Moscou. Les Russes, qui, selon une bonne source palestinienne, *« ne sont pas du tout satisfaits de l'évident parti pris américain en faveur d'Israël »*, ont décidé de cesser de jouer les utilités.

Il y a plusieurs mois maintenant que le Mossad alerte le pouvoir israélien sur le discret rapprochement opéré par les Russes vis-à-vis de certains des anciens clients de l'URSS – Syrie en tête – et du monde arabe en général. Depuis décembre, il est clair pour tout le monde à Jérusalem que la période euphorique qui avait suivi le rétablissement des relations diplomatiques entre Moscou et Tel-Aviv, quelques semaines avant la conférence de Madrid, est terminée. Mercredi, le ministère des affaires étrangères russe, prenant littéralement le contre-pied de l'administration Clinton, alignée en l'espèce sur la position d'Israël, a enfoncé le clou en réclamant du Conseil de sécurité des Nations unies, qui débat depuis deux jours de cette question, qu'il adopte *« une résolution constructive dans le but d'assurer la sécurité des personnes dans les territoires occupés »*.

Moscou, ajoutait le communiqué, *« considère que l'idée* – lancée par Yasser Arafat et rejetée par M. Rabin – *de protéger les populations civiles des territoires occupés par l'envoi sur place d'observateurs étrangers, mérite l'attention la plus sérieuse. (...) Cela permettrait de promouvoir le droit des Palestiniens à l'autodétermination »*.

PATRICE CLAUDE

Un juif iranien pendu pour espionnage « au profit du sionisme ». – Un juif iranien, accusé d'*« espionnage au profit du sionisme »*, a été pendu en Iran après la tuerie d'Hébron, ont indiqué, jeudi 3 mars, des membres de sa famille qui vivent en Israël. Détenu depuis vingt-deux mois, Feyzollah Mekhubat, soixante-dix-huit ans, qui avait pu s'entretenir, de sa prison, au téléphone, avec son épouse qui habite Téhéran, a été enterré dans le cimetière juif de la capitale iranienne. Depuis la révolution islamique en 1979, au moins treize juifs ont été exécutés, la moitié d'entre eux pour *« activités sionistes »*, selon le quotidien israélien *Yedioth Aharonoth*. La communauté juive iranienne compte 20 000 personnes. – *(AFP.)*

SYRIE : le gouvernement « a pris des mesures » pour protéger la communauté juive. – Le gouvernement syrien *« a pris des mesures »* pour protéger la communauté juive contre de récentes menaces d'actes terroristes en représailles du massacre d'Hébron, a indiqué, jeudi 3 mars, le département d'Etat américain. Ces menaces sont contenues dans des tracts distribués par le Parti musulman syrien pour la justice, affirmant que le sang des juifs allait être versé dès la fin du ramadan. – *(AFP.)*

Après les attentats d'Hébron et du Liban

Emotion et prières dans les communautés religieuses en France

Le massacre au Caveau des patriarches d'Hébron qui, le 25 février, a coûté la vie à cinquante-cinq musulmans, ainsi que l'attentat à la bombe qui, le surlendemain, a fait dix morts dans l'église maronite de Zouk-Mikaël, près de Jounieh au Liban, ont créé une grande émotion dans les communautés religieuses de France.

Le président de la conférence des évêques, Mgr Joseph Duval, a adressé un message à Mgr Sfeir, patriarche maronite, pour lui exprimer sa *« fraternelle amitié »* et a fait distribuer le texte de l'homélie prononcée par le patriarche, disant que *« ce sacrilège a été commis contre l'Eglise »*. Le cardinal Lustiger, archevêque de Paris, a aussi écrit à Mgr Sfeir : *« Quelle honte nous saisit à la pensée que des êtres humains aient pu à ce point manquer d'humanité. »* Une messe sera célébrée dimanche 6 mars à 11 heures à Notre-Dame-du-Liban, 17, rue d'Ulm, Paris 5e.

Après l'attentat d'Hébron, le grand rabbin de France, Joseph Sitruk, a également adressé un message de sympathie à la communauté musulmane de France. Quant à la Mosquée de Paris et à la Coordination nationale des musulmans de France, elles ont lancé un appel à tous les imams et fidèles de France pour une récitation commune, vendredi 4 mars, de la prière de l'Absent : *« Il s'agit d'invoquer la miséricorde divine envers le sacrifice des martyrs musulmans décimés à Hébron*, dit M. Boubakeur, recteur de la Mosquée de Paris. *Cette prière exprimera la douleur communautaire et se déroulera dans la dignité et la réserve qu'exige la gravité d'une telle situation. »*

ASIE

Hanoï sort de la grisaille

Suite de la première page

Hanoï a beau être le centre intellectuel du pays et peuplée avant tout de fonctionnaires, l'élan y est donc donné. Les entreprises municipales, pour prendre un exemple, ont exporté en 1993 pour 110 millions de dollars, offrant ainsi un premier coussin de devises au Comité populaire qui gère la ville. En outre, 300 000 visiteurs y ont dépensé 15 millions de dollars.

Des travaux d'infrastructure ont également été entrepris. La Finlande finance la réfection du réseau de distribution d'eau et la France, ceux de l'éclairage public et du téléphone. Des fonds japonais ont permis de moderniser l'hôpital Hai-Ba-Trung, et le gouvernement taïwanais a avancé 15 millions de dollars, à très bas taux d'intérêt, pour le développement des PME. La réfection des chaussées des grandes artères, aux larges trottoirs plantés de très beaux arbres, est en cours. Plusieurs banlieues industrielles ont également bénéficié d'une aide, et la municipalité espère attirer, en 1994 et 1995, environ 1,5 milliard de dollars d'investissements nationaux et étrangers.

Hanoï change donc plus vite que le laisseraient paraître les embouteillages provoqués par les cyclos, vélos et motos dans le centre aux heures de pointe. Il y a belle lurette que les vieilles « maisons en tube » du Vieux Quartier aux trente-six rues commerçantes ont cédé à la pression démographique. Accolées les unes aux autres, ces habitations, sans étage au départ, étroites mais profondes de 60 à 100 mètres, faites de pièces qui suivent, en enfilade, le magasin donnant sur la rue, abritent souvent plusieurs familles.

Depuis deux ans, leurs vieilles façades décorées de motifs en stuc ont tendance à faire place, dès que leurs propriétaires en ont les moyens, à des couvertures de faux marbre, telles qu'on les aime à Bangkok ou dans l'ancienne Saïgon. Mais, pour l'instant, les marchandises ayant envahi les trottoirs et les ruelles de cette vieille ville, le dommage esthétique n'apparaît pas trop. Il reste que l'espoir de préserver, au moins en partie, ce vieil habitat « en tube », si original et si typique d'un genre de vie, s'estompe au fil des années.

La municipalité, appuyée par de nombreux conservateurs, entend néanmoins préserver ce qui fait le charme d'une ville, l'une des plus belles d'Asie, bâtie autour de ses lacs et à l'abri de ses digues. Des centaines de villas seront classées. Les parcs et espaces verts seront préservés. Autour du lac Hoan-Kiem, les constructions de plus de six étages sont déjà interdites. Mais, parmi les petites gens, l'engouement pour le moderne l'emporte. Ce n'est même pas une affaire de goût mais, plus simplement, un profond besoin de changement après cinquante ans de guerres et de grisaille. Pour des raisons d'économie, bien des gens portent encore le casque des *bo-doi* et l'uniforme de l'armée populaire. Mais la jeunesse hanoïenne affiche déjà pantalons bouffants et chemises amples tombant jusqu'aux genoux. Le karaoké fait fureur. Dans une ville qui a si longtemps vécu au rythme des sirènes – les alertes de la guerre américaine –, les jeunes, qui n'ont pas connu cette époque, ont soif de bruit, de lumières, de couleurs et d'abondance.

En décembre dernier, des centaines d'étudiants se sont répandus aux alentours du lac Hoan-Kiem à l'issue d'un concert à la mémoire de John Lennon, assassiné treize ans auparavant. Au même endroit, la police a dû intervenir à plusieurs reprises pour mettre un terme, dans les nuits du samedi au dimanche, à des courses effrénées et redoutables de motocyclistes qui avaient, au préalable, neutralisé leurs freins. Il y a eu arrestations et bousculades : selon une tradition vieille comme le Vietnam, les spectateurs étaient également des parieurs. Ils n'ont pas apprécié qu'on les prive ainsi de leur jeu. Entre-temps, une campagne *« anti-délinquance »* d'un mois s'est traduite par l'arrestation de deux cent quinze drogués dans soixante fumeries d'opium, la fermeture de trente-cinq lieux de prostitution et de pas moins de deux mille maisons de jeu.

D'un autre côté, la multiplication des galeries de peinture, des expositions, des publications et la percée de nombreux talents prouvent que le potentiel culturel, en dépit des censures, est intact. En outre, avec l'aide d'associations caritatives, les enfants des rues ont été recrutés pour vendre les journaux ou cirer les souliers, ce qui fait que les mendiants, les jeunes du moins, ont pratiquement disparu. La vieille ville du Vietnam garde une conscience. Mais qu'elle résiste à l'élan du jour, à un besoin d'espace et de mieux vivre, semble exclu. Hanoï change assez rapidement pour que l'on puisse envisager de mesurer, dans quelques années, ce qui restera de la belle carte postale jaunie qu'elle était voilà encore deux ans.

JEAN-CLAUDE POMONTI

CORÉE DU NORD : l'AIEA a commencé ses inspections des sites nucléaires. – L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a commencé, jeudi 3 mars, à inspecter les sept sites nucléaires nord-coréens déclarés. Le même jour, Séoul a annoncé la suspension des manœuvres américano-sud-coréennes « Team Spirit ». D'autre part, les Etats-Unis ont annoncé jeudi qu'un troisième cycle de négociations avec les Nord-Coréens aurait lieu le 21 mars prochain à Genève. – *(AFP, Reuter.)*

INDE : sept morts au Cachemire. – Sept personnes ont été tuées au Cachemire, mercredi 2 et jeudi 3 mars, trois à Sopore et quatre à Srinagar, lors de combats entre militants musulmans séparatistes et forces de sécurité indiennes. Etablissements publics et commerces sont demeurés fermés jeudi dans ces villes, en protestation contre ces incidents. L'insurrection lancée en janvier 1990 dans le seul Etat de l'Inde à majorité musulmane a déjà fait quelque 10 000 morts. – *(AFP.)*

JORDANIE

Amman formalise ses relations avec le Vatican

AMMAN

de notre envoyée spéciale

Annoncé jeudi 3 mars, l'établissement de relations diplomatiques entre la Jordanie et le Vatican était attendu depuis l'échange d'un mémorandum entre Amman et le Saint-Siège à la fin de décembre dernier. Les deux Etats se reconnaissaient *de facto* depuis plusieurs années, le Vatican jugeant *« mouvantes et sujettes à caution »* les frontières entre Israël, la Jordanie et les territoires occupés, pour formaliser ces rapports.

Le prochain établissement des relations avec Amman et l'ouverture d'un dialogue avec l'OLP avaient été annoncés le jour de la signature, le 30 décembre, de l'« accord fondamental » entre le Vatican et Israël, celui-ci ayant été rendu possible selon le Vatican, par la signature, le 13 septembre, de la « Déclaration de principes » israélo-palestinienne.

Les chrétiens de Jordanie – environ 160 000, soit 4 % de la population – se répartissent entre une dizaine de communautés. Relevant du patriarcat de Jérusalem dont la juridiction s'étend sur Israël et les territoires occupés, les catholiques latins sont la deuxième en importance (environ 35 000 personnes), derrière les Grecs orthodoxes (environ 50 000 mille) et devant les Grecs melkites (environ 20 000). Renforcée en 1948 et 1967 par l'afflux des réfugiés palestiniens, l'Eglise latine, dont le clergé est essentiellement autochtone, est la plus influente, grâce surtout à un puissant réseau éducatif qui scolarise tout autant les enfants chrétiens que musulmans. De nombreuses congrégations religieuses, présentes dans le pays, travaillent, dans les secteurs de l'enseignement, de la santé, et des œuvres sociales.

Si l'islam est, ici, religion d'Etat, le droit des minorités religieuses est garanti par la Constitution et les chrétiens jouissent d'une liberté totale dans l'exercice de leurs activités religieuses, qu'il s'agisse d'actions pastorales ou de mouvements associatifs.

Traditionnellement, le gouvernement compte un ou deux ministres chrétiens. Neuf sièges sur quatre-vingts à la Chambre des députés et quatre au Sénat sont réservés aux chrétiens, qui occupent, d'autre part, des fonctions importantes au Palais royal ou dans la haute administration.

Le roi Hussein et le prince héritier ont été reçus, à plusieurs reprises, au Vatican. Paul VI s'était rendu en Jordanie, en 1964, lors de son pèlerinage à Jérusalem.

FRANÇOISE CHIPAUX

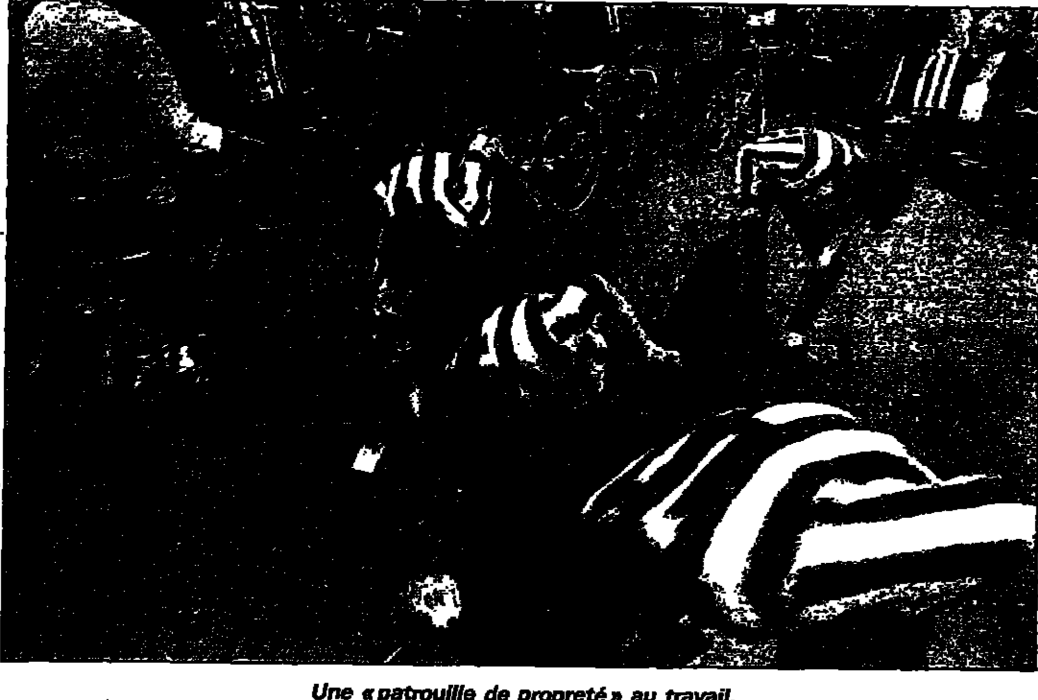
ESPACE EUROPÉEN

Des chômeurs danois bien employés

Les communes sont obligées de donner du travail aux assistés. Avec l'accord des patrons et des syndicats, elles leur offrent des « petits boulots » en échange d'un soutien financier

COPENHAGUE
de notre correspondant

JENS, la vingtaine, ramasse, en compagnie de Lene, des papiers jetés sur la chaussée, à Frederikshavn, un port de pêche du nord du Danemark. Membre de la «patrouille de propreté» mise en place par la commune, il avoue qu'il n'avait pas le choix. *« C'était accepter ce travail que j'aime après tout parce que c'est au grand air, ou vivre de mendicité car la municipalité refuse de payer les allocations d'assistance sans rien recevoir en échange. Au fond, je ne regrette pas qu'on m'ait contraint à travailler, à être ponctuel, à assumer la tâche qui m'a été confiée. Je me sens mieux dans ma peau, rien qu'à l'idée d'être utile à la société, de garder ma ville propre, c'est réconfortant n'est-ce pas?»*


LARS BAHL/2. MAJ.

Une «patrouille de propreté» au travail.

A la commune de Frederikshavn, une ville de 35 000 habitants, dont 16 à 18 % sont au chômage, les responsables ont adopté, depuis 1990, une attitude radicale : *«Avant, nous payions l'aide sociale (revenu minimum d'insertion) sans sourciller à tous ces assistés qui ne bougeaient pas de leur sofa. Ces temps-là sont révolus»*, déclare Anette Christensen, consultante à la section Aktiv-Afdelingen, qui regroupe l'agence pour l'emploi, le bureau d'aide sociale et du congé-maladie.

«Nous avons exigé que les assistés soient actifs, faute de quoi ils ne pourront bénéficier d'aucun soutien de notre part. Et nos exigences ne se discutent pas. Il est normal que nous nous attendions à ce qu'ils fassent des efforts en retour de l'argent qu'on leur donne, pour leur propre bien d'ailleurs.» Fière de son slogan *«Frederikshavn a perdu 700 assistés et s'est enrichie de 700 nouveaux collaborateurs heureux»*, la municipalité a mis en route une douzaine de chantiers impliquant jusqu'à un millier de personnes, des jeunes chômeurs de longue durée pour la plupart. Les projets concernent aussi bien la patrouille de propreté que les coursiers à vélo, des ateliers de mécanique, des activités de soudure, d'informatique, de théâtre, de danse ou de musique.

Une marge de choix

Tout en obligeant les sans-emploi à travailler, la commune leur laisse cependant une marge de choix : *«Nous leur laissons la liberté d'opter pour l'activité qu'ils souhaitent et nous essayons d'en créer de nouvelles pour répondre aux vœux les plus sincères»*, explique Anette Christensen. Résultat : *«Nous avons, à part certains cas difficiles de drogués et d'alcooliques, un niveau de réussite qui donne du baume au cœur. Les gens sont devenus plus motivés, ont pris des responsabilités. Ils ont retrouvé confiance en eux-mêmes et ont envie d'aller de l'avant!»* Certains, rares, ont été tellement «mordus» qu'ils ont battu des records d'heures supplémentaires, pour mener à bien des projets qu'ils considéraient comme passionnants.

Frederikshavn joue un rôle de pionnier pour l'emploi des chômeurs. Elle a été à la pointe d'une expérience lancée par le ministère des affaires sociales et intitulée *« On a besoin de tout le monde»*, qui a touché depuis 1990 sept communes choisies à travers le Danemark.

«Ce projet montre clairement que tout le monde peut apporter sa contribution à la société, que tous ont des ressources à mettre en commun, pour peu qu'on donne aux gens la possibilité de s'épanouir, de prouver ce dont ils sont capables», constate le ministre des affaires sociales, Karen Jenspersen (social-démocrate). Pour elle, *«il ne s'agit pas d'assister seulement ceux qui ne vivent pas trop mal leur inactivité mais aussi les autres citoyens abandonnés par le système d'aide»*. Les leçons tirées de ces expériences ont amené le gouvernement de centre-gauche et le Parlement à adopter un projet de loi qui oblige les communes, dès le 1er janvier prochain, à proposer une activité à tous les assistés sociaux de plus de vingt-cinq ans (les plus jeunes bénéficient déjà de cette mesure).

350 000 chômeurs

Les autorités savent qu'avec un chômage en progression constante, qui touche actuellement 350 000 personnes, soit 12,5 % de la population active, dont quelque 100 000 chômeurs de longue durée, même le retour à une croissance élevée ne permettra pas de faire disparaître rapidement ce fléau. Pragmatiques, les Danois cherchent à tout le moins à rendre leurs chômeurs *«responsables et quelque peu heureux»*, comme l'affirme Ulla Nielsen, présidente de la commission sociale de la commune de Frederikshavn. *«Aucune des familles de cette ville n'est épargnée par le chômage, d'une manière ou d'une autre*, souligne-t-elle, *c'est pourquoi il était tellement important de lancer un éventail d'activités, sinon nous risquions de connaître des remous sociaux aux conséquences imprévisibles.»*

En fait, ces projets destinés à occuper les sans-emploi *«sont fort bénéfiques à la ville, qui a eu ainsi un nouveau théâtre, qui peut offrir une aide particulière aux personnes âgées, aux familles ayant des enfants malades. Les anciens assistés, appelés désormais «collaborateurs actifs», apportent une contribution précieuse»*, ajoute-t-elle en énumérant les initiatives prises par la municipalité.

Il y a encore deux ou trois ans, personne ne pouvait imaginer que Laila Eriksen, vingt-cinq ans, soit un jour à la tête d'un groupe théâtral : *«Avant, j'étais au bout du rouleau, déprimée, n'ayant envie de rien, découragée surtout par les innombrables refus opposés à toutes mes demandes d'emploi*, dit-elle. *La commune m'a redonné du courage, en m'offrant de diriger cette troupe»*, composée d'ailleurs de chômeurs, comme elle. *«Je suis devenue plus responsable. J'arrive à l'heure au travail, je paie mes factures à temps et, sans exagérer, je me sens réellement heureuse.»*

Boiserie, couture et club gastronomique

L'été dernier, Laila s'est occupée aussi des handicapés de la ville en espérant qu'*«après mon contrat de douze mois avec la commune je pourrai trouver du travail un peu plus tard dans le secteur privé; sinon je poursuivrai d'autres activités, pour continuer à rester à flot, afin de saisir une occasion d'emploi si elle se présente. On ne sait jamais»*.

A Hirtshals, de l'autre côté du Limfjorden, le bras de mer qui coupe en deux l'extrême nord du *land*, la commune a participé elle aussi au projet «On a besoin de tout le monde»; avec succès. C'est ainsi qu'à Vaerestedet, une maison d'activité pour les chômeurs de longue durée et les préretraités, le responsable, Tom Hansen, a reçu carte blanche pour créer des ateliers de boiserie, de couture, de tannage du cuir, de verrerie, ainsi qu'un club gastronomique. *«Ici*, dit-il, *il n'y a pas de règles strictes. Tout repose sur le volontariat et la confiance des usagers.»*

Pour stimuler cette confiance, Tom fait *«participer tous les assistés aux décisions et au travail commun. Si quelqu'un a une idée, il prend l'initiative de la réaliser avec les autres. Cela accroît le sens de la responsabilité et donne de l'assurance»*.

Le maire de la ville – un port de pêche important sur la mer du Nord –, Knud Stoerup, regrette toutefois *«qu'il ait été obligé de laisser des chômeurs recevoir passivement leurs allocations»*, car, reconnaît-il, *«cela coûte beaucoup plus cher de donner une activité aux sans-emploi, de lancer des projets en leur faveur, au lieu de les laisser passer à la caisse du bureau d'aide sociale»*.

L'Etat, qui pratique une décentralisation très poussée, devra toutefois participer au financement de ces activités parallèles, faute de quoi certains chômeurs resteront condamnés au désœuvrement. *«Car il ne faut pas se faire d'illusions*, dit Knud Stoerup, *ni croire qu'il y aura un jour du travail pour tous. Il n'y en aura jamais. Tout le monde le sait, mais personne n'ose le dire publiquement.»*

Les Danois, en tout cas, cherchent des solutions. Comme ces ramasseurs de poubelles d'Aarhus (deuxième ville du pays) qui ont offert de prendre une semaine de congé par mois afin de libérer un emploi pour un de leurs collègues au chômage, *en exigeant cependant* de percevoir, pour cette semaine de repos, une indemnité correspondant à 90 % de leur salaire. *«Cela voudrait dire une réduction de salaire d'environ 500 francs par mois après impôts. Cela en vaut bien la peine pour aider un copain»*, a déclaré l'un d'entre eux.

Les chauffeurs d'autobus du Grand Copenhague se sont déclarés également en faveur d'une telle solution afin de permettre la réintégration de cinq cents conducteurs licenciés. Mais le gouvernement de centre gauche, après avoir accueilli favorablement cette initiative, hésite. Pour le ministre de l'économie, Mariane Jelved, *«il s'agit en fait d'une réduction du temps de travail avec compensation. La société danoise ne pourra pas supporter, à la longue, de telles surcharges de coût de production»*.

Le patronat ne croit guère que des mesures artificielles aideront à résorber le chômage : *«La seule solution, radicale certes, est de réduire d'au moins 20 % le salaire horaire minimum, qui devrait passer de 67 couronnes* (59 F) *à 50 couronnes* (44 F), *et de rendre les allocations de chômage moins attrayantes* (elles représentent 90 % du salaire avec un plafond de 11 000 francs par mois) *afin d'inciter les gens à travailler.»*

ALEXANDRE SARIN

BIBLIOGRAPHIES

Parcours polonais

ZEGOTA : JUIFS ET POLONAIS DANS LA RÉSISTANCE (1939-1944)
de Wladyslaw Bartoszewski.
Ed. Criterion, Paris, 1992.
Traduction Christian Merlin.

Des nombreuses raisons m'incitent à rendre compte ici d'un livre où l'Allemagne n'apparaît que sous le masque hideux de l'occupation et du génocide.

D'abord parce que, au moment où la Pologne libérée frappe à la porte de l'Europe unie, il est important de rappeler ou d'enseigner que non seulement ce peuple a mené contre l'hitlérisme une résistance acharnée (deux millions et demi de morts), mais qu'en dépit d'une longue tradition d'antisémitisme des dizaines de milliers de Polonais ont sauvé, au péril de leur vie, des dizaines de milliers de juifs (et des millons l'ont payé de la leur effectivement).

Ensuite, en considération de la personne de l'auteur. Intellectuel catholique, Wladislaw Bartoszewski a joué un rôle marquant, tout jeune encore, dans la résistance et dans l'aide aux juifs. Cela le mena à Auschwitz, d'où il revint pour connaître ensuite, à plusieurs reprises et pour longtemps, les prisons communistes de son pays. Il dut s'exiler après l'interdiction de Solidarnosc et une nouvelle période d'emprisonnement. Il a été honoré par l'Etat d'Israël comme un «juste parmi les peuples». Il est aujourd'hui ambassadeur de Pologne à Vienne. Et c'est pour moi un ami très cher. Une troisième raison est que la traduction de ce livre, très émouvante dans sa simplicité et qui prend parfois la forme d'un martyrologue, due à un jeune germaniste, Christian Merlin, n'a pas rencontrée en France après sa parution en 1992, l'attention qu'elle méritait.

Mais il y a une quatrième raison pour parler ici de ce livre, et c'est la plus grave. Pendant plusieurs années, la Résistance polonaise et le gouvernement polonais en exil à Londres ont tenté d'informer les gouvernements des opinions publiques anglaise et américaine sur les atrocités allemandes en Pologne et sur l'extermination des juifs quand celle-ci fut entreprise systématiquement. Ces informations, largement répandues, n'ont produit aucun effet. Aucune action ne fut entreprise par les Alliés pour arrêter l'assassinat de tout un peuple. Pouvait-on faire quelque chose? Il est difficile d'admettre qu'on ne pouvait rien tenter. Ce douloureux constat fait penser à la passivité américaine et européenne devant ce qui se passe en Bosnie.

JOSEPH ROVAN

Le bilan des derniers venus

L'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE
Entre la stabilisation et l'implosion
Edition 1993
sous la direction d'E. Lhomel et de T. Schreiber.
Les études de la Documentation française, 276 p., 120 F.

«Qu'il s'agisse de la séparation à l'amiable entre la République tchèque et la Slovaquie (...) ou des traumatismes dont l'ex-Yougoslavie est le théâtre depuis trois ans, l'onde de choc provoquée par la chute des pouvoirs communistes n'en finit pas de se propager» dans les douze pays d'Europe centrale et orientale. Faisant d'abord le point sur la situation politique et économique, Edith Lhomel et Thomas Schreiber présentent à travers les textes de divers auteurs, le nouvel échiquier politique, le poids croissant de la puissance économique allemande, la position délicate de ces pays tiraillés entre Est et Ouest et minés par les jeux d'influence. Comme pour résumer toutes les difficultés que ces pays ont à affronter, Edith Lhomel et Thomas Schreiber présentent en fin de cette première partie le conflit dans l'ex-Yougoslavie qui traduit depuis trois ans l'impuissance de la Communauté européenne.

Dans la deuxième partie de leur livre, ils passent scrupuleusement en revue, avec l'aide de divers auteurs, les évènements politiques d'une part, écono.... que d'autre part, qui ont marqué chacun de ces pays au cours de l'année 1992.

« More sex please, we are British... »

Les affaires de mœurs font partie de la vie politique britannique. Cette « obsession » nationale à propos du sexe, exploitée par une presse puissante, est nourrie du puritanisme victorien

LONDRES

de notre correspondant

MÊME tempérée d'un *a priori* anglophile, la lecture de la presse britannique conduit à ce constat : nos voisins d'outre-Manche développent, à propos du sexe, une sorte de « fatale attraction » inconnue sur le continent. Il ne se passe guère de jour sans que les journaux relatent, avec exhaustivité et complaisance s'agissant des détails les plus crus, une affaire de mœurs. Avec, bien sûr, une prédilection pour un déballage médiatique si la victime est une personnalité connue, *a fortiori* membre du gouvernement, mais sans rechigner et avec la même conscience professionnelle si la notoriété de l'intéressé ne dépasse pas les limites de son quartier.

Car l'important, c'est le croustillant, l'inédit et le bizarre. Un quidam peut devenir la vedette d'un instant pourvu qu'il surpasse l'exemple de la veille en matière de conduite sexuelle atypique ou de violence perverse. Tous les jours ou presque, Hitchcock est égalé : *Frenzy*, son dernier film (1971), qui relate les méfaits d'un violeur-étrangleur, relève du simple fait divers. Quotidiennement, les 3,7 millions de lecteurs du *Sun* se précipitent sur la page 3 pour découvrir la poitrine nue de la *pin-up* du jour, et les 364 000 fidèles du *Times* disposent d'une page entière de faits divers à forte connotation sexuelle.

Les relations si particulières des Britanniques avec les choses du sexe ont d'importantes conséquences politiques. John Major en sait quelque chose : son gouvernement passe depuis quelque temps d'un scandale à l'autre, alors même que le premier ministre a choisi de faire du retour aux « valeurs fondamentales » (*« back to basics »*) sa priorité. Résultat : le point fort de sa politique a perdu toute crédibilité. A Westminster, ce « club » parlementaire, le *gossip* (commérage) occupe une place de choix : la meilleure vente des derniers mois est le roman d'Edwina Currie, ancien ministre conservateur, qui décrit, avec force détails, la vie sexuelle agitée d'honorables parlementaires.

Un intérêt immature

S'agissant de la réalité du phénomène, les analyses des experts convergent : *« C'est vrai que nous sommes fascinés, presque obsédés, par les choses du sexe et, plus généralement par les détails de la vie privée des gens »*, reconnaît Kaye Wellings, coauteur d'une récente étude sur le comportement sexuel des Britanniques (*le Monde* des 26 janvier et 20-21 février).

« Il y a, en Grande-Bretagne, une sorte d'intérêt presque enfantin, en tout cas immature, à propos du sexe, souligne Anthony Clare, psychiatre et commentateur de la BBC, *tout simplement parce que le sexe reste quelque chose de caché et de honteux, donc d'excitant. L'intérêt des Britanniques a tendance à être voyeur. C'est l'empreinte laissée par l'époque victorienne dans la vie publique. Il y a dans le caractère national un puritanisme profond. Pour les puritains, le sexe est une maladie contagieuse, aussi bien qu'une distraction et une faiblesse. »*

Ce puritanisme, ajoute David Starkey, professeur de civilisation britannique à la London School of Economics, est en fait un phénomène anglo-saxon. *« Aux Etats-Unis,* explique-t-il, *les choses ne sont pas différentes. Toutes les histoires à propos de la vie privée de Gary Hart ou de Bill Clinton montrent que c'est la même morale qui domine. Dans le protestantisme, chaque individu devient son propre confesseur, alors que, dans les pays catholiques, la religion est une affaire de « professionnels » : le clergé. Historiquement, dans les pays anglo-saxons, les laïcs ont pris la direction de la morale, notamment, en Angleterre, dans les milieux urbains, et cela depuis le XVI[e] siècle. »*

Facteurs culturels et rôle de l'Eglise

Rien à voir, ajoute-t-il, avec la tradition latine et catholique, bien que l'on puisse établir un rapprochement avec la période du jansénisme. *« En France,* souligne David Starkey, *la tradition puritaine n'a pas laissé d'empreinte, si l'on excepte cette brève période pétainiste avec « travail, famille, patrie »... Or, dans « puritanisme », il y a « pur ». Et si vous essayez d'idéaliser ou de réprimer la sexualité, comme en Angleterre, celle-ci émerge sous des formes particulières et extravagantes. Le puritanisme nie le sexe, il le réprime et l'étouffe. Les Latins disent avec raison que, « si vous rejetez la nature par la porte, elle rentrera par la fenêtre ». C'est ce qui se passe dans la société britannique : les scandales, c'est la fenêtre par laquelle rentre la nature ! »*

Kaye Wellings ajoute : *« Beaucoup de pays chrétiens ont été marqués par cet enseignement selon lequel le sexe n'était pas fait pour le plaisir, mais pour la procréation. En Grande-Bretagne, je crois que les gens ont du mal à assumer la notion de plaisir sexuel. Il y a des femmes nues dans les journaux, mais les gens ne sont pas « libérés » pour autant : s'agissant, par exemple, de l'éducation sexuelle des jeunes, le malaise est évident. »* Anthony Clare, qui est irlandais, souligne que, dans son pays, à l'instar d'autres nations catholiques, une personne qui exprime sa sexualité d'une manière atypique provoque un sentiment de pitié : *« Dans la société britannique,* ajoute-t-il, *il y a un côté implacable, un besoin de dénoncer, de déconsidérer, personnellement et socialement, les gens qui ont des différences sexuelles ou dont la moralité laisse à désirer. »*

D'autres raisons expliquent cette différence d'attitude entre Latins et Anglo-Saxons. Anthony Clare insiste sur les facteurs culturels et sur le rôle de l'Eglise. En Irlande, l'Eglise catholique se charge de la morale ; ce n'est pas le cas de l'Eglise anglicane. Les hommes politiques britanniques se croient donc investis de cette mission. D'où le fiasco de *« back to basics »*. Les enquêtes montrent que la plupart des Britanniques ne veulent pas remettre en cause les acquis de la « révolution sexuelle » des années 60. Ils souhaitent seulement qu'elle se combine avec « l'ordre public » des années 50, ce qui passe par la réhabilitation du respect, de la discipline et... de la morale.

Cette contradiction entre société permissive et société traditionnelle s'exprime au sein d'un Parti conservateur que déserte le gros des militants et où les extrêmes sont les plus bruyants. Ainsi lorsque les aventures extraconjugales de Tim Yeo, ancien secrétaire d'Etat chargé de l'environnement, ont été rendues publiques, un groupe virulent de militantes – âgées –, de sa circonscription a exigé sa tête, avec l'aide de la presse dite « de caniveau », et l'a obtenue.

Fin d'un régime ?

La puissance des journaux – autre spécificité anglo-saxonne –, joue un rôle essentiel. Six jours sur sept, 12,6 millions de Britanniques achètent un journal, et ils sont 15,7 millions à faire la même démarche le dimanche ! Ce formidable besoin de lecture – et de *gossip* – doit être satisfait. Or la presse populaire, qui vend quelque 10,2 millions d'exemplaires chaque jour, a une nette tendance à flatter les instincts les plus élémentaires.

Les Britanniques, comme les Américains, considèrent, d'autre part, que l'attitude privée d'un homme se reflète forcément dans sa vie publique. *« Un homme qui se conduit « mal » dans sa vie privée,* souligne Anthony Clare, *ne doit pas occuper une position publique éminente. C'est pourquoi le Parti conservateur a tant de problèmes : ayant fait sienne cette idée, il se contredit lui-même. »* Cela justifie en outre la position de la presse tabloïd, qui est de dire : *« Nous avons le droit de tout savoir sur les personnes publiques. »* Ce phénomène est accentué par la vision, elle aussi puritaine, de l'argent public : quelqu'un qui est payé par les contribuables ne peut pas prétendre garder sa vie privée hors de tout contrôle.

« Dans le monde anglo-saxon, ajoute David Starkey, *une personnalité inventée, « faite » par le public, lui appartient. Et cela concerne aussi les hommes politiques. Après tout, c'est bien ainsi que nous nous comportons avec les membres de la famille royale. »* Cette réalité sociale explique l'absence de législation britannique pour protéger la vie privée. Certes, comme en France, des lois sur la diffamation existent, mais les plaignants hésitent à provoquer une presse réputée toute-puissante et une justice extrêmement coûteuse. L'expression populaire telle qu'elle se manifeste dans la presse tabloïd serait donc, selon Anthony Clare, une sorte de puritanisme à l'envers. Mais le parfum de scandales qui enveloppe depuis quelque temps le gouvernement conservateur s'explique aussi par le phénomène d'usure du pouvoir. *« Quand un régime commence à être déstabilisé,* assure David Starkey, *les scandales agissent comme un révélateur et le personnel politique est menacé de discrédit. Il est possible que nous assistions à la version britannique d'une « révolution à l'italienne »...*

LAURENT ZECCHINI

L'EUROPE CONTRE L'INTOLÉRANCE

Le secrétaire général du Conseil de l'Europe, Catherine Lalumière, a organisé jeudi 3 et vendredi 4 mars à Strasbourg un séminaire dont le thème est la lutte contre l'intolérance.

Cette initiative fait suite au sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du Conseil de l'Europe qui s'était tenu à Vienne les 8 et 9 octobre dernier et qui avait adopté un « plan d'action contre le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme et l'intolérance ».

En présence de Vaclav Havel, président de la République tchèque, et d'Elie Wiesel, prix Nobel de la paix, de Simone Veil, ministre des affaires sociales, des hommes d'Eglise, des hommes politiques, des universitaires, des journalistes ont discuté pendant deux jours de la montée de l'intolérance en Europe, liée au regain de nationalisme, d'antisémitisme et d'exclusion de l'autre, ainsi que des moyens d'y remédier. Le professeur Michael Stürmer, directeur de la Fondation pour la science et la politique d'Ebenhausen (RFA), a présenté un exposé introductif sur la « crise du progrès », que nous publions ci-dessous.

TRIBUNE

La crise du progrès

par Michael Stürmer

EST-CE QUE nous traversons actuellement une crise du progrès et, si oui, qu'y a-t-il de si alarmant ? Le progrès est un concept essentiellement lié à celui de l'histoire moderne, éclairée, il est donc tout à fait normal qu'il connaisse des phases de haut et de bas. Il faut rappeler aussi à ce sujet que le thème de l'homme et de la société, sous-jacent aux principaux courants de la pensée éclairée, pouvait aussi bien être interprété de façon optimiste que pessimiste. Rousseau, par exemple, croyait au « bon sauvage », corrompu par les institutions de la société. En revanche, Voltaire soutenait que les instincts sauvages devaient être retenus par des institutions raisonnables.

La première crise du progrès éclata au milieu de la Révolution française et devait légitimer l'homme de l'ordre, le *Weltgeist* à cheval, le sauveur de la société. La deuxième suivit le printemps des nations après 1848 et marquait le début des tâtonnements et des épreuves de la realpolitik. La troisième vague de pessimisme culturel déferla au tournant du siècle, élégance de fin-de-siècle qui n'était que la face superficielle d'un changement bien plus profond, que Freud représentait dans la psychologie, Mosco, Michels et d'autres dans la sociologie, Ibsen et Strindberg dans la littérature.

Quant aux bouleversements politiques, ils se lisaient dans l'accomplissement des prophéties du darwinisme politique ainsi que dans la croyance de l'inévitabilité de la Grande Guerre. Après la paix de 1919, qui devait mettre fin à toutes les paix, les deux décennies suivantes marquaient un temps où le pessimisme culturel prenait possession de ses biens, où la vie en retrait des démocraties était la plus courte et où la guerre civile menaçait la plupart des pays européens. Il s'avéra que la paix de 1918 n'était qu'un armistice dans ce que de Gaulle appelait *« la guerre de trente ans de notre siècle »*.

Eviter la confrontation directe

Après 1945, les choses n'évoluèrent pas comme les planificateurs l'avaient prévu en temps de guerre. L'Europe était détruite, fini les accords européens. Son centre était anéanti et divisé, les empires européens se désintégraient, l'Union soviétique commençait à l'Elbe. Les Etats-Unis se demandaient s'ils devaient laisser le Vieux Continent à son infortune ou venir au secours, stratégiquement parlant, des rives opposées de l'Amérique et reconstruire, économiquement parlant, un système de libre-échange et de démocraties en affaiblissant ainsi la plus importante puissance militaire du monde, celle de l'empire stalinien.

Après une période dramatique de confrontations et de nombreux tâtonnements, et après que les superpuissances eurent frôlé le pire au moment de la crise de Berlin et de Cuba, s'installa une longue période de paix nucléaire qui dura près de trente ans. Ce n'est qu'aujourd'hui, alors que ce système d'échiquier de confrontation et de coopération est aboli, que nous réalisons à quel point cet aspect apocalyptique était calculé et rationnel. Mais nous commençons à comprendre aussi le caractère unique de ces trente dernières années dans le cours des siècles.

Les deux protagonistes étaient opposés l'un à l'autre pour mille et une raisons. Mais ils étaient aussi d'accord sur plusieurs points ; le progrès est entre leurs mains, l'homme est maître de sa destinée, l'avenir peut être construit et l'histoire, comme disait Henry Ford II, c'est de la foutaise. Comme les Etats-Unis traitaient les particularités de l'histoire européenne avec une négligence bénigne, ils réhabilitèrent aussi les Allemands, à leurs yeux indispensables à la défense stratégique et à la prospérité économique de l'Ouest et afin de persuader les autres pays européens de mettre fin à leurs querelles séculaires.

Pour le système soviétique, l'histoire était entièrement à la disposition des dirigeants du Kremlin et de leur conception du présent et de l'avenir. A l'Est, la notion de progrès était définie par les Gosplans et les KGB de l'orbite soviétique, et on fit sentir aux dissidents l'arme terroriste. A l'Ouest, les sciences sociales fleurissaient, dépassant largement le raisonnable et donnant à la politique une touche d'originalité.

Les hommes politiques et les électeurs de l'Ouest agissaient comme liés par un accord tacite qui les assurerait que là où il y a problème, il y a une solution toute prête. Les conférences des partis politiques, surtout celles des socialistes, n'ont jamais été aussi avides de découvrir les déficits auxquels on pourrait remédier immédiatement après les prochaines élections, alors que les partis conservateurs avaient tendance à appliquer les variantes technocratiques. La croissance économique contribuait à créer l'illusion que la fête du progrès ne finirait jamais.

Le génie social et l'administration du progrès, dans la pratique terroriste ou utilitaire, étaient le leitmotiv de l'architecture nationale. Mais le leitmotiv de l'architecture stratégique était plus prononcé encore. Malgré tout ce qui les divisait dans leurs idéologies et dans le monde entier, de la mer de Norvège aux jungles du Vietnam, les deux superpuissances étaient d'accord pour éviter à tout prix la confrontation directe, qu'elle soit classique ou nucléaire. Un ballet stratégique s'ensuivit qui prenait des formes multiples : course à l'armement et contrôles, guerres du pouvoir et sommets en fanfare. Il s'agissait avant tout de savoir quelle notion du progrès gagnerait les cœurs et les âmes des nations.

Le concept destructeur de liberté

Ce système, qui semblait atteindre son apogée en termes de rationalité et de sophistication à la fin des années 80, quand les contrôles d'armement se multipliaient, était déjà condamné par le déclin des protagonistes. Une fois que l'empire soviétique avait renoncé à utiliser son potentiel terroriste, il était voué à la désintégration. Et depuis, les plaques tectoniques d'Europe et d'Asie se déplacent et la face du monde change. De même que la notion de progrès et les règles qui dictent à l'homme son comportement.

Ce nouveau monde de courage que promettait la Charte d'Europe de 1990 n'était qu'illusion. Les vieux démons semblent bien vivants après cet étrange interlude qu'était la guerre froide, et ils dansent sur les tombes. Ce n'est qu'aujourd'hui que nous réalisons que Georgij Arbatov ne plaisantait pas quand il disait en 1989 : *« Nous allons vous faire quelque chose de terrible. Nous allons vous priver de votre ennemi. »* Il s'est avéré que la guerre froide avait paralysé de nombreux conflits, des ambitions et des révoltes contre le *statu quo*. La guerre froide garantissait non seulement l'ordre de Yalta mais elle endossait aussi celui de 1919, et les deux disparaissent aujourd'hui rapidement. Cette nouvelle liberté est plus difficile que prévu, tant pour l'ancien Est que pour l'ancien Ouest. L'Est est hanté par la peur de la Russie et des anciennes querelles, mais aussi par la pauvreté, l'immigration, l'inefficacité, le crime et la corruption.

L'Ouest aussi a un problème : non seulement celui que représentent la récession et la concurrence de marchés lointains où la main-d'œuvre est bon marché, les syndicats complaisants et l'innovation débridée. Mais surtout il s'avère que l'Ouest traverse actuellement une crise des valeurs, une crise morale, quant à ce que l'on doit et ne doit pas faire dans la vie. Des partis protestataires poussent comme des champignons à gauche comme à droite. C'est l'Italie qui est allée le plus loin dans le chemin vers une seconde République, mais d'autres suivront.

A l'heure où les pressions de l'extérieur s'estompent, les avertissements d'Aristote resurgissent : la société civile ne peut pas recréer les valeurs sur lesquelles elle repose. Il n'y a rien de plus difficile et de potentiellement destructeur que le concept de liberté. Alors que l'ordre ancien s'évanouit, que les utopies sociales, démocratiques et technocratiques touchent le fond de la récession et que le bien-être s'écroule, les sociétés d'Europe de l'Ouest semblent en panne intellectuelle et morale.

Les fruits amers de la victoire

La politique est une fois encore l'art du possible – avec tout ce qu'elle comporte de déceptions, frustrations, dilemmes et promesses irresponsables. Quand le progrès était encore contrôlable, la politique pouvait prétendre être l'art de l'impossible. Alors qu'à l'Est la société civile doit être réinventée, à l'Ouest le *modus operandi* politique traverse l'épreuve la plus sévère qu'on ait connue au cours des quarante dernières années. Il faut retourner aux années de l'entre-deux-guerres pour comprendre l'étendue de la crise dans laquelle nous nous trouvons. L'échiquier idéologique et stratégique n'existe plus. Il faut inventer et confirmer de nouvelles règles. Et il se pourrait que les nouvelles vertus ressemblent aux anciennes. Sinon, ce que nous percevons aujourd'hui pourrait bien n'être que l'ombre blafarde d'un plus grand désagrément.

En résumé, le triomphe du monde libre, qui passait par l'endiguement de la menace soviétique et le dynamisme économique et idéologique de la *pax americana*, a finalement été obtenu presque par accident. Tout comme la guerre, pour citer encore de Gaulle, met en lumière des choses qui seraient restées cachées, on peut dire la même chose de notre nouvelle paix. Toutes les faiblesses et les dangers de nos sociétés libres éclatent au grand jour. On ne pourra les surmonter qu'en prenant pleine conscience du fait que leur cause principale se trouve au cœur même des sociétés libres : dans leur indifférence fondamentale à l'égard de la question de savoir ce qui assure la cohésion sociale et quel rôle joue la politique ; dans l'extension abusive de la notion de liberté au nom de la liberté, dans l'érosion des normes et des responsabilités ; dans l'abus des institutions ; et dans le déclin de la créativité, du courage et du commandement. Le grand antagoniste à l'Est n'est plus une menace, même si nombre de risques et dangers réels demeurent. Les fruits de la victoire sont amers et nous réalisons qu'il n'y a pas que l'Est dans le vieux sens du terme qui ait disparu, mais que l'Ouest, aussi, traverse une épreuve difficilement surmontable. Le progrès ne sera jamais plus ce qu'il a été pendant la plus longue période d'après-guerre et nous ne verrons plus ses lumières s'allumer.

► Michael Stürmer est directeur de la Fondation pour la science et la politique d'Ebenhausen (Allemagne).

Le Monde

Edité par la SARL Le Monde

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi
Bertrand Le Gendre
Jacques-François Simon
Michel Tatu

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

■ L'APRÈS-MÉDECIN. Les électeurs de la deuxième circonscription des Alpes-maritimes (cantons de Nice-4, 5, 6 et 7) sont appelés à voter, dimanche 6 mars, pour élire le successeur de Christian Estrosi, député sortant (RPR), invalidé par le Conseil constitutionnel et déclaré inéligible pour un an pour infraction à la loi sur le financement des campagnes électorales. Huit candidats sont en présence, mais le scrutin se résume essentiellement à un duel entre Jean-Paul Barety (RPR), deuxième successeur de Jacques Médecin à la mairie depuis la fuite de ce dernier en Uruguay, et le chef de file local du Front national, Jacques Peyrat, conseiller municipal, général et régional, avec, en toile de fond, les prochaines élections municipales.

■ FEUILLETON TROPÉZIEN. Pour la troisième fois en cinq ans, les électeurs de Saint-Tropez sont appelés aux urnes, eux aussi, dimanche, pour désigner une municipalité. Ces élections municipales partielles sont la conséquence d'un jugement du Conseil d'Etat, aux termes duquel le précédent scrutin partiel, en mai 1993, était sans motif juridiquement valable. Alain Spada (divers droite) et Jean-Michel Couve, député (RPR) du Var, se retrouvent donc, une fois encore, face à face.

Trois scrutins partiels le 6 mars dans le Sud-Est

L'élection législative de Nice oppose la majorité au Front national avec la mairie en ligne de mire

NICE

de notre correspondant régional

Entre un maire fraîchement élu, mais dont le crédit et l'autorité exigeaient qu'il fût présent, et son incontournable «challenger», l'affrontement ne pouvait être différé. Jean-Paul Barety, âgé de soixante-six ans, se mesurera donc à Jacques Peyrat, soixante-deux ans, dans un duel dominant le scrutin organisé à la suite de l'invalidation de Christian Estrosi (RPR) dans la deuxième circonscription des Alpes-Maritimes.

«C'est une occasion, dit Patrick Stephanini, directeur de cabinet d'Alain Juppé au secrétariat général du RPR, *de purger cette espèce d'abcès psychologique, qui veut que M. Peyrat soit incontournable à Nice.»* Si la carrière politique déjà ancienne de M. Peyrat a connu, comme beaucoup d'autres, des hauts et des bas – il siégea dans la municipalité niçoise dès 1965 et fut député de 1986 à 1988 –, M. Barety, en revanche, a vu la sienne prendre, en quelques mois, un tour prodigieux. Cet avocat discret, qui faisait partie du conseil municipal de Nice depuis 1977, paraissait, doucement, achever son cursus électif.

En mars 1992, il avait été écarté, par son parti, de la liste des régionales. En février 1993, il s'était fourvoyé, en franc-tireur, dans une cantonale partielle où il n'avait obtenu que 442 voix (8,5 % des suffrages exprimés). Personne n'aurait imaginé que, huit mois après cette dernière et peu glorieuse péripétie, il s'installerait dans le fauteuil de maire de Nice, laissé vacant par la démission de son prédécesseur, le sénateur (RPR) Honoré Bailet. Puis serait fait, dans la foulée, chevalier de la Légion d'honneur et, enfin, aujourd'hui, briguerait un mandat de parlementaire comme candidat d'union de la majorité... Pour M. Peyrat, c'est *«Barety la baraka».*

Au lendemain des élections législatives de mars 1993, l'état-major parisien du RPR s'est décidé à reprendre en main la situation politique niçoise. Celle-ci, il est vrai, s'est fortement dégradée sous le règne, intérimaire, de M. Bailet, après la fuite de l'ancien maire, Jacques Médecin (CNI). En juillet, les instances dirigeantes du mouvement dans le département sont dissoutes et un chargé de mission, Jean-Pierre Bazin, est nommé, mais, en octobre, M. Bailet, malade et en proie à des ennuis judiciaires, abandonne la partie.

Un deuxième «replâtrage» est alors jugé préférable à une élection municipale partielle qui aurait risqué de tourner à l'avantage du Front national. L'heure de M. Barety, sixième adjoint, chargé des travaux, a sonné. On ne lui connaît pas d'ennemis. C'est un vieux Niçois, célibataire et fortuné, dont la famille a donné plusieurs élus au «comté», parmi lesquels un ministre. Surtout, son nom n'a jamais été mêlé aux «affaires». Il est élu le 8 novembre.

«Les signes de la fierté sont revenus»

Depuis qu'il est maire, M. Barety a fait mentir sa réputation de nonchalance et de dilettantisme. Dès sa prise de fonctions il a chamboulé l'organigramme de la mairie. Il épluche, souvent tard le soir, les dossiers, aiguillonne, sans ménagement, ses collaborateurs, se montre partout... *«Certains ont même dit que j'avais rajeuni»,* ironise-t-il. Deux raisons l'ont poussé à être candidat dans la deuxième circonscription : la première est qu'il aura *«plus d'autorité»,* s'il est élu, pour défendre les dossiers de la ville à Paris; la seconde est qu'il s'estime *«le mieux placé pour conjurer le danger du Front national».*

Le maire reconnaît, en fait, qu'il lui aurait été difficile de ne pas être présent dans le scrutin, car la désignation d'un autre candidat n'aurait pas manqué d'être interprétée comme un désaveu. De visites sur les marchés en réunions sous les préaux d'école, M. Barety a fait du redressement de l'image de Nice, dont il s'attribue le mérite au bout de trois mois de mandat, le thème principal de sa campagne. *«Dans des déjeuners à Paris,* raconte-t-il, *j'en arrivais à ne plus oser dire que j'étais adjoint au maire de Nice.»* Désormais, à l'en croire, *«les signes de la fierté sont revenus». «Nice et les Niçois peuvent marcher la tête haute»,* assure-t-il.

M. Peyrat, lui, conteste la légitimité du maire de Nice et estime que le scrutin *«est la première occasion donnée aux Niçois de s'exprimer sur les évènements qui se sont passés à la mairie».* Comme la plupart des autres candidats, il accuse M. Barety d'avoir été le complice *«aveugle ou muet»* de la gestion médeciniste et lui reproche d'avoir *«couvert une seconde fois les agissements de certains adjoints en les reconduisant dans leurs fonctions».* Usant davantage de l'étiquette de «Rassemblement national» que de celle du Front du même nom, M. Peyrat, dont la suppléante est une ancienne adjointe CNI, cherche, également, à se présenter comme un ennemi du sectarisme et de l'intolérance. N'a-t-il pas annoncé, depuis longtemps, qu'il conduira aux prochaines municipales une liste de *«large ouverture»*?

En mars 1993, le candidat d'extrême droite avait mis M. Estrosi en sérieuse difficulté. Arrivé en tête au premier tour de scrutin avec 31,16 % des suffrages exprimés, il s'était finalement incliné de 1 234 voix sur 39 156 suffrages exprimés. *«Je n'ai aucune chance,* proclame-t-il pourtant, dans ses réunions électorales, sur un ton mi-ironique, mi-affligé. *Je suis battu. Tous les sondages le disent. Tous les journalistes m'en parlent. Au point que je me demande pourquoi je fais une campagne électorale...»*

M. Barety est, en effet, donné largement favori, mais le maire de Nice redoute un faible taux de participation, qui profiterait à M. Peyrat, car l'électorat protestataire est, généralement, le plus motivé. L'appel lancé par l'AREV (Alternative rouge et verte) pour une candidature unique de la gauche et des écologistes n'a obtenu aucun écho. Le PS, le MRG et le PC ont chacun un candidat, tandis que Les Verts et GE ont trouvé un accord pour présenter un candidat commun.

Dans une circonscription essentiellement bourgeoise et compte tenu du taux d'abstention prévisible, la présence du socialiste Patrick Mottard, au second tour, serait un exploit qu'il n'a réalisé ni en 1988 ni en 1993. Aucun autre candidat ne peut nourrir un tel espoir, malgré le soutien apporté par Bernard Tapie au radical de gauche, Jean-Michel Galy, ou celui de Marie-Claire Blandin et de Marie-Anne Isler-Béguin au candidat des Verts et de GE, Guy Marimot. Michel Rocard a fait, lui aussi, le voyage de Nice pour appuyer M. Mottard, de même que Jacques Chirac pour Jean-Paul Barety et le président de l'Alliance populaire, Jean-François Touzé, en faveur de son candidat, Pierre Ducher.

GUY PORTE

Surprenantes alliances à Corte

BASTIA

de notre correspondant

Cinq listes de vingt-sept candidats brigueront dimanche 6 mars les suffrages des 3 372 électeurs inscrits à Corte, la ville universitaire située au cœur de la Corse. Ces élections sont l'aboutissement de deux ans de crise interne au sein de la majorité municipale (divers droite), pourtant forte de vingt et un sièges, alors que l'opposition n'était représentée que par cinq élus divers gauche et un nationaliste.

Cette crise est la conséquence d'une lutte d'influence entre le maire sortant, Jean-Charles Colonna (CNI), vice-président de l'assemblée de Corse, qui avait envisagé pendant un temps de donner sa démission pour raisons de santé, et l'un de ses adjoints, Antoine Sindali, conseiller général (RPR), qui reproche à M. Colonna son *«autoritarisme excessif»* et s'est démis de son mandat le 11 janvier dernier, entraînant avec lui douze élus de la majorité municipale.

Pour éviter que sa division ne coûte à la droite la direction des affaires municipales, le maire sortant mise sur une stratégie d'ouverture politique apparemment surprenante, mais souvent employée avec succès dans la tradition électorale cortenaise : M. Colonna vient de confier la deuxième place de sa liste à son ancien adversaire de gauche, Dominique Baldacci (MRG), ancien conseiller régional, tête de la liste MRG-PCF aux municipales de 1989, et la troisième place à Antoine Sialelli, ancienne tête de liste PS en 1989.

MICHEL CODACCIONI

Les rivaux de Saint-Tropez se disputent une fois encore la ville

SAINT-TROPEZ

de notre envoyé spécial

«Clochemerle-sur-Var», un feuilleton, aux rebondissements d'un intérêt assez limité, oppose depuis plus de dix ans, à Saint-Tropez, Alain Spada à Jean-Michel Couve. La répétition suscite un certain ennui dans la population et explique que la campagne pour les élections municipales du 6 mars n'ait soulevé aucun enthousiasme, ni déchaîné aucune passion.

Sous l'étiquette «divers droite», M. Spada avait, en mars 1989, enlevé la mairie à M. Couve, qui l'avait prise en 1983. Sous l'étiquette RPR, dont il est l'un des députés, le second l'avait reprise au premier en mai 1993, à la faveur d'élections partielles. La première fois, l'écart était de 295 voix en faveur de M. Spada; la seconde, il n'était que de 52 voix au profit de M. Couve. Le troisième «round», rendu nécessaire par un arrêt récent du Conseil d'Etat, se jouera sur un seul dimanche, les frères ennemis étant, comme la fois précédente, les deux seuls à briguer le siège de maire.

Les premiers craquements s'étaient fait entendre deux ans après le renouvellement de 1989 dans la majorité municipale, qui détenait vingt-trois des vingt-neuf sièges du conseil : une colistière de M. Spada quitte le bateau; le maire se démet de ses fonctions pour retrouver une nouvelle légitimité, qui lui est contestée. Le 12 juillet 1991, il reprend son siège avec 16 voix contre 13 : certains, dans son équipe, contestent ces méthodes. La crise est ouverte.

Une succession de démissions dans la majorité, doublées de retraits tactiques et d'engagements à ne pas siéger pour les suivants de liste, va aboutir à une impossibilité de gestion. Par deux fois, entre septembre 1991 et avril 1993, le conseil municipal est amputé d'un tiers de ses membres, ce qui, aux termes du code électoral, contraint à un renouvellement global de l'assemblée locale. Par deux fois, M. Spada est sauvé par des colistiers de M. Couve, qui, pourtant, s'étaient engagés à ne pas siéger, ni, à plus forte raison, voler au secours de l'adversaire.

L'absence du Front national

Le premier sauvetage passe comme une lettre à la poste, mais le second n'est pas du goût du sous-préfet de Draguignan. Celui-ci constate, en effet, que le nouveau «sauveur» de M. Spada, en avril 1993, figure en vingtième position sur la liste de M. Couve, alors que celui qui était venu au secours du maire en septembre 1991, figurait, déjà, en... vingt-sixième position sur la liste de son adversaire. Ayant laissé passer son tour dix-neuf mois auparavant, le nouveau Samaritain de service ne pouvait pas revenir dans le jeu en avril dernier. Dès lors, il ne restait à la préfecture qu'à prononcer l'annulation de l'installation de ce conseiller municipal et à convoquer les électeurs pour un nouveau scrutin.

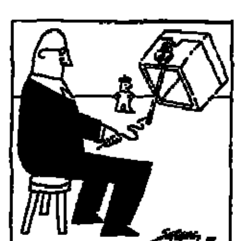
La chronique des démissions en cascade va s'enrichir d'un volet de décisions rendues par la juridiction compétente pour le contentieux municipal. Le 29 avril 1993, le tribunal administratif de Nice, saisi par M. Spada, confirme la première partie de la décision préfectorale, mais juge *«prématuré»* l'arrêté de convocation des électeurs. Pour autant, le processus est lancé; il ne peut être interrompu. D'où un second jugement, du 2 juillet, annulant le scrutin qui, entre temps, le 2 mai, a vu la victoire de M. Couve, d'une courte tête. Pour faire bon poids, M. Spada et le préfet déposent un recours, suspensif de la décision, devant le Conseil d'Etat. Ce dernier rend un arrêt, le 28 janvier dernier, qui confirme l'analyse du tribunal administratif, tout en écartant la réinstallation de la municipalité Spada. La ville est donc gérée, depuis le début de l'année, par une délégation spéciale. Fortement implanté dans le Var, le Front national ne se présente pas à cette élection. A Saint-Tropez, on affirme que le responsable départemental du parti d'extrême droite, Jean-Marie Le Chevallier, souhaitait que Jean-Louis Bouguereau, son candidat tropézien, se lance dans la bataille. Ancien adjoint de M. Couve, en 1983, privé de délégation dès son adhésion au parti lepéniste en 1985, M. Bouguereau aurait été refroidi par son score modeste aux dernières élections cantonales.

Son absence pourrait favoriser M. Couve, mais il semble que la base «frontiste», encouragée par Jean-Marie Le Pen lui-même, préfère M. Spada. Au soir du 6 mars, ces voix feront peut-être la différence, à un moment où le département est encore sous le choc de l'assassinat de Yann Piat.

OLIVIER BIFFAUD

RECTIFICATIF. – Contrairement à ce que nous avons écrit dans *le Monde* du 1er mars, le Mouvement des réformateurs de Jean-Pierre Soisson ne figure pas sur la liste des partis ne s'étant pas conformés, en 1992, à la loi sur le financement de la vie politique. Ce mouvement, créé le 4 décembre 1992, n'avait pas déposé de comptes pour cette année. La Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques n'a cependant pas retenu cette *«omission»* compte tenu du fait que *«les trois partis qui l'ont constitué en fusionnant entre eux – France unie, l'Association des démocrates et Performance et partage – ont, chacun, déposé ses comptes».*

POLITIQUE



Les élections cantonales des 20 et 27 mars

« Ici, le conseil général... »

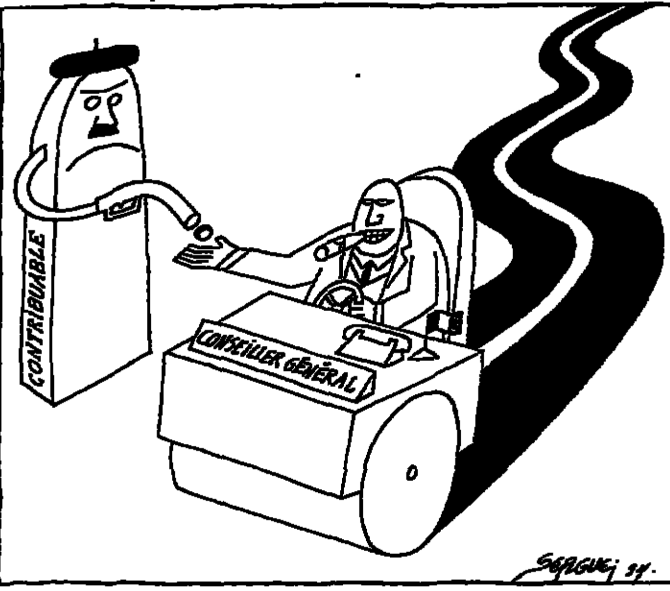
Qui tient les routes tient le pays. Les conseils généraux ont fait couler bien du bitume dans les campagnes mais la voirie coûte cher et les budgets sont en baisse

Nul n'est censé ignorer les travaux du conseil général. Surtout pas en matière de voirie. La route est la preuve ontologique de l'activité et de la nécessité de l'assemblée départementale. Il n'est pas un contournement d'agglomération (*« Ici le conseil général contourne »*), pas un redressement de virage (*« Ici, le conseil général redresse »*), pas un aménagement de carrefour (*« Ici, le conseil général aménage »*) qui ne soit précédé de panneaux de taille respectable, inconnus du code de la route, qui annoncent quelles grandes choses vont être réalisées là grâce à lui.

Avant que la décentralisation ne fasse glisser les décisions et les moyens financiers de la main du préfet vers celles des conseillers généraux, la voirie était déjà une affaire importante, une croisade, un chantier du siècle comparable à ceux entraînés par l'électrification et l'adduction d'eau. *« Quand je suis arrivé dans la subdivision d'Auzances, en 1954, il n'y avait que trois ou quatre routes goudronnées »*, se souvient André Venuat (PS), ancien ingénieur des ponts et chaussées, devenu en 1992 conseiller général de ce canton de la Creuse. De fait, entre 1955 et 1970, partout où sont passées la goudronneuse de l'équipement et l'armée des cantonniers, l'herbe n'a jamais repoussé.

Enjeu majeur, la voirie a même fait et défait les réputations. En Lot-et-Garonne, Raymond Soucaret, sénateur (UDF), lui doit son surnom de *« tsar des routes »*. Dans le Puy-de-Dôme, Joseph Planeix, conseiller général socialiste perpétuel de Vic-le-Comte entre 1946 et 1992 et, lui-même, entrepreneur de travaux publics, avait imposé, grâce aux chemins et aux routes départementaux, son rang de notable auvergnat. *« Le poste de président de la commission chargée de la voirie était sans doute le plus prestigieux après celui de président du conseil général »*, assure Claude Liebermann (UDF-CDS), conseiller général du Puy-de-Dôme.

La voirie était belle et elle apportait le progrès. Avec les années, la passion est parfois devenue frénésie. *« Tout le monde s'est un peu focalisé là-dessus,* estime Jean Arthuis (UDF-CDS), président du conseil général de la Mayenne. *Il y a eu un syndrome comparable à celui de la table en formica pour remplacer la table de chêne. On a souvent aménagé des routes qui ne s'imposaient pas. »* L'engouement a d'autant mieux



perduré, en dépit du niveau satisfaisant d'équipement auquel on était parvenu, que les mètres de travaux routiers obtenus ont longtemps constitué le seul signe extérieur du pouvoir d'influence des élus.

« Il y a toujours eu une approche clientéliste de la voirie », confirme François Fillon (RPR), président du conseil général de la Sarthe depuis 1992 et ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche. *« Les préfets eux-mêmes étaient assez politiciens,* ajoute M. Arthuis. *Comme ils n'étaient en place que pour trois ou quatre ans, ils n'avaient pas de véritables perspectives d'aménagement et ils étaient tentés de faire un peu plaisir à tout le monde. »*

La décentralisation n'a eu, d'ailleurs, qu'un faible impact sur ce phénomène qui, selon les départements, se serait même aggravé. *« Dès qu'un canton est renouvelable, on engage aussitôt des dépenses somptuaires »*, assure Hubert Haenel (RPR), sénateur du Haut-Rhin, vice-président du conseil régional d'Alsace, prompt à critiquer la *« cantonalisation »* de la voirie départementale. *« Quand j'étais fonctionnaire de l'équipement, je me contentais de regarder les problèmes techniques et financiers,* souligne M. Venuat. *Depuis que je suis élu, malheureusement, j'ai pu constater qu'il y a effectivement d'autres critères qui entrent en ligne de compte. »*

L'action du petit lobby des travaux publics

Le conseiller général de la Creuse en veut tout particulièrement à la dotation cantonale, c'est-à-dire à la part du budget de la voirie distribuée à chaque conseiller pour son libre usage auprès des maires de son canton (*le Monde* du 1er mars). *« Même si les sommes ne sont pas considérables, c'est du saucissonnage, ce n'est pas une utilisation rationnelle de l'argent public,* regrette-t-il, *mais les conseillers tiennent, bien sûr, à cet argent comme à la prunelle de leurs yeux. »*

Les élus ont également été confortés dans leur passion du goudron par l'action efficace du petit lobby des travaux publics, au sein duquel nombreux sont les ingénieurs des ponts et chaussées qui « pantouflent » dans les entreprises privées après avoir rempli leur mission à la direction départementale de l'équipement. *« La taille de ces sociétés a toujours été fixée en fonction des marchés passés avec les collectivités locales,* constate M. Fillon. *Aujourd'hui, quand on décide de réduire un peu la part des routes, on s'entend aussitôt dire que l'on menace l'emploi. »*

La taille des panneaux apposés au bord des routes par les exécutifs départementaux ne doit pas faire illusion. Aujourd'hui, la voirie a perdu de son importance. *« La crise nous a aidés à faire des choix plus structurants,* explique M. Arthuis. *Avec des recettes en chute libre et des dépenses sociales en hausse, il nous a bien fallu faire des économies. » « Il est très facile de réduire les dépenses de voirie,* assure Georges Bollengier-Stragier (UDF), président de cette commission au conseil général de la Sarthe depuis presque trois lustres. *Ce sont des travaux coûteux : en remettant à plus tard un seul contournement de commune, on économise aussitôt entre 30 millions et 40 millions de francs. »* La plupart des budgets de voirie sont donc en baisse.

« Il faut privilégier l'aménagement économique du territoire, la desserte des zones industrielles et les équipement lourds, en partenariat avec l'Etat, les villes ou les régions, affirme M. Fillon, *même si cela doit se faire aux dépens de l'équipement de commodité. » « Nous n'avons pas à regretter tout ce qui a été fait avant, car cela nous permet de lever un peu le pied aujourd'hui »,* ajoute M. Arthuis. *« De toute façon,* ironise-t-il, *ce n'est pas avec des routes bien bitumées que l'on retiendra les jeunes. »*

Que les goudronneurs se rassurent, cependant : il n'est pas encore à l'ordre du jour de remplacer les routes bleues par des chemins creux !

GILLES PARIS

La gauche compte sur M. Josselin pour conserver les Côtes-d'Armor

SAINT-BRIEUC

de notre correspondant

Dans le dernier département à gauche de l'Ouest, la majorité PS-PCF qui gouverne les Côtes-d'Armor sans interruption depuis 1976 n'a jamais été aussi réellement menacée qu'aujourd'hui. Sur vingt-six cantons renouvelables, dix-sept lui « appartiennent ». Après le recul de 1992, puis un récent échec à une élection partielle, la majorité du président du conseil général, Charles Josselin (PS), ne tient qu'à quatre sièges.

Bien qu'il ait perdu le canton de Collinée (*le Monde* du 21 décembre 1993) à la suite de diverses maladresses qu'il impute aux socialistes, le PCF paraît assez solide sur ses terres. Il devrait garder ses six autres sièges renouvelables, même si, à Guingamp et à Plouaret, des surprises ne sont pas exclues. Du côté du PS, les cantons de Saint-Brieuc-sud, Quintin et Tréguier paraissent les plus fragiles.

Paradoxalement, les récents succès électoraux de la droite – qui n'aura pas la partie facile à Dinan, Mur-de-Bretagne ou Uzel – font apparaître au grand jour l'absence d'un réel patron dans ses rangs et confortent M. Josselin. Le PS n'hésite d'ailleurs pas à mettre en avant la personnalité de l'ancien secrétaire d'Etat à la mer. *« Ensemble et avec Charles Josselin, nous maintiendrons les Côtes-d'Armor en haut et à gauche »*, annoncent les affiches. Sur presque tous les tracts des socialistes sortants dans des cantons renouvelables, la photographie de l'ancien secrétaire d'Etat côtoie celle du candidat, et l'on constate sa présence plus active sur le terrain depuis quelques semaines.

L'opposition locale, elle, joue la montre lorsqu'il s'agit de citer le nom d'un éventuel présidentiable. Depuis le départ de Bertrand Cousin (RPR) vers Brest, la droite départementale n'a plus de vraie locomotive. Marc Le Fur, le jeune député (RPR) de la circonscription de Loudéac, qui se présente dans le canton de Quintin, aimerait bien tenir ce rôle, mais la famille néo-gaulliste est trop minoritaire à droite pour qu'il puisse espérer la présidence en cas de changement de majorité au conseil général. Lors d'un récent voyage dans le département, Pierre Méhaignerie s'est d'ailleurs montré tout à fait clair en annonçant qu'une victoire le 27 mars *« devrait logiquement déboucher sur une présidence UDF »* et en précisant : *« Sébastien Couëpel me semble faire l'objet d'un large consensus. »*

M. Couëpel (CDS), patron de l'UDF dans le département, préfère insister pour le moment, comme Jean Hélias, président départemental du RPR, sur la notion d'équipe et sur une volonté *« de se rapprocher des autres départements bretons »*, tous gérés par la majorité gouvernementale, tout en évitant de trop politiser le débat. M. Josselin, en effet, ne se prive pas de puiser dans les premiers *« ratés du gouvernement »* matière à regonfler sa base militante. *« A la mathématique, déjà interprétée par certains comme un signe imminent de changement »*, il oppose, pour nourrir un certain optimisme, *« les déceptions qui s'observent déjà sur le terrain »*.

PATRICK LE NEN

Le vote par procuration ne peut être accordé pour des raisons religieuses

Le ministère de l'intérieur a rendu publique, jeudi 3 mars, la réponse qu'il a faite en janvier à une demande formulée par Jean Kahn, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF). Le ministère indiquait que le vote par procuration ne peut être accordé *« pour des motifs liés à l'observance de certaines pratiques religieuses »* et qu'en conséquence, *« les électeurs de confession israélite ne peuvent prétendre, du seul fait de prescriptions de cette nature et en l'absence de toute contrainte les tenant éloignés de leur commune, recourir au vote par procuration »*.

M. Kahn, comme plus tard Pierre Lellouche, député (RPR) du Val-d'Oise (*le Monde* du 2 mars), avait demandé à Charles Pasqua, ministre de l'intérieur et des cultes, d'accorder un droit de vote par procuration spécifique pour les électeurs juifs désireux d'observer la Pâque juive, qui commémore la sortie d'Egypte et dont le premier jour, le 27 mars, correspond au second tour de scrutin des élections cantonales. Ce jour-là, la stricte observance religieuse interdit aux juifs d'utiliser un véhicule ou d'écrire.

Disparités

Mieux vaut être un département aisé et bien équipé, que pauvre et enclavé. Dans la Sarthe, où l'objectif est de mettre chaque chef-lieu de canton à un quart d'heure d'un péage d'autoroute, le budget de voirie s'élève à 110 millions de francs, sur un total de 1,65 milliard de francs, soit moins de 7 %. Ce budget est en baisse puisqu'il était monté, dans les années antérieures, jusqu'à 190 millions de francs, soit 15 % du budget total.

Pour un volume comparable de routes départementales (la moyenne nationale se situe aux alentours de 4 000 kilomètres), la Creuse, totalement dépourvue d'autoroutes, ne dispose que de 80 millions de francs (un chiffre également en baisse), sur un budget de 450 millions de francs, soit 18 % du total.

Mieux vaut, aussi, être un département riche en hommes que dépeuplé : il y a, dans la Creuse, 32,5 kilomètres de routes départementales par habitant, alors que la moyenne nationale est seulement de 10 kilomètres.

G. Pa.

CANDIDATURES

Seize Verts dans le même canton de Haute-Vienne. – Quinze candidats se présenteront sous l'étiquette des Verts pour soutenir la candidate officielle du mouvement, Danièle Rivière, dans le canton de Bessines-sur-Gartempe (Haute-Vienne), où un taux de radioactivité anormalement élevé a été récemment mesuré dans une école maternelle. *« Plutôt que Bessines n'entre dans le* Livre des records *comme la ville la plus polluée de France, les Verts ont préféré* [qu'elle y entre] *comme le canton ayant eu le plus grand nombre de candidats écologistes aux élections cantonales de mars 1994 »*, expliquent-ils. *« Nous dénoncerons le chantage à l'emploi de la COGEMA et la lâcheté des élus en place et des pouvoirs publics »*, a déclaré Aline Biardeau, adjointe au maire de Limoges et l'un des seize candidats.

DÉFENSE

Devant les députés

M. Léotard critique les suggestions de M. Mitterrand sur le programme de missile nucléaire M. 5

Le ministre de la défense, François Léotard, a affirmé, jeudi 3 mars, devant la commission des finances de l'Assemblée nationale qui l'entendait en séance ouverte au public, que vouloir adapter la tête nucléaire TN-75 (déjà existante à bord du missile M. 45 actuellement en service) sur le futur missile M. 5 des sous-marins et vouloir en dériver une version terrestre, baptisée S. 5, pour les silos du plateau d'Albion, étaient des décisions comportant *« des coûts qui ne sont pas raisonnables »*. Par cette déclaration, M. Léotard critique indirectement un souhait que le chef de l'Etat a émis dans un entretien récent à l'AFP (*le Monde* du 11 janvier) et qu'il a réédité, avec une vigueur de ton qui a surpris ses interlocuteurs, lors du conseil de défense du 16 février.

« Si on veut faire le programme de missile nucléaire M. 5, il faudra faire des essais pour mettre au point la nouvelle tête nucléaire TN-100 [qui lui était destinée à l'origine] *»*, a souligné M. Léotard. A l'ancien ministre (socialiste) de la défense, Jean-Pierre Chevènement, qui l'interrogeait sur la possibilité de mettre sur le M. 5 la tête nucléaire TN-75 qui arme les actuels missiles M. 45 des sous-marins stratégiques, M. Léotard a répondu : *« Ce serait un coût tel qu'il ne serait pas raisonnable. » « Si on voulait adapter le M. 5 sur le plateau d'Albion, dans sa version terrestre baptisée S. 5 »*, là aussi *« le coût ne serait pas raisonnable »*, a-t-il ajouté.

Beaucoup plus lourds que les actuels missiles S. 3D du plateau d'Albion, le missile M. 5 et donc sa version terrestre dérivée, le S. 5, nécessitent d'aménager les silos enterrés. La tête TN-100 a, par rapport à la tête TN-75, le double avantage d'être plus miniaturisée et rendue plus « furtive ». On sait que le président du RPR, Jacques Chirac, s'est prononcé en faveur du programme M. 5 et de la reprise des essais pour mettre au point la nouvelle tête nucléaire (*le Monde* du 4 mars).

Maîtriser la « capacité de simulation »

Le programme M. 5 a été lancé en avance, *« en 1992, au lieu de 1995 »* par le précédent ministre de la défense, Pierre Joxe, et il *« faut revenir à une progression plus normale de ce programme »*, a d'autre part affirmé M. Léotard. Comme l'indique le Livre blanc sur la défense, *« il y a incontestablement une pause dans la modernisation nucléaire »*, avec cependant un effort *« sans commune mesure »* dans les dépenses consacrées à l'acquisition de la capacité de simuler les essais nucléaires, a-t-il précisé. Pour 1994, ces crédits sont de 280 millions de francs. *« Ces crédits devraient doubler »* dans la future loi de programmation militaire 1995-2000 et la France devrait pouvoir acquérir la capacité de simulation qu'ont les Américains *« en neuf ou dix ans »*, a poursuivi le ministre de la défense.

« La force française actuelle de dissuasion n'est en aucune manière menacée par le moratoire sur les essais nucléaires » qui demeurent nécessaires *« pour acquérir cette capacité de simulation »*, a ajouté M. Léotard en indiquant que la future loi de programmation intègre cette donnée. Le renouvellement du traité de non-prolifération (TNP) en 1995 ne pose pas de problèmes particuliers à la France qui le signera, a-t-il déclaré. En revanche, le traité d'interdiction totale des essais, qui est actuellement en cours de négociations à Genève et que les Américains souhaitent conclure en 1996, ne sera approuvé par la France qu'*« à la condition que la France maîtrise la capacité de simulation »*, a rappelé M. Léotard.

Le maintien des crédits d'équipement

Le ministre a, d'autre part, souhaité *« un maintien ou une progression en francs constants des crédits d'équipement »* dans la prochaine loi de programmation quinquennale. *« La base retenue est de 100,4 milliards de francs »*, soit un montant de départ égal aux crédits d'équipement attribués pour 1994.

Pour l'instant, l'« enveloppe » budgétaire de la loi de programmation est à l'étude au sein du gouvernement. Elle aurait dû être présentée en conseil de défense du 16 février. Mais elle ne l'a pas été, du fait que l'arbitrage final du premier ministre n'avait pas encore été rendu. M. Mitterrand a exigé que ce projet de loi lui soit définitivement soumis avant la fin mars. Au sein du gouvernement, les discussions achoppent sur le taux de croissance annuel des crédits de la défense, hors inflation.

Le ministère de la défense envisage une hausse de 2,5 % à 3 %, ce qui l'obligerait néanmoins à sacrifier certains programmes d'armement (réduire les commandes, les étaler dans le temps, voire abandonner radicalement des projets entiers). Le ministère du budget, qui doit tenir compte de la loi sur la maîtrise des dépenses publiques approuvée par le Parlement à la fin de 1993, refuse de déroger à la règle prescrite de diminuer de 0,5 % en moyenne les dépenses de l'Etat au cours des prochaines années.

Enfin, M. Léotard a précisé, pour la première fois, que l'avion de combat Rafale coûterait à l'unité 315 millions de francs sans équipement et 588 millions de francs avec son armement, ses pièces détachées et son entretien régulier.

Jugé trop prudent et imprécis

Le Livre blanc reçoit un accueil mitigé à l'Assemblée nationale

Le Livre blanc sur la défense (*le Monde* du 25 février) a reçu, mercredi 2 et jeudi 3 mars, à l'Assemblée nationale, un accueil pour le moins mitigé des députés membres de la commission de la défense et de la commission des finances.

A la commission de la défense, son président, Jacques Boyon (RPR), a qualifié la rédaction de ce livre de *« prudente »* et *« prenant le risque d'éluder des questions embarrassantes en raison de la cohabitation »*. M. Boyon estime que ce texte *« ne trace pas de perspectives nettes »* sur la dissuasion.

Robert Poujade (RPR) a souligné que *« l'essentiel restait toutefois à faire »* à l'occasion de la programmation militaire. Pierre Lellouche (RPR) estime que *« le Livre blanc est un travail intelligent mais qui n'aide pas l'opinion à comprendre les grands défis auxquels notre défense est confrontée »* et il a considéré que *« les choix dépendront du prochain président »*.

A la commission des finances, Jean-Pierre Chevènement (Mouvement des citoyens) a critiqué *« la mollesse de plume »* des rédacteurs du Livre blanc et il a craint *« un effritement de la dissuasion nucléaire avant quinze ans et une dérive vers une armée expéditionnaire qui interviendrait au mieux des intérêts américains »*.

Jean-Pierre Soisson (RL) a estimé que le Livre cache *« une réintégration en filigrane »* de la France à l'OTAN.

DÉFENSE

Léotard critique les suggestions de M. Mitterrand sur le programme de missile nucléaire M 5

Trois détenues se sont pendues

Les drames de Fleury-Mérogis confirment la progression des suicides en milieu carcéral

■ SÉRIE. Depuis le 22 février, trois détenues se sont suicidées à la maison d'arrêt des femmes de Fleury-Mérogis (Essonne). Les deux premiers suicides avaient suscité un mouvement de protestation des détenues, qui avaient refusé, mardi 1er mars, de regagner leurs cellules après la promenade.

■ CHIFFRES. Cette série tragique souligne l'importance, en prison, du nombre de suicides et la difficulté de les prévenir. De 1979 à 1992, le nombre de suicides a nettement augmenté, passant de 37 à 95 par an (+156 %). Dans le même temps, la population carcérale est passée de 33 315 à 50 352 (+51 %) et le nombre d'incarcérations annuelles de 88 906 en 1973 à 91 545 en 1992 (+2,9 %).

Pour la troisième fois en moins de dix jours, une détenue s'est suicidée à la maison d'arrêt des femmes de Fleury-Mérogis. Incarcérée depuis le 22 octobre 1992, Zaia Slimani s'est pendue aux barreaux de son lit avec une cordelette de jogging pendant la nuit du jeudi 3 mars. Neuf jours auparavant, le 22 février, Laura Turchino s'était pendue au quartier disciplinaire où elle avait été placée après une altercation avec une surveillante. Six jours plus tard, dans la nuit du 28 février, Fatma Korchi s'était pendue dans sa cellule malgré la présence à ses côtés d'une codétenue.

Leur situation pénale était fort différente : Laura Turchino, qui était en détention provisoire, avait été incarcérée le 30 janvier pour une récidive de vol; Fatma Korchi, qui avait été condamnée à quatre mois d'emprisonnement pour «violences volontaires sur personne vulnérable», devait prochainement être libérée et Zaia Slimani, qui avait tué l'un de ses enfants, devait passer en procès à la fin du mois. *«On ne sait jamais pourquoi les gens se suicident, mais la première semble avoir retourné contre elle-même la violence qu'elle venait de diriger contre une surveillante; la seconde appréhendait sans doute sa prochaine libération, qui signifiait le retour à la galère, et la troisième voyait sans doute venir avec crainte l'approche du jugement*, résume un responsable pénitentiaire.

Les conditions de détention ou la surpopulation ne semblent pas directement en cause : la maison d'arrêt des femmes de Fleury, qui compte 390 détenues pour 250 places, comprend des cellules exiguës mais bien entretenues. Quant au manque de surveillants qui peut parfois expliquer la dégradation des conditions de travail et l'absence d'écoute, il ne paraît pas plus grave qu'ailleurs. *«Il s'agit en fait de la suite tragique de trois histoires individuelles*, estime Francis Lintanff, directeur des maisons d'arrêt de Fleury-Mérogis. *Il a pu cependant y avoir un effet d'entraînement. Elles avaient sans doute chacune des problèmes graves, mais les suicides des autres ont pu favoriser des passages à l'acte. Il y a beaucoup de détresse derrière les murs de Fleury».* Il est vrai que l'on se suicide trois fois plus en prison qu'à l'extérieur : de 1989 à 1991, le taux de suicide des détenus était de 142 pour 1 000 contre 43 pour 1 000 pour une population semblable vivant en liberté (1).

Depuis le début de l'année, seize détenus, contre douze à la même date l'année dernière, se sont suicidés. En quinze ans, ce nombre a énormément progressé : l'administration pénitentiaire a recensé 37 suicides en 1979 contre 95 en 1992 (+156 %). Dans le même temps, la population carcérale passait de 33 315 à 50 352 (+51 %) et le nombre d'incarcérations annuelles de 88 906 à 91 545 (+2,9 %). En 1991, alerté par cette augmentation, le directeur de l'administration pénitentiaire, Jean-Claude Karsenty, rédigeait une longue circulaire sur la prévention des suicides. *«Certaines des tentatives constituent bel et bien des suicides mis en échec par l'intervention de tiers : codétenus, personnel de surveillance, personnel médical*, notait alors Jean-Claude Karsenty. *Elles constituent la preuve de l'efficacité d'une observation attentive et d'une organisation solide, notamment au plan de la rapidité de l'intervention et de la coordination de l'action de chacun».*

Dans cette circulaire, Jean-Claude Karsenty insistait sur l'importance de l'écoute. Soulignant que le détenu devait être reçu par le chef d'établissement ou l'un de ses subordonnés *«le jour de son arrivée à la prison ou au plus tard le lendemain»*, M. Karsenty demandait à ce qu'il rencontre *«dès que possible»* le service médical et le service socio-éducatif. *«Ces visites doivent être l'occasion pour chacun des intervenants d'opérer une approche du détenu susceptible de permettre de repérer une éventuelle détresse de celui-ci*, notait-il. *La prévention du risque suicidaire passe à la fois par une observation effective du détenu et par une bonne circulation des informations entre les différents intervenants».* Pour être utiles, ces rencontres devraient avoir lieu dès les premiers jours de détention : en 1990, 30,5 % des suicides ont eu lieu durant les quinze premiers jours d'emprisonnement, 56 % dans les trois premiers mois.

«Les rondes avec contrôle visuel»

La prévention des suicides n'est cependant pas aisée : en 1990, 78 % d'entre eux ont eu lieu en cellule, généralement de nuit. Dans cette période où les rondes sont moins nombreuses, les surveillants qui repèrent une situation anormale doivent intervenir rapidement : en 1990, 88 % des détenus qui se sont suicidés ont choisi la pendaison, qui entraîne une mort presque immédiate. *«Les rondes avec contrôle visuel*, notait la circulaire, *les réponses rapides et adaptées aux demandes des détenus, notamment la nuit où l'angoisse est plus forte et la réponse d'autant plus attendue, et surtout la consignation dans les cahiers d'observation des éléments d'information collectés au cours du service constituent des moyens concrets dont il faut rappeler l'impérieuse utilité au plan de la prévention des actes suicidaires».*

Le développement des services médico-psychologiques régionaux (SMPR), qui sont aujourd'hui au nombre de vingt, permet d'assurer le suivi psychologique des détenus les plus fragiles, mais l'attention demandée aux personnels pénitentiaires se heurte souvent aux problèmes d'effectifs. Malgré l'importance des recrutements effectués ces dernières années, les 18 000 surveillants ne sont pas suffisamment nombreux pour être vraiment disponibles et beaucoup se plaignent de n'être que des *«porte-clés»*. Leur formation et, parfois, leur inclination ne les portent guère à se faire les confidents des détenus. Quant aux personnels des services socio-éducatifs, ils sont peu nombreux : au 1er janvier 1992, l'administration pénitentiaire comptait 575 assistants sociaux pour 50 350 détenus.

La prévention des suicides passe en réalité par l'attention d'un médecin, d'un surveillant ou d'un détenu, qui saura faire le geste qu'il faut au moment où il le faut. *«Nous essayons d'équilibrer la détention en mettant les détenus fragiles en cellule avec des détenus solides*, souligne Francis Lintanff. *Cette présence permet parfois d'éviter des drames, mais nous savons que nous ne pratiquons pas une science exacte».* La prison, et c'est là la principale difficulté, est souvent un monde d'indifférence : en janvier, un détenu de la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy était mort de faim sans que personne, en détention, ne se soit rendu compte de son extrême maigreur.

ANNE CHEMIN

(1) Nicolas Bourgoin, *Le suicide en prison, étude multifactorielle portant sur cent quarante suicides dans les prisons françaises (1989-1991)*. Direction de l'administration pénitentiaire, Travaux et documents N° 42, novembre 1991.

Les prévenus plus que les condamnés

Dans son rapport annuel pour l'année 1992, l'administration pénitentiaire constate l'augmentation, ces trois dernières années, du nombre de suicides : elle en recense 59 en 1990, 67 en 1991 et 95 en 1992. Le nombre de tentatives a lui aussi augmenté : il est passé de 377 en 1990 à 398 en 1991 et 523 en 1992. Sur les 95 suicides qui se sont produits en 1992, 82 ont eu lieu par pendaison, 4 par automutilation, 4 par *«projection dans le vide»*, 3 par le feu et 2 par ingestion de produits toxiques.

Un quart le samedi

Dans une étude publiée en 1991, Nicolas Bourgoin a étudié 140 suicides commis entre le 1er janvier 1989 et le 31 mars 1991. Selon lui, la propension au suicide est nettement plus élevée chez les prévenus que chez les condamnés : à structure par âge égale, les détenus en attente de jugement se suicident 2,3 fois plus que ceux qui ont été définitivement condamnés par la justice.

Beaucoup s'étaient déjà signalés par des tentatives : près du tiers des détenus qui se sont suicidés avaient tenté de le faire en détention ou juste après l'acte de délinquance. Les deux tiers d'entre eux faisaient d'ailleurs l'objet d'une surveillance *«renforcée»* au moment du suicide.

Ces suicides se produisent souvent le samedi (25 %), sans doute en raison de l'organisation des parloirs qui amène un nombre important de détenus à rester seuls en cellule. Pour la même raison, un nombre important de suicides a lieu à l'heure de la promenade et la nuit.

Contrairement au choc de l'incarcération – 37,7 % des suicides ont lieu au cours du premier mois de détention –, il ne semble pas y avoir de choc de la condamnation : les suicides ne sont pas plus fréquents dans les jours ou les semaines qui suivent la décision judiciaire.

A. C.

Selon l'hebdomadaire «l'Express»

Le parquet de Lyon s'interroge sur l'utilisation des subventions versées au groupe politique de M. Noir

LYON

de notre bureau régional

Dans son numéro daté du 3 mars, *l'Express* affirme qu'un rapport de neuf pages émanant *«du parquet de Lyon»* et adressé *«à la direction des affaires criminelles du ministère de la justice»* met en cause Michel Noir et plusieurs personnes de son entourage, dont son épouse, Danielle, et son directeur de cabinet, Pascal Parent. Selon l'hebdomadaire, l'auteur du document s'interroge sur la destination des subventions versées aux groupes politiques du conseil municipal. Celui du maire, Ensemble Lyon, aurait été crédité, de 1989 à 1992, d'environ 7 millions de francs qui ont été ensuite ventilés dans les associations de soutien au maire, J'aime Lyon, Nouvelle Démocratie et Opinions. Des mouvements de fonds en provenance de cette dernière association auraient été observés sur le compte personnel de M. Noir, ouvert au Crédit Lyonnais.

Dans un communiqué rédigé par un de ses avocats, M. Noir affirme que la décision de subventionner les groupes du conseil (et ceux de la communauté urbaine, quelques mois plus tard), votée à l'unanimité en séance publique, le 24 avril 1989, après un débat en commission des finances, était à la fois légale, *«elle a d'ailleurs été approuvée par le préfet du Rhône»*, et légitime *«puisqu'elle avait pour objet de renforcer les moyens et donc l'expression des groupes d'élus au sein du conseil municipal. Elle s'inspirait dans ce sens de la logique du financement public de l'action politique consacrée par les lois de 1988 et 1990».*

Aux accusations de *«versements opérés sur mon compte personnel»* par l'association Opinions le maire répond qu'*«il s'agissait de dépenses engagées par moi-même pour le compte de cette association et que donc celle-ci devait prendre en charge».*

Le maire de Lyon ne fait aucun commentaire sur le contenu du *«mémoire remis récemment au magistrat»* dans lequel, affirme l'hebdomadaire, M. Noir *«a admis que des fonds publics – sous couvert de subventions de fonctionnement – ont financé son activité politique personnelle»*, et moins encore sur la phrase en réponse attribuée à l'auteur du rapport : *«Michel Noir s'est surtout employé dans son mémoire à minimiser et banaliser les faits qui semblent d'une ampleur très supérieure à ce qu'il laissait comprendre».*

Le procureur de la République près le tribunal de grande instance, Jean-Amédée Lathoud, n'a pas eu de difficultés à démentir, au moins dans la forme, l'information publiée par *l'Express* : il n'est pas l'auteur du rapport. Il paraît en effet certain que cette note de synthèse a été produite par le parquet général près la cour d'appel de Lyon. Elle aurait été rédigée au cours des dernières semaines et tout au moins après le 14 octobre 1993, date à laquelle l'information judiciaire pour abus de confiance, escroqueries, recel et complicité, visant notamment des transferts d'argent entre les associations de soutien au maire de Lyon, a été ouverte et confiée au juge Philippe Courroye, déjà chargé de l'instruction de l'affaire Noir-Botton. Certains magistrats s'étonnent donc de ces *«pseudo-révélations»* publiées à la veille de la visite à Lyon du premier ministre et du ministre de l'intérieur, et se demandent si l'objectif non avéré ne serait pas plutôt de déstabiliser la magistrature.

BERNARD ELIE

L'assassinat de l'avocat Jacques Perrot devant la cour d'assises de Paris

La secrète et pudique Mme Cons

Accusée d'avoir organisé l'assassinat de son gendre, l'avocat Jacques Perrot, Elisabeth Cons a confié, jeudi 3 mars, à la cour d'assises de Paris, quelques éléments de sa personnalité, présentée par son entourage comme secrète et mythomane.

Quel dommage que Catherine Driguet, inspecteur divisionnaire à la brigade criminelle, ait dû attendre près de huit heures dans la salle des témoins avant d'être appelée à la barre. La cour, fatiguée par la longueur des débats, lui a demandé d'écourter son rapport sur l'enquête de personnalité concernant Elisabeth Cons. Pourtant, ce policier, à l'évidence fin psychologue, a su porter un regard clair et sans passion sur l'accusée. *«C'est un être extrêmement secret. Elle ne donne d'elle-même qu'une image très parcellaire. On ne lui connaît pas d'ami intime, on ne lui connaît pas d'amant»*, observe Mme Driguet en constatant que ce secret se retrouve aussi dans sa vie professionnelle : *«Elle n'a aucune archive, c'est quelqu'un qui s'est caché».*

En quelques mots, le policier évoque la passion de Mme Cons pour sa fille, Darie Boutboul. *«Toute sa vie elle l'a consacrée à faire de sa fille ce qu'elle n'avait probablement pas pu être elle-même.»* Enfin sur la mythomanie qui fait tant sourire, l'enquêteur de personnalité émet un avis exempt de tout sarcasme en relevant seulement : *«Elle s'est un peu inventé une vie...»* De façon tout aussi brève, le second enquêteur de personnalité, Mme Spchecht Salotti, décrit une mère *«très présente, très intrusive qui s'est projetée sur sa fille. Elle a voulu lui donner cette jeunesse qu'elle n'a pas eue. C'est une mère omniprésente, omnipotente».*

On aurait aimé écouter le témoignage de ces deux enquêteurs plus longuement, mais pourquoi fallait-il qu'ils laissent la place au discours confus d'un *«graphologue»* ? En étudiant l'écriture de Mme Cons, il a vu dans les jambages *«les rames de la personnalité qui font avancer le bateau»*, et conclu : *«La vie est effervescente, on est subjugué par cette écriture qui est un véritable torrent. C'est un être d'excès, très affective, elle va détester ceux qui lui tiennent tête. C'est une écriture hors série, homogène dans l'imprévisible.»*

«Je brode un peu, histoire de m'amuser»

Mais puisque l'avocat général s'en inquiète, il le rassure : il n'a pas lu le dossier, il ne connaît pas l'affaire et ne lit pas les journaux. Les avocats raillent si férocement l'expert que le président Corneloup se voit obligé de préciser que cette analyse a été ordonnée car Mme Cons avait refusé toutes les expertises psychologiques et psychiatriques. Peu convaincu par l'argument, Me Bernard Prévost cite de grands juristes qui se demandent *«si une discipline aussi conjecturale a bien sa place dans une procédure criminelle».*

Il vaut mieux, en effet, que Mme Cons parle d'elle-même. *«J'avais beaucoup d'admiration pour mon père»*, raconte l'accusée en se souvenant de ce clerc de notaire. Elle dit aussi : *«Ma mère était une sainte femme»*, en estimant qu'elle a eu *«une enfance heureuse»*, même si elle a été *«élevée très strictement»*. Mme Cons voulait être musicienne alors que son père la destinait à la magistrature car *«la musique, ça ne donne pas forcément une situation»*. Les yeux fixés sur le tube de médicament qu'elle manipule sans cesse, elle murmure, pensive : *«J'ai cédé à papa...»*. Pourtant, elle ratera volontairement le concours d'entrée dans la magistrature. Et tant qu'à faire du droit, elle se voyait plutôt avocate *«pour défendre la veuve et l'orphelin»*. Elle sera donc avocate. Mais une avocate sans causes, hormis deux ou trois affaires dont elle peut à peine citer les noms, même si elle affirme avoir été *«avocate internationale»*.

Tranquillement, sur le ton de la conversation Mme Cons raconte sa vie. Pudeur ou réalité, elle affirme n'avoir jamais eu de *«blessures sentimentales»* dans sa jeunesse. Et quand elle parle de Robert Nessim Boutboul qu'elle a épousé en 1958, c'est avec une sorte de détachement, même si elle dit : *«J'aimais beaucoup mon mari»*. Cet homme très indépendant *«ne voulait aucune contrainte»* observe Mme Cons. Et s'il ne rentrait pas tous les soirs, ce n'est pas là qu'il faut voir le vrai motif de la discorde. *«J'ai plutôt souffert du fait qu'il joue. Je me suis dit : on va se retrouver sur la paille.»* C'est donc en se vouvoyant poliment que le couple se séparera.

Comme leur fille Darie s'inquiète de ne jamais voir son père, on décide de le faire passer pour mort. Qui a eu l'idée ? Selon Mme Cons, ce serait son mari. A la barre, Robert Boutboul, quatre-vingt-un ans, dit d'abord que c'est elle. Mais si son ex-épouse affirme que c'est lui, elle doit avoir raison. Car M. Boutboul dit *«oui»* à tout le monde et ne veut manifestement contrarier personne.

A l'audience, Mme Cons n'invoque plus les titres ronflants dont elle remplissait sa carte de visite ni ceux qu'elle présentait au hasard des circonstances en s'inventant une parenté noble ou un diplôme fictif. Son discours reste très près de la réalité et elle conteste la plupart des mensonges qu'on lui impute. Mais quand le président lui demande si elle est mythomane, elle répond : *«Non, pas au sens strict du terme, mais quelquefois je brode un peu, histoire de m'amuser.»* Et si le magistrat lui reproche d'être secrète, elle admet : *«Oui, j'ai toujours eu une certaine pudeur à parler de ma vie».*

MAURICE PEYROT

JUSTICE

Les suites de l'assassinat du député du Var

Les deux meurtriers présumés de Yann Piat ont été écroués

Une semaine après l'assassinat de Yann Piat, député UDF-PR du Var, par deux tueurs à moto, les auteurs présumés, Epifanio Pericolo et Denis Labadie, tous deux âgés de vingt-sept ans, ont été écroués jeudi 3 mars à la prison Saint-Roch de Toulon par le juge Thierry Rolland.

TOULON

de notre correspondant

Le mandat de dépôt d'Epifanio Pericolo et de Denis Labadie, assassins présumés de Yann Piat, vise, selon le procureur de la République de Toulon, André Ride, *«à éviter toutes les pressions sur les témoins, toute concertation avec les coauteurs et complices et protège les mises en examen en assurant leur représentation en justice étant donnée la gravité des faits reprochés et des peines qu'ils encourent»*.

Soupçonné d'avoir été le pilote de la moto volée, Pericolo fait partie des afficheurs de Joseph Sercia, vice-président du conseil général UDF-PR du Var depuis mars 1993, et il a un passé tumultueux (*le Monde* du 4 mars). Ce restaurateur, dont les affaires périclitent, avait été sérieusement blessé le 31 janvier 1992 par l'explosion d'une voiture garée devant la discothèque Le Scorpio's à La Londe-les-Maures (Var), dont les murs appartiennent à la famille Philippe de Canson, maire RPR de La Londe-les-Maures et suppléant de Yann Piat. Le 26 octobre 1993, lors d'une information judiciaire sur les incidents qui ont émaillé un meeting organisé par Yann Piat en mars 1993 à Hyères et au cours duquel la députée faillit perdre un œil, Pericolo a été identifié sur une photo où, à ses côtés, se trouve son compagnon Denis Labadie.

Des alibis « imparables »

Face aux accusations d'assassinat de Yann Piat, les deux inculpés présentent des alibis «imparables». Ils produisent une multitude de témoins qui les auraient vus durant toute la soirée. Les explications concernant les excoriations (égratignures) découvertes sur les deux hommes à hauteur des bras et des jambes semblent plus fragiles et peu conformes aux déductions du médecin légiste. Quant au portrait robot de Pericolo, son avocat, Yves Haddad, s'insurge, estimant qu'il n'a été établi qu'à partir d'un seul témoignage sur trois.

Plus surprenante reste la participation de *Labadie*, soupçonné d'être le tueur. Sa mère tient un bar, son père est président du comité des fêtes de La Crau (un village de l'est de Toulon) et il n'a pas l'envergure de son copain Pericolo. Il y a trois ans il avait été condamné à trois ans de prison ferme assortis de cinq ans de mise à l'épreuve et d'une amende de 50 000 F, pour avoir blessé et renversé dans un fossé un cycliste.

Alors que, sur les trente-deux personnes (dont trois vice-présidents du conseil général du Var) initialement entendues à titre de témoins, aucune n'est plus placée en garde à vue, le juge a délivré une commission rogatoire à la police judiciaire, afin qu'elle poursuive son enquête en vue de retrouver les commanditaires du «contrat», dont il convient de mieux cerner les mobiles. Pour les enquêteurs, on n'en est qu'au début d'une ténébreuse affaire.

Après les tracts diffamatoires concernant Joseph Sercia, qui ont circulé durant sa garde à vue, Lionel Reydet-Perrault, directeur de cabinet de Yann Piat, fait maintenant état d'une lettre que le député aurait fait poster par sa secrétaire le jour même de son assassinat. Aux termes d'une longue démonstration, elle y accuserait M. Sercia de *«délits d'ingérence, détournement de fonds publics et abus de biens sociaux»*.

Il est sûr que Yann Piat et Joseph Sercia ont souvent été adversaires, notamment dans les élections au Palais-Bourbon, et s'apprêtaient à l'être de nouveau pour la conquête de la mairie d'Hyères. Pourtant ces deux élus avaient passé un accord tacite peu de temps avant les élections législatives : *«Nous avions décidé de ne plus nous servir de la justice pour régler nos différends électoraux»*, révèle aujourd'hui Guisiano.

Dans cette ambiance toujours extrêmement tendue, et compte tenu de certaines confidences de Pericolo et Labadie, il n'est pas exclu que le juge Thierry Rolland entende à nouveau quelques-unes des personnes qui ont déjà été auditionnées en garde à vue.

JOSÉ LENZINI

Quatre ans et demi après le drame

Non-lieu pour le tueur «dément» de Luxiol

L'auteur de la tuerie de Luxiol (Doubs), au cours de laquelle quatorze personnes étaient mortes et huit avaient été blessées, a bénéficié jeudi 2 mars d'une ordonnance de non-lieu rendu par le juge d'instruction chargé du dossier. Le juge, Anne Caron, a reconnu son état de démence au moment des faits. Le 12 juillet 1989, Christian Dornier, un agriculteur de trente et un ans, avait d'abord tué sa mère et sa sœur, blessé son père, puis, au volant de sa voiture, tiré au fusil de chasse sur tous les gens qu'il avait croisés dans son village de cent vingt-huit habitants (*le Monde* du 14 juillet 1989).

Actuellement interné dans une unité pour malades difficiles à Sarreguemines (Moselle), M. Dornier ne comparaîtra pas devant la cour d'assises pour rendre compte de ses actes puisque le juge d'instruction a conclu à son irresponsabilité pénale, conformément aux réquisitions du procureur de la République, Christian Hassenfratz. Le magistrat instructeur de Besançon s'est référé aux expertises de trois équipes de psychiatres, composées chacune de deux médecins, qui ont toutes attesté l'état de démence de M. Dornier. L'article 122-1 du nouveau code pénal (article 64 de l'ancien code) précise que les personnes *«atteintes au moment des faits d'un trouble psychique ou neuropsychique ayant aboli leur discernement ou le contrôle de leurs actes»* ne sont pas *«pénalement responsables»*.

Le magistrat a toutefois pris soin d'assortir son ordonnance de restrictions très strictes. M. Dornier sera *«impérativement placé dans une unité où toutes les précautions devront être prises, afin de prévenir les impulsions irrésistibles et meurtrières auxquelles ce sujet peut être soumis»*, note l'ordonnance. *«Toute sortie, même ponctuelle, ou à des fins thérapeutiques, ferait courir de graves risques à l'ordre public qu'il convient de protéger.»*

Les habitants de Luxiol ont longtemps réfuté la thèse de la démence. Ils estimaient qu'un homme de leur village, qui avait su préparer son fusil de chasse et ses cartouches, pour tirer ensuite à vingt reprises avec une froide détermination, pouvait venir s'expliquer devant la justice. Avant de rendre son ordonnance, le juge d'instruction s'était déplacé en octobre 1993 à Luxiol, en compagnie d'un psychiatre et de l'avocat des parties civiles, pour entendre les remarques des familles des victimes.

Un accident survenu en mars 1988

La ville de Poitiers est condamnée après la mort d'une fillette à la cantine

POITIERS

de notre correspondant

La ville de Poitiers (Vienne) vient d'être jugée responsable de la mort d'une fillette de deux ans et demi à l'école maternelle de la porte de Paris, et condamnée à verser une indemnité de 80 000 francs aux parents. L'accident remonte au 31 mars 1988. Après le déjeuner, une surveillante renvoya à la cantine la petite Laetitia, afin qu'elle pose les restes de la pomme qu'elle avait en main. Peu après, une personne chargée de l'entretien s'aperçut que l'enfant avait un malaise et qu'elle perdait connaissance. Elle assista, impuissante, à sa mort, due à une «fausse route» alimentaire. On suppose que la petite avait voulu finir sa pomme mais que celle-ci, au lieu de se diriger vers l'estomac, empruntait la voie des bronches, provoquant l'asphyxie.

Saisi par les parents, Jean-Jacques Chavigneau et Catherine Fouchter, le tribunal administratif a relevé que l'enfant était restée sans surveillance et qu'aucune des personnes responsables ne connaissait le geste qui aurait pu la sauver, en l'occurrence, la «manœuvre d'Heimlich». *«Ce manque de surveillance,* estime-t-il, *et cette absence de connaissance des soins adéquats sont révélateurs d'un défaut d'organisation du service de nature à engager la responsabilité de la commune de Poitiers...»*

MICHEL LÉVÊQUE

MÉDECINE

L'affaire de la «mémoire de l'eau»

L'INSERM affirme avoir laissé à M. Benveniste toutes ses chances de «démontrer ses assertions»

A la suite de la publication, dans les colonnes du *Monde* (du 1er mars), d'un texte signé par un certain nombre de médecins, de scientifiques et d'intellectuels apportant leur soutien au docteur Jacques Benveniste, ancien directeur de l'unité 200 de l'INSERM, la direction de cet institut a publié un communiqué dans lequel elle affirme ne pas vouloir *«engager la moindre polémique avec ses rédacteurs»*. La direction de l'INSERM entend néanmoins rappeler :

«1. que l'unité de recherche 200 n'a, en aucune manière, été fermée pour des raisons qui tiendraient à l'insuffisance de sa production scientifique, mais comme le sont strictement toutes les unités de l'INSERM, après douze ans de mandat de leur directeur;

«2. que tous les directeurs d'unité ont la possibilité, à l'issue de ce mandat de douze ans, d'en solliciter une autre, à la seule condition d'avoir un nombre suffisant de chercheurs autour d'eux, ce qui n'était plus le cas du docteur Benveniste, plusieurs chercheurs ayant volontairement quitté son laboratoire;

«3. qu'il est inexact de dire que «les moyens humains et matériels de l'unité ont été dispersés» *puisque le docteur Benveniste continue à travailler dans ses locaux, avec le même matériel et les mêmes crédits que l'an passé, et ce jusqu'au 30 juin 1995.»* La direction de l'INSERM souhaite *«que les efforts qu'elle a accomplis pour laisser au docteur Benveniste toutes les chances de démontrer ses assertions soient simplement reconnus. Elle souhaite que le désir légitime d'exprimer un soutien moral à un collègue en difficulté ne se traduise pas par une description trompeuse de sa situation effective à ce jour»*.

[La question est effectivement de savoir si la communauté scientifique laisse au docteur Benveniste *«toutes les chances de démontrer ses assertions»*. A en juger par la quasi-impossibilité dans laquelle il se trouve de publier ses travaux dans des revues scientifiques internationales de haut niveau, on peut regretter que la direction de l'INSERM se contente d'une telle réponse, de type essentiellement administratif. Cette situation avait amené pourtant, il y a quelques semaines, le directeur général de l'INSERM, M. Lazar, à écrire une lettre au directeur de la revue scientifique britannique *Nature*, lui demandant de bien vouloir ouvrir ses colonnes au docteur Benveniste. Cette lettre est restée, à ce jour, sans réponse. – F.N.]

ÉDUCATION

Les décisions arrêtées en conseil des ministres

Les syndicats sont divisés sur les mesures d'urgence pour la prochaine rentrée scolaire

Après l'annonce, mercredi 2 mars en conseil des ministres, de la création de 750 postes pour les établissements scolaires et de mesures de redéploiement qui devraient permettre de mettre 1 700 enseignants supplémentaires face aux élèves, à la rentrée prochaine (*le Monde* du 4 mars), les organisations syndicales réagissent de façon diverse.

Pour la Fédération syndicale unitaire (FSU), dont le SNES (Syndicat national des enseignements de second degré), majoritaire dans les lycées, est le principal syndicat, *«ces premiers résultats en appellent d'autres»*, mais *«la création de 500 postes par la transformation d'heures supplémentaires est une mesure inédite positive»*. Néanmoins, le SNU-IPP, qui syndique les instituteurs affiliés à la FSU, exprime son *«inquiétude»* à propos des mesures de redéploiement envisagées par M. Bayrou. *«Le ministre pense-t-il à des moyens utilisés pour le remplacement des maîtres, le soutien aux élèves en difficulté, les animations pédagogiques?»* interroge le syndicat. Le Syndicat des enseignants (SE-FEN) fait chorus en soulignant que *«les redéploiements envisagés vont à l'encontre des besoins de qualité du service public»*. De son côté, le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-CFDT) estime qu'il s'agit d'*«un effet d'annonce»*. Enfin, pour le Syndicat national des lycées et collèges (SNALC-CSEN), *«ces décisions ne constituent que l'amorce d'un changement d'orientation en matière d'enseignement public»*.

ENVIRONNEMENT

Dans la Drôme

Une carcasse radioactive de Mirage F-1 est découverte chez un ferrailleur

VALENCE

de notre correspondant

Des experts de la Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité (CRII-RAD), enquêtant dans le cadre de la pollution radioactive de la société Radiacontrôle sur le site de Pierrelatte (1) ont découvert par hasard une source radioactive très irradiante sur la carcasse d'un Mirage F-1 entreposée chez un ferrailleur de Loriol (Drôme).

Des pièces d'un réacteur de cette carcasse émettaient, selon la CRII-RAD, une radioactivité mesurable jusqu'à six mètres de l'appareil et atteignant un débit de dose de 7 microsieverts par heure, ce qui correspond à une dizaine de fois la dose réglementaire admise pour la population. Une analyse spectrométrique réalisée par le laboratoire de la CRII-RAD sur des échantillons de sol pollués par du liquide échappé du réacteur a permis de détecter la présence d'actinium 228, de plomb 212, de bismuth 212 et de thalium 208, des radioéléments provenant de la désintégration du thorium 232, une substance très toxique dont la présence est difficilement explicable à cet endroit.

La carcasse est celle d'un Mirage F-1 qui s'était écrasé en bout de piste lors du décollage de la base d'Orange (Vaucluse) le 3 mai 1990. Mis en vente par les Domaines en novembre 1993 à Avignon, l'appareil avait d'abord été acheté par un récupérateur de Valaurie (Drôme) qui, à défaut d'avoir pu le démonter, l'a revendu à la société Dubost Frères de Loriol où il se trouvait depuis quelques jours lorsque la CRII-RAD l'a découvert. Ce type d'appareil n'a jamais transporté d'armes nucléaires et n'était pas encore fabriqué lors des essais atmosphériques à Mururoa, précise-t-on au service de presse des armées.

La CRII-RAD a adressé un rapport aux préfectures de la Drôme et du Vaucluse, ainsi qu'au ministère de la défense, leur demandant de diligenter une enquête sur la responsabilité de l'administration civile et militaire dans cette affaire.

GÉRARD MÉJEAN

(1) *le Monde* du 25 janvier, du 10 et du 12 février.

NUCLÉAIRE : des fissures dans un réacteur espagnol. – Les autorités de sûreté espagnoles viennent de révéler que cent soixante et onze fissures avaient été détectées sur les tuyaux de pénétration du couvercle de la centrale nucléaire de 160 mégawatts de Zorita, située près de Madrid. Ce réacteur, le plus ancien d'Espagne, en service depuis juin 1968, souffre donc du même mal (corrosion sous tension) que les réacteurs français d'EDF dont certains couvercles de cuve sont en cours de remplacement. Les autres réacteurs espagnols, beaucoup plus puissants et analogues à ceux d'EDF, ont déjà fait l'objet de contrôles sur ce point.

SPORTS

Victorieux (1-0) en Coupe des vainqueurs de coupe de football

Le Paris-SG accentue le malaise du Real Madrid

Le Paris-SG est allé battre le Real Madrid sur son terrain (1-0) grâce à un but de George Weah, jeudi 3 mars, en quart de finale aller de la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe. L'an dernier, en Coupe de l'UEFA, les Parisiens avaient éliminé les Madrilènes qui traversent depuis une période de doute sportif et de difficultés financières.

MADRID

de notre correspondant

Drapé dans son manteau beige, Ramon Mendoza, le président du Real Madrid, n'a pas cherché beaucoup d'explications pour commenter la défaite : *«On a bien joué en première mi-temps et moins bien après le repos.»* Sorti de la Coupe d'Espagne, humilié (5-0) par son grand rival du FC Barcelone au début de l'année en championnat, le club madrilène paraît désormais en mauvaise posture pour accéder aux demi-finales de la Coupe des vainqueurs de coupe après une prestation peu convaincante face aux hommes d'Artur Jorge. Pour les «blancs», le Paris-SG est en train de devenir la bête noire des compétitions européennes, une équipe qui s'acharnerait chaque année à prouver sur le terrain que le Real ne fait plus partie des grandes formations du continent.

6 600 places gelées

La dégradation de la situation sportive est telle que la place d'entraîneur, occupée par Benito Floro, devrait bientôt être libre, comme l'a clairement fait savoir Ramon Mendoza. Le sort du président lui-même est l'objet de spéculations quant à un possible départ anticipé avant l'échéance prévue du 15 avril 1995. Car les nuages s'amoncellent au-dessus du stade Santiago-Bernabeu en plus des performances médiocres. La mise sous tutelle par la banque d'Espagne de Banesto, quatrième banque du pays et l'un des principaux sponsors du Real, a été un mauvais coup pour le club. A cela sont venues s'ajouter *les difficultés financières liées à* l'agrandissement du stade qui a coûté plus de 6 milliards de pesetas (255 millions de francs).

L'entreprise qui a réalisé les travaux, le constructeur Ginés Navarro, a proposé d'échelonner la dette de 3,5 milliards de pesetas (148 millions de francs) sur plusieurs années, ce qui ferait au bout du compte 4,5 milliards de pesetas. Ce plan a finalement été refusé par la direction du Real, qui envisage d'émettre, à partir du mois de mai, des bons de souscription pour un montant de 5 milliards de pesetas afin d'éponger un déficit dont on dit qu'il atteindrait les 7 milliards.

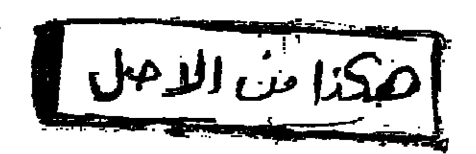
Comme si les problèmes de Ramon Mendoza n'étaient déjà pas suffisants, le maire de Madrid, José Maria Alvarez de Manzano, a refusé, pour des raisons de sécurité, l'ouverture au public de 6 600 nouveaux sièges obtenus grâce aux travaux de surélévation du stade. Cela a immédiatement déclenché la colère du patron du Real contre la municipalité, accusée non seulement de priver le club de recettes (en l'occurrence 20 millions de pesetas) mais de se montrer particulièrement pingre à l'égard d'une équipe qui porte à travers le monde la renommée de la capitale, alors que d'autres villes en Espagne soutiennent financièrement leur club.

La polémique ne fait que débuter. Les supporters envisagent d'aller manifester devant la mairie, et Ramon Mendoza annonce que le prochain titre du Real pourrait être déposé *«devant le tableau de Goya représentant les fusillés du 2 mai, ou au Panthéon des hommes illustres»* à défaut d'être offert à la municipalité. Encore faut-il le conquérir. Le Real n'en a pas pris le chemin. Jeudi soir, les 6 600 nouveaux sièges sont restés vides mais ils n'étaient pas les seuls. Santiago-Bernabeu n'avait même pas fait le plein pour voir son Real perdre une partie de ses illusions européennes.

MICHEL BOLE-RICHARD

DÉMISSION : Me Philippe Missika quitte la présidence de la commission juridique et de discipline du football. – L'avocat parisien Philippe Missika a démissionné, jeudi 3 mars, de son poste de président de la Commission supérieure juridique et de discipline (CSJD) rattachée à la Ligue nationale de football. *«Je considère que la commission ne dispose plus de la confiance ni de la Ligue ni de la Fédération»*, a expliqué Me Missika. Entre les instances du football français et la commision, le malaise a pour origine l'enterrement d'un rapport de la Commission nationale de discipline, remplacée depuis par la CSJD, sur les agissements des dirigeants de l'OM, dans lequel *«tout était déjà écrit sur les mœurs du football français»*, selon Me Missika. Il s'est accru, ces derniers mois, avec l'affaire Valenciennes-OM, la CSJD refusant de statuer avant que la justice ne se prononce, alors que les dirigeants du football, sous la pression des fédérations internationale et européenne, demandent des sanctions rapides contre l'OM.





L'élaboration du nouveau plan d'occupation des sols de la capitale

Les Parisiens sont invités à signaler les jardins privés à protéger

Une enquête publique sur le projet de révision du plan d'occupation des sols (POS) de Paris est ouverte, depuis lundi 28 février, dans les vingt mairies d'arrondissement de la capitale. Pour la première fois les habitants sont conviés à inscrire sur les registres la liste des espaces verts privés dont ils demandent la protection.

Les Parisiens ont cinq semaines, pas davantage, pour contribuer à l'aménagement et à la sauvegarde de leur cadre de vie. L'occasion leur en est donnée par l'enquête publique ouverte du 28 février au 9 avril dans toutes les mairies d'arrondissement sur le projet de révision du plan d'occupation des sols (POS). Ils peuvent lire les documents, consulter les plans, se faire une opinion sur les changements prévus, porter leurs suggestions sur des registres et même les exposer directement aux commissaires enquêteurs.

Le POS est la règle du jeu s'imposant à tous ceux, promoteurs privés et aménageurs publics, qui construisent sur le territoire de la commune. En déterminant de manière précise les possibilités d'utilisation du sol, il conditionne l'évolution du bâti, des activités, du paysage urbain et, pour une bonne part, de la qualité de vie des citoyens.

Le POS est la traduction planifiée et juridique de l'idée que se fait une équipe municipale de la ville de demain. Le destin urbanistique de la capitale a déjà été encadrée par deux POS successifs en 1977, puis en 1989. Pour adapter celui-ci aux conditions d'aujourd'hui, il faut le réviser.

Les changements portent sur la diminution des possibilités de construction de bureaux dans l'ensemble des arrondissements, sauf dans le quartier des affaires et les ZAC. Devant l'inflation, il s'agit de concentrer les chantiers sur quelques zones d'aménagement et d'assurer ainsi leur équilibre financier (Seine rive gauche notamment). Indirectement, on espère inciter les promoteurs à édifier plutôt des logements que des bureaux. Mais à côté de ces manipulations techniques la révision de 1994 comporte une réelle innovation.

Cette fois, l'enquête publique n'est pas une simple formalité légale de la procédure. Les Parisiens sont officiellement conviés à inscrire sur les registres la liste des espaces verts intérieurs qui font le charme de leur habitation et qu'ils souhaitent faire protéger.

La maladie de la pierre

L'Hôtel de Ville, si prompt à médiatiser le moindre geste du maire, ne l'a certes pas crié sur les toits. Mais les documents internes à l'administration et les *propos de Camille Cabana*, adjoint chargé de l'urbanisme, sont clairs. *« Je souhaite que le POS soit enrichi par les contributions des habitants »*, dit-il.

Paris a toujours souffert de la maladie de la pierre ou du béton. Ses résidents réclament qu'on leur ménage quelques parcelles de nature. Avec les bois de Boulogne et de Vincennes, les parcs, les squares et les cimetières, on leur propose actuellement 2 300 hectares d'espaces verts publics, soit 22 % des 10 500 hectares du territoire communal. S'il ne garantit pas leur inconstructibilité absolue, notamment lors de la modernisation des restaurants et des installations de loisirs, le POS les protège tout de même sérieusement.

S'ajoutent à ces lieux publics, les jardins intérieurs, cours d'école, parcs ministériels, squares d'HLM et jardins d'hôpitaux, qui aèrent le tissu urbain. Un bout de pelouse, quelques arbres, un bouquet de fleurs font le petit bonheur des riverains. Il peuvent y suivre le rythme des saisons, apprécier le pépiement des oiseaux, mesurer le vent, rêver de la nature qui fut leur compagne durant des millénaires.

Aussi, depuis 1977, le POS de la capitale offre une particularité fort rare et peut-être unique en France. Il localise, décrit et dresse la liste des espaces verts intérieurs à protéger (EVIP). Condition : que le jardinet s'étende sur plus de 500 mètres carrés et qu'il soit authentiquement vert. Un premier recensement avait été fait en 1975. Un second mené en 1991, a révélé que la situation de ces mini jardins est précaire.

Dans les quartiers dont le POS est soumis à révision (70 % du *territoire de Paris*), les 780 EVIP couvrant 227 hectares d'il y a quinze ans ne sont plus que 720 offrant 180 hectares. Faute de surveillance effective ce sont en moyenne quatre jardins intérieurs, représentant plus de 3 hectares, qui seraient donc bétonnés chaque année, sans que l'administration s'en aperçoive. Celle-ci n'a d'ailleurs pas cherché les coupables. Elle leur accorde l'amnistie, constate les *dégâts et tâche à présent de stopper* le massacre.

Défendre les coins de nature

On a laissé ainsi s'évanouir des espaces verts qui ne coûtaient rien à la collectivité parisienne alors que, dans le même temps, celle-ci s'échinait à créer des jardins publics dont le prix s'échelonne entre 13 et 35 millions de francs par hectare ! Ce qui reste des EVIP n'a pas de prix. Leur surface totale équivaut à celle additionnée des huit grands parcs parisiens (Montsouris, Buttes-Chaumont, Tuileries, La Villette, Monceau, André-Citroën, jardin des plantes et Luxembourg). Mais leur dispersion les rend d'autant plus précieux.

Situés le plus souvent au pied même des appartements ils profitent chaque matin à 150 000 Parisiens. Leur densité par quartier est l'un des indicateurs de qualité de vie. Ainsi, avec ses 226 EVIP le seizième arrondissement compte un jardin pour 450 appartements et 750 habitants, alors que le cinquième dispose d'un espace vert intérieur pour 1 200 appartements et 1 850 habitants. Quant au dixième, arrondissement prolétaire dans ce domaine, il doit se contenter d'un jardinet pour 4 700 logements et 8 200 résidents.

Autant dire qu'il n'est pas un quartier de la capitale qui ne tienne à défendre le moindre de ses coins de nature. L'enquête publique permet aux citoyens d'aller vérifier que la parcelle de verdure qu'ils aperçoivent de leur croisée figure bien sur la liste des « protégés » et, si elle n'y est pas, de demander son inscription.

Lors de la préparation du projet de révision, les associations consultées ont déjà signalé de nombreux oublis. SOS Paris, par exemple, a fait repérer par ses délégués d'arrondissement plus de 300 jardins privés qui mériteraient d'être sauvegardés. Et ces enquêteurs bénévoles sont loin d'avoir tout vu.

Dans tous les cas, la ville dépêche sur les lieux une équipe d'architectes et de paysagistes. Si l'espace est reconnu comme «valable» il sera classé EVIP et figurera désormais sur la carte du POS. Dès lors il ne pourra plus être transformé ou morcelé. Serait-il menacé par une démolition-reconstruction le promoteur devrait le reconstituer dans un autre coin de la parcelle, sur une surface identique et en pleine terre. Si c'est un parking que l'on veut creuser celui-ci devra être surmonté par une couche de terre de 2 mètres d'épaisseur. En tout cas les riverains qui auront obtenu le classement d'un EVIP le surveilleront plus jalousement que les services municipaux. C'est donc une véritable reconquête des précieux jardins privés qui s'engage à l'occasion de la mouture 1994 du POS de Paris.

MARC AMBROISE-RENDU

► ***Les documents de l'enquête*** **publique sont accessibles dans les 20 mairies d'arrondissement jusqu'au samedi 9 avril, du lundi au vendredi de 9 heures à 18 heures et le samedi de 9 heures à 12 heures. Des commissaires enquêteurs seront présents durant trois demi-journées dans les mairies. Ceux qui ne peuvent se déplacer peuvent écrire jusqu'au 9 avril au président de la commission d'enquête : Pierre Daumas, DAU, 9, place de l'Hôtel-de-Ville, 75196 Paris.**

Natation, cyclisme et course à pied dans la même enceinte

Bercy donne un toit au triathlon

Le triathlon avoue à peine seize ans. Il ne compte plus, pourtant, ses nombreux enfants. Le dernier-né : une version *indoor*, samedi 5 et dimanche 6 mars, au Palais omnisports de Paris-Bercy (POPB). Une première pour ce sport de tradition hawaïenne, qui multiplie les efforts en mêlant, en une épreuve unique, la natation, le cyclisme et la course à pied.

L'idée du triathlon est née sous le crâne rasé d'un vétéran de la marine américaine, John Collins, en poste à Hawaï. Mal remis de la défaite de son équipe, battue en relais par une joyeuse bande de cadets, ce capitaine de vaisseau caresse le projet de réunir, *en un défi insensé, les* trois compétitions les plus folles de l'archipel : la Waikiki Rough Water Swim, en natation, longue de 3,9 kilomètres ; l'Around Oahu Bike Race, en cyclisme, sur une distance de 179 kilomètres ; le marathon d'Honolulu, 42,195 kilomètres en course à pied.

La rumeur qualifie John Collins de vieil illuminé. Mais son idée fait le tour de l'île. Le 18 février 1978, ils sont une quinzaine à s'élancer à l'assaut de cet Himalaya d'endurance physique. Le vainqueur, Gordon Haller, avale l'ensemble en moins de douze heures.

Seize ans plus tard, le POPB donne un toit et, sans doute, un nouveau départ à l'idée du vétéran. Le triathlon se couvre, la natation, le cyclisme et la course à pied s'offrent un décor unique.

L'étroitesse des lieux a réduit les distances. A la démesure de l'Iron Man hawaïen, le triathlon de Bercy propose une formule allégée : 400 mètres en natation, 8 kilomètres à vélo, 3 000 mètres à pied. L'effort paraît de taille : *« Ce ne sera pas plus facile qu'en extérieur,* assure Philippe Baby, l'organisateur. *La compétition ne devrait pas dépasser trente minutes. Elle sera courte mais intense. Les triathlètes seront sous pression d'un bout à l'autre de la course. Il leur faudra prendre des risques. »* Samedi, les demi-finales feront le tri parmi les dix-huit compétiteurs.

Les neuf plus performants reprendront, dimanche, la route du POPB pour en découdre en finale. A Bercy, les connaisseurs analyseront les mérites de la formule. Les plus curieux se pencheront sur ses trouvailles techniques. Trois journées, et autant de nuits, auront été nécessaires à la transformation du Palais en un stade à trois dimensions.

Placée au cœur du dispositif, la piscine réclame 1 million de litres d'eau. *« Le plus compliqué n'est pas de la remplir, mais de la chauffer à une température de 26 degrés »*, explique Philippe Baby. Le bassin est d'un format olympique, 50 mètres de long, neuf lignes d'eau. Il possède tous les attributs de son rang : plots de départ et échelles de sortie.

Devenir un classique du genre

Pour l'épreuve de cyclisme, les organisateurs ont dessiné un circuit sinueux (500 mètres), qui étire son ruban synthétique autour de la piscine. *« Il était impossible d'utiliser la piste des Six Jours,* admet Philippe Baby. *Les triathlètes ne sont pas des pistards. Ils n'ont pas l'habitude des virages relevés. »*

La course à pied n'a pas eu les mêmes caprices technologiques. *« Nous avons fait simple,* explique l'organisateur. *Un panneau de 220 mètres. Et un revêtement en bois. »*

Cette première *mondiale* a l'ambition de devenir un classique du genre. Elle briserait alors l'ennui qui guette les triathlètes, l'hiver, lorsque leur quotidien n'est fait que d'entraînement et de préparation aux compétitions estivales. Le triathlon de Bercy donnerait alors naissance à un circuit hivernal. Un élément indispensable au développement de l'idée un peu folle du capitaine Collins.

ALAIN MERCIER

A l'initiative du groupe socialiste

Le conseil régional devra être convoqué pour débattre du projet de schéma directeur

Plus d'un tiers des conseillers régionaux sont prêts à demander la convocation de l'assemblée pour débattre du nouveau projet de schéma directeur : un chiffre suffisant pour qu'une date soit prochainement fixée par l'exécutif, probablement juste après les élections cantonales.

L'initiative est venue du Parti Socialiste, qui a adressé le 1er mars une lettre à tous les groupes. Dans celle-ci, Yannick Bodin, président du groupe socialiste, rappelle que le premier ministre a indiqué, le 14 février, au cours de sa visite au conseil régional, que le nouveau projet de schéma directeur allait être rapidement transmis au Conseil d'Etat. *« Cette décision,* écrit Yannick Bodin, *va priver le conseil régional de toute expression sur les modifications apportées à ce document. »*

Plusieurs groupes ont déjà répondu favorablement à l'initiative de Yannick Bodin. Les Verts, qui regrettaient depuis plusieurs jours ne pas pouvoir obtenir communication des documents et en particulier des cartes, attendent une réunion *« qui va dans le sens de la transparence »*. Le groupe communiste souhaite également pouvoir donner son avis sur *« un document essentiel pour l'avenir des habitants de la région »*.

Les élus du groupe Génération écologie devraient adopter la même position, jeudi 10 mars. Ils font cependant d'ores et déjà remarquer qu'il sera nécessaire d'obtenir l'accord du gouvernement pour pouvoir disposer de l'ensemble du nouveau projet. En l'absence de ces documents, la réunion du conseil régional serait sans objet puisque les élus ne pourraient donner leur avis que sur les modifications apportées au projet du précédent gouvernement. Et celles-ci n'ont été présentées que de façon très succincte par le préfet de région (*le Monde* du 16 février).

C. de C.



REPÈRES

AUTOMOBILES

Le Trophée sur glace de Paris innove

Finale d'une série de courses automobiles sur des circuits d'hiver, le Trophée sur glace de Paris, doit avoir lieu samedi 5 et dimanche 6 mars au Bourget en Seine-Saint-Denis. Le circuit de 800 mètres de long et de 10 mètres de large est cette année construit dans des conditions très particulières. Une dizaine de personnes seulement ont été nécessaires, au lieu de deux cents les années précédentes, pour mettre en place une épaisseur de 12 centimètres de glace sur une surface d'environ 1 hectare.

Pour la première fois est utilisée, au lieu des traditionnels pains de glace, une technique faisant appel à l'azote liquide. Grâce à ce gaz, sans risque pour l'environnement, porté à – 196°, seulement 1 500 mètres cubes de glace en paillettes et 1,6 million de litres d'eau, sont nécessaires. Les couches de glace pilées sont arrosées avec 1 million de litres d'azote liquide avant d'être recouvertes d'eau qui gèle immédiatement. Le circuit a été réalisé en une vingtaine d'heures.

FORMATION

La région valorise l'apprentissage

Près de 2 000 apprentis, maîtres de stage, membres des personnels administratifs et enseignants doivent participer au premier cross régional de l'apprentissage. Venus d'une cinquantaine de centres de formation et d'apprentissage (CFA) de la région, ils s'aligneront sur plusieurs épreuves organisées par le conseil régional, samedi 5 mars, au vélodrome Jacques Anquetil dans le douzième arrondissement de Paris.

Cette épreuve marque le lancement d'une campagne du conseil régional en faveur de l'apprentissage. Ainsi les 145 CFA de la région participeront à une opération portes ouvertes du 9 au 19 mars. Ils accueillent cette année des effectifs en augmentation de 13 % par rapport à l'an passé.

► **Renseignements au (16) 44-16-40-40 ou 3614 CFARIF.**

INCIDENT : Jet d'un cocktail molotov dans la synagogue d'Aulnay-sous-Bois. Un engin incendiaire a été lancé dans la synagogue d'Aulnay-sous-Bois, en Seine-Saint-Denis, mercredi 2 mars, sans faire de blessé mais provoquant un début d'incendie. Selon la police, le feu a seulement noirci un pan de mur du lieu de culte, situé près de la cité des 3 000 d'Aulnay, qui était vide de ses fidèles à ce moment-là.

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

CONVERSATIONS AVEC L'HOMME DE L'ARMOIRE. (**) Film polonais de Mariusz Grzegorzek, v.o. : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

EN COMPAGNIE D'ANTONIN ARTAUD. Film français de Gérard Mordillat : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

IL GRANDE COCOMERO. Film italien de Francesca Archibugi, v.o. : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA LISTE DE SCHINDLER. Film américano-polonais de Steven Spielberg, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; UGC Danton, 6e (36-65-70-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (36-65-70-82) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (36-65-70-61) ; v.f. : Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

MACHO. (*) Film espagnol de Bigas Luna, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (36-65-70-68) ; George V, 8e (36-65-70-74) ; UGC Opéra, 9e (36-65-70-44) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

MINA TANNENBAUM. Film français de Martine Dugowson : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Odéon, 6e (36-65-70-72) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (36-65-70-44) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38) ; UGC Convention, 15e (36-65-70-47).

ROMEO IS BLEEDING. Film américain de Peter Medak, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

TANGO ARGENTINO. Film yougoslave de Goran Paskaljevic, v.o. : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

LA VÉRITABLE HISTOIRE D'ARTAUD LE MOMO. Film français de Gérard Mordillat et Jérôme Prieur : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MUSIQUES

Elvis Costello revient en rocker

Après un intermède de chambre, le chanteur présente un nouveau disque avec les Attractions, son ancien groupe

Nous avions laissé notre héros dans une posture peu commune pour une rock star. Sur la scène des Folies-Bergères, debout, sans guitare, entouré d'un quatuor à cordes, Elvis Costello saluait. Pour quelqu'un qui osa emprunter le prénom le plus sacré du rock, on ne pouvait aller plus loin dans la remise en question du canon, de l'histoire, de l'imagerie de cette musique.

Un an après avoir enregistré *The Juliet Letters* avec le quatuor Brodsky, Elvis revient et succombe, en apparence au moins, à la tentation du passé. *Brutal Youth* est un disque de rock direct sur lequel Costello est accompagné du groupe qui l'assista à l'heure de sa plus grande gloire, les *Attractions* (Steve Nieve, claviers; Bruce Thomas, basse; Pete Thomas, batterie), et dont il se sépara, il y a sept ans. Dans un hôtel parisien, Elvis Costello, le cheveu court et l'œil sardonique, sacrifie au rituel de la promotion avec un enthousiasme mercantile qui l'amène à ponctuer la conversation de *«d'ailleurs le disque est très réussi, vous ne trouvez pas?»*.



ALAN TITMUSS

Elvis Costello : « J'ai écrit pour me soulager d'une chose qui m'agaçait à un moment donné. »

Avant de passer à l'illustration de *Brutal Youth*, il faut d'abord procéder à la défense des Attractions réunies. Costello explique ces retrouvailles en revenant à la genèse du groupe, en 1978 : *«Pete Thomas a été ramené de Californie en 1978, par mon manager Jake Riviera qui avait monté une arnaque. Pete devait jouer pour un groupe très connu et la maison de disques de ce groupe a payé son ticket d'avion pour Londres. Quand il est arrivé, nous l'avons volé. Les autres ont répondu à une petite annonce que nous avions fait paraître dans la presse. Ils ont auditionné pour les rôles de claviers et de bassiste. Après l'audition, il était évident que ces types étaient les trois qui jouaient le mieux avec moi sur ces chansons, celles de* My Aim Is True *et celles du second album que j'avais déjà écrites. Le fait qu'ils aient une personnalité musicale et qu'ils sonnent comme un groupe a également joué. Mais ce sont les chansons qui ont choisi les musiciens.*

» Quand j'ai commencé Brutal Youth, *j'avais l'intention de tout jouer moi-même. Mais il a fallu me rendre à cette triste vérité : je suis incapable de jouer de la batterie. Alors j'ai fait appel à Pete Thomas, qui de toute façon a joué sur tous mes disques depuis* My Aim Is True. *Nous avons enregistré quelques titres, sur lesquels j'ai tout joué. J'ai enregistré la voix et la guitare en direct. Ensuite j'ai rajouté la basse et la guitare solo, sur* Kinder Murder *par exemple. C'est d'ailleurs l'instrumentation : deux guitares, basse, batterie. Et le plus étrange c'est que, en une quinzaine d'albums, c'est la première fois que j'enregistre un titre avec deux guitares, une basse, une batterie. La formation fondatrice de la* beat music, *au temps où j'ai commencé à en écouter.*

» Mais une fois ces titres enregistrés, il m'en restait d'autres comme London's Brilliant Parade *qui avaient besoin d'un vrai pianiste, et d'un bassiste qui peut jouer en même temps que le batteur. J'ai d'abord appelé Nick Lowe qui joue sur sept titres, puis Bruce Thomas qui joue sur cinq autres. Le reste, c'est moi, la basse est plus forte sur les titres où j'en joue. Car quand on joue de la basse sur son propre disque, on a le droit de la monter dans le mix. Tous ces choix ont été faits en fonction des besoins des chansons.»*

Cette réunion a quand même dû franchir les obstacles habituels à cette figure imposée du parcours de la rock star, purge du contentieux entre les parties impliquées, rémission réciproque des péchés. Bruce Thomas, le bassiste, était allé jusqu'à faire paraître un livre *The Big Wheel*, roman très réaliste qui dépeignait la vie en tournée avec un chanteur paranoïaque jamais nommé. Elvis Costello, qui n'est jamais passé pour le plus charitable des hommes, s'interroge à haute voix : *«Ils ont eu sept ans pour faire ce dont ils avaient envie. Et peut-être se sont-ils aperçus que ce qu'ils trouvaient frustrant dans le travail avec moi l'était peut-être moins si on le comparait au travail avec d'autres ou à l'absence de travail?»*

Naturellement, on retrouve sur *Brutal Youth* la plupart des signes distinctifs qui caractérisaient le travail de Costello avec les Attractions, un peu comme si les explorations musicales des *Juliet Letters* ou de *Spike* et *Mighty Like A Rose*, les deux albums précédents, étaient mises entre parenthèses. Il ne faudrait pas pour autant prendre le chanteur pour Pete Townshend, réunissant les Who pour des raisons cyniquement financières, ni même pour ces rock stars qui courent perpétuellement après leur âge d'or.

«J'espère que les gens vont aimer»

«Les chansons évoquent des événements contemporains. Les personnages sont d'aujourd'hui. Pony Street, Just About Glad *n'auraient pas pu exister, il y a quinze ans. Mais ces chansons n'exigent pas le genre d'investigations musicales que l'on trouve sur* Mighty Like A Rose. *Sur ce disque, il y avait une chanson appelée* All Grown Up, *une ballade folk très simple pour l'essentiel. Mais le refrain partait dans une autre direction. J'avais demandé à un ami d'écrire un arrangement de cordes pour amener un sentiment romantique. C'est une chanson très triste qui parle d'une personne totalement désabusée. On y trouve deux ou trois niveaux d'émotions différentes.*

» Quand on procède de cette manière il faut que la musique réponde à cette complexité. Mais pour une chanson comme Kinder Murder *(sur* Brutal Youth*) qui parle de choses brutales, pourquoi la compliquer? La situation n'est pas complexe* [un viol], *elle est horrible, et la musique est stupide, parce qu'elle illustre une vie stupide. Elle est oppressante plutôt qu'excitante. Bien sûr, il y a une mélodie accrocheuse au refrain, mais toute la chanson repose sur deux accords. C'est quand même de la musique. Il y a plein d'excellentes chansons basées sur deux accords.»*

Alors que *Mighty Like A Rose* et *The Juliet Letters* baignaient dans une atmosphère plutôt élégiaque, *Brutal Youth* renoue avec les coups de colère qui rendirent Costello fameux, qui en firent l'équivalent rock'n'rollien des *angry young men* du cinéma britannique au début des années 60.

On trouve sur *This Is Hell* (voici l'enfer) ce passage exquis : *«My Favourite Things passent à la radio/ Mais par Julie Andrews et pas par John Coltrane.»* Selon leur auteur, ces accès vitrioliques relèvent de la thérapie : *«Parmi les colères que j'ai mises en chanson, certaines n'ont aucune importance. J'ai écrit pour me soulager d'une chose qui m'agaçait à un moment donné. Si j'en ai fait de bonnes chansons, on a tendance à leur accorder plus d'importance qu'elles n'en méritent.»* Il y a d'autres colères, plus lourdes, celles qu'excitent les gouvernements conservateurs britannique, au pouvoir, par une amusante coïncidence depuis que Declan MacManus enregistre sous le nom d'Elvis Costello. Et puis le recul terrible que donnent aujourd'hui les années. «Just About Glad *est un retour vers le moment où l'on se croit irrésistible sans que tout le monde en soit convaincu. Vous savez, on m'a souvent accusé de détester les femmes, mais j'ai réalisé en écrivant les chansons de* Brutal Youth *que je déteste surtout les hommes, et leur absence de considération pour l'autre moitié de l'humanité.»*

Elvis Costello et les Attractions reprendront la route au printemps, il seront à l'Olympia le 28 juin. Au moment de conclure l'entretien, le chanteur prend une posture sérieuse, du type émission télévisée, et ajoute : *«C'est un bon disque, bien joué, du fond du cœur, j'espère que les gens vont aimer.»*

THOMAS SOTINEL

► *Brutal Youth*. 1 CD Warner 93624 55352.

MARTHA ARGERICH et GIDON KREMER à la Salle Gaveau

Une conversation piano-violon

Lorsque la pianiste Martha Argerich et le violoniste Gidon Kremer passent par Paris, ils jouent dans une grande salle, au Théâtre des Champs-Elysées, par exemple. Et leurs concerts affichent «complet». Cette fois, la Salle Gaveau les accueille. Couronnement d'une politique de production renouvelée qui a attiré 17 % d'auditeurs de plus la saison dernière. Evidemment, c'est la cohue : avec ses mille places, la belle salle de la rue La Boétie ne peut offrir ce qu'elle n'a pas. Des mélomanes battent la semelle sous la pluie, leurs petites pancartes dressées à bout de bras : «Cherche deux places».

A l'intérieur, règne l'excitation des grands soirs, des chaises ont même été rajoutées sur le côté gauche. Le concert débute avec un bon quart d'heure de retard. La petite porte rouge s'ouvre enfin. Martha Argerich précède Kremer de son petit pas à la japonaise. On ne devrait pas le souligner, mais qu'elle est belle! Avec un sourire enfantin, elle prend tout son temps pour régler sa banquette de piano. Elle s'assied, plante ses yeux dans ceux de son comparse, qui se tient tout près, et part dans la première phrase des *Congratulations* de Schnittke. Surprise. On s'attend à une œuvre d'aujourd'hui, et l'on entend un rondo, charmantes arabesques pour violon et piano composées dans le style classique.

Vivacité et allégresse

Les choses sérieuses peuvent commencer : Argerich et Kremer vont interpréter les *Sonates n°s 7, 10* et *9 «à Kreutzer»* de Beethoven. Soit trois de ses plus belles sonates pour piano et violon – qui sont au nombre de dix – toutes des chefs-d'œuvre. Le piano est un peu trop clair. Mais la pianiste s'adapte vite à son Steinway d'un soir et à une acoustique bien sèche quand la Salle Gaveau est pleine jusqu'au bastinguage du dernier balcon.

Trahissons un secret. Argerich et Kremer ne sont pas en froid, mais, comme dans certains quatuors à cordes dont les membres vont jusqu'à voyager séparément et loger dans des hôtels différents, ils ne «communiquent» qu'avec leurs instruments : leur jeu consiste à lier conversation sur scène. Argerich, à qui Beethoven donne la primauté, lance ses phrases. Kremer les rattrape au vol. La pianiste commande, mais elle ne coupe jamais le sifflet du violoniste, passe au contraire au second plan quand il le faut, affine sa sonorité, murmure *cantabile* quand il prend la parole. De la vraie musique de chambre.

Les lectures d'Argerich et de Kremer sont marquées par la vivacité, l'allégresse, traversées d'éclairs, de bouffées d'émotion dans les mouvements vifs; sereines dans les mouvements lents. La première phrase du piano dans l'*Adagio espressivo* de la *Dixième Sonate*, à l'énoncé calme et déterminé, si incrusté dans la profondeur du clavier, ravive le souvenir de Clara Haskil et, curieusement, celui de Rachmaninov dans la *Sonate* de Grieg. Les trilles qui relancent le premier mouvement ne sont plus des trilles, ce sifflet de gendarme qui, sous des doigts impitoyables, vrille les oreilles, plutôt le chant d'un oiseau.

La Kreutzer est moins aimable. Beethoven l'a voulue dans un «style concertant», assez batailleur pour tout dire. Cette sonate est difficile, violente, peu d'interprètes (au disque comme au concert) s'en sortent sans «gnons». Il faut, pour la dominer, des artistes aux forces égales, des Bartok / Szigeti, des Haskil/Grumiaux, des Moiseiwitsch/ Heifetz. Kremer et Argerich ont le courage spirituel et physique de ces grands anciens pour s'affronter, ils ont leur technique pour transcender les contingences matérielles d'une interprétation.

Walter Levin, du Quatuor LaSalle, disait, il n'y a pas longtemps, que Kremer avait *«quelques neurones de plus que ses confrères»*. Il est vrai qu'il n'écrase jamais les cordes, qu'il n'élargit pas son vibrato dans les graves pour faire du sentiment, qu'il ne cherche pas à plaire. Le son de Kremer n'est jamais beau, il peut même être sali par des petites scories d'intonation, son archet qui dérape; il est frais, vivant. Car Kremer organise son discours pour faire comprendre un texte qu'un compositeur mort il y a longtemps a écrit pour les générations futures.

ALAIN LOMPECH

MUSIQUES

MARIO CANONGE au New-Morning

Biguine, salsa et mazurka

Antillais très latin, le pianiste Mario Canonge est, dit-on, le fils spirituel du pianiste et compositeur Marius Cultier, grand artisan des mariages du jazz cool, de la biguine et de la *soul*. Un brassage à la puissance mille, lorsque l'on sait que la biguine elle-même provient de la rencontre entre la négritude naissante (le tambour) et la politesse européenne (le quadrille, le menuet, la gavotte, puis la valse et la polka). Ce *«par quoi Versailles à la Guinée s'unit, au cœur des Amériques»*, écrit le poète martiniquais Gilbert Gratiant.

Un temps tenté par la délicieuse tranquillité de la fusion (avec les groupes Ultramarine et Sixun), Mario Canonge a retrouvé une vigueur du travailleur solitaire. Il sait aujourd'hui parfaitement découper la biguine en séquences complémentaires, trouver des interstices où glisser des harmonies et des rythmiques du *be-bop*, du cha-cha, de la salsa, du calypso.

Sage biguine : avec ses allures d'enfant bien élevé, la danse inventée par le génie créole fit frissonner le Tout-Paris des années 30. Puis, de plus urbaines canailleries (la salsa) la poussèrent vers le stéréotype, les *doudous*, les bisous, les sirops. Retrouver en scène un musicien aussi peu soucieux des convenances de genre que Mario Canonge est donc un soulagement, une justice rendue à la grande famille des Antilles francophones.

En costume boutonné, petite moustache et regard doux, Mario Canonge entreprend son voyage caribéen en douceur, sur du velours : une basse (Thierry Fanfant), une batterie (Jean-Philippe Fanfant), des percussions (Bago). Au piano, Canonge joue simplement, laissant couler de discrets motifs, semant brisures fantaisistes et badineries impatientes. Le jazz est coloré, idéal en club. Puis arrivent les cuivres (trompette, trombone, saxos). Et les chanteurs. Ils sont cinq, tous des amis du pianiste (il a souvent travaillé pour eux), presque des frères. Des «zoukeurs» célèbres, issus de la tribue Kassav' (Jocelyne Beroard, Jean-Philippe Marthely) et des chanteurs de charme (Ralph Tamar, Tony Chasseur, Jean-Paul Pognon).

C'est doux, dansant, enlevé. Un plaisir. Ils sont là bien alignés, tressant des lianes de vent frais sur le tapis ardent d'une rythmique plus intranquille qu'il n'y paraît. Canonge joue les traits d'union, et soudain impose un rif à la cubaine alors même que Marthely (ou Beroard, ou Chasseur) nous avaient convaincus de l'inconvenance de la volonté.

Du coup, Ralph Tamar se met à l'espagnol. Il invite sur scène un flûtiste, Mario Mas. *«Como no!»*, c'est un cha-cha. La salle prend son destin en main et danse – c'est une tendance aujourd'hui, disent les directeurs de salle : le public sort pour s'amuser. La Caraïbe joue de son multilinguisme, affirme son identité croisée. Pour émerger, les salseros ont dû passer par New-York. Pour rencontrer le jazz américain, les musiciens des Antilles françaises ont dû écumer les clubs de métropole.

Les Parisiens ont de la chance : samedi 5 mars, pour se faire une idée de la musique caribéenne, de son influence sur les cinq continents, il leur suffira de passer du New-Morning, où Canonge et ses invités pratiquent l'art de la fugue improvisée et joyeuse, au Salon Hoche, où le violoniste cubain Alfredo De La Fé, un grand nom de la salsa qui fut soliste chez Eddy Palmieri, s'amuse à rendre les atmosphères torrides, des nuits durant.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

► **Les 4 et 5 mars à 20 h 30, New-Morning, 7, rue des Petites-Ecuries, métro Château-d'Eau. Tél. : 45-23-51-41. Album : Mario Canonge, *Trait d'union*, 1 CD Mélodie 08635. Le 5 mars, à partir de 22 heures : Alfredo De La Fé, Salon Hoche, 9, avenue Hoche, métro Champs-Elysées. Tél. : 42-25-88-40.**

ARTS

DE DÜRER à FRIEDRICH à Rennes

Images des Allemagnes

Echange de générosités et de portefeuilles : ceux du Musée de Rennes, riches de dessins italiens, ont été prêtés au Wallraf-Richartz Museum de Cologne, lequel a envoyé en Bretagne quelques liasses de dessins allemands. Elles font une exposition dénommée «De Dürer à Friedrich», appellation plus lyrique qu'exacte puisque un tiers à peu près des œuvres sont postérieures à Friedrich. Le XIX[e] siècle d'outre-Rhin pèse même si fortement dans l'accrochage que ce dernier n'est pas loin de se diviser en deux : des primitifs à la Réforme d'une part, du romantisme à la première Guerre mondiale de l'autre. Entre les deux, conventionnels, habiles pour les meilleurs, banals pour la plupart, quelques dessins évoquent un dix-huitième allemand qui ne fut que le reflet appauvri du dix-huitième français.

De la section ancienne, il peut suffire d'observer qu'elle compte deux Dürer, dont une *Sainte-Catherine à la plume*, agenouillée au milieu des plis cassés de sa robe, et d'autres encres d'élèves et imitateurs de Dürer, Schauffelein aux martyrs athlétiques et courroucés, et Schön, aux compositions arrêtées et rustiques. Le maniérisme est représenté par des esquisses toutes de courbes, spirales et gesticulations.

Passée la longue crise de la Réforme, qui a affaibli pendant plus d'un siècle l'art allemand, s'ouvre l'âge du paysage, le plus souvent panoramique et sentimental. La *Vue du Rhin avec le château de Fürstenberg*, signée de Schütz, additionne les poncifs, une ruine sur un rocher d'un côté, le fleuve encaissé de l'autre, un promontoire où se frottent deux chèvres élégiaques au centre. L'architecte Schinkel rêve des forteresses gothiques, celles où le Graal attend Parsifal. Sur des mers nocturnes, la lune dessine un blanc reflet triangulaire.

L'Italie, le Tyrol, la Suisse ou de plus humbles contrées inspirent aux peintres en voyage des visions de précipices, de sapinières obscures, de masures délabrées et de châteaux aux toitures pointues. Une continuité d'une irréprochable cohérence traverse le siècle, de Friedrich à Böcklin en passant par la *Vision de la cathédrale de Cologne* de Statz, belle comme une affiche de chemins de fer. Ces imagiers usent d'un métier appliqué ; ils ne se satisfont pas des effets de touches à la Corot ; ils énumèrent les feuilles des arbres, les rides de l'étang, les tiges des roseaux. Que la minutie de l'illusionnisme nuise passablement au lyrisme auxquels ils aspirent, ils ne s'en inquiètent guère.

Au reste, s'il leur faut pousser plus loin l'expression, ils logent quelque allégorie ou quelque scène de tragédie dans le panorama. Les sorcières, pour faire peur à Macbeth, s'enveloppent dans un grand voile noir tourbillonnant digne de Blake, l'application en plus. Les cavaliers de l'Apocalypse font du saut d'obstacles dans les nuages. Abel meurt au milieu d'une foule d'anges et de démons cependant que Dieu le Père plane au-dessus du crime, la barbe retroussée par la vitesse. Il est difficile de prendre tout à fait au sérieux ces imageries qui sentent l'effort et le tire-ligne.

Mieux, infiniment mieux, valent les vues urbaines crayonnées par Menzel, un nu naturaliste de Hans von Marées, un autoportrait désillusionné de Liebermann qui fait songer à Beckmann et un beau et vibrant portrait de sa femme par Lovis-Corinth. Grâce à ces dessins, l'exposition rhénane finit bien, comme elle avait commencé, par des œuvres où l'observation et l'analyse l'emportent sur le pathos et les lieux communs du panthéisme forestier.

PHILIPPE DAGEN

► **Musée des Beaux-Arts, 20, quai Emile-Zola, 35000 Rennes ; tél. : 99-28-55-85. Jusqu'au 25 avril.**

THÉÂTRE

LE TORERO DE SALON à la Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête

Ténèbres baroques

On connaissait les qualités d'écriture du Toulousain Didier Carette, acteur et metteur en scène méridional. Civique, social, politique, son théâtre, après avoir payé son tribut à Céline, Rabelais et Jean-Pierre Faye, s'aventurait avec sa première pièce, *Armada*, en lisière de l'inconscient et de la fantasmagorie. Il signe aujourd'hui une nouvelle pièce de théâtre, librement inspirée de l'œuvre du Prix Nobel de littérature espagnol Camilo José Cela.

Elle s'intitule *le Torero de salon*, ce qui est un peu trompeur car proche du titre de l'ouvrage de l'écrivain, *les Toreros de salon*, paru en 1989 chez Verdier. Elle n'en reprend pourtant que l'essentiel poétique, pour, à travers trois personnages inventés, se promener dans l'œuvre de l'écrivain espagnol et dans l'ailleurs d'une fiction beaucoup plus personnelle.

Le premier de ces trois personnages est un quadragénaire (Serge Avédikian), mi-Jésus (c'est son nom), mi-gigolo, torero de salon. Il est de ces hommes de tous âges et de toutes conditions qui, dans le pays sans frontières de la tauromachie, n'en finissent pas de mimer, de jouer, de vivre l'affrontement métaphysique de l'homme et du taureau, réussissant dans la confidence des maisons de famille ou des auberges secrètes les plus belles «véroniques» du monde.

Cet homme, qui n'aura jamais endossé l'habit de lumière, est projeté des vapeurs d'alcool d'un rade de nuit, le «Bar du Requin amoureux», dans les bras d'une jeune femme, Josefa (Nathalie Cerda), au service exclusif d'une marquise flatulente et défraîchie (Maria Verdi).

La douce Josefa, la puante Marquesa et Jésus le déglingué vont, tout au long d'un texte excessivement drôle et terrifiant, s'affronter dans un univers à la fois baroque dans ses accessoires (pendule, angelots, fauteuil, tissus...) et dépouillé dans sa facture (un vélum noir translucide qui barre le fond d'un plateau étroit). Le texte de Didier Carette mêle trivialité et philosophie, métaphysique et pataphysique...

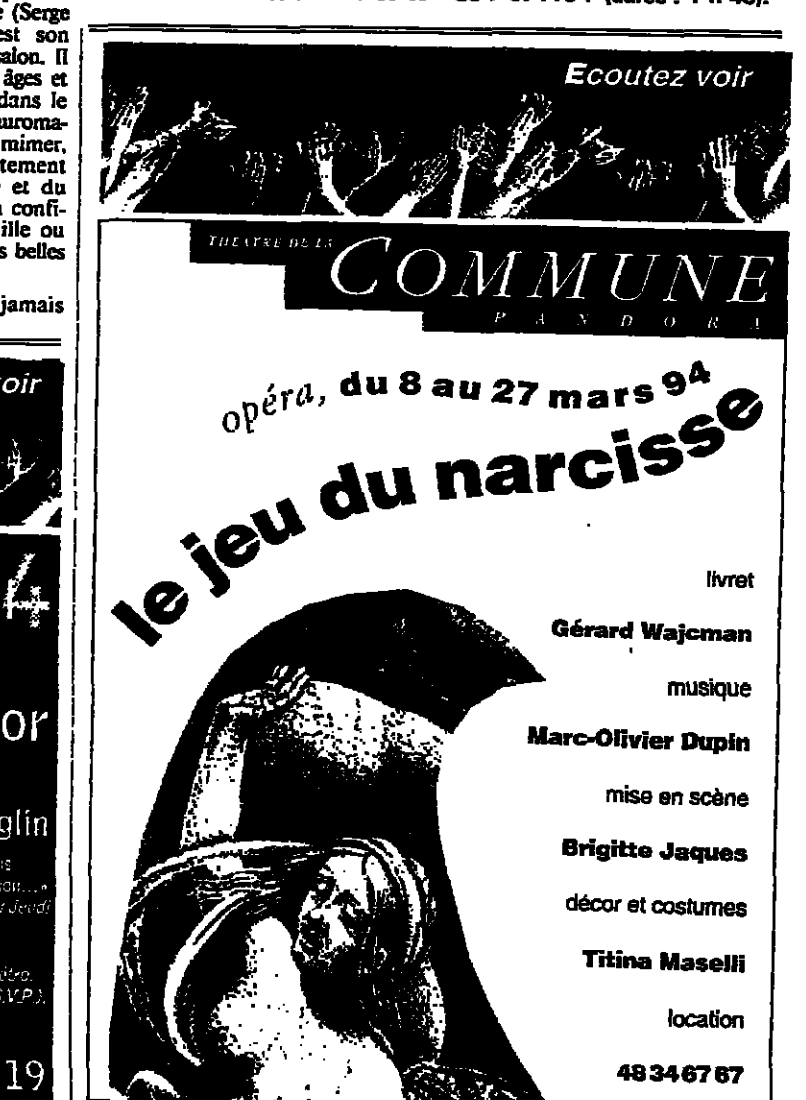
La mise en scène de Henri Bornstein, inventive, enjouée, volontairement démonstrative, baroque elle aussi, sert à merveille le texte comme les acteurs de ce drame drôlatique. Dans cet enfer des mots et des passions sans cesse désactivées, tuées par un humour féroce, ils sont tous trois de haut vol, superbement engagés dans cette entreprise de démolition des illusions.

Tout Camilo Cela est ici, amertume et provocation, portraitiste prêt à tout, jusqu'à l'odieux, pour dire la beauté de l'homme et sa barbarie. La connivence de Didier Carette avec son inspirateur est saisissante. D'une littérature à la férocité sans équivalent, il fait un théâtre d'aujourd'hui, frappant de justesse et d'audace.

OLIVIER SCHMITT

► **Théâtre de la Tempête, Cartoucherie de Vincennes, Paris (12[e]). Métro : Château de Vincennes. Du mardi au samedi à 21 heures. Dimanche à 16 h 30. Tél. : 43-28-36-36. 80 F et 110 F (durée : 1 h 45).**





Le premier ministre a achevé à Lyon la visite de dix régions

■ **DÉBAT.** La phase régionale du grand débat sur l'aménagement du territoire, lancé par le gouvernement à la mi-septembre s'achève, vendredi 4 mars, par une visite d'Edouard Balladur en Rhône-Alpes. Le premier ministre s'est personnellement beaucoup impliqué dans ce débat en *se rendant dans dix régions*, systématiquement accompagné par Charles Pasqua, ministre d'Etat, grand coordonnateur de l'opération.

■ ***LOI.*** **Le gouvernement va rédiger d'ici à fin mars un « Document intermédiaire » reprenant, sous forme de synthèse officielle, l'essentiel des suggestions qui ont été faites lors du débat dans les régions. Ce document sera à nouveau soumis à consultation, régionale et nationale, et le projet de loi d'orientation *sur l'aménagement du territoire* – que beaucoup veulent voir « contraignant » notamment sur le plan financier – devrait être déposé sur le bureau du *Sénat fin mai ou début juin*.**

COMMENTAIRE

La reconquête du territoire

EDOUARD BALLADUR peut être satisfait. Il a tenu son pari et (presque) ses délais. L'aménagement du territoire n'a jamais été apparemment si proche du zénith. Annoncé à la France entière à grand renfort de relais médiatiques depuis la préfecture de poupées de Mende, un beau jour de juillet, lancé officiellement à la mi-septembre, puis engagé concrètement un mois plus tard à Nantes « chez » Olivier Guichard qui fut, au temps du général de Gaulle, le pionnier charismatique d'une politique de justice géographique et de grands travaux, le *débat national sur* l'aménagement du territoire a été rondement mené à son terme. Le *premier ministre n'aura ménagé ni* son temps ni ses efforts puisqu'il se sera déplacé lui-même dans dix *régions (y compris l'Ile-de-France)*. Quant à Charles Pasqua, grand initiateur et ordonnateur de l'opération, flanqué de son fidèle, discret et très sérieux ministre délégué Daniel Hoeffel, il aura bouclé la boucle sans bavure.

En cinq mois, les vingt-deux régions ont reçu les honneurs des visites ministérielles, le point d'orgue de la partition devant être écrit, vendredi 4 mars, à Lyon, qui n'oublie pas qu'elle fut jadis la capitale des Gaules et qu'après Paris, mégalopole toujours dénoncée, elle compte parmi les grandes cités de dimension et d'influence européennes.

Les doléances lancinantes de la province

Le gouvernement avait clairement défini les objectifs. Il fallait revigorer une politique (dont les gouvernements socialistes et le président Mitterrand, étrangement, n'avaient pas compris l'importance) et reconquérir des pans entiers d'un territoire menacé de fractures et d'explosion. La notion classique de rééquilibrage devenait du coup un enjeu de société et l'occasion d'énoncer une nouvelle politique de cohésion sociale et de *réunification nationale*. Et, très vite, les revendications économiques – *davantage d'autoroutes*, une autre répartition des crédits ou impôts, des primes, des contrats entre *l'Etat et les collectivités... – cédèrent* la place à des messages et objurgations plus fondamentale*ment politiques. On parlait désor*mais souvent à Matignon et place Beauvau de reconquête, de volonté *de vivre ensemble*, de valeurs, d'un certaine idée de l'Homme... Et devant le congrès des *maires de France à la mi*-novembre, Jacques Chirac prononça cette phrase inoubliable : *« L'aménagement du territoire n'est pas seulement une politique, c'est d'abord une mystique. Reconquérir le territoire, c'est aussi réinventer la République. »*

Le ministre d'Etat a adopté une *attitude, fixé un terme, pris un* engagement. Délibérément, il a accepté de tourner sa casaque de président du très fortuné département des Hauts-de-Seine pour partir à l'écoute des doléances lancinantes de la province ; en choisissant pour horizon ultime 2015, c'est-à-dire la France dans une *génération*, il réhabilitait la prospective et donnait à chacun l'occasion de construire ou de rêver un avenir ; en affirmant enfin que le débat dans le pays, aussi bien dans les institutions qu'à la base, devait, si nécessaire, balayer tabous et conservatismes, il ouvrait la voie à toutes les initiatives, mais aussi aux tentations de dérives démagogiques et aux « y-a-qu'à » gratuits.

*Le résultat des tournées provin*ciales d'Edouard Balladur et de ses ministres est quantitativement *impressionnant : plus d'un million* de pages de documents, rapports, avis, contributions, notes, fiches *confidentielles ou prétendues* telles. Ce fut un jeu d'enfant et une tactique constante, pour celui qui *est aussi ministre de la police, de* faire circuler, ici ou là, au moment opportun, des documents faussement secrets ou à moitié officiels, dans le seul but de montrer l'inventivité de tous ceux qui étaient appelés à réfléchir, et, bien sûr, de mesurer les réactions de l'opinion à l'aune de telle ou telle idée novatrice. On l'a bien vu pour la politique de l'emploi, la différenciation fiscale, le transfert massif de ministères ou d'offices entiers en province. Il ne devait y avoir aucun tabou... et à partir de là, on pouvait tout dire puisque la phase de faisabilité n'était pas encore ouverte. Que retenir d'essentiel dans cet énorme foisonnement d'analyses et de suggestions ? D'abord qu'une politique d'aménagement du territoire digne de ce nom devra être suffisamment contraignante pour aller à l'encontre du jeu naturel du marché et de la loi du plus fort. Les pouvoirs publics, qu'ils soient étatiques, régionaux ou européens, devront faire preuve d'une sélectivité plus rigoureuse que par le passé dans l'attribution des aides comme dans les exonérations de charges sociales et fiscales. La décentralisation est entrée dans les mœurs, *mais il faut la rendre plus lisible*, dix ans après, notamment en identifiant les impôts et les financements selon qu'ils relèvent de la commune, du département, de la région ou de l'Etat. Mais des com*pétences nouvelles pourraient utile*ment être transférées progressivement aux collectivités, par exemple *le logement et l'environnement*.

D'un point de vue économique et financier, l'idée d'une « prime » aux souscripteurs d'emprunts régionaux pour des équipements concernant directement leur vie quotidienne ou leur avenir semble faire l'unanimité... sauf à Bercy. Il est pourtant évident que le TGV Est, par exemple, sera construit d'autant plus vite que les Lorrains ou les Alsaciens seront d'une manière ou d'une autre incités à faire avancer l'argent nécessaire à ce qui sera « leur » train rapide.

Il faudra aussi réformer la fiscalité locale directe, notamment l'assiette de la taxe professionnelle qui pénalise les salaires et qui constitue une source essentielle d'inégalité de richesses entre villes et départements. Quand la Savoie – pour ne pas parler des Hauts-de-Seine – affiche une base d'imposition en taxe professionnelle de 13 165 francs par habitant, la bien *peu opulente* Creuse doit se contenter de 3 544 francs... Les ajustements ou lissages ne suffi*ront pas et il faudra bien que* le gouvernement affiche une volonté très forte de péréquation à grande échelle de l'ensemble des ressources publiques, et de rupture avec les sacro-saints principes d'égalité des entreprises et des citoyens devant l'impôt, bref impose un nouveau dogme : celui de la *« discrimination positive »* pour rétablir l'égalité des chances.

« Nous jugerons la crédibilité du futur projet de loi d'orientation à deux « tests d'audace » : audace territoriale pour dire clairement quel est le niveau le plus pertinent – région, département, bassin de vie – pour l'aménagement, et audace fiscale car il faut faire payer chacun en fonction de sa capacité contributive », estime pour sa part Bernard Poignant, maire PS de Quimper et président de la Fédération des élus socialistes et républicains.

La DATAR va mettre à profit le mois de mars pour rédiger un *« document intermédiaire »* qui résumera le point de vue de l'Etat au vu des flots de propositions qui lui ont été communiquées depuis l'automne. Un document qui sera à nouveau soumis pour avis aux pouvoirs décentralisés à partir du 28 mars, tandis que s'engagera une nouvelle phase de débats, col*loques et forums jusqu'à la présen*tation du projet de loi en conseil des ministres fin mai. C'est alors *que commenceront les vraies diffi*cultés car rien ne serait pire que de voir la montagne accoucher d'une *souris, et le gouvernement, après* avoir semé des espoirs, reculer l'heure des décisions.

FRANÇOIS GROSRICHARD

Taux de croissance du produit intérieur brut par région (de 1982 à 1991)

1,6
1,7
2,9
1,5
1,8
1,4
1,5
2,7
1,6
2,8
2,8

FRANCE MÉTROPOLITAINE 2,3 %

En % par an :
supérieur à 2,6
de 1,9 à 2,6
inférieur à 1,9

Source : INSEE

Edouard Balladur en nouveau provincial

Une bonne idée peut en cacher une autre. Derrière l'initiative, judicieuse, de Charles Pasqua de *faire réfléchir* tout ce que la France compte de responsables économiques, sociaux, associatifs, politiques à un nécessaire meilleur équilibre des activités sur l'ensemble du territoire national, est très vite apparu un objectif plus intéressé et surtout à bien plus court terme. Si le ministre de l'intérieur a été ravi de montrer qu'il n'était pas seulement le patron de la police, ce n'était probablement pas pour lui l'essentiel. Il lui fallait surtout tirer les conséquences de l'échec de Jacques Chirac à la *présidentielle de 1988* et *de l'enfer*mement, lors des législatives qui ont suivi, du RPR dans son *bastion de l'Ile-de-France*.

Les descendants du parti gaulliste risquaient de ne plus constituer que l'équivalent de la CSU bavaroise, alliée locale de la puissante CDU que rêvait d'être l'UDF. Inacceptable. Se faire le pourfendeur de la croissance sans limite de Paris et le héraut d'un développement harmonieux de la province, c'était aussi, pour Charles Pasqua, venir chasser sur les terres du CDS et du PR bien mieux implanté que le RPR dans la gestion des régions, des départements et des grandes cités provinciales. La reconquête du territoire peut être, aussi, politique.

1988 avait aussi montré qu'il était bien difficile de demander aux provinciaux de confier le destin *de la nation tout entière* à un homme dont l'image est associée à celle de Paris. *Est-ce en pensant à lui que* Charles Pasqua s'est lancé dans une opération qui a par*fois fait oublier* qu'il était le *président du conseil général* des Hauts-de-Seine ? Peut-être. En tout cas, c'est Edouard Balladur qui en a profité. Par méfiance envers son ministre de l'intérieur, ou parce qu'il a vite compris l'intérêt de la manœuvre, le chef du gouvernement a immédiatement pris une place de choix dans ce « grand débat ».

Sillonner la province, rencontrer tout ce qu'elle compte de responsables, leur assurer que le développement de leur région était la première des priorités de son gouvernement a été pour le premier ministre un remarquable investissement. Ce haut fonctionnaire de l'Etat central, cet homme qui a oublié ses origines marseillaises, qui *n'a aucune attache locale*, qui passe ses vacances dans des annexes parisiennes (Deauville *et Chamonix), bref*, qui symbolise ce Paris jacobin que rejettent les autres régions fran*çaises aura réussi*, une fois encore, un extraordinaire changement d'image. A Nantes, comme à Strasbourg ou à Bordeaux, il n'est plus le chef d'un gouvernement accusé, comme celui de Jacques Chirac lors de la première cohabitation, d'être trop francilien, mais un notable parmi les notables.

Quel autre « prétexte » que *celui « inventé » par le ministre* de l'aménagement du territoire, aurait pu permettre au premier *ministre d'effectuer ainsi neuf* visites en province en moins de cinq mois pour se faire *connaître sous un jour* inconnu ? Ce « grand débat » fut ainsi, mine de rien, le premier acte de la campagne *présiden*tielle d'Edouard Balladur.

THIERRY BRÉHIER

Les relations commerciales entre Tokyo et Washington

L'administration Clinton menace de prendre des sanctions contre le Japon

Fidèle à l'attitude de confrontation qu'elle a adoptée à l'égard de Tokyo, l'administration Clinton a annoncé, jeudi 3 mars, le rétablissement d'une réglementation commerciale, contraire au GATT, lui permettant de prendre des sanctions unilatérales contre le Japon (et, éventuellement, d'autres pays).

WASHINGTON

de notre correspondant

Le président tient ses engagements de campagne électorale : le candidat Bill Clinton avait, en effet, mis à son programme le rétablissement de la fameuse super 301 de la législation commerciale américaine, qui permet au gouvernement, agissant à la demande d'industriels se disant victimes de pratiques déloyales, d'appliquer des hausses de tarifs unilatérales pour « punir » le pays (et le secteur) prétendument coupable. Cette fois, c'est le Japon qui est visé, et, plus particulièrement, les quatre domaines dans lesquels les deux pays n'ont pu s'entendre pour ouvrir le marché nippon aux produits américains : automobile, assurances, marchés publics pour les équipements téléphoniques et pour le matériel médical.

Annonçant le rétablissement de la super 301 à la presse, le représentant du président pour le commerce, Mickey Kantor, a juré que *« ni le Japon ni aucun secteur d'activité spécifique »* n'étaient concernés et que cette mesure ne devait en aucun cas être interprétée comme les premiers coups de feu d'une *« guerre commerciale »* avec Tokyo. M. Kantor n'a pas convaincu grand monde. A l'évidence, la réactivation de la « super 301 » est *le dernier épisode de* l'incessante bataille opposant Japonais et Américains à propos du déficit *que ceux-ci enregistrent dans leurs* échanges avec leur allié asiatique. Selon les derniers chiffres officiels, ce *déficit a atteint 59,3 milliards de* dollars en 1993 – un record.

La Maison Blanche avait indiqué, un peu plus tôt, que M. Clinton avait lui-même téléphoné la nouvelle au premier ministre japonais, Morihiro Hosokawa. Et M. Kantor a reconnu que le Japon était *« unique »* parmi les partenaires commerciaux des Etats-Unis, en ceci qu'il avait le marché inté*rieur le plus hermétiquement* fermé. Mais, dans l'entourage de M. Kantor comme à la Maison Blanche, *on avait le souci de ne* pas paraître trop agressif. Le rétablissement de la super 301 n'est *qu'un « avertissement »*, et non une sanction en soi, puisque la procédure ne prévoit aucune mesure de *rétorsion dans l'immédiat*.

C'est une procédure complexe. D'ici au 30 septembre, les services de M. Kantor auront dressé une liste de pays auxquels les Etats-Unis reprochent des pratiques commerciales qu'ils jugent *« déloyales »*. A cette date, les « prévenus » auront dix-huit mois pour y remédier avant que l'administration ne leur impose des mesures de rétorsion (dans la plupart des cas, il s'agit de hausse des tarifs douaniers). Entrée dans l'arsenal commercial américain en 1988, à l'initiative des secteurs les plus protectionnistes du Congrès, la « super 301 » a été utilisée contre l'Inde, la Corée du Sud, le Japon et le Brésil ; le Congrès n'avait autorisé son emploi que pour une période prenant fin en 1990. Le président avait le pouvoir de la ranimer par simple décret, ce qu'il a fait, jeudi matin, pour deux ans.

Lors d'une rencontre à Washington le 11 février, MM. Clinton et Hosokawa n'avaient pu résoudre le différend entre leurs deux pays. Exaspérés par des mois, voire des années, de négociations infructueuses sur la réduction de leur déficit avec les Japonais, les Etats-Unis ne veulent plus prendre pour argent comptant les déclarations de bonnes intentions de leurs interlocuteurs nippons. Ils exigent des faits : comme ils l'ont fait pour les semi-conducteurs, ils entendent fixer des objectifs quantifiables, *« chiffrés »*, permettant de mesurer la progression des produits améri*cains sur le marché japonais*.

L'obsession américaine

M. Hosokawa s'y refuse, arguant qu'un tel système ne relèverait plus du libre-échange (*free trade*) mais du « commerce dirigé » (*managed trade*), puisqu'il s'agirait, en somme, de pré-déterminer à l'avance des parts de marché au profit des industriels américains. Les Etats-Unis répondent que se voir donner des leçons de libre-échange par les Japonais, « ceinture noire » dans l'art du protectionnisme, est pour le moins extravagant. Et, dès le lendemain de l'échec du 11 février, l'administration avait donné suite à une procédure de rétorsion – entamée depuis plusieurs mois déjà – dans le sec*teur des téléphones cellulaires*.

Jeudi, M. Kantor a redit l'un des objectifs premiers de l'administration, un objectif quasi obsessionnel et qui fonde une bonne partie de sa politique économique et de sa politique étrangère : *« Notre but est d'éliminer les principales barrières commerciales dans le monde qui bloquent l'accès aux marchés pour nos produits et nos services. »* Les pratiques japonaises, a-t-il poursuivi, se chiffrent en emplois perdus aux Etats-Unis. Attendu la semaine prochaine en Asie, le secrétaire d'Etat, Warren Christopher, tiendra le même langage. Cette défense obstinée des intérêts des exportateurs américains a les faveurs du Congrès et, si l'on en croit un dernier sondage *Washington Post*-ABC, celles d'une opinion qui donne des bons points à l'administration pour sa politique économique (et accorde un solide taux de satisfaction au président Clinton).

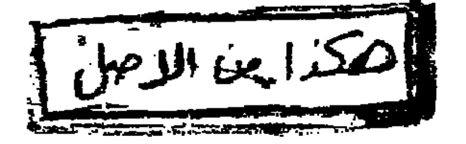
Dans la presse, les principaux commentateurs sont plus réticents. Le *Washington Post* écrivait, le 3 mars, que la réactivation de la « super 301 » serait aussi un geste *« arrogant »*, *donnant le mauvais* exemple, contraire à l'esprit, sinon à la lettre, du GATT et de l'ALENA. M. Clinton ferait une mauvaise manière à M. Hosokawa, alors que ce dernier, désireux d'« ouvrir » l'économie japonaise, est son meilleur allié japonais et, en *tout cas, le premier ministre que* les Etats-Unis rêvaient d'avoir pour interlocuteur à Tokyo.

ALAIN FRACHON

AUTOMOBILE : Toyota achète américain. – Dans un premier geste destiné à apaiser les Américains, *qui brandissent la menace* de l'utilisation de la clause « Super 301 », le constructeur automobile Toyota a annoncé, jeudi 3 mars, qu'il était prêt à acheter pour 6 milliards de dollars en pièces détachées aux Etats-Unis au cours de l'année fiscale 1996 (qui débute en mars de la même année). Au cours d'une conférence de presse, le président de Toyota, Shoichiro Toyoda, appelé en mai *prochain* à présider le patronat japonais (Keidanren), a déclaré qu'il était favorable à l'adoption d'*« objectifs chiffrés volontaires »*, conformément à la revendication de Washington. – (*De notre corresp. Ph. Pons*).

PÊCHE : les Etats-Unis étudient des mesures de rétorsions contre la France. – Les Etats-Unis étudient la possibilité de prendre des sanctions contre la France en réaction aux mesures jugées protectionnistes (relatives aux importations de produits de la mer) instaurées depuis février par Paris, a annoncé, jeudi 3 mars, l'Institut national des pêches. *« Une liste de produits a été établie et une décision du représentant américain pour le commerce et du président Clinton est imminente »*, affirme le groupement professionnel, qui a reçu le soutien de plusieurs parlementaires. Depuis un mois, les pêcheurs américains perdent plus de 200 000 dollars par semaine en raison des nouvelles règles sanitaires imposées, selon un communiqué de l'Institut qui regroupe environ 1 000 petites et moyennes entreprises du secteur. Il y a quelques jours, le ministre de l'agriculture et de la pêche, Jean Puech, avait accusé les Etats-Unis d'exporter des poissons traités avec une substance chimique utilisée pour retenir l'eau, ce qui est illégal en France comme dans l'ensemble de l'Union Européenne. – (*AFP*.)





Le sommet social de Matignon et la fronde contre le « SMIC-jeunes »

Le gouvernement atténue sensiblement le contenu du contrat d'insertion professionnelle

La CFDT, FO et la CFTC devaient se retrouver vendredi 4 mars pour tirer les enseignements de la concertation sociale avec le premier ministre, la veille. A l'issue de la réunion de Matignon, un décret complémentaire précisera le contrat d'insertion professionnelle pour les jeunes diplômés.

Quel que soit le rideau de fumée qui entoure les concessions consenties sur le «SMIC-jeunes», c'est une spectaculaire marche arrière que le premier ministre a été contraint de mettre en scène, jeudi 3 mars, lors de la table ronde à laquelle il avait invité les partenaires sociaux.

Certes partiel, ce recul ne s'effectue pas vraiment en bon ordre. Le gouvernement peut estimer qu'en excluant du contrat d'insertion professionnelle (CIP) les jeunes dont le niveau est supérieur ou égal à bac + 2 (et, virtuellement, aux titulaires d'un bac professionnel ou technique), il désamorce en partie la mobilisation estudiantine. Ces derniers pourront prétendre à une rémunération d'au moins 80 % du salaire conventionnel qui ne sera pas inférieure au SMIC. En revanche, la manœuvre consistant à renvoyer aux partenaires sociaux le soin de déterminer quels autres diplômes pourront bénéficier de cette garantie risque d'aboutir à vider le CIP de l'essentiel de son contenu.

En effet, les partenaires sociaux devraient opérer le tri entre les titulaires d'un diplôme noble, qui méritent d'être payés au SMIC, et les autres, qui devront se contenter de 80 % du salaire minimum. *« On nous demande de revenir sur tout ce qui a été fait pour rendre leurs lettres de noblesse aux formations techniques et professionnelles »*, constate Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, alors que Marc Blondel, son homologue de FO, estime que *« l'objectif du gouvernement »* est de faire en sorte que le champ d'application du «SMIC-Jeunes» soit *« résiduel »*.

En clair, le gouvernement demande à ses interlocuteurs de lui trouver une porte de sortie honorable. Or les syndicats entendent appliquer la réglementation existante : formation en alternance pour les jeunes sans qualification et respect des grilles de rémunérations pour ceux dont la formation, supérieure au niveau CAP, est reconnue par les conventions collectives. Pour sa part, le CNPF a prévenu les pouvoirs publics qu'il n'était pas en mesure de mener une telle opération. Les discussions, qui devront avoir lieu au niveau des branches professionnelles, s'annoncent pour le moins incertaines.

Lâcher du lest

M. Balladur a également lâché du lest en promettant, d'ici au 31 mars, un *« décret complémentaire »* permettant de préciser la fonction des tuteurs qui devront accompagner les CIP. Une façon à peine voilée d'admettre que le tutorat, tel qu'il était défini dans la loi, méritait les critiques qu'il a subies. De même, une *« instance professionnelle paritaire »* suivra l'application du CIP alors qu'une disposition législative prorogera jusqu'en juin 1995 les contrats de formation et d'adaptation, deux dispositifs de formation en alternance qui devaient disparaître. Conclusion : non seulement le CIP risque d'être vidé de son contenu mais, en tout état de cause, il ne s'agit que d'une *« expérience »*...

Intervenant longuement jeudi soir sur TF 1, le premier ministre a tenté de sauver les apparences en soulignant que les décrets instaurant le CIP, *« qui n'a rien à voir avec un SMIC-jeunes »*, étaient maintenus. *« Les entreprises n'auront pas intérêt à multiplier les CIP pour des raisons factices »*, a assuré le chef du gouvernement, convaincu que les modifications apportées au tutorat et à la rémunération des jeunes diplômés répondent aux *« inquiétudes »* étudiantes et syndicales. Le premier ministre s'en est également pris à l'opposition, accusée *« d'utiliser l'angoisse des jeunes et de leurs familles à des fins politiques »* et *« d'empoisonner le débat public »*. Plus généralement, il a déploré que *« la société paraisse tellement bloquée »*.

Au total, la journée de jeudi n'aura pas été défavorable aux confédérations. Elles sont parvenues à faire porter la discussion non pas sur la circulaire d'application du CIP mais sur le contenu de cette mesure. Toutefois, on considère dans les rangs syndicaux que la partie n'est pas encore gagnée. Alors que la CGT s'est une nouvelle fois mise hors-jeu en quittant, sans trop d'éclat, la table ronde à la mi-journée, les dirigeants de la CFDT, de FO et de la CFTC devaient se rencontrer vendredi matin pour déterminer leur ligne de conduite. S'il paraît improbable qu'une action nationale de grande envergure soit lancée, les trois organisations entendent maintenir la pression. Quant à la CFE-CGC – qui continue de réclamer un traitement particulier au profit des jeunes diplômés, crédibilisant ainsi une partie des projets initiaux du gouvernement –, elle a préféré demeurer à l'écart.

Edouard Balladur, très attaché à réhabiliter la politique conventionnelle et le rôle du mouvement syndical, a finalement atteint son objectif. C'est pourtant à son corps défendant, et au prix d'une nouvelle reculade, qu'il a transformé ce qui devait être une courtoise réunion de concertation en authentique séance de négociation.

JEAN-MICHEL NORMAND

Ce qui devrait être modifié

A l'issue de la table ronde tenue, jeudi 3 mars à Matignon, avec les partenaires sociaux, le gouvernement a pris quatre mesures nouvelles, pour faire face aux critiques. Le contrat d'insertion professionnelle (CIP) *« sera complété et modifié »* par un nouveau décret, pris avant le 31 mars, après consultation des syndicats. Trois cas de figure peuvent être distingués.

● **Les « bac + 2 ».** Le gouvernement a proposé que pour les jeunes diplômés soit acquis le *« principe d'une rémunération d'un montant au moins égal à 80 % du salaire conventionnel »* de la branche dans laquelle sera recruté le jeune. Ce montant ne saurait être inférieur au SMIC.

● **Les « assimilés ».** Pour les niveaux inférieurs à bac + 2, le gouvernement a confié aux partenaires sociaux le soin de définir le *« champ des diplômes »* qui pourraient être assimilés aux bac + 2, comme les bacs professionnels et techniques, afin qu'ils bénéficient de la même rémunération. Mais les syndicats ont demandé que le CIP à 80 % du SMIC ne concerne pas non plus les jeunes qui ont au moins un CAP.

● **Les non-diplômés.** Le CIP ancienne mouture n'est pas modifié pour les jeunes non qualifiés. Ils toucheront 80 % du SMIC si le contrat n'est pas assorti de formation, 65 % pour les 21 ans et plus, 50 % pour les 18-20 ans en cas de formation complémentaire.

● **Le « tutorat-formation ».** Pour *« assurer une vraie formation au sein de l'entreprise »*, le *« décret complémentaire »* pris d'ici au 31 mars fixera les règles du tutorat. Un *« engagement contractuel »* sera souscrit entre le salarié et l'employeur. Une *« instance professionnelle paritaire »* suivra l'application du CIP. *« Le décret pourra également prévoir les conditions dans lesquelles des accords de branche pourraient valider des certificats d'expérience professionnelle. »*

Enfin, il est indiqué que *« jusqu'au 30 juin 1995, les contrats d'orientation et d'adaptation seront prorogés »* et qu'*« à cette date, il sera procédé à l'évaluation des résultats obtenus par ces contrats et par le CIP afin de juger de l'expérience ainsi faite »*. Le premier ministre a proposé qu'une instance professionnelle paritaire suive l'application de ces dispositions.

« Edouard m'a voler »

Revoilà les étudiants et les lycéens sur le pavé parisien ! Aussi enjoués qu'inattendus, reprenant en chœur, à leur façon, des slogans défraîchis par les générations précédentes. Lancé à la va-vite par l'UNEF-Indépendante et démocratique et relayé par une quinzaine d'organisations, l'appel de protestation contre le contrat d'insertion professionnelle ne devait être qu'un rassemblement rue du Bac – un symbole ! –, près de l'hôtel Matignon. Boulevard Saint-Germain, ils furent bientôt plus de 10 000 dans un défilé s'autorisant, sur un parcours improvisé, quelques chemins de traverse, sans se préoccuper des leaders des centrales syndicales et des mouvements politiques au coude à coude, au milieu des cris et des chants.

La rentrée des vacances à peine achevée, la mobilisation s'est propagée comme une traînée de poudre : *« Edouard m'a voler. »* Ce slogan détourné a fait des ravages dans les lycées de banlieue, mais surtout dans les sections de techniciens supérieurs et dans tous les IUT de Paris et de l'Ile-de-France, réunis par une coordination naissante et un comité de défense des bac+2 s'affichant vigoureusement apolitique. A lire les banderoles, ceux-là étaient les plus représentés. Pourtant peu habitués des *« manifs »*, des élèves des écoles privées les ont rejoints sans hésitation : *« J'habite Neuilly. Je vote à droite. Mais sortir à 3 900 F après deux années de scolarité à 50 000 F, c'est incompréhensible et ce n'est pas raisonnable »*, s'indigne Jean-Julien, étudiant en BTS à l'Institut supérieur de la communication (ISCOM).

En deuxième année de gestion des administrations et des entreprises (GEA) à l'IUT de Saint-Denis-Villetaneuse, Laetitia reconnaît qu'elle ne toucherait guère plus que le SMIC pour son premier emploi. Elle n'en est pas moins scandalisée : *« Avant, on disait avec le bac, t'as plus rien. Maintenant c'est avec un BTS ou un DUT. »* Après avoir *« perdu »* une année en fac de sciences éco, elle a rejoint l'IUT, parce que *« l'encadrement est mieux assuré »*. *« Grâce aux stages, on est prêt à travailler »*, précise-t-elle.

« La grande braderie »

Elle n'est pas la seule à avoir choisi une filière préconisée pour la qualité de ses études, *« à mi-chemin de l'Université et des entreprises »*, et ses débouchés professionnels quasi assurés. Mais pas pour 80 % du SMIC. *« A ce prix-là, il vaut mieux redoubler ou continuer à la fac. »* Benoît, en seconde année de chimie à Orsay, poursuivra ses études, comme d'ailleurs plus de 50 % des élèves d'IUT.

Contre la *« grande braderie des BTS et des IUT »*, selon un slogan, ils sont prêts à redescendre dans la rue. A l'issue de la manifestation, les corrections apportées par le gouvernement à son texte n'étaient pas encore connues. Et l'UNEF-ID prévoyait une nouvelle journée d'action, le 10 mars, dans toute la France cette fois.

MICHEL DELBERGHE

Ecran de fumée

Suite de la première page

Cette attitude s'explique largement par l'émoi qu'a pu provoquer l'énoncé du dispositif dans les classes moyennes, base de leur électorat, troublées de découvrir qu'un diplôme, à partir de bac + 2, ne vaudrait plus que 3 790 francs par mois. Or, ce sont ces familles qui, non seulement accordent une grande valeur aux peaux d'âne, synonymes d'ascension sociale, mais qui consentent aussi les plus gros sacrifices pour que leurs enfants les obtiennent.

Les uns et les autres seront-ils rassurés par la manière dont le premier ministre s'est évertué jeudi à sortir du piège dans lequel il s'était enfermé ? Sans aucun doute, la méthode employée, qui laissera des traces, ne manquera pas de surprendre. A Toulouse, lundi encore, M. Balladur avait écarté d'un ton de mépris les accusations qui lui étaient faites. Il adoptait le langage de la fermeté qu'il reprenait, le lendemain, dans nos colonnes (*le Monde* du 2 mars). A tel point que, à le voir se montrer aussi catégorique, il devenait évident qu'il s'interdisait de battre en retraite, et même de chercher un compromis. Les ponts coupés, pensait-on, il allait affronter la grogne syndicale et défier les protestations étudiantes, lui qui a connu, par le passé, la tempête de mai 1968.

Longue liste

Le scénario, apparemment improvisé, aura été tout différent. A peine avait-il emprunté une voie de traverse pour se dégager, que le premier ministre repartait à l'offensive par ses déclarations mordantes à TF 1, le soir même. Comme si la vigueur des attaques contre les *« corporatismes »*, la *« mauvaise foi »*, les affres d'une société *« bloquée »* et les attitudes *« politiciennes »* devaient servir d'écran de fumée à une marche arrière peu glorieuse. M. Balladur voulait donner le change, préférant passer un mauvais moment que de traîner en longueur une méchante affaire, à coup sûr préjudiciable, à terme, à son image.

Cette fois, pourtant, le repli n'a pas l'élégance de celui opéré lors de la tentative d'abrogation de la loi Falloux, sous couvert du respect d'une décision du Conseil constitutionnel, ni même la charge émotive de la négociation avec les marins-pêcheurs. Il s'inscrit plutôt dans la longue liste des impairs commis sur des dossiers sociaux depuis son installation à l'hôtel Matignon, et qui se sont terminés à chaque fois par un renoncement penaud. Dans cet ordre, il y a eu, déjà, l'abandon de la compensation salariale versée par l'Etat en cas de diminution des salaires, décidés pour sauver des emplois, la réintégration des intérimaires parmi les bénéficiaires de l'allégement des cotisations familiales, et aussi le rejet de l'idée selon laquelle le remboursement de la TVA pourrait être lié à l'obligation d'embauche. Mais on peut y ajouter, encore, les 50 000 lits d'hôpitaux à fermer, devenus 22 000, dont des lits *« fictifs »*, et qui devraient finalement être *« redéployés »*, sans que l'on comprenne vraiment ce que cela veut dire.

Coincé sur le dossier du SMIC-jeunes, le premier ministre ne voulait pas rééditer ces erreurs que sa cote de popularité lui permettait de dissimuler. Il ne voulait pas davantage être regardé comme celui qui toujours recule. Mais a-t-il vraiment convaincu ? Et d'ailleurs, peut-on croire que l'affaire est classée par le revirement de jeudi ? Des tabous ont été touchés.

ALAIN LEBAUBE

Lire également page 23 l'article de Daniel Schneidermann.

M. Chirac s'inquiète de l'émergence d'une « caste de l'exclusion »

Le président du RPR, Jacques Chirac, a déclaré à Tarbes (Hautes-Pyrénées), jeudi 3 mars, qu'il fallait espérer que l'affaire du «SMIC-jeunes» ne soit *« qu'une simple polémique »*, en se réjouissant que le premier ministre, Edouard Balladur, *«refuse»* ce «SMIC-jeunes». En France, *« il y a de plus en plus de gens qui sortent de la société et qui sont de nouveaux parias, cela est extrêmement dangereux »*, a affirmé M. Chirac, qui devait ensuite développer ce thème, lors d'une réunion publique à Castres, en s'inquiétant de l'émergence d'une *« caste de l'exclusion, de l'extrême misère »* en France et en prônant une nouvelle ambition *« fondée sur la solidarité »*.

De son côté, Jean-Pierre Fourcade, président (UDF) de la commission des affaires sociales du Sénat, a estimé que le contrat d'insertion professionnelle *« allait dans le bon sens »*. *«Je ne souhaite pas que le gouvernement recule dans cette affaire»*, a-t-il déclaré, avant d'ajouter qu'il fallait, cependant, *« compléter le dispositif »* afin de bien en préciser *« les conditions d'utilisation »*.

Dans l'opposition, les réactions sont unanimes pour réclamer la suppression du contrat d'insertion professionnelle. Michel Rocard, premier secrétaire du Parti socialiste, a dénoncé, à Longwy (Meurthe-et-Moselle), le décret instituant le CIP : *« Ce décret, en fin de compte, n'a inventé qu'une seule idée : les trente-neuf heures payées trente et une (...) C'est dérogatoire à la règle fondamentale du droit du travail : à travail égal, salaire égal. C'est attentatoire à la dignité des jeunes. C'est menaçant pour l'emploi des moins jeunes. C'est organisateur dans l'entreprise de la guerre des générations. »* M. Rocard a toutefois estimé que les concessions faites, jeudi 3 mars, par le gouvernement, *« sauvegardaient au moins le principe du SMIC en même temps que la nature même des diplômes »*.

Martine Aubry, ancien ministre socialiste du travail et de l'emploi, a, pour sa part, estimé, jeudi 3 mars, que *« ce projet ne doit pas être aménagé. Il doit être supprimé. Rien ne justifie le fait que l'on paie des jeunes en dessous du SMIC, si on ne leur accorde pas une formation en contrepartie »*. Quant à Henri Emmannuelli, député (PS) des Landes et ancien président de l'Assemblée nationale, il a estimé que la tentative d'instauration d'un «SMIC-jeunes» constitue *« un tournant »* dans l'action du gouvernement *« qui a été obligé de mettre bas les masques »*. *« L'objectif du gouvernement de M. Balladur est d'essayer d'obtenir une régression sociale »*, a-t-il affirmé.

Première publication des comptes du logement en France

Un ménage dépensait 36 720 F en 1992 pour son habitation

Le logement représente environ 20 % de la consommation des ménages au niveau national. Pourtant le secteur ne disposait pas de ses propres comptes établis selon les méthodes de la comptabilité nationale. C'est chose faite.

Un ménage dépensait en moyenne 36 720 F pour son logement en 1992, soit 4,3 % de plus qu'un an plus tôt : voilà un des multiples enseignements tirés de l'établissement, pour la première fois, des comptes du logement selon les méthodes de la comptabilité nationale. La charge est plus lourde pour les propriétaires occupants (40 902 F, en hausse de 3,8 %) que pour les locataires (32 042 F, + 5,3 %). Elle ne s'établissait qu'à 27 388 F dans les HLM (+ 4,5 %) et montait à 34 359 F (+ 6,2 %) pour ceux qui habitaient un logement loué par une personne physique.

Au niveau national, la consommation de services de logement – les loyers (effectifs pour les locataires, fictifs pour les propriétaires occupants), le chauffage, l'éclairage, l'eau, les assurances, les impôts et taxes, ainsi que les dépenses d'entretien des logements – totalisait 859,9 milliards en 1992, en hausse de 5,5 %. Les loyers représentent, de loin, le plus gros poste (69 %).

Les prix de ces services ont évolué moins vite en 1992 (+ 4 %) qu'en 1991, mais plus rapidement que les prix à la consommation (+ 2,5 %). Les loyers affichent une hausse de 5,1 %, tandis que les prix de l'énergie sont restés stables. Mais les charges ont progressé de 4,5 %. L'analyse sur une longue période montre que les loyers ne sont guère touchés par la décélération des prix que connaît l'économie française : en 1985, ils progressaient d'un demi-point de plus que l'ensemble des prix à la consommation. En 1992, cet écart était de 2,5 points.

Alourdissement de la fiscalité

Dans le secteur libre (les deux tiers de la masse des loyers), après une pause en 1990, on a assisté à une reprise les deux années suivantes (5,1 % en 1991 et 5,3 % en 1992). Les HLM ont suivi la même évolution : la progression a été de 4,8 % en 1992 après 4,2 % en 1991. La politique de réhabilitation des HLM anciennes non conventionnées (un tiers des HLM) s'est traduite par un renchérissement de 6 % en 1992 dans ce secteur contre, + 4,3 % dans le parc HLM conventionné.

L'investissement en logement, qui était monté de 407,3 à 675,6 milliards entre 1984 et 1990, est retombé ensuite à 595,8 milliards en 1992. Ce chiffre se ventile entre l'achat ou la construction de logements neufs (184,3 milliards), l'acquisition de logements d'occasion (266,1 milliards) et les travaux d'amélioration ou de gros entretien (145,4 milliards). La part du logement neuf dans l'investissement total n'a cessé de baisser pendant toute la période (il est tombé de 42 % à 31 %), l'investissement en logements d'occasion dépassant celui en logements neufs depuis 1987. Rapportés à l'ensemble du parc, les travaux d'amélioration et de gros entretien représentaient de 7 000 F à 8 000 F par logement et par an pour les propriétaires occupants, de 4 000 F pour les bailleurs personnes physiques et de 6 000 F pour les bailleurs sociaux.

L'alourdissement du poids de la fiscalité sur le secteur, déjà mise à jour par le conseil des impôts (« le Monde L'Economie » du 17 novembre 1992), se confirme dans cette étude. Les impôts liés au logement représentaient en 1992 40 % des impôts payés par les ménages contre 25 % en 1984. Les prélèvements fiscaux spécifiques sur le logement ont augmenté de 63 % en francs constants entre 1984 et 1992, à la suite notamment de la hausse des impôts locaux. En 1992, ils dépassaient de plus de 7 milliards de francs (à 94 milliards) le montant des aides effectives au logement (87 milliards). Autre déséquilibre confirmé : l'augmentation de 43 % des aides à la personne sur la période n'a pas compensé la baisse des aides à la pierre.

FRANÇOISE VAYSSE

Une société commune créée avant l'été

Canal Plus et Bertelsmann forment un axe franco-allemand pour les nouveaux services numériques

Canal Plus et le groupe allemand Bertelsmann ont annoncé jeudi 3 mars la signature d'un protocole d'accord qui *« fixe le cadre et le calendrier des développements que les deux entreprises entendent mener conjointement en Europe, dans le domaine de la télévision payante et dans celui des nouveaux services rendus possibles par l'arrivée de la technologie numérique (paiement à la carte, vidéo à la demande, nouveaux services) »*. Les deux groupes vont créer une société commune avant l'été. Canal Plus est déjà associé avec Bertelsmann (59 milliards de francs de chiffre d'affaires) au sein de la chaîne allemande à péage Première. Ils détiennent chacun 37,5 % de cette chaîne, qui compte 780 000 abonnés.

La nouvelle alliance débordera ce cadre. La mise en place des infrastructures et surtout des nouveaux services induits par la télévision numérique nécessite en effet des accords européens. Après avoir tenté sans succès de s'entendre avec le groupe News de l'Américano-Australien Rupert Murdoch (*le Monde* du 17 septembre), Canal Plus avait décidé dès la fin de 1993 de se tourner vers l'Allemagne et son partenaire naturel outre-Rhin, Bertelsmann. Ce dernier est engagé dans d'autres partenariats pour aborder les futurs marchés de la télévision européenne : avec Kirch et Deutsche Telekom, Bertelsmann participe à la société Media Service, qui veut être le distributeur de nouveaux services numériques (*le Monde* du 2 mars).

Les deux partenaires refusent de commenter publiquement leur accord et doivent préciser d'ici à l'été leurs intentions. On peut toutefois estimer qu'une large part des nouveaux développements menés par les deux groupes seront « logés » dans cette future société, détenue à parité, et que l'accord est compatible avec les engagements existants de chacun. Le marché potentiel de la nouvelle société sera d'abord en Allemagne, où câble et satellite, vecteurs obligés, sont plus développés qu'en France. C'est d'ailleurs ce déséquilibre des marchés qui explique sans doute l'équilibre de l'accord. Si jusqu'à présent Canal Plus avait pu exporter son savoir-faire sans partager sa maîtrise du marché français, cette ère est finie. Bertelsmann n'entre pas au capital de Canal Plus, comme l'idée en avait été évoquée, mais « l'axe » Canal Plus-Bertelsmann se place au cœur du futur marché continental, comme fournisseur des contenus, alors qu'on s'achemine sinon vers l'unicité, du moins vers une large compatibilité des terminaux. Après s'être exporté en Allemagne (et en Espagne), Canal Plus doit s'allier pour occuper les écrans payants d'Europe.

Dans le contexte français, l'accord montre que les turbulences autour de Havas n'ont pas stoppé les négociations entamées par André Rousselet et conclues par Pierre Lescure, signataire avec Mark Wössner, le PDG de Bertelsmann.

Bertelsmann est associé avec la CLT luxembourgeoise au sein de la première chaîne privée allemande, RTL Plus. Le groupe Bruxelles Lambert, qui contrôle la CLT au travers du holding Audiofina, vient d'entrer au capital de Havas, et pourrait augmenter sa part en cédant les actions d'Audiofina qui ne sont pas strictement nécessaires à son contrôle.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

Sauf aide financière de l'Etat

France Télévision devrait perdre un demi-milliard de francs en 1994

Le grand marchandage a commencé. Entre Jean-Pierre Elkabbach, président de France Télévision, et le gouvernement, les négociations sur le besoin de financement du service public audiovisuel vont bon train. Côté France Télévision, les pertes pour 1994 sont estimées entre 450 et 500 millions de francs. Hervé Bourges avait déjà fait savoir que l'objectif de recettes publicitaires qui lui avait été fixé était irréaliste et qu'il manquerait environ 210 millions de francs (150 millions de francs pour France 2 et 60 millions pour France 3) en fin d'année. A cela, la nouvelle direction ajoute un déstockage massif des « bons » programmes et les coûts d'un trop-plein d'embauches. Sur les documentaires et les programmes jeunesse, des audits menés par l'inspection des finances et le cabinet Coopers et Lybrand se rejoignent pour déprécier les stocks existants de 140 à 150 millions de francs. Des embauches importantes d'Hervé Bourges en fin de mandat sont également venues creuser le déficit prévisionnel. Bref, sauf geste de bonne volonté du Budget, l'audiovisuel public sera fortement déficitaire en 1994.

France Télévision n'a pour l'instant pas les moyens de financer ses projets de développement. Voici quelques jours, Jean-Pierre Elkabbach avait fait savoir à la sortie du conseil d'administration des deux chaînes qu'il souhaitait mettre en place un décrochage national d'Euronews, la chaîne d'information européenne. Pour que cette chaîne « tout info » puisse concurrencer le projet LCI (La Chaîne info) de TF 1, des investissements importants doivent être engagés.

La politique d'acquisition de droits d'œuvres audiovisuelles et de constitution de catalogue que Jean-Pierre Elkabbach a entamée – politique récemment concrétisée par un accord avec le groupe Leo Kirch en Allemagne – nécessite également des investissements. En tout, la facture présentée par le nouveau patron du service public atteindrait 1,2 milliard de francs. Un chiffre sans doute conforme à toute bonne stratégie budgétaire, c'est-à-dire gonflé dans le but d'obtenir le nécessaire.

Le résultat de cette bataille financière sera néanmoins un indicateur de la volonté réelle du gouvernement de dynamiser l'audiovisuel public. Alain Carignon a, depuis sa prise de fonctions, affirmé à plusieurs reprises que, vis-à-vis de France Télévision, *« l'Etat actionnaire ferait son devoir »*. On mesurera bientôt à quel niveau financier ce même Etat actionnaire situe ses responsabilités.

Y. M.

La Générale occidentale prend le contrôle de « Courrier international »

La Générale occidentale et *Courrier international* ont annoncé, jeudi 3 mars, que la filiale d'Alcatel-Alsthom devenait, avec 58 % des parts, l'actionnaire majoritaire de cet hebdomadaire spécialisé dans la traduction des meilleurs articles de la presse étrangère. Cette prise de participation a eu lieu à travers une augmentation de capital dont le montant n'a pas été rendu public. Les fondateurs de *Courrier international*, Pierre Bergé, Jean-Michel Boissier, Hervé Lavergne et Jacques Rosselin, se partageront les 42 % du capital restant en respectant la répartition d'origine.

L'équipe de *Courrier international* devrait proposer au nouvel actionnaire, avant juin, un plan de développement du titre : la diffusion (72 000 exemplaires en 1993, 90 000 exemplaires en janvier 1994) vise les 100 000 exemplaires. Elle envisage également une déclinaison de l'hebdomadaire à l'étranger (Italie, Espagne). *« Nos quarante-cinq emplois seront préservés ainsi que l'équipe rédactionnelle »*, a assuré M. Lavergne. Candidate malheureuse au rachat de RMC, la Générale occidentale (100 % de *l'Express*, 90 % du *Point*) confirme ainsi sa stratégie de développement dans les médias.

Le président du CSA demande à Fun Radio de renoncer au direct pour l'émission « Love in fun »

Le président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), Jacques Boutet, a *« demandé »*, par une lettre adressée vendredi matin 4 février, par fax, au directeur de Fun Radio, Benoît Sillard, que *« dans les quarante-huit heures les questions et témoignages d'auditeurs de l'émission* « Love in fun » *ne soient plus diffusés en direct et que le domaine de la sexualité soit désormais exclusivement abordé par le médecin attaché à l'émission »*. Cette décision du CSA vise l'émission-phare du réseau musical Fun Radio, et, derrière lui, les propos tenus par les auditeurs et l'animateur Difool, auquel « le Doc » – un pédiatre, Christian Spitz – donne chaque soir la réplique, avec beaucoup de sérieux. Cette émission interactive, diffusée du lundi au vendredi, de 19 heures à 22 heures, rassemble en moyenne 1,3 million d'auditeurs, soit le plus beau score de la radio au cours de cette tranche horaire, toutes stations confondues.

Selon M. Boutet, cette décision *« fait suite aux différentes mises en demeures adressées à Fun depuis octobre 1993, concernant les dérapages de Difool et des auditeurs qui interviennent en direct »*. Joint par téléphone, vendredi matin, M. Sillard a vivement réagi à la lettre envoyée par M. Boutet. *« Je n'obtempérerai pas. C'est une question de principe, celle de la liberté contre la censure. »* Le 2 mars, dans « La marche du siècle », sur France 3, M. Jack Lang avait tenu à réagir en direct à un reportage consacré à l'émission *« Je crois qu'il faut dire bravo à Fun Radio, pas seulement pour le sida, mais en général, parce que je crois qu'il y a peu d'endroits, peu de forums, où les gens ont la possibilité de dialoguer, de discuter. Cela manque »*, avait ajouté le maire de Blois.

Conformément aux souhaits des entreprises privées

Gérard Longuet entend freiner la diversification d'EDF et de GDF

Les représentants des organisa tions professionnelles d'ingénieristes, d'électriciens et plus généralement de toutes les professions en bute à la concurrence d'EDF et de GDF, sont sortis *« satisfaits »*, jeudi 3 mars, de leur table ronde avec le ministre de l'industrie, Gérard Longuet.

Le ministre leur a indiqué qu'il n'était *« pas souhaitable que les ressources d'EDF et de GDF qui proviennent d'une activité exercée dans le cadre du monopole légal soient consacrées au développement d'activités couvertes par le secteur concurrentiel »*.

Il pourrait demander à EDF et à GDF de se retirer de quatre secteurs : l'ingénierie, la cartographie, la télésurveillance et l'éclairage public. Deux domaines « oligopolistiques », c'est-à-dire sur lesquels un petit nombre d'entreprises ont le monopole de l'offre, feront l'objet d'une « pause ».

Il s'agit du traitement des ordures ménagères et du chauffage urbain, deux secteurs sur lesquels EDF est en guerre ouverte avec la Lyonnaise et la Générale des eaux.

Des règles *« durables »* seront présentées en juin aux fédérations professionnelles après concertation avec le ministre de l'économie, Edmond Alphandéry, le ministre des entreprises, Alain Madelin, EDF, GDF, et après consultation du Conseil d'État et du Conseil de la concurrence. M. Longuet a insisté sur le fait qu'EDF et GDF devraient se développer en priorité à l'international.

Ces prises de position semblent avoir davantage jeté le trouble au sein d'EDF que de GDF, plus marginalement touché par ces nouvelles options.

Certes, les diversifications de l'entreprise nationale d'électricité ne pèsent que pour 1 % de son chiffre d'affaires. Mais l'établissement public mise sur ces secteurs pour compenser la perte d'activité qui pourrait résulter de l'abandon partiel de son monopole.

On s'inquiète au siège de l'entreprise des conséquences de ces mesures sur sa division chargée de l'éclairage public, qui emploie 380 personnes pour la seule ville de Paris dont elle a la concession.

A. K.

Les pertes de Grundig et PKI pèsent sur le groupe

Philips lance un ultimatum à ses filiales allemandes

Philips va mieux. Avec 1,96 milliard de florins (1) de bénéfice l'an dernier pour un chiffre d'affaires de 58,8 milliards, la multinationale néerlandaise fait oublier ses déboires de 1992 et sa perte nette de 900 millions de florins. Ce redressement a été salué, jeudi 3 mars, par la Bourse d'Amsterdam, en hausse de 5,15 points. Mais, deux filiales allemandes, Grundig et PKI, ont entravé ce redressement.

EINDHOVEN

de notre envoyé spécial

Il est rare, très rare, que Philips Electronics NV mette l'une de ses filiales à l'index. Pourtant, jeudi 3 mars, au cours de sa conférence de presse de résultats, le président de la multinationale néerlandaise, Jan D. Timmer, *s'en ait pris*, avec insistance, à deux filiales allemandes, Grundig et PKI, soudain « élevées » au rang des *« deux problèmes les plus importants que doit affronter l'entreprise »*.

« Le processus de restructuration doit être accéléré, a expliqué M. Timmer à l'adresse de Grundig. *Je sais qu'il est terrible de perdre son emploi, mais la survie de l'entreprise est en jeu. Je lance un vigoureux appel à tous ceux qui sont concernés par ce changement : les pertes de Grundig sont d'une ampleur telle, qu'elles perturbent les résultats de Philips dont les actionnaires* in fine *payent la note »*, a poursuivi M. Timmer, avant de lancer en conclusion que *« cela n'était pas une menace à bon marché »*.

Celle adressée à PKI, non plus. A cette filiale spécialisée dans les télécommunications, le président de Philips a rappelé que *« les temps changent et que la société doit davantage s'intéresser au marché »*. Fournisseur de la puissante Deutsche Telekom, celle-ci a subi, de plein fouet, la chute brutale des *commandes de l'opérateur public d'outre-Rhin.* L'heure des échéances a donc sonné, que le boum économique consécutif à la réunification avait retardé. Un message pressant et précis.

Inhabituel, le « coup de sang » de Jan D. Timmer avait deux objectifs, commentait-on après la conférence de presse : mettre au pied du mur les syndicats et, surtout, la classe politique d'outre-Rhin, peu pressée de voir se restructurer des entreprises toutes deux situées à Nuremberg. PKI qui comptait encore 6 000 salariés il y a deux ans, ne devrait en conserver que la moitié. Quant à Grundig, M. Timmer s'est contenté d'assurer que son identité serait préservée.

Redevance

Les chiffres expliquent l'accès de colère. Consolidées à 100 % depuis 1992, les pertes de Grundig – 400 millions de florins environ –, auxquelles viennent s'ajouter une redevance annuelle de 61 millions de florins, ont empêché, l'an dernier, la sortie du rouge de sa branche électronique grand public : – 73 millions de florins de pertes. Quant à celles de PKI, elles sont, pour l'essentiel, responsables de la chute du résultat opérationnel du secteur appareils et systèmes professionnels, ramené en un an de 663 à 177 millions de florins. Bref, les pertes des filiales allemandes sont peu ou prou équivalentes au résultat opérationnel du groupe (856 millions de florins). Sans elles, il aurait été bon.

L'an dernier, en effet, après une année 1992 désastreuse (*le Monde* du 3 mars 1993), le groupe d'Eindhoven a enregistré les premières retombées du programme – drastique – de redressement engagé en 1990. En trois ans, les effectifs (à structure comparable) *ont fondu de 59 000* personnes (ils étaient de 238 000 au 31 décembre), le chiffre d'affaires a augmenté de 5 % (58,8 milliards de florins) malgré une baisse des prix de 8 %, la marge brute d'autofinancement est passée de – 0,2 milliards de florins à *+ 6,6 milliards. L'endettement* (25,8 milliards de florins), enfin, a fondu de 18 milliards de florins grâce, en partie aux cessions d'activités, à la vente de droits de souscription de Polygram ainsi qu'à la cession de 35 % de MEC qui ont dégagé un résultat excep*tionnel de 1,1 milliard de florins* en 1993.

Le groupe néerlandais estime désormais être en ordre de bataille pour ce que M. Timmer a appelé, sa *« revitalisation »*. Le groupe versera un dividende de 0,5 florin par action.

PIERRE-ANGEL GAY

(1) Un florin vaut 3,02 francs.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

IDIA : division par deux du bénéfice. – Guy Nébot, président de l'IDIA (Institut de développement des industries agricoles et alimentaires) s'est déclaré *« plutôt satisfait »*, jeudi 3 mars, de l'année écoulée malgré la chute des résultats passés de 183 millions en 1992 à 88,2 millions l'an dernier. L'IDIA revient ainsi à son niveau de bénéfice de 1989, les trois dernières années ayant été marquée par *« la plus-value extraordinaire de la vente de Bridel à Besnier »*, si importante qu'elle avait été étalée sur plusieurs exercices. Pour le président de l'IDIA, ce niveau est satisfaisiant et montre que *« son institut résiste dans la tourmente financière »*, ce qui, selon lui, est peu fréquent dans le monde du capital risque où rares sont les sociétés bénéficiaires. Il entend donc poursuivre sa stratégie qui consiste à limiter les risques en misant sur plusieurs entreprises et non sur une seule. *« La méthode Nébot »*, comme il aime à l'appeler, a permis de réaliser 49 opérations d'investissements pour 141,6 millions de francs contre 227 millions l'année précédente. Ce tassement provient d'une diminution de demande de fonds propres des PME et d'une baisse des prix des prises de participations.

CAPITAL

ERIDANIA BEGHIN-SAY majoritaire dans trois sociétés sucrières hongroises. – Eridania Beghin-Say (EBS), filiale du groupe italien Ferruzzi, va prendre la majorité du capital de trois sociétés sucrières hongroises (Szerencsi Cukorgyar Rt, Szolnoki Cukorgyar RT et Matra Cukor Rt), dont le groupe agroalimentaire français est actionnaire à 40 % depuis 1991. Lors des assemblées générales extraordinaires de ces sociétés, il a été décidé une restructuration de leur actionnariat. Eridania Beghin-Say passera ainsi, grâce à des augmentations de capital et à des transferts d'actions, à plus de 50 % dans chaque société. Les trois firmes assurent environ 40 % de la production hongroise de sucre, soit 200 000 tonnes par an. Elles constituent un débouché pour les betteraves produites sur un territoire de près de 40 000 hectares, situé pour l'essentiel à l'est du Danube, précise le groupe dans un communiqué publié le 3 mars. Le coût de l'opération devrait s'élever à environ 25 millions de francs.

COATES-LORILLEUX (Total) prend la majorité de Coates of India. – La société Coates-Lorilleux, filiale Encres du groupe Total, a annoncé mardi le 1er mars avoir porté sa participation de 40 % à 51 % dans la société Coates of India. Coates-Lorilleux est numéro un européen et numéro deux mondial des encres d'imprimerie. Leader sur le marché indien des encres avec un chiffre d'affaires annuel de 200 millions de francs, Coates of India dispose de quatre unités de production à Calcutta, Bombay, New-Delhi et Bangalore. Le coût de l'opération n'a pas été divulgué. L'ensemble du secteur Encres de Total réalise un chiffre d'affaires proche de 5 milliards de francs.

PRIVATISATION

AMOCO PETROLEUM intéressé par la privatisation de Petroperu. – Une délégation de la compagnie pétrolière americaine Amoco Petroleum a rencontré, mercredi 2 mars, le président du Congrès péruvien, Jaime Yoshiyama, auquel elle a fait part de son intérêt pour la privatisation de l'entreprise publique péruvienne Petroperu. Selon Alexis Weisselberg, président de la filiale vénézuélienne de Amoco, qui conduisait la délégation, le groupe américain envisagerait non seulement de participer au processus de privatisation de Petroperu, mais également de développer un projet d'exploration.

INVESTISSEMENTS

LA GÉNÉRALE DES EAUX choisie comme opérateur téléphonique régional en Hongrie. – La compagnie Générale des eaux a été désignée comme opérateur téléphonique dans deux régions en Hongrie, à l'issue d'un appel de candidatures international pour l'attribution de 25 concessions régionales de téléphone, a annoncé mardi 1er mars le groupe français. La Générale des eaux va devenir opérateur dans les deux régions où elle s'était portée candidate, Szeged et Szentes, qui comptent 64 000 abonnés pour 440 000 habitants. Elle deviendra ainsi le principal opérateur régional en Hongrie. L'attribution de cette concession survient après la privatisation de l'opérateur national MATAV, désormais appuyé sur un consortium Deutsche Telekom/Ameritech, qui détient 30 % du capital. La Générale des eaux était en concurrence avec MATAV et le groupement Alcatel/UTS (opérateur américain).

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 4 mars ↑ Poursuite de la reprise

La Bourse de Paris poursuivait sa convalescence, vendredi 4 mars, en dépit d'une nouvelle tension, la veille, sur les taux d'intérêt à long terme aux Etats-Unis. En hausse de 0,54 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait, une heure plus tard, un gain de 0,43 %. Aux alentours de 13 heures, les valeurs françaises s'inscrivaient en moyenne en progression de 0,83 % à 2 172,35 points. Le montant des échanges s'élevait environ à un milliard de francs sur le marché à règlement mensuel.

Les taux des bons du Trésor à 30 ans sont remontés à 6,83 % contre 6,77 % vingt-quatre heures plus tôt, et le taux des bons du Trésor à un an est passé à 4,03 % contre 3,59 % un moins plus tôt. Après une baisse de 0,22 % en début de matinée, le MATIF se reprenait, accusant un gain de 0,02 %. Le Bund allemand était également équilibré avec une hausse symbolique de 0,01 %. L'annonce d'une hausse de 1,8 % des commandes à l'industrie en Allemagne en janvier laisse penser à certains analystes que l'économie allemande commence à se redresser.

Les opérateurs sont convaincus que la baisse des taux sera à nouveau à l'ordre du jour en Europe, mais ils ajoutent que ce mouvement *« ira moins loin »* et interviendra plus tard qu'escompté. Des spécialistes de la Caisse des dépôts s'attendent à des taux à long terme en France à 6 % à la fin de l'année, et à des taux à court terme à 5 % au lieu des 4,5 % escomptés.

Les investisseurs continuaient à s'intéresser à des titres qui avaient cédé un important terrain au cours de la bourrasque de mardi et de mercredi. Parmi les titres en forte hausses, on relevait à mi-séance Sodecco (10,2 %), Lebon (5,3 %) et Moulinex (3,9 %). Repli de 3,7 % de la SRM et de 2,6 % de la Sodexho.

NEW-YORK, 3 mars, ↓ Repli

Wall Street est repartie à la baisse jeudi 3 mars, en raison d'une nouvelle remontée des taux d'intérêt à long terme après la publication de statistiques économiques américaines jugées favorables. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 824,42 points, en baisse de 7,32 points soit un repli de 0,19 %. L'activité a été soutenue avec quelque 292 millions d'actions échangées. Le nombre de titres en baisse a dépassé celui des valeurs en hausse : 1 170 contre 939, alors que 626 actions restaient inchangées.

Les commandes aux entreprises ont augmenté de 2,1 % en janvier et les demandes d'allocations chômage ont enregistré une baisse de 57 000, à 318 000, la semaine dernière. Sous l'effet de ces statistiques et en raison également de facteurs techniques, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence du marché, a progressé à 6,83 % contre 6,77 % mercredi soir.

Les opérateurs craignent que l'accélération de la reprise ne relance l'inflation, ce qui encouragerait la Réserve fédérale (Fed) à resserrer une nouvelle fois sa politique monétaire après une première intervention début février. Wall Street avait perdu 96 points quand la Fed avait provoqué un relèvement du taux interbancaire au jour le jour.

Le marché était également nerveux avant la publication vendredi des chiffres du chômage américain pour février.

VALEURS	Cours du 2 mars	Cours du 3 mars
Alcoa	78 1/2	74 7/8
Allied Signal Inc.	75 1/2	76
American Express	28 3/4	28 1/2
ATT	51 3/4	51 1/4
Bethlehem Steel	20 3/8	21 1/4
Boeing	46 3/4	46 1/4
Caterpillar Inc.	112	112 3/4
Chevron	87 1/4	88 3/4
Coca-Cola	42 1/8	41 1/2
Disney Corp.	46 3/4	45 3/4
Du Pont de Nemours	52	51 7/8
Eastman Kodak	44 1/4	44 1/4
Exxon	65 7/8	66 1/8
General Electric	105 7/8	105 1/4
General Motors	60 1/2	60 1/2
Goodyear Tyre	44 5/8	44 1/4
IBM	52 7/8	52 5/8
International Paper	71 3/8	72 3/8
McDonnell Douglas	117 3/4	117 1/2
Merck and Co	32	31 3/8
Minnesota Mining	103 3/4	103 1/4
Morgan (J.P.)	68 1/2	66 7/8
Philip Morris	55 5/8	54 7/8
Procter Gamble	57 7/8	56 7/8
Sears Roeb. and Co.	47 3/4	47 5/8
Texaco	65 3/8	66 3/8
Union Carbide	24 1/2	24
United Tech.	66	66 1/8
Westinghouse El.	14 3/8	14 5/8
Woolworth	21 1/2	21 1/4

LONDRES, 3 mars, ↓ Effritement

Les valeurs ont clôturé en légère baisse, jeudi 3 mars, au Stock Exchange, à l'issue d'une séance en dents de scie, toujours dominée par les inquiétudes sur la récente volatilité des marchés obligataires. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en baisse de 1,6 point, soit 0,05 %, à 3 246,5 points, après *avoir ouvert en hausse de 30,5 points* et perdu 18 points en début d'après-midi. La reprise de la fin de séance s'est effectuée dans le sillage du marché à terme. Environ 674,6 millions de titres ont été échangés contre 760,7 millions la veille.

La maintien des taux directeurs de la Bundesbank n'a pas surpris les opérateurs, après l'explosion de la masse monétaire allemande annoncée mercredi.

Les banques et les assurances ont reculé, mais les alimentaires se sont raffermies. Les banques d'affaires SG Warburg et Kleinwort Benson ont chuté de respectivement 27 pence à 827, et 12 pence à 538, affectées par la récente faiblesse des marchés financiers.

VALEURS	Cours du 2 mars	Cours du 3 mars
Allied Lyons	6,22	6,23
BP	3,52	3,54
BTR	3,65	3,69
Cadbury	4,98	4,97
Glaxo	6,75	6,81
GUS	5,91	5,82
ICI	7,31	7,48
Reuters	19,86	20,22
RTZ	8,44	8,42
Shell	7	6,99
Unilever	11,10	11,16

TOKYO, 4 mars ↑ Progression

Les valeurs ont progressé vendredi 4 mars à la Bourse de Tokyo où le rétablissement par Washington de la clause « super 301 » sur les mesures de rétorsion commerciale n'ont eu que peu d'effets. Le Nikkei a gagné 360,14 points, soit 1,8 %, à 19 966,00 points, alors qu'il avait perdu 138,91 points jeudi. Le volume de transactions a progressé à 410 millions d'actions contre 294 millions la veille.

Le représentant américain au commerce, Mickey Kantor, a annoncé, jeudi 3 mars à Washington, un décret du président Clinton rétablissant une clause commerciale instaurée en 1988 la « clause super 301 », qui autorise les Etats Unis à prendre des sanctions commerciales contre les pays accusés de pratiques déloyales *(lire nos informations page 18)*. Le secrétaire général du gouvernement nippon, Masayoshi Takemura, a déclaré que le gouvernement était préoccupé par cette décision : *« Nous espérons que le gouvernement américain va se conduire de façon responsable »*, a-t-il dit.

Le marché est resté calme à l'annonce de la décision américaine, qui ne constituait pas une surprise, indiquent les professionnels.

VALEURS	Cours du 3 mars	Cours du 4 mars
Bridgestone	1 540	1 580
Canon	1 650	1 660
Fuji Bank	2 460	2 290
Honda Motors	1 750	1 750
Matsushita Electric	1 690	1 720
Mitsubishi Heavy	704	707
Sony Corp.	6 050	6 180
Toyota Motors	2 010	2 040

CHANGES

Dollar : 5,8248 F ↑

Vendredi 4 mars, le deutschemark reculait à 3,3982 francs sur le marché des changes parisien, contre 3,4016 francs jeudi soir (cours indicatif Banque de France). Le dollar progressait à 5,8248 francs, contre 5,8150 francs la veille en fin de journée (cours BdF).

FRANCFORT	3 mars	4 mars
Dollar (en DM)	1,7140	1,7130
TOKYO	**3 mars**	**4 mars**
Dollar (en yens)	103,92	104,80

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (4 mars) .... 6 5/16 % - 7/16 %
New-York (3 mars) .... 3 1/4 %

BOURSES

PARIS

	2 mars	3 mars
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 144,66	2 154,41
(SBF, base 1000 : 31-12-90)		
Indice SBF 120	1 506,69	1 514,34
Indice SBF 250	1 459,88	1 467,13

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	2 mars	3 mars
Industrielles	3 831,74	3 824,42

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	2 mars	3 mars
100 valeurs	3 237,70	3 246,50
30 valeurs	2 531,30	2 540,20

FRANCFORT

	2 mars	3 mars
Dax	2 020,33	2 037,90

TOKYO

	3 mars	4 mars
Nikkei Dow Jones	19 605,86	19 966
Indice général	1 602,33	1 622,29

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

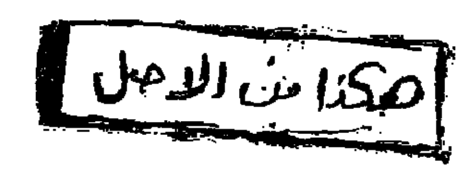
	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	5,8220	5,8240	5,8565	5,8605
Yen (100)	5,5532	5,5578	5,6089	5,6144
Ecu	6,5707	6,5759	6,5670	6,5741
Deutschemark	3,3980	3,3990	3,4085	3,4021
Franc suisse	4,0551	4,0594	4,0756	4,0812
Lire italienne (1000)	3,4572	3,4605	3,4386	3,4429
Livre sterling	8,6910	8,6970	8,7143	8,7246
Peseta (100)	4,1541	4,1586	4,1306	4,1371

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	3 7/16	3 9/16	3 11/16	3 13/16	3 15/16	4 1/16
Yen (100)	2 3/16	2 5/16	2 1/8	2 1/4	2 1/8	2 1/4
Ecu	6 3/8	6 1/2	6 1/4	6 3/8	6 1/8	6 1/4
Deutschemark	6	6 1/8	5 3/4	5 7/8	5 5/8	5 3/4
Franc suisse	4 1/8	4 1/4	4	4 1/8	3 15/16	4 1/16
Lire italienne (1000)	8 1/8	8 3/8	8 1/8	8 3/8	8 1/8	8 3/8
Livre sterling	5 1/16	5 3/16	5 1/16	5 3/16	5 1/16	5 3/16
Peseta (100)	8 5/16	8 9/16	8 3/16	8 7/16	8 3/16	8 7/16
Franc français	6 1/4	6 3/8	6 1/8	6 1/4	5 15/16	6 1/16

BOURSE DE PARIS DU

Comptant



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 4 MARS

Liquidation : 24 mars
Taux de report : 6,50

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +0,78 % (2171,25)

Règlement mensuel

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote (sélection)

Second marché (sélection)

Sicav (sélection) 3 mars

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 03/03	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,7925	5,8150	5,55	6,05
Ecu	6,5770	6,5770	—	—
Allemagne (100 dm)	340,9400	340,1600	328	351
Belgique (100 F)	16,5580	16,5210	16	17
Pays-Bas (100 fl)	303,7200	303,0100	292	313
Italie (1000 lires)	3,4315	3,4505	3,25	3,70
Danemark (100 krd)	86,8400	86,9800	83	91
Irlande (1 iep)	8,3155	8,3240	7,90	8,65
Gde-Bretagne (1 L)	8,6610	8,6740	8,25	9,05
Grèce (100 drachmes)	2,3510	2,3425	2,85	3,35
Suisse (100 f)	405,3600	405,0900	394	416
Suède (100 krs)	72,2300	72,6900	68	77
Norvège (100 k)	78,4100	78,4100	74	83
Autriche (100 sch)	48,4690	48,3580	46,80	49,80
Espagne (100 pes)	4,1370	4,1510	3,90	4,45
Portugal (100 esc)	3,3150	3,3250	3	3,75
Canada (1 $ can)	4,2761	4,2868	4,10	4,55
Japon (100 yens)	5,6102	5,5903	5,36	5,70

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 03/03
Or fin (kilo en barre)	70800	70400
Or fin (en lingot)	70400	70750
Napoléon (20f)	404	408
Pièce Fr (10 f)	332	332
Pièce Suisse (20 f)	402	405
Pièce Latine (20 f)	407	408
Souverain	508	509
Pièce 20 dollars	2570	2480
Pièce 10 dollars	1320	1300
Pièce 5 dollars	840	802,50
Pièce 50 pesos	2615	2615
Pièce 10 florins	426	420

Matif (Marché à terme international de France)

3 mars 1994

NOTIONNEL 10 % — Nombre de contrats estimés : 386 951			
Cours	Mars 94	Juin 94	Sept. 94
Dernier	124,86	124,38	123,26
Précédent	124,38	123,94	123,18

CAC 40 A TERME — Volume : 31 637			
Cours	Mars 94	Avril 94	Mai 94
Dernier	2162	2173	2172
Précédent	2155	2165	—

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Naissances

Christian MASSOL,
Sandrine CHODERLOS de LACLOS
et
Vincent,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Nicolas,

le 2 mars 1994.

Décès

– Mme Colette Walter,
M. et Mme Olivier Walter,
M. et Mme Denis Walter,
Johann et Antoine,
Les familles Bachelet, Galliand, Frugère, Walter, Camut, Fontanel et Coquin,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Angèle BACHELET,
institutrice,
puis chargée de direction
à l'école maternelle
Reine-Henriette à Colombes
de 1932 à 1964,

leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère et parente,

survenu le 25 février 1994 dans sa quatre-vingt-neuvième année.

« En sortant de l'école... »,
Jacques Prévert.

L'incinération suivie de l'inhumation au Vauroux ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Remerciements aux docteurs et au personnel de l'hôpital Emile-Roux à Eaubonne.

12, rue de Quétigny,
93800 Epinay-sur-Seine.

– Belley (Ain),
Mme et M. Anthony Madaro,
Mme Pierrette Bardin,
M. et Mme Alexis Bardin,
ses enfants,
Virginia, Anne-Laure, Daniel, Ilya, Pascal, Laurence et Guillaume,
ses petits-enfants,
Les familles Bardin, Figeat, Mollex, parents et amis
ont la douleur de faire part du décès survenu dans sa quatre-vingt-neuvième année de

M. Alexis BARDIN,
professeur honoraire,
ancien ingénieur-conseil
et chef d'entreprise.

La cérémonie a eu lieu dans la plus stricte intimité familiale, le 1er mars à Belley.

Immeuble « La Résidence »
avenue Livet,
01300 Belley.

– Le président de la Fondation du judaïsme français,
Les membres du conseil d'administration,
Le directeur,
Les collaborateurs,
Le président,
Et les membres du jury du prix Mémoire de la Choa,
ont la tristesse d'annoncer le décès, le 1er mars 1994, du créateur de la Fondation Jacob-Buchman et du prix Mémoire de la Choa,

M. Jacob BUCHMAN,
né le 26 mars 1904,
à Stazsow (Pologne)

survivant de la Choa, après six années passées dans les camps nazis.

Il a consacré toute son existence à la mémoire afin que nul n'oublie et afin que l'horreur ne puisse jamais renaître.

32, place Saint-Georges,
75009 Paris.

– Mme Brigitte Coque,
son épouse,
M. Laurent Coque,
son fils,
M. et Mme Robert Coque,
son frère et sa belle-sœur,
leurs enfants et petits-enfants,
M. Jean Delhuille,
son beau-père,
Toute la famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger COQUE,
professeur émérite à l'université Paris-I
(Panthéon-Sorbonne),

survenu le 3 mars 1994.

Un dernier hommage lui sera rendu au funérarium d'Antony (Hauts-de-Seine), le lundi 7 mars, à 13 h 45.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Bonneuil-les-Eaux (Oise), le mardi 8 mars, à 11 heures.

– *In memoriam*

Charles DORIAN
(ACMH-BCPN).

Vendée, Vienne, Deux-Sèvres, Eure-et-Loir, garderont le souvenir éternel dans leurs monuments de Charles Dorian.

Ses confrères et amis aussi.

L'homme était courageux, discret, omniprésent. Son attachement pour sa mission le fit être membre de l'Académie d'architecture. Il fut architecte en chef des Monuments historiques de 1946 à 1970, date à laquelle il continua à appliquer sa compétence à Poitiers et Saint-Savin ; il était aussi titulaire de la fonction d'architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux en 1942.

« L'expérience est la maîtresse des maîtres »,
disait Léonard de Vinci.

Charles Dorian l'a acquise et mise en œuvre. Elle restera dans ses œuvres et nos mémoires.

Il nous a quittés le dimanche 20 février 1994.

Sa mémoire a été rappelée à tous le 3 mars, en l'église Sainte-Clotilde.

Dominique Rousseray,
ACMH, mars 1994.

– Le docteur et Mme Jean Garnier,
M. et Mme Eugène Pelletier,
ses frère, sœur, beau-frère et belle-sœur,
Mlles Jacqueline et Micheline Pelletier,
ses nièces,
M. Ameur Bchini,
gérant des éditions Varia,
ont la douleur de faire part du décès brutal du

docteur Jacques GARNIER,

survenu à Paris, le 1er mars 1994, à l'âge de quatre-vingts ans.

La cérémonie de crémation aura lieu le jeudi 10 mars, à 14 heures, au crématorium du Père-Lachaise, Paris-20e, entrée place Gambetta.

Ce présent avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

16, rue du Parc-Royal,
75003 Paris.

– L'Association des amis du musée de Villiers-Saint-Benoît,
L'Association pour l'étude des arts céramiques et de leur histoire, à Auxerre,
ont la douleur de faire part du décès de leur président, leur secrétaire, le

docteur Jacques GARNIER.

– M. et Mme Claude Varaine,
M. et Mme Alain Kolnik,
ses enfants,
Valérie et François, David, Bénédicte et Edwige,
ses petits-enfants,
Pauline et Camille,
ses arrière-petites-filles,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Léon KOLNIK,

survenu le 2 mars 1994.

La cérémonie aura lieu lundi 7 mars, à 11 heures, au cimetière sud de Compiègne, où l'on se réunira.

Cet avis tient lieu de faire-part.

32, avenue de Royallieu,
60200 Compiègne.

– Mlle Jeannine Leguay
a la douleur de faire part du décès de sa mère

Mme Marthe LEGUAY,
veuve de
M. Raymond LEGUAY,
ancien directeur
de la Banque De Baecque Beau,

survenu le 15 février 1994, dans sa quatre-vingt-onzième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le 22 février, dans la plus stricte intimité.

7, villa de Saint-Mandé,
75012 Paris.

Félicie MERTENS,
« Félicie-Belgique »,
déportée à Ravensbrück
d'avril 1942 à avril 1945,

s'est éteinte le lundi 28 février 1994.

De la part de
Sa fille,
Ses petits-enfants,
Et ses arrière-petits-enfants.

Que ceux qui l'ont connue aient une pensée pour elle.

5601 Plantagenêt,
H3T1S3 Montréal,
Québec (Canada).

– La direction des Musées de France,
La direction du Musée d'Orsay,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Philippe NEAGU,
conservateur du patrimoine,
conservateur pour la photographie
au Musée d'Orsay,

survenu le 2 mars 1994, à l'âge de cinquante ans, des suites d'une grave maladie,

et s'associent à la douleur de sa famille.

– Nous apprenons le décès, le 23 février 1994, de

Mme Jacques RASUMNY,
née Hélène Porgès.

Depuis le 26 février, elle repose près de son mari

Jacques RASUMNY
(1897-1978),
Antoine Moutiers dans la clandestinité,
chef paramilitaire
du mouvement Franc-tireur
et chef adjoint de l'Armée secrète
pour la Savoie, la Haute-Savoie
et l'Isère.

De la part de
Janine Rasumny,
sa fille,
Des familles Porgès, Theumann, Rasumny, Grillet, Charat.

13, rue des Fonds-Huguenots,
92420 Vaucresson.

– Le président,
Et les membres de l'Académie nationale de pharmacie,
ont la grande peine de faire part du décès subit, survenu le mercredi 2 mars 1994, de leur secrétaire général

Paul ROSSIGNOL,
professeur émérite à la faculté
de pharmacie de l'université
René-Descartes,
commissaire-inspecteur honoraire
des installations classées,
président de la section des sciences
du comité des travaux historiques
et scientifiques du ministère
de l'éducation nationale,
vice-président de la Société d'histoire
de la pharmacie,
officier des Palmes académiques.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 5 mars, à 8 h 30, en l'église Saint-Médard, 141, rue Mouffetard, Paris-5e.

Académie nationale de pharmacie,
4, avenue de l'Observatoire,
75006 Paris.

– Mme Paul Touraine,
née Madeleine Comte,
son épouse,
Le docteur et Mme Jean Touraine,
M. et Mme Alain Touraine,
M. et Mme Pierre Donneaud,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et arrière-petites-filles,
Les familles Comte, Pons, Dugelay, Felten,
ont la grande tristesse de faire part du décès, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, de

M. Paul TOURAINE.

La messe de funérailles a été célébrée le vendredi 4 mars 1994, en l'église de Saint-Lambert-du-Pont, sa paroisse.

– Le président de l'université Charles-de-Gaulle-Lille-III,
L'UFR des sciences historiques, artistiques et politiques de l'université Charles-de-Gaulle-Lille-III,
ont le regret de faire part du décès de

M. Louis TRENARD,
professeur émérite des universités,

survenu le 2 mars 1994, à Magnieu (Ain).

La cérémonie religieuse sera célébrée en la cathédrale de Belley, le vendredi 4 mars, à 14 h 30, suivie de l'inhumation dans l'intimité dans le caveau familial, à Saint-Germain-les-Paroisses.

Ni fleurs ni couronnes, dons au profit de la recherche contre le cancer.

– Le bureau,
Les délégués,
Les membres de la société Le Bugey
font part du décès de leur président

M. Louis TRENARD,
professeur émérite des universités,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
commandeur de l'ordre
des Palmes académiques,

survenu à Belley, le 1er mars 1994.

La cérémonie religieuse a eu lieu le vendredi 4 mars, en la cathédrale Saint-Jean à Belley.

Société Le Bugey,
Hôtel-de-Ville,
01300 Belley.

– Mme Eric Weinberger,
Alain et Michèle de Cointet,
Bruno et Véronique Weinberger,
Olivier et Martine Weinberger,
Fatoç Urganci,
Et tous ses amis,
ont la très grande douleur de faire part du décès de

Arnaud WEINBERGER,

survenu dans sa trente-deuxième année.

La cérémonie religieuse aura lieu lundi 7 mars 1994, à 10 h 30, à Saint-Pierre de Chaillot, 31 *bis*, avenue Marceau, Paris-16e, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse, à 11 h 45.

9, rue du Boccador,
75008 Paris.

Anniversaires

– Le 5 mars 1944, le poète

Max JACOB,
né à Quimper en 1876,

mourait à l'infirmerie du camp de Drancy où il était interné après avoir été arrêté par la gestapo le 24 février, à Saint-Benoît-sur-Loire. C'est là qu'il repose désormais.

« Allons ! Découpez-moi un bon
[morceau de marbre
Avec dessus mon nom en lettres [d'or :
Vous planterez auprès tel ou tel arbre
N'oubliez pas la date de ma mort. »
Le Laboratoire central, 1921.

Déportés,

Gaston,
son frère aîné,

Myrté-Léa,
sa sœur cadette,

disparurent à Auschwitz.

Les Amis de Max Jacob.

– 23 Adar 5754.

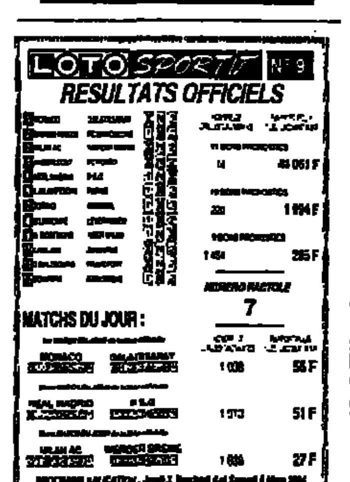
Il y a deux ans, disparaissait

Arlette LÉVY-ZLOTOWSKI,
agrégée de l'université.

Sa famille et ses amis se réuniront le dimanche 6 mars 1994, à 11 h 30, à l'entrée du cimetière parisien de Bagneux.

Communications diverses

– Symposium du Collège des études juives de l'Alliance israélite universelle, dimanche 13 mars 1994. « La complainte des Frères ». Une lecture de l'histoire des patriarches selon la tradition juive, chrétienne et musulmane. Renseignements : 42-80-35-00.



MOTS CROISÉS

A la suite d'une erreur technique, le problème n° 6249 paru dans nos éditions datées du vendredi 4 mars était erroné. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir accepter nos excuses.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II	■								
III						■	■		
IV			■			■			■
V							■		
VI			■						
VII				■					
VIII					■			■	
IX			■						
X	■						■		
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. Louis XIV les préférait à la vinaigrette. – II. Elément d'un chapelet. – III. Se laissait aborder. Paire de jumelles. – IV. Un peu de rouge. Abréviation. Est familier au garde champêtre. – V. Chasseur malchanceux. Dans le quartier. – VI. Symbole. N'est certes pas chaleureuse. – VII. Combinaison. Titres. – VIII. Etat étranger. D'un auxiliaire. – IX. Participe. Préconisée par un célèbre tribun. – X. Maladie de la feuille. Scellait une entente. – XI. Un endroit où Philibert Delorme se montra particulièrement édifiant. Exige une bonne détente.

VERTICALEMENT

1. Il touche d'abord ce qu'il veut gagner. – 2. Des malfaiteurs sont parfois sa raison d'être. – 3. Animal. En eau. Pronom. – 4. Richesses archéologiques. Ne porte pas dans son sein. – 5. Ont la grâce et la souplesse du chat. Terme musical. – 6. Conjonction. Plantes. – 7. Partie de la messe. Fit en sorte de ne rien mélanger. – 8. Chaînon calcaire. De nos jours, c'est en vain qu'on le chercherait sous les fraises. – 9. Terme de jeu. Le grand égard.

Solution du problème n° 6248

Horizontalement

I. Caviste. – II. Volaille. – III. Pou. LN. Al. – IV. Acère. Api. – V. Sassent. – VI. SS. Ah ! – VII. Iso. On. At. – VIII. Oies. Tome. – IX. Neuvaines. – X. R.F. Meurs ! – XI. Assois. Ee.

Verticalement

1. Passion. – 2. Avocassiers. – 3. Voués. Œufs. – 4. Il. R.S.T. SV. – 5. Salée. Ami. – 6. Tin. Nanties. – 7. El. Ath. ONU. – 8. Lap (PAL). Amère. – 9. Délicatesse.

GUY BROUTY

ÉCHECS

Après la sixième ronde

Partie décisive entre Karpov et Kasparov au tournoi de Linares

Ce sera leur 163e rencontre (1), la énième manche d'un duel qu'on pourrait croire éternel, mais ce sera aussi l'une des plus piquantes. Garry Kasparov, champion du monde version PCA (Professional Chess Association, organisation qu'il a créée en 1993), devait affronter, vendredi 4 mars, lors de la septième ronde du tournoi de Linares (Espagne), Anatoli Karpov, champion du monde version FIDE (Fédération internationale des échecs). Ce sera la première confrontation entre les deux Russes depuis que chacun a remporté son propre titre et Kasparov aura l'avantage de jouer avec les Blancs.

Cependant, l'« Ogre de Bakou » se retrouve dans une position inhabituelle : deuxième à un point de Karpov qui a réussi l'exploit de marquer six points (2) lors des six premières parties de ce tournoi (alors que Kasparov totalisait cinq points, soit quatre victoires et deux nulles), il doit absolument gagner pour remonter à la première place et espérer finir en tête d'une compétition qu'il a déjà remportée en 1992 et 1993. L'enjeu de cette partie dépasse d'ailleurs le cadre du tournoi espagnol : Garry Kasparov tentera de prouver, par une victoire, qu'il est le seul et incontestable numéro un mondial.

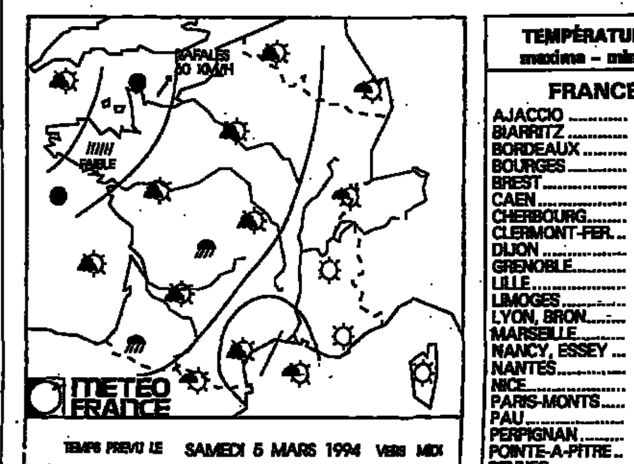
D'autre part, après la sixième ronde de ce tournoi, le plus fort du circuit international, le Français Joël Lautier, qui a réussi à battre le troisième joueur du monde, l'Indien Viswanathan Anand, était septième (sur quatorze participants) avec trois points.

P. B.

(1) Sur les 162 rencontres qui l'ont opposé à Karpov, Kasparov compte 27 victoires pour 20 défaites et 115 parties nulles.

(2) Karpov a successivement battu le Français Joël Lautier, le Russe Evgueni Bareev, l'Espagnol Miguel Illescas, l'Ukrainien Vassili Ivantchouk, le Bulgare Veselin Topalov et la Hongroise Judit Polgar. Les autres participants sont l'Indien Viswanathan Anand, le Russe Vladimir Kramnik, l'Américain Gata Kamsky, le Biélorusse Boris Guelfand, le Letton Alexeï Chirov et l'Ukrainien Alexandre Beliavsky.

MÉTÉOROLOGIE



TEMPS PRÉVU LE SAMEDI 5 MARS 1994 VERS MIDI

LÉGENDE : ENSOLEILLÉ – TRÈS NUAGEUX OU COUVERT – AVERSES – PLUIE OU BRUINE – ORAGES – BRUMES ET BROUILLARD – NEIGE – SENS DE DÉPLACEMENT

Samedi : des averses arrivent par l'ouest. – Le matin, le ciel sera couvert sur la Bretagne avec des pluies faibles. De l'Aquitaine, au Centre et jusqu'au Nord-Pas-de-Calais, les nuages seront de plus en plus denses durant la matinée. Ils seront accompagnés d'ondées, parfois orageuses sur les reliefs. Plus à l'Est, des nuages élevés atténueront l'impression de beau temps. Cependant, des rentrées maritimes obscurciront le ciel du Languedoc-Roussillon.
L'après-midi les éclaircies et les averses côtières alterneront en Bretagne. Les pluies faibles gagneront progressivement les régions allant des Pays-de-Loire, à la Normandie, à l'Ile-de-France et au Nord. Pour les régions situées des Pyrénées, aux Charentes, au Massif-Central et au Nord-Est, le ciel sera très nuageux avec des averses, parfois orageuses en montagne. Enfin, sur les Alpes et le Sud-Est du pays, le soleil sera présent malgré un ciel voilé.
En Corse, ce sera une journée bien ensoleillée. Les températures matinales seront fraîches, proches de 0 degré sur le Nord-Est avec de faibles gelées, de 1 à 3 degrés sur le Nord et le Massif Central. Sur le reste du pays, il fera de 3 à 6 degrés et de 8 à 9 degrés le long des côtes atlantiques et près de la Méditerranée.
L'après-midi, le mercure atteindra 12 à 14 degrés sur la moitié nord, 15 à 19 sur la moitié sud et même 18 à 21 sur la Côte d'Azur.

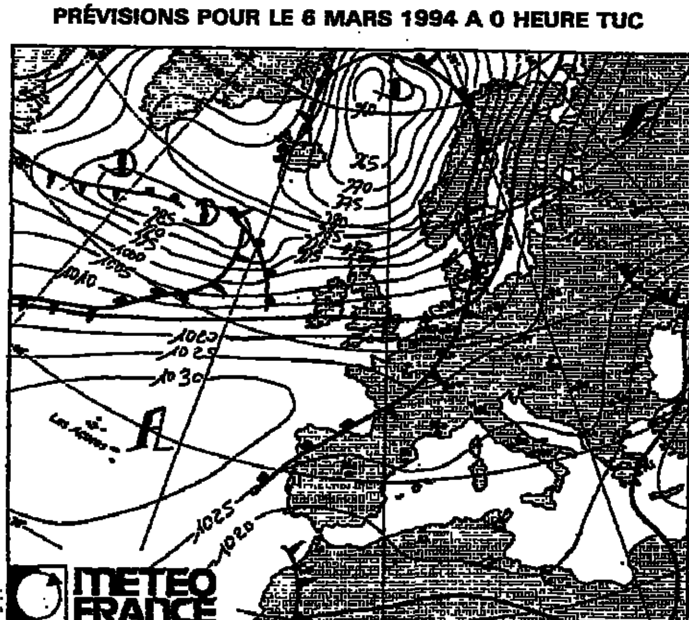
(Document établi avec le support technique spécial de Météo France.)

TEMPÉRATURES maxima – minima	
FRANCE	
AJACCIO	16/ 6
BIARRITZ	10/12
BORDEAUX	12/12
BOURGES	9/ 8
BREST	12/ 7
CAEN	12/ 2
CHERBOURG	12/ 3
CLERMONT-FER.	11/ 7
DIJON	9/ 6
GRENOBLE	15/ 4
LILLE	11/ 2
LIMOGES	8/ 7
LYON, BRON	13/ 5
MARSEILLE	16/ 8
NANCY, ESSEY	8/ 4
NANTES	13/ 6
NICE	15/ 9
PARIS-MONTS	12/ 4
PAU	16/10
PERPIGNAN	18/12
POINTE-A-PITRE	31/19
RENNES	13/ 5
ST-ETIENNE	14/ 5
STRASBOURG	9/ 3
TOULOUSE	16/11
TOURS	11/ 4
ÉTRANGER	
ALGER	17/ 8
AMSTERDAM	7/ 2
ATHÈNES	17/ 9
BANGKOK	36/26
BARCELONE	16/ 7
BELGRADE	17/ 4
BERLIN	4/ 3
BRUXELLES	9/ 3
COPENHAGUE	0/–1
DAKAR	24/17
GENÈVE	11/ 3
ISTANBUL	14/ 8
JÉRUSALEM	19/ 4
LE CAIRE	24/13
LISBONNE	18/12
LONDRES	13/ 3
LOS ANGELES	27/13
LUXEMBOURG	7/ 0
MADRID	17/ 4
MARRAKECH	17/ 7
MEXICO	19/10
MILAN	15/–1
MONTRÉAL	–4/–18
MOSCOU	–5/–17
NAIROBI	27/13
NEW-DELHI	28/12
NEW-YORK	–1/–4
PALMA-DE-MAJ.	18/ 2
PÉKIN	9/–4
RIO-DE-JANEIRO	–/ –
ROME	16/10
HONGKONG	16/11
SÉVILLE	21/ 8
SINGAPOUR	32/28
STOCKHOLM	–4/–7
SYDNEY	25/17
TOKYO	10/ 4
TUNIS	18/ 9
VARSOVIE	0/–1
VENISE	14/ 8
VIENNE	13/ 6

Valeurs extrêmes relevées entre le 2-03-1994 à 6 heures TUC et le 3-03-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 6 MARS 1994 A 0 HEURE TUC



VENDREDI 4 MARS

TF 1

15.20 Série : Mike Hammer.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.35 Club Dorothée vacances.
17.50 Série :
La Miel et les abeilles.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine :
Coucou, c'est nous !
Présenté par Christophe Dechavanne. Invité : David Koven.
19.50 Divertissement :
Le Bébête Show
(et à 0.35).
20.00 Journal, Trafic infos et Météo.
20.45 ▶ Téléfilm :
La Femme à l'ombre.
De Thierry Chabert, avec Marlène Jobert, Renaud Ménager.
22.35 Magazine : Ushuaïa.
Les Marquises (2e partie). David contre Goliath ; Les oubliés de la lumière ; Le vol du pharaon ; Daren Shapiro.
23.40 Série :
Aventures à l'aéroport.
Le Détournement.
0.40 Journal et Météo.
0.45 Jeu : Millionnaire.

FRANCE 2

15.50 Variétés :
La Chance aux chansons
(et à 5.10). Emission présentée par Pascal Sevran. Vive l'opérette.
16.45 Jeu :
Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Seconde B.
17.40 Série : Les Années collège.
18.10 Magazine : C'est tout Coffe.
18.45 Jeu : Un pour tous.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne
(et à *3.30*).
20.00 Journal,
Journal des courses, Météo et Point route.
20.50 Téléfilm : Nature morte.
Tueur à gages, de Peter Gardos.
22.20 Magazine :
Bouillon de culture.
Le plaisir de jouer la comédie. Invités : Tsilla Chelton et Jacques Mauclair, interprètes des *Chaises, de Ionesco, au* Théâtre du Marais dans une mise en scène de Jacques Mauclair ; Romane Bohringer et Elsa Zylberstein, interprètes de *Mina Tannenbaum*, film de Martine Dugowson ; Valéria Bruni Tedeschi et Lambert Wilson qui vont jouer *les Caprices de Marianne*, de Musset, au Théâtre des Bouffes du Nord dans une mise en scène de Lambert Wilson.
23.35 Journal, Météo et Journal des courses.
0.00 Cinéma :
L'Ami américain. ■■
Film franco-allemand de Wim Wenders (1977) (v.o.).

FRANCE 3

14.25 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Magazine :
La Fièvre de l'après-midi.
17.45 Magazine :
Une pêche d'enfer.
En direct du Salon international de l'agriculture de la porte de Versailles.
18.25 Jeu : Questions
pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
Alphonse Allais, de François Caradec.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Sport 3.
20.20 Dessin animé : Batman.
20.45 INC.
20.50 Magazine : Thalassa.
Présenté par Georges Pernoud.
Des habitants de la région du Mont Saint-Michel.
21.45 Magazine : Faut pas rêver.
Présenté par Sylvain Augier. Invité : Marcel Jullian. Vietnam : Alexandre Yersin, le savant oublié, de Daniel Grandclément et Jérôme Roguez ; Ethiopie : les Rasta, de Frédéric Tonolli ; Chili : la vallée aux ovnis, d'Antoine Mora et Jorge Trivino.
22.45 Journal et Météo.
23.10 ▶ *Magazine : Strip-tease.*
L'homme qui battit Marcel Cerdan ; Médecin légiste ; Noir et blanc ; Mon beat, tu l'apprécies.
0.05 Court métrage : Libre court.
La Voisine du dessus, d'André Grall.
0.15 Continentales.

CANAL PLUS

16.30 Surprises.
16.45 Cinéma : Rock-O-Rico. ■
Film américain de Don Bluth (1991).
18.00 Canaille peluche.
Orson et Olivia.

— En clair jusqu'à 20.35 —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine :
Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Téléfilm :
L'Enfance mise à prix.
D'Eric Laneuville.
22.05 Documentaire :
Katoucha, top-model.
De Véronique Nora.
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Billy Bathgate. ■
Film américain de Robert Benton (1991).
0.44 Pin-up des créateurs.
Christian Lacroix.
0.45 Cinéma : Les Aventures d'un homme invisible. ■
Film américain de John Carpenter (1991) (v.o.).

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Documentaire :
Histoire parallèle (rediff.).
17.55 Magazine : Macadam.
Festival de jazz de Montreux 1993 (rediff.).
18.40 Court-métrage :
l'Homme zèbre.
De Tom Hare Duke et Peter Webber.
19.00 Série : Mister Bean.
19.30 Documentaire :
Le Sphinx de Gizeh.
De Momo Rabenschlag.
19.40 Documentaire :
Assouan, le haut barrage.
De Borhane Alaouie.
Problèmes et contradictions du haut barrage d'Assouan.
20.28 Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Téléfilm :
Un exemplaire unique.
De Bruno Jonas.
22.10 Documentaire : Les Vivants et les Morts de Sarajevo.
De Radovan Tadic.
Le cinéaste a passé plusieurs mois à Sarajevo pendant l'hiver 1992-93. Ce film, remarquable, est une traversée intérieure dans le paysage mental d'une ville assiégée. Pas d'images spectaculaires, pas d'interviewes non plus mais le quotidien des gens ordinaires capté avec les bruits et les silences de la ville. La recherche du bois, de l'eau, les fêtes entre amis, les conversations, les blagues et les questions fondamentales sur cette guerre.
23.30 Cinéma :
Blondie's Number One. ■
Film allemand de Robert Van Ackeren (1970) (v.o.).

M 6

17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Rintintin Junior.
18.00 Série : Flash.
19.00 Série : Mission impossible, vingt ans après.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Capital.
Présenté par Emmanuel Chain.
20.45 Téléfilm :
Homicide volontaire.
De Jerrold Freeman, avec Ken Olin, Margaret Colin.
Une journaliste soupçonne une odieuse machination.
22.30 Série : Mission impossible.
0.10 Magazine : Sexy Zap.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio archives.
21.32 Musique : Black and Blue.
La discothèque de Jean Wagner.
22.40 Les Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
Dans la bibliothèque de... Marcellin Pleynet.
0.50 Musique : Coda.
Le Tour du monde en 50 OCORA. 5. Côte-d'Ivoire.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de la salle Olivier-Messiaen à Radio-France) : Stabat Mater, de Szymanowski ; Feldmesse, Symphonie concertante pour deux orchestres, de Martinu : Concerto pour violon et orchestre no 1 op. 35, de Szymanowski, par l'Orchestre philharmonique et le Chœur de Radio-France.
23.07 Jazz club. Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct de La Villa à Paris : le quartette du saxophoniste David Sanchez.

Les interventions à la radio

France-Inter, 19 h 20 : « Ecole, où sont les plans, où est l'architecte ? », avec François Bayrou (« Objections »).
RMC, 19 h 15 : Michel Sapin (« Forum RMC-*l'Express* »).

IMAGES — DANIEL SCHNEIDERMANN

La colère acceptable, selon TF 1

Pour PPDA, la situation était claire : *« Pas de rupture entre le gouvernement et les syndicats... »*, commença-t-il. Ouf ! L'essentiel était sauf. *« Mais pas d'accord non plus »*, poursuivit le présentateur de TF 1. *« Pas d'accord entre le gouvernement et les syndicats... »*, répliqua quelques secondes plus tard Bruno Masure, sur la chaîne d'en face, avant de poursuivre : *« ... mais pas de rupture non plus. »* La preuve ainsi administrée que la situation était grave sans être désespérée, que l'on pouvait s'autoriser un raisonnable optimisme, et qu'un demi-accord n'équivaudrait jamais à un demi-désaccord, TF 1 s'empressa de donner la parole à M. le premier ministre.

Parmi quelques autres énigmes, les invitations de M. Balladur au « 20 heures » de TF 1 soulèvent une interrogation fondamentale : pourquoi PPDA persiste-t-il à demeurer dans le studio ? N'aurait-il pas mieux à faire à l'extérieur ? Répondre à son courrier, préparer un prochain numéro d'« Ex-libris », réfléchir à un futur code de déontologie ? Le premier ministre, il le montre à chaque invitation, serait parfaitement capable de se débrouiller seul. Ses explications délivrées, il se lèverait, saluerait, éteindrait la lumière en sortant. Chacun comprendrait qu'il est temps de passer à la météo.

Pour justifier sa présence, PPDA, tout au long de la cérémonie, passa donc les plats à son illustre invité. Sur les plats, servie toute chaude : l'angoisse de la jeunesse. Car M. Balladur présent, l'angoisse du « SMIC-jeunes », sur laquelle TF 1 s'était montré d'une remarquable discrétion les jours précédents, pouvait enfin s'exprimer. Ainsi, après quelques manifestants, une jeune Lilloise : *« Balladur et compagnie, ça leur fait très peur de nous écouter ! »* En l'absence du premier ministre, cet éclat de colère eût-il été diffusé dans sa brutalité ? Mais, le premier ministre étant en situation d'y répondre, la jeune étudiante était autorisée à crier sa colère. Sans doute même l'exhibition de cette colère n'avait-elle que cette fonction-là : montrer que le premier ministre l'avait entendue, et allait y répondre.

M. Balladur évoqua ensuite la nécessité de mieux contrôler le tutorat, prévu par son projet. *« Oui, parce qu'on n'était pas sûr qu'il y avait un vrai contrôle du tutorat »*, renchérit PPDA, comme si cette incertitude sur les modalités du tutorat l'avait tourmenté les jours précédents, alors qu'il l'évoquait pour la première fois. *« Ce tutorat, en quoi consiste-t-il exactement ? »* : aussi longtemps que la réponse n'était pas prête, la question avait été jugée indécente. Colère de la jeunesse et incertitude sur le tutorat n'avaient droit d'existence sur TF 1 que comme préalables, comme supports de la réponse balladurienne, qui seule les rendait acceptables.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

SAMEDI 5 MARS

TF 1

8.30 Télé-shopping.
9.00 Club Dorothée vacances.
10.25 Télévitrine.
10.43 *Météo* (et à *11.48*).
10.45 Ça me dit... et vous ?
11.50 Jeu : La Roue de la fortune.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
12.55 Météo, Trafic infos et Journal.
13.15 Magazine : Reportages.
De bric et de broc.
13.45 Jeu : Millionnaire.
14.15 La Une est à vous.
17.35 Magazine :
Trente millions d'amis.
18.05 Divertissement :
Les Roucasseries.
18.35 Divertissement : Vidéo gag.
19.05 Série : Beverly Hills.
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.45 Divertissement :
Histoires d'en rire.
Présenté par Roger Zabel.
22.55 Téléfilm : Sables mouvants.
De Michael Pressman.
0.35 Magazine : *Formule foot.*
Championnat de France.
1.10 Journal et Météo.

FRANCE 2

8.00 Hanna Barbera *Dingue* Dong.
9.05 Magazine :
Sur les pistes (et à 4.10).
9.25 Magazine :
Samedi aventure.
Les pilotes d'hélicoptère sur le raid Gauloise.
10.30 Le Magazine de l'emploi.
11.25 Magazine : La Revue de presse de Michèle Cotta (et à 3.15).
12.25 Jeu : Ces années-là.
12.59 Journal et Météo.

13.25 ▶ Magazine : Géopolis.
Vietnam : la paix des rizières.
14.15 Magazine : Samedi sport.
A 14.20, Tiercé ; A 14.40, Rugby : France-Angleterre, en direct ; A 16.45, Irlande-Ecosse, en direct.
18.25 Série : Flic à tout faire.
18.45 INC.
18.55 Magazine : Frou-frou.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.45).
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Divertissement :
Surprise sur prise.
Présenté par Marcel Béliveau et Georges Beller.
22.45 Variétés : Taratata.
0.15 Journal et Météo.
0.35 Magazine : La 25e Heure.
Présenté par Jacques Perrin.
2.00 Magazine :
Bouillon de culture
(rediff.).

FRANCE 3

8.00 Espace entreprises :
L'Homme du jour.
9.00 Magazine :
Terres francophones.
Tranches de vie : Niamey (Niger).
9.30 Magazine olympique.
10.00 Magazine :
Rencontres à XV.
Première journée des play-off en groupe B ; l'équipe de France en stage à Uzès ; le Challenge Yves-du-Manoir ; France-Angleterre, rétrospective ; Agenda et actualité de la semaine.
10.30 Magazine : Mascarines.
11.00 Magazine :
Le Jardin des bêtes.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Samedi chez vous
(et à 14.50, 16.45).
14.00 Série : La croisière s'amuse.
15.55 Série : Matlock.
17.40 Magazine : Montagne.
18.20 Jeu : Questions
pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
Allons-y, Alonzo !, de Marie Treps.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Sport 3.
20.20 Divertissement : Yacapa.
20.50 Téléfilm : Le Triangle noir.
De Jerry London (1re partie).
22.20 Journal et Météo.
22.50 Magazine :
Jamais sans mon livre.
Présenté par Bernard Rapp. Invités : Toby Nathan *(L'influence qui guérit)* ; Serge Brussolo *(la Maison de l'aigle)* ; Jean Hatzfeld *(l'Air de la guerre)*.
23.45 Magazine :
Musique sans frontière.
Spécial Sénégal.
0.35 Continentales Club.

CANAL PLUS

8.15 Surprises.
8.35 Documentaire :
Itaye, le babouin orphelin.
De Richard Goss.
9.00 Cinéma :
Dar l'invincible 2
(la Porte du temps). □
Film américain de Sylvio Tabet (1992).
10.45 Le Journal du cinéma.
10.50 Cinéma : Vieille Canaille. ■
Film français de Gérard Jourd'hui (1992).

— En clair jusqu'à 14.00 —

12.29 Pin-up des créateurs.
Christian Lacroix.
12.30 Flash d'informations.
12.35 Magazine : 24 heures.
Présenté par Erik Gilbert.
13.30 Magazine :
L'Œil du cyclone.
Che Guevara.
14.00 Documentaire : Chien-loup.
Portrait de Cyril Collard.
15.30 Concert : The Cure.
16.25 Surprises.

— En clair jusqu'à 20.30 —

16.45 Décode pas Bunny.
17.45 Série animée :
Chipie & Clyde.
17.50 Magazine : On fait le plein.
A 17.52, Le Plein de basket : Golden State-Phoenix ; Le Magazine ; Flash d'informations ; Le Plein de super.
20.30 Téléfilm : Le Prix du secret.
De Michael Toshiyuki Uno.
22.00 Flash d'informations.
22.05 Surprises.
22.15 Magazine : Jour de foot.
Buts et extraits des matches de la 29e journée du championnat de France de D1.
23.00 Sport : Boxe.
Championnat d'Europe des *poids mi-lourds : Fabrice* Tiozzo (France)-Eddy Smulders (Pays-Bas), en direct de Lyon.
0.00 Le Journal du hard.
0.05 Cinéma : Les Délires
de Buttman à Rio.
Film américain, classé X, de John Stagliano (1992).
1.34 Pin-up des créateurs.
Chantal Thomass.
1.35 Cinéma :
La Petite Apocalypse. ■■
Film français de Costa-Gavras (1992).

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Documentaire :
Infiniment courbe.
De Laure Delesalle (rediff.).
17.45 Magazine : Mégamix
(rediff.).
18.45 Cinq minutes Europe :
Soviet Art.
19.00 Série : Les Root en Europe.
19.25 Chronique :
Le Dessous des cartes.
Balkans : l'éclatement était-il prévisible ?
19.30 Documentaire :
Histoire parallèle.
Actualités italiennes et françaises de la semaine du 5 mars 1944.
20.28 Chaque jour pour Sarajevo.
Carte blanche à Thomas Schmid.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Documentaire :
Théâtre du huitième jour.
De Joanna Helander et Bo Persson.
22.00 ▶ Téléfilm :
Benny l'Irlandais.
De Joe Comerford, avec France Tomelty.
23.20 Magazine : Snark.
Les Aventures secrètes de Tom Pouce ; Hen Hop ; William Wegman et son chien Man Ray ; Bons baisers de Croatie ; Valentin de Las Sierras.
23.50 Documentaire :
Clarence Fountain.
Les Garçons aveugles à Brooklin, de Tony Knox.
The Five Blind Boys, un groupe de gospel qui sillonne l'Amérique depuis cinquante ans.
0.15 Documentaire :
Hans Liberg.
De Pit Weyrich.

M 6

8.05 M 6 Kid.
10.00 M 6 boutique. Télé-achat.
10.30 Infoconsommation.
10.35 Variétés : Multitop.
11.50 Série :
Les Années coup de cœur.
12.20 Série :
Ma sorcière bien-aimée.
12.55 La Saga des séries.
13.00 Série : Brigade de nuit.
13.55 Série : Le Magicien.
14.50 Série : Berlin antigang.
15.50 Série : Thunderbirds.
16.55 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
17.50 Série : Le Saint.
18.45 Magazine :
Les Enquêtes de Capital.
Roissy, service compris.
19.15 Magazine : Turbo.
Pilotes de l'extrême.
19.54 Six minutes d'informations, *Météo.*
20.00 Magazine : Mode 6 (et à 1.15).
20.05 Série : Classe mannequin.
20.35 Magazine :
Stars et couronnes
(et à *1.20*).
20.45 Téléfilm : Fergie et Andrew, scandale à la cour.
De Michael Switzer.
22.30 Documentaire :
Il était une fois Fergie.
De René-Jean Bouyer.
23.30 Téléfilm : Les Secrets d'un homme marié.
De William A. Graham.
1.05 Six minutes première heure.
1.30 Série :
Soko, brigade des stups.
2.25 Rediffusions.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait.
Jean-Pierre Vitrac, designer.
20.45 Fiction. L'oiseau n'a plus d'ailes..., les lettres de Peter Schwiefert.
22.35 Musique : Opus.
Le Festival d'Ile-de-France accueille Michel Godard.
0.05 Clair de nuit.
Rencontre avec Andoche Praudel, peintre, de retour du Japon.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 Opéra (en direct de New-York) : Stiffelio, de Verdi, par l'Orchestre du Metropolitan Opera de New-York, dir. James Levine ; sol. : Sharon Sweet, Placido Domingo, Vladimir Chernov, Paul Plishka, Peter Riberi, Charles Anthony, Margaret Lattimore.
22.33 Ainsi la nuit. Trio pour piano, violon et violoncelle no 7 en sol majeur K 564, Quintette à cordes no 4 en *sol mineur* K 516, de Mozart.
0.05 Akousma. Par Christian Zanesi. Le Studio de musique électronique de la WDR (1949-1963).

Les interventions à la radio

RTL, 13 heures : Simone Veil (*« Le journal inattendu »*).







Le Monde

AU JOUR LE JOUR

Si...

Si tu travailles chaque fin de journée au lieu de regarder les Guignols de l'info et le week-end entier au lieu d'aller respirer sur les stades ;

Si tu te bats pied à pied contre les questions de cours ;

Si tu potasses nuitamment la documentation puisée dans les journaux sérieux et élèves sans cesse ton esprit aux dimensions de la philosophie ;

Si tu renonces aux boums, aux concerts, aux bistrots, au baby-foot, au bowling, aux BD, à l'Equipe, *aux flippers ;*

Si tu te bourres la tête de vastes connaissances et l'estomac de vitamines ;

Si à chaque aube naissante tu fais de « bac plus deux » l'équation de ta vie, et, à la nuit tombante, une oraison au sacro-saint diplôme terminal ;

Alors, tu seras smicard, mon fils ! Enfin, presque...

PROCYON

L'ESSENTIEL

AU COURRIER DU MONDE

Les lettres de nos lecteurs ; Un livre : *le Couloir, une infirmière au pays du sida,* de Françoise Baranne *(page 2)*.

ÉTRANGER

Franjo Tudjman défend l'accord croato-musulman

Pour mieux faire passer le plan de Washington auprès de son opinion publique, le président croate prétend que la confédération croato-musulmane permettra de récupérer les « territoires occupés » en Krajina par les Serbes *(page 3)*.

L'OLP cherche à sauver le processus de paix

En réclamant une présence internationale et le contrôle des colons israéliens, les négociateurs de l'organisation palestinienne souhaitent combler les « lacunes » de la Déclaration de principe de Washington *(page 6)*.

POLITIQUE

« Ici, le conseil général... »

« Ici le conseil général contourne », « Ici, le conseil général aménage », annoncent un peu partout des panneaux en bord de route. Enjeu majeur de la décentralisation et des élections cantonales, la voirie a toujours suscité l'attention vigilante des conseils généraux *(page 10)*.

DÉFENSE

Controverse sur le missile nucléaire M. 5

Nouvelle TN 100 ou ancienne TN 75 ? M. Léotard et M. Mitterrand divergent sur le choix de la tête nucléaire qui doit équiper le missile nucléaire M. 5 *(page 10)*.

SOCIÉTÉ

Les suicides en milieu carcéral

En moins de dix jours, trois détenues se sont donné la mort à Fleury-Mérogis. La progression inquiétante du nombre des décès volontaires souligne la nécessité d'une politique préventive *(page 11)*.

CULTURE

Elvis Costello revient en rocker

Après un intermède avec un quatuor à cordes, le chanteur revient avec son nouveau disque, *Brutal Youth,* à ses anciennes amours rock *(page 15)*.

ÉCONOMIE

Le débat sur l'aménagement du territoire

Annoncé par Edouard Balladur à Mende, le débat sur l'aménagement du territoire touche à sa fin. Au final, un million de pages de documents, rapports, avis et quelques idées fortes *(page 17)*.

COMMUNICATION

L'axe Canal Plus-Bertelsmann

Selon un protocole d'accord, les deux groupes entendent créer une société commune *« dans le domaine de la télévision payante et dans celui des nouveaux services rendus possibles par l'arrivée de la technologie numérique »* *(page 19)*.

Services

Abonnements IX
Annonces classées 20
Carnet 22
Jeux XI
Marchés financiers 20-21
Météorologie 22
Radio-télévision 23

La télématique du *Monde :*
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Ce numéro comporte un cahier « Temps libre » folioté I à XII.

Demain

« Heures locales »

Les représentants des collectivités locales, réunis en un nouvel organe consultatif de l'Union européenne, le comité des régions, s'apprêtent à siéger pour la première fois à Bruxelles. Mais qui faut-il envoyer dans cette nouvelle instance ? Des élus locaux ou des fonctionnaires ?

Le numéro du « Monde » daté vendredi 4 mars 1994 a été tiré à 469 720 exemplaires

Un déficit prévisionnel de 7,5 milliards de francs

Le plan de sauvetage d'Air France va bouleverser les structures et le mode de fonctionnement de la compagnie

Le président d'Air France devrait présenter le plan de redressement de la compagnie dans les prochains jours. Avec un endettement de 36 milliards de francs et un déficit prévisionnel de 7,5 milliards, la compagnie doit changer en profondeur son mode de fonctionnement.

« Si demain on décidait de ne pas payer les agents pendant un an, ça ne suffirait pas pour retrouver l'équilibre financier. » Le constat, que ne démentiraient pas les dirigeants d'Air France, émane d'un responsable syndical. De la même façon, la recapitalisation par l'Etat actionnaire, qui chiffre les besoins de la compagnie entre 10 et 20 milliards de francs, ne suffira pas davantage à sortir l'entreprise publique de l'ornière.

Le mal est plus profond. Bureaucratique, hiérachisée, Air France croule sous les pesanteurs. Déficitaire depuis 1990, elle n'a pas su anticiper la crise. Habituée à faire la loi auprès des pouvoirs publics pour protéger son marché, elle est restée sur la défensive. L'entreprise ne s'est pas adaptée à un marché caractérisé par une surcapacité et souffre d'une commercialisation défectueuse. Il y a une dizaine d'années, British Airways et les compagnies américaines se lançaient dans une véritable offensive commerciale fondée sur les techniques de *« yield-management »* – qui visent à remplir au mieux les avions avec des tarifs très diversifiés – et sur des programmes de fidélisation. La compagnie française a attendu mai 1992 pour lancer son propre programme de fidélisation et commence tout juste à maîtriser les subtilités du « yield ». Elle n'est évidemment pas la seule, mais c'est une des plus touchées avec d'autres comme Iberia.

Remise à plat

« Dans une période de surcapacité, Air France continuait à développer une stratégie fondée sur des produits de qualité en cherchant à se différencier de ses concurrents alors que d'autres avaient compris qu'il fallait, avant tout, remplir les avions par tous les moyens », explique un cadre. La situation n'a cessé de se dégrader au fil des ans. La compagnie a perdu des parts de marché tous azimuts, sauf peut-être sur les lignes africaines.

« Il faut complètement reconstruire l'organisation de la compagnie », notait son président, Christian Blanc, dans sa lettre du 15 février aux salariés. Les suppressions d'emplois ne pourront guère aller au-delà des 2 100 départs prévus en 1994. Les possibilités de FNE ne sont pas loin d'être épuisées et Air France devra tabler sur les départs volontaires pour se séparer d'une partie de ses 42 000 salariés. En revanche, les gains de productivité – 10 % par an sur trois ans – risquent fort de passer par une remise à plat des statuts des différentes catégories de salariés.

Il y aura fort à faire. Le personnel navigant technique (pilotes et mécaniciens) est régi par un accord très avantageux résultant d'un conflit en 1971 auquel s'ajoutent plus de 80 accords contractuels ! Le personnel navigant commercial dispose, lui, d'une convention collective à laquelle s'accrochent quelque 70 accords, tandis qu'au sol les salariés ont leur propre statut. Lors du conflit d'octobre et novembre 1993, on avait vu apparaître une fracture entre le personnel au sol, d'une part, et les pilotes, d'autre part, les premiers considérant les seconds comme des privilégiés. Aujourd'hui, les syndicats des personnels au sol semblent souhaiter un statut unique.

Un échange de concessions salariales contre des titres de la compagnie serait une mesure indolore, en faisant appel au volontariat. S'il n'est pas question de réductions autoritaires de salaires, un blocage des rémunérations n'est pas exclu, même si cette décision risque d'être plus délicate. Combien de temps les salariés seront-ils prêts à faire des sacrifices ? *« On parle d'un blocage des salaires sur trois ans,* suppute un responsable syndicale. *Ce pourrait être le point d'achoppement du projet. »*

M. Blanc a esquissé dans son courrier aux salariés le schéma selon lequel pourrait être reconstruite la compagnie. La pyramide hiérarchique devrait s'écrouler. *« Au lieu de grandes directions verticales, coupées les unes des autres, il faut une organisation décentralisée »,* écrivait-il. A la RATP, plusieurs centaines de cadres avaient été mis au rencart. Il ne devrait subsister à Air France que trois ou quatre niveaux de décisions.

Des centres de résultats seront probablement mis en place par zones géographiques (Asie, Afrique, Amériques...) et par activités (fret, maintenance...). Ces unités disposeront d'une grande autonomie de gestion, avec pour objectif de mieux maîtriser les coûts. Elles devraient gérer leur flotte, leurs commerciaux, leur personnel. Cette mesure, qui prendra du temps, est bien accueillie sur le principe, car elle vise à déléguer et à responsabiliser davantage les personnels. Toutefois, certains s'interrogent déjà sur son efficacité. *« Les centres de résultat risquent de devenir des baronnies qui verront leur intérêt particulier avant l'intérêt général de l'entreprise,* estime un pilote. *Ils ne seront pas forcément compatibles avec une utilisation optimale des avions. »*

Car, le plan ne fera pas l'économie d'une réorganisation de la flotte. M. Blanc a confié, en décembre, à un administrateur salarié d'Air France un rapport sur le sujet. Le constat est accablant *(lire ci-contre),* et quelques principes simples devraient permettre des gains d'économie substantiels. Air France, qui continue à avoir des avions différents sur une même ligne, devra emboîter le pas à Lufthansa et British Airways. La multiplication des fréquences et des vols long courrier sans escale pourrait ramener les clients égarés vers la compagnie. Air France devra aussi partir à la reconquête de son marché européen, quitte à baisser ses prix.

Pour l'heure, les syndicats sont en situation d'attente. On imagine mal qu'ils acceptent tous de signer un accord-cadre sur le projet. La CGT, qui a gagné des voix aux dernières élections professionnelles, s'est refait une santé lors du conflit. Les batailles syndicales risquent fort de perturber la négociation. Les rumeurs de démission de Christian Blanc en cas d'une opposition des salariés et l'état de la compagnie donnent toutefois un avantage aux dirigeants d'Air France.

MARTINE LARONCHE

Des surcoûts importants

Le rapport réalisé par Gilles Bordes-Pagès, commandant de bord et administrateur salarié d'Air France, à la demande de Christian Blanc, repose sur l'idée qu'il ne sert à rien de vouloir augmenter la productivité des « navigants » (pilotes et mécaniciens), sans modifier la gestion de la flotte et la politique commerciale de la compagnie. Comparée à des compagnies de taille similaire, la flotte d'Air France est un cas unique au monde par sa diversité. Au 1er janvier 1993, le groupe Air France disposait de vingt-quatre « sous-flottes » commerciales, différentes selon le type d'avions (Boeing 747,...), le sous-type d'avion (Boeing 747-400, 200,...) et la version d'aménagement. Toutefois, à la fin de 1994, ce nombre devrait tomber en dessous de vingt.

Résultant à la fois de choix stratégiques de la compagnie et de la fusion avec UTA, cet état de fait génère des surcoûts qui, comparés à British Airways en 1992, seraient compris entre 500 millions et un milliard de francs par an. Le surcoût pour le seul personnel navigant serait de 300 millions de francs par an. Cette offre disparate ne se traduit pas par un avantage concurrentiel puisque les parts de marché d'Air France n'ont cessé de s'écrouler, souligne le rapport.

La gestion d'Air France, ligne par ligne, est sévèrement critiquée par son auteur. Un gain réalisé sur une ligne ne correspond pas pour autant à des économies globales. Par exemple, estime M. Bordes-Pagès, *« si l'on décide, pour coller le plus possible à la demande, de desservir une destination comme Hongkong le lundi en B 747-400, le mercredi en A 340, le vendredi en B 747-200, on aura trois équipages PNT (personnel navigant techique) en « stand-by » durant six jours à cette destination ».* A l'opposé, un seul type d'avion pour desservir une même destination permettrait de faire des économies importantes en terme de productivité.

A cela s'ajoute une politique, jugée inadaptée, de régulation des avions en fonction de la demande. Ainsi, quelques semaines, voire quelques jours avant le vol, les commerciaux, n'ayant pas réussi à vendre la totalité des sièges, demandent un avion plus petit, souligne M. Bordes-Pagès. A l'inverse, la régulation commerciale selon British Airways vise à garder le type d'avion prévu et à renvoyer à l'attaque ses commerciaux pour vendre, avec des techniques sophistiquées de « yield-management » (une gestion très fine des tarifs en fonction de la demande), les sièges restants.

Face à cette gestion aux effets pervers, l'auteur du rapport plaide pour un recentrage sur l'avion. British Airways pratique ce type de gestion, depuis 1981, avec le succès que l'on sait. Lufthansa est en train de faire sa mutation. Un avion par ligne et des fréquences élevées lui permettent une utilisation optimale des équipages et des appareils. La compagnie allemande applique, par exemple, un aller/retour par jour sur les principales villes américaines alors qu'Air France n'a pas encore atteint cet objectif. La compagnie française devra réorganiser son réseau suivant le modèle allemand ou britannique, c'est-à-dire un avion par destination et des fréquences sept jours sur sept en vols directs sur les long-courriers. Cette réorganisation, associée à une réglementation des personnels navigants sur un modèle anglo-saxon, permettrait d'améliorer de 16 % la productivité de la compagnie, estime M. Bordes-Pagès.

M. L.

Réunies en assemblées

Les Sociétés des cadres et des employés du « Monde » valident la candidature de Jean-Marie Colombani

Les Sociétés des cadres et des employés du *Monde* ont validé, jeudi 3 mars, à une large majorité, la candidature de Jean-Marie Colombani comme gérant de la SARL Le Monde.

La Société des cadres (5,10 % du capital) a voté en faveur de Jean-Marie Colombani à hauteur de 88,6 % des parts présentes et représentées. Les « non » ont été de 6,6 % et les blancs et nuls 4,8 %.

Le vote des employés, dont la société représente 4,11 % du capital de la SARL, s'est conclu par un résultat de 86,8 % en faveur de Jean-Marie Colombani. Les « non » ont représenté 3,6 % des parts et les blancs et nuls 9,6 %.

La Société des rédacteurs, détentrice de 32,26 % du capital, avait approuvé à hauteur de 65,10 %, le dimanche 27 février, la candidature de Jean-Marie Colombani.

Les trois sociétés de personnel (rédacteurs, cadres et employés) ainsi que les autres personnes physiques ou morales qui participent au capital du *Monde* (Association Hubert-Beuve-Méry, Société des lecteurs, Le Monde Entreprise et Jacques Lesourne, gérant démissionnaire du *Monde*) devaient se prononcer vendredi après-midi 4 mars, au cours d'une assemblée générale extraordinaire de la SARL, sur la candidature de Jean-Marie Colombani. Pour succéder à Jacques Lesourne, celui-ci devait recueillir le vote d'une majorité d'associés représentant 75 % des parts.

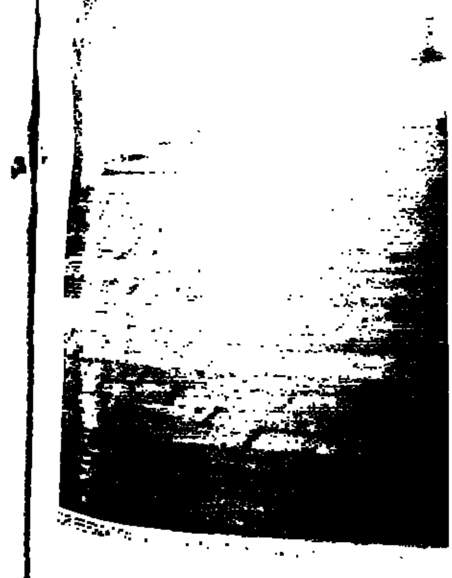
Nouvelle baisse de la popularité du premier ministre selon un sondage SOFRES

Une enquête effectuée du 19 au 23 février par la SOFRES auprès de mille personnes et dont les résultats sont publiés dans *le Figaro-Magazine* (daté 5 mars) fait apparaître que la baisse de la « cote de confiance » d'Edouard Balladur continue, avec une chute de 7 points. 54 % des personnes interrogées font *« confiance »* au premier ministre (au lieu de 61 % en février), contre 43 % qui sont d'un avis opposé (au lieu de 37 % le mois précédent).

Il s'agit du plus mauvais score enregistré par la SOFRES pour M. Balladur depuis son arrivée à Matignon. François Mitterrand gagne, en revanche, 2 points, avec 40 % de personnes qui lui font *« confiance »,* au lieu de 38 % en février. Avec 58 % (au lieu de 63 % le mois précédent), le premier ministre reste, cependant, en tête des personnalités de droite auxquelles les personnes interrogées souhaitent voir jouer *« un rôle important dans les mois et années à venir ».*

Les métallurgistes de Basse-Saxe votent en faveur de la grève

A l'appel du syndicat IG Metall, 92 % des métallurgistes de Basse-Saxe (nord de l'Allemagne) se sont prononcés, entre le mardi 1er et le jeudi 3 mars, en faveur d'arrêts de travail à partir de lundi prochain. Cette écrasante majorité – le syndicat n'avait besoin que de 75 % pour déclencher la grève – prouve la détermination des métallurgistes allemands à s'opposer aux réductions de salaires préconisées par le patronat. La fédération patronale de la métallurgie, Gesamtmetall, a d'ailleurs proposé, jeudi, à IG Metall une rencontre au sommet afin de parvenir à un *« compromis acceptable par les deux parties »* et désamorcer ainsi le conflit. *« Celui qui, dans la situation économique actuelle, parle de grève doit savoir que cela empêchera la croissance »,* a déclaré, de son côté, le chancelier Helmut Kohl à la télévision allemande. Si aucun accord n'est conclu d'ici lundi 7 mars, il s'agira du premier mouvement de grève observé dans la métallurgie allemande depuis dix ans.



مكتبة من الاهل

Le Monde

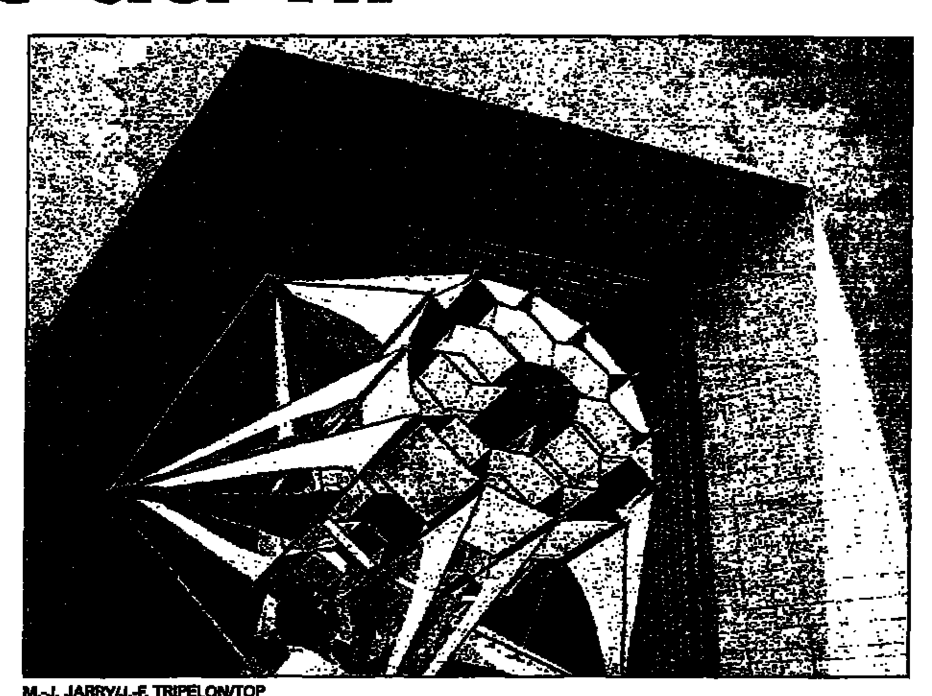
temps libre

EXTÉRIEUR

Au bout du fil

C'était un amusement, c'est devenu un loisir et pour certains même, un sport. Les cerf-volistes aujourd'hui consomment leurs noces avec le vent en toute liberté, sans aucune honte de prendre plaisir à retrouver leur âme d'enfant. Devant l'engouement et le multicolore que développent leurs rassemblements, de nombreuses municipalités se proposent désormais de les accueillir, bénéficiant ainsi d'une pittoresque et efficace couverture médiatique. Eux tirent sur leur ficelle et font partir vers le ciel l'objet de tous leurs délices.

(Lire page IX.)



M.-J. JARRY/J.-F. TRIPELON/TOP

VOYAGE

Les pagodes de Pagan



J. LARRIVÈRE/FONDATION LA CAIXA/PATRIMOINE 2001

Rivalisant par son ampleur et sa qualité avec les temples d'Angkor, le site de Pagan, en Birmanie, est l'un des plus importants d'Asie. Les experts internationaux n'ont jamais été indifférents au sort de cette ancienne capitale et de ses 2 500 monuments bouddhiques. Les autorités birmanes ont toujours dû en tenir compte. Dans un pays qui reste pourtant parmi les moins démocratiques et les moins ouverts au contact avec l'étranger. Découverte et visite d'un des hauts lieux du patrimoine mondial.

(Page VI et VII.)

Lire aussi

Exposition
Que sont les artisans devenus ? *(Page XII.)*

Collectionneurs
De vieux 45 tours très recherchés. *(Page VIII.)*

L'Œil de Claude Sarraute. *(Page V.)*

EN VILLE

Moscou bourgeois



DANIEL ANIZON

A Moscou, la vie change plus vite que le nom des rues. Nouvelle économie, nouveaux riches, nouvelles enseignes. Derrière les façades repeintes des anciennes demeures bourgeoises du dix-neuvième siècle, les habitants cèdent la place à des sociétés de commerce. Par exemple, dans le quartier de la Taganka et de la rue Grande-Communiste.

(Page III.)

STYLE

Elégance masculine

L'homme encore et toujours confronté à son habillement

Il devait s'y sentir à son aise, avantageux auprès des femmes, dispos au combat, guilleret dans la réflexion. Dès qu'il le peut, Napoléon endosse un uniforme de colonel de chasseurs de la Garde, se rappelant sans doute, dans cet habit de subalterne, la taille mince de ses vingt-sept ans et l'allure de sauvageon triomphant et fiévreux qu'il arborait au pont d'Arcole. Il y retrouvait ses marques et forçait une silhouette à venir le hanter sous le chamarré d'une vêture impériale qui masquait mal les embonpoints de la réussite. Qu'est-ce que l'élégance masculine, se demandait le promeneur solitaire de la Malmaison ?

A moins de « vivre et mourir devant un miroir », ce que le dandy réclame pour sa punition et son honneur, l'homme est toujours resté largement incertain en face de la composition de son habillement, laissant le plus souvent au hasard – de préférence au goût, conseiller trop fantasque – ou à sa compagne, le soin de décider pour lui. Ainsi n'a-t-il généralement aucun commentaire à faire sur sa tenue ni sur celle des autres, vaguement rassuré de porter les mêmes vêtements que ses congénères, vaguement inquiet de ne pas savoir pourquoi. Le reste, pense-t-il, est une affaire d'allure : chacun est libre de s'en trouver une ; ou pas – signe contrarié, mais l'un des plus manifestes, d'une recherche en coquetterie.

Là où la femme combat, l'homme subit. Ce profond désenchantement amène à penser qu'il n'y aurait pas de recette pour se dégager de la mêlée, et surtout pas en suivant



COLLECTION CHRISTOPHE L.

la mode, faucheuse par excellence de toute tentative de marquages un peu personnels, fabrique de marionnettisés tués sur le coup sitôt la première sollicitation acceptée. Rien à gagner non plus en visant du côté de ces grandes élégances modernes et désastreuses qu'ont magnifiées des Cary Grant ou des Gary Cooper ; rien, rien sinon l'impérieuse mise en demeure de modestie et de simplicité, vertus payantes mais difficiles à pratiquer en société et dont seuls les originaux ont, jusqu'à présent, réussi à se soustraire.

Snob aux chaussettes pure laine, Drieu la Rochelle, qui se tenait chaud dans des tweeds anglais sous l'œil noir de ses tailleurs berlinois, fait amende honorable de son dandysme excessif dans la conclusion de *Gilles* où il vante les mérites de l'un des rares styles véritablement indémodables qui tiennent, celui né de l'émergence d'un sévère manque de moyens. « *Déjà*, écrit-il à propos de son personnage, *son habillement se modifiait et atteignait enfin une véritable élégance sous un léger débraillé.* » Belle révélation et bel aveu de la part de celui qui assortissait la couleur de ses boutons de manchettes à la teinte de ses yeux...

Partagé entre le souci de plaire et celui de séduire, tourmenté par son physique et l'image le plus souvent assez floue qu'il en a, l'homme traverse l'existence en se demandant s'il a choisi la bonne cravate pour le bon voyage. Il le fait de manière légère et désinvolte, ce qui a pour effet de le rendre plus grave et plus ténébreux encore quand arrive l'heure des bilans. Personne ne pense manquer d'humour ni d'élégance. C'est une question de survie. Pour l'humour, l'affaire se discute ; pour l'élégance, rien n'est jamais vraiment sûr.

Jean-Pierre Quélin

Lire page V l'article de Philippe Boggio et le point de vue de Farid Chenoune

Les rendez-vous

ILE-DE-FRANCE

Le million de l'Argonaute

Entre le 5 et le 11 mars, si les ordinateurs ont calculé juste, l'*Argonaute*, sous-marin de chasse basé depuis 1991 à la Cité des sciences de La Villette, recevra son millionnième visiteur : désarmé en 1982 après vingt-quatre années de service dont plus de 32 000 heures en plongée, et remis en état à Toulon, *l'Argonaute* avait un équipage de 40 personnes. Durant cette semaine exceptionnelle, des sous-mariniers seront présents à bord : par tirage au sort, de nombreux prix seront attribués aux visiteurs (invitation à la mise à l'eau du porte-avions *Charles-de-Gaulle* à Brest en mai prochain, notamment) et le « millionnième » sera invité deux jours à Lorient et plongera à bord d'un sous-marin en activité. Du mardi au vendredi, de 10 heures à 18 heures, samedi et dimanche jusqu'à 19 heures, fermé lundi. Entrée : 25 F. Gratuit jusqu'à 7 ans. Ou 45 F (tarif réduit, 35 F) dans le cadre d'une visite de l'ensemble des expositions de la Cité des sciences. Renseignements : 3615 Villette.



BERNARD BAUDIN

Spots non-stop

De minuit le vendredi 11 mars jusqu'à 7 heures du matin le samedi 12, se déroulera au Palais des congrès, porte Maillot, à Paris (et, en duplex, au Futuroscope de Poitiers), la treizième « Nuit des publivores » qui tournera ensuite durant l'année dans une dizaine de villes, en France et à l'étranger (calendrier et réservations sur Minitel : 3615 Sortir). Cinq cents films publicitaires venus du monde entier, et notamment des pays de l'Est. Prix des places : 180 F. Renseignements et réservations : (1) 40-67-73-94.

Puces Belle Epoque

En mars et avril, le marché Dauphine de Saint-Ouen a choisi pour thème de ses stands et de ses boutiques la Belle Epoque. Celle des affiches de Toulouse-Lautrec et de Mucha, des caricatures de Sem, des photographies de Nadar et de ses émules, des meubles de Majorelle et de Guimard, des vases de Gallé et de Daum, qui illustrent le style floral et le règne des courbes et des entrelacs mis en valeur par l'art nouveau. Pour intriguer les chalands, un grand décor évoquant le Moulin-Rouge sera tendu devant la façade du marché. Du samedi au lundi, de 9 heures à 18 heures, 140, rue des Rosiers, à Saint-Ouen. Tél. : 40-12-14-68.

Brocante à Chatou

La Foire à la brocante et au jambon installe ses 400 exposants dans l'île des Impressionnistes, à Chatou (Yvelines) du 6 au 20 mars. Journées réservées aux professionnels du 6 au 9. Tous publics (entrée : 20 F) à partir du jeudi 10 mars. De 10 heures à 18 heures. A partir de 9 heures le samedi et le dimanche. Gare RER : Rueil-Malmaison ou Chatou.

Bottin paysan et parisien

Non, la grande ville n'a pas complètement évincé la vie agreste, pastorale, les fermes et les vignes, les champs et les jardins maraîchers : l'inventaire des lieux accessibles en région Ile-de-France où les activités rurales persistent et croissent, des fêtes et des rencontres de saison où la vigne, les fruits, les légumes et les animaux sont à l'honneur vient de paraître aux éditions Parigramme (28, rue d'Assas, Paris-6e. Tél. : 44-39-56-56, télécopie : : 42-22-73-46) sous la forme d'un *Guide de la campagne à Paris et en Ile-de-France* (372 p., broché, format 14 x 21 cm, 110 F.) Ses auteurs : Alain Raveneau, qui a déjà signé *l'Inventaire des animaux domestiques en France* (Nathan) et Emilie Courtat.

Soirées littéraires à la Vallée-aux-Loups

Le programme de printemps des « Heures romantiques » de la Vallée-aux-Loups, maison de Chateaubriand à Châtenay-Malabry et musée dirigé par Jean-Paul Clément, vient d'être publié (87, rue de Chateaubriand, 92900 Châtenay-Malabry, Tél. : 47-02-58-61. Télécopie : 47-02-05-57). Soirées littéraires et musicales d'évocation des écrivains et de la vie culturelle du XIXe siècle. Dès le 22 mars, à 21 heures, une *Vie de Rancé*, dite et accompagnée au violoncelle (Bach, Dvorak, Britten) ; le 26 avril, « Un voyage en Russie à l'époque romantique », sur des textes de Custine, Pouchkine et Lermontov.

Une conférence de Michel Butor

Une exposition d'œuvres d'artistes contemporains (Alechinsky, Michaux, Adami, Zao Wou-Ki, Hérold, etc.) et une conférence de Michel Butor sur le thème « Les mots dans la peinture » sont annoncées pour le 12 mars prochain à la Grande Loge de France, 8, rue de Puteaux, Paris-17e, en présence de Jean-Louis Mandinaud, grand maître, et de plusieurs artistes, notamment James Pichette, Pierre Alechinsky, Xenakis et Velickovick.

Un dessin en plus

Jusqu'au 13 mars, le hall du Musée des arts décoratifs (107, rue de Rivoli, Paris-1er), qui présente actuellement « Histoires d'ours », accueille une exposition de cinquante dessins d'illustrateurs pour la jeunesse (qui se terminera par une vente aux enchères le 19 mars). Organisée par l'association Dessine-moi un mouton (33, rue des Bergers, Paris-15e. Tél. : 45-77-01-01, télécopie : 45-77-67-26), cette manifestation a pour but d'aider les malades du sida et s'adresse notamment aux enfants touchés par le virus et à leurs familles. Le musée continue ainsi une action entreprise lors de précédentes expositions.



RÉGIONS

Mode à Marseille

Une rétrospective de la mode, des années 1945 à nos jours, des vestes épaulées aux robes « new look », c'est ce que propose l'Espace Mode Méditerranée créé à l'initiative de Maryline Vigouroux, épouse du maire de Marseille, et d'Azzedine Alaïa, le célèbre couturier. Une promenade dans l'univers de la mode, promenade à prolonger par la visite, jusqu'au 27 mars, de l'exposition sur « Yves Saint Laurent et l'exotisme ». Un couturier auquel sont également consacrées, dans le cadre de l'Hospice de la Vieille Charité, deux expositions sur ses rapports avec la photographie et le théâtre. Situé à proximité de la Canebière, avec vue sur le Vieux Port, le Sofitel Marseille propose, jusqu'au 27 mars, un forfait de 400 F par personne et par nuit comprenant l'hébergement en chambre double, le petit déjeuner, la visite de l'Espace Mode et celle des expositions présentées à la Vieille Charité. Réservation centrale au (1) 60-77-87-65.

En famille à Val-d'Isère

Goûter en famille aux plaisirs du ski de printemps en profitant de journées à la fois plus longues et plus ensoleillées, c'est ce que proposent, du 9 avril au 8 mai (période qui couvre les vacances scolaires de Pâques quelle que soit la zone), les hôteliers de Val-d'Isère en offrant, pendant une semaine, l'hébergement et le petit déjeuner aux enfants de moins de douze ans partageant la chambre de leurs parents. Une offre d'autant plus séduisante que les remontées mécaniques sont traditionnellement gratuites dans la station olympique pour les moins de cinq ans et qu'une réduction de 25 % est accordée aux enfants de cinq à douze ans. Ainsi un couple avec 2 enfants de moins de douze ans peut-il passer six jours à Val-d'Isère, en chambre double (avec deux petits lits) et en demi-pension, à partir de 5 520 F, dans un hôtel 2 étoiles. Renseignements auprès de Val Hôtel, au (16) 79-06-18-90.

Futuroscope : l'an huit

Depuis son ouverture au public, en juin 1987, le Futuroscope de Poitiers, exposition permanente des nouvelles technologies de l'image, s'attache, succès oblige (près de deux millions de visiteurs en 1993), à présenter, chaque année, de nouvelles attractions. Vedettes de la saison 94 dont le coup d'envoi a été donné le 12 février et qui s'étendra jusqu'au 1er novembre avant de reprendre le 22 décembre, le Pavillon de la Vienne avec son mur d'images de 850 écrans vidéo (le plus grand du monde) et un simulateur associant le mouvement à l'image, un deuxième cinéma dynamique (une course en voiture dans le désert) et, début juillet, un nouveau cinéma interactif, l'Aquascope, voyage au fil de l'eau mêlant cinéma, informatique et vidéo. Des attractions qui viendront s'ajouter aux nouveaux films projetés dans les salles existantes dont « les découvreurs » (de Magellan à la fusée Ariane) et « la planète vivante », une spectaculaire odyssée aérienne. Ouvert de 9 h à 18 h en mars, jusqu'à 19 h à partir d'avril, puis, jusqu'à la tombée de la nuit, du 2 juillet au 3 septembre. Entrée : 135 F pour les adultes, 100 F pour les moins de 17 ans. Forfait 48 heures pour les familles (49-49-30-80) et forfait en chambres d'hôtes (49-88-89-79) avec 2 jours de visite et une nuit (et petit déjeuner) en chambre double à partir de 340 F par personne.

Golfer avec un « pro »

Comme son nom l'indique, un Pro-Am est une compétition de golf associant, au sein d'une même équipe, un professionnel et trois amateurs. Quatre jours durant, du 27 au 30 avril, le Pro-Am de la Côte d'Opale verra ainsi s'affronter de telles équipes sur trois des plus prestigieux golfs de cette région (le parcours de la mer au Touquet, celui des pins à Hardelot et celui de Wimereux) ainsi que sur le nouveau parcours de Belle-Dune, à Fort-Mahon, en Picardie. Une compétition ludique, mais dotée de nombreux lots offerts par les partenaires du tournoi. Pour les amateurs, l'inscription (2 450 F) comprend, outre une journée d'entraînement, quatre *green fees*, quatre cocktails et un dîner de gala. A l'occasion du tournoi, des chambres (en nombre limité) sont proposées à des prix négociés. Réservation auprès de la Centrale de réservation du Touquet (tél. : (16) 21-05-21-65). Renseignements et inscriptions auprès de Golf First au (1) 47-68-70-88.

DR

Mercure au sommet

Depuis le 1er février, la chaîne des hôtels Mercure compte un établissement de plus au pied des pistes. Situé au cœur de la station des Arcs 1 800, le Gran Paradiso dispose de 81 chambres avec balcon dont 9 suites, de vastes salons, d'un restaurant avec solarium, d'une piscine découverte chauffée et de deux saunas. Sans oublier la vue panoramique sur la montagne environnante. Une ouverture marquée, jusqu'au 7 mai (hors vacances scolaires), par un forfait quotidien à 395 F par personne en chambre double et demi-pension, forfait fixé à 195 F pour les enfants de moins de treize ans partageant la chambre des parents. Renseignements au (16) 60-77-22-33.

ETRANGER

Monstres sacrés

Deux monstres sacrés à l'affiche pour deux soirées exceptionnelles proposées au Royal Albert Hall de Londres par le Hyde Park Hotel. Le 10 mars avec Kiri Te Kanawa qui, en compagnie d'artistes surprise et du London Symphony Orchestra dirigé par Stephen Barlow, fêtera ce jour-là son 50e anniversaire. Le 15 mars avec Jose Carreras qui rendra hommage à Mario Lanza. Des soirées qui commenceront par une coupe de champagne dans une suite surplombant Hyde Park et s'achèveront, après les concerts, par un dîner de gala. Pour 240 livres sterling (environ 2 000 F) par personne en chambre double (supplément de 70 livres, soit 600 F, pour une personne seule), une nuit au Hyde Park Hotel, un copieux breakfast à l'anglaise et un fauteuil d'orchestre ou une place de loge, le forfait s'élevant alors à 295 livres, soit 2 500 F environ. Renseignements auprès de l'hôtel au (071) 235-2000.

Sous la mer à Tabarka

Au pied d'aiguilles sculptées par l'érosion, des tombants tapissés de corail où évoluent daurades, sars, corbs, dentis, girelles, poulpes, langoustes, murènes et mérous conséquents. L'un des plus beaux décors sous-marins d'une Méditerranée que l'on pensait quasi désertique. Une heureuse surprise située à Tabarka, presqu'île du nord de la Tunisie, à 170 km de Tunis. Avec, à partir du 3 avril, un vol direct de Paris à destination du nouvel aéroport international de cette petite station balnéaire dont le site pittoresque, entre mer et montagne, est entouré de forêts de chênes-liège. Deux hôtels à proximité du port et de la plage et un centre de plongée sous-marine équipé de neuf et ouvert aux débutants. Aux loisirs sportifs (planche à voile, tennis, équitation, golf) s'ajoute la possibilité de nombreuses excursions culturelles vers Kairouan, Dougga (un site archéologique renommé), Bulla Regia (cité romaine), Tunis, Sidi-Bou-Saïd et Carthage. Le voyagiste Subexplor y propose des forfaits de 8 jours à partir de 2 390 F par personne en chambre double (sans les repas), somme à laquelle il faut ajouter de 950 à 1 150 F, selon la saison, pour un forfait de dix plongées. A noter que les sorties les plus intéressantes sont, en raison d'une mer souvent agitée, réservées aux plongeurs confirmés. Renseignements au (1) 40-39-99-33.

L'après J. O.

La flamme olympique s'est éteinte à Lillehammer. Bonne nouvelle pour la délégation française qui voit ainsi s'achever son calvaire norvégien. Bonne nouvelle également pour ceux qui rêvaient de fouler, un jour, la neige olympique. Car avec la flamme s'est également éteinte la flambée des prix provoquée par les J. O. Ainsi le voyagiste Nouvelle Liberté y propose-t-il, les 21 et 28 mars ainsi que les 4, 11 et 18 avril, des séjours « ski-tout compris » d'une semaine à 4 990 F par personne, avec le vol aller/retour de la compagnie Air Liberté à destination d'Oslo, les transferts vers Lillehammer, 7 nuits en hôtel « 2 étoiles », en chambre double et demi-pension et le forfait ski alpin sur les pistes de Hafjell, à 15 km de la station olympique. Encore plus économique, le séjour d'une semaine à Hafjell pour 2 990 F par personne (départs d'avril) avec le vol, l'hébergement en studios équipés (base 4 personnes) et le forfait ski alpin. Renseignements au (1) 40-41-91-91.



D.R.

Pâques salzbourgeoises

Crée en 1967 par Herbert von Karajan et uniquement réservé aux abonnés, le Festival de Pâques de Salzbourg offre aux mélomanes une séduisante mise en bouche en attendant le célèbre Festival d'été qui a lieu dans cette ville. A l'affiche du Grosses Festspielhaus, chefs, solistes, chœurs et orchestres prestigieux. Spécialisé dans les voyages culturels, Koré propose d'assister à trois concerts de l'orchestre philharmonique de Berlin sous la direction de Sir Georg Solti et Claudio Abbado ainsi qu'à l'opéra *Boris Godounov* dirigé également par ce dernier. Du 31 mars au 5 avril, 13 000 F par personne pour trois nuits avec le transport en wagon-lit, les visites et les concerts programmés. Renseignements au 86, boulevard des Batignolles, 75017 Paris, tél. : (1) 42-93-28-58.

Jazz à La Nouvelle-Orléans

Près de 4 000 musiciens, cuisiniers et artisans rassemblés dans le cadre de la Louisiana Heritage Fair. Une ville, La Nouvelle-Orléans, qui, à l'occasion de son célèbre festival, voit tout son quartier français vibrer au rythme du jazz et du blues. Le voyagiste Council Travel y propose deux escapades de 5 jours/4 nuits, du 20 au 24 avril et du 27 avril au 1er mai, avec visite de la ville et croisière sur le Mississippi : 3 140 F par personne en chambre double, avion non compris. Renseignements dans les agences de voyages et chez Council Travel au (1) 44-55-55-44, numéro vert 05-148-148.

VENTES

Papiers griffés

La mode, jusqu'alors éphémère, se perpétue maintenant sur le marché de l'art. Des créations des grands couturiers, vendues pour la première fois en 1988, le phénomène s'est peu à peu étendu aux accessoires, puis aux affiches, et touche maintenant les documents qui s'y rapportent : gravures, croquis de couturiers, catalogues de magasins, livres, journaux, etc.

C'est tout ce programme qui est proposé à la vente du 19 mars prochain dans les salons de l'hôtel Ambassador à Paris. Les affiches, une centaine au total, illustrent, de 1895 à 1960, l'évolution des vêtements féminins et masculins. Parmi les plus anciennes, des modèles de Chéret, le père de l'affiche illustrée nous fait découvrir la mode masculine vers 1882 et les chapeaux (1885-1890), deux modèles estimés à 2 500 et à 3 000 francs. Des années 20, on retiendra la maquette originale d'une affiche de Vila, représentant une jeune femme enveloppée dans sa fourrure avec un léopard à ses pieds, qui se vendra environ 20 000 francs. Ces dessins de la main des grands affichistes sont rares et très appréciés. Après la guerre de 1914, le goût a changé, et on enterre les arabesques et les volutes au profit des graphismes épurés de l'art déco. Typique des années 30, la célèbre affiche de Cappiello pour les chapeaux Mossant (une main qui tient un chapeau) se négocie autour de 2 500 francs ; un tirage de Mauzan, plus rare, représentant deux costumes masculins, obtiendra environ 6 000 francs.

A partir des années 50, de nombreuses petites maisons de prêt-à-porter voient le jour. C'est une nouvelle manière de concevoir la mode, mais le message est encore transmis de la même façon, grâce aux affichistes. Moins cotés, ces modèles sont disponibles entre 800 et 1 500 francs.

Encore plus accessibles, entre 200 et 600 francs, les catalogues de mode vous feront découvrir les créations des grands magasins de 1900 à 1950 : la Samaritaine, le Louvre, les Galeries Lafayette ou le Bon Marché, etc., qui faisaient souvent appel à des artistes en vogue. Ainsi, un exemplaire illustré par Gabriel Domergue, dans les années 30, pour les Galeries Lafayette, autour de 300 francs.

Ces ouvrages sont aussi à recommander pour les descriptifs et commentaires dont le lyrisme suranné surprend les lecteurs d'aujourd'hui. Parmi les autres documents sur la mode, les revues chic de l'entre-deux-guerres provoquent des enchères élevées : 5 000 francs pour un lot de quatre ou cinq numéros de *Vogue*, avec des dessins de Dali ou Cassandre, entre 1 500 et 1 800 francs chaque numéro du *Harper's Bazaar*. Pour les amateurs d'œuvres uniques, des dessins ou des croquis faits par les couturiers se trouvent entre 1 000 et 10 000 francs : un lot d'une dizaine de croquis de robes par Marcel Rochas, vers 1930, est estimé à 3 000 francs, un dessin à la plume de Dupas, daté 1937, à 10 000 francs.

Catherine Bedel

▶ **Samedi 19 mars, 16, boulevard Haussmann, 75009 Paris. Exposition la veille, sur place. Etude Morelle-Marchandet, 50, rue Sainte-Anne, 75002 Paris. Tél : 42-96-89-22.**

Rue Grande-Communiste

Méfiez-vous des noms, fiez-vous aux apparences. La rue Grande-Communiste, encadrée par la rue Oulianov et la rue Marx, *croisée par les ruelles* Petite-Communiste et Tovarich (Camarade), près des stations de métro Faucille-et-Marteau, Marx ou encore Prolétaire, est l'un des meilleurs résumés du nouveau Moscou.

Ni grande, ni communiste, ni même célèbre, Bolchaïa Komounistitcheskaïa (la Grande-Communiste) redevient la rue bourgeoise qu'elle était au siècle dernier. Coincée entre le boulevard circulaire du carrefour engorgé de la Taganka et la périphérie de la ville, elle revisite aujourd'hui son passé impérial après les errances du XXe siècle. Reconstruite après le passage de Napoléon (qui dormit à la Taganka) et l'incendie de Moscou, cette rue fut longtemps le lieu où les nouveaux riches russes du siècle dernier, venus faire fortune en ville, se faisaient construire des hôtels particuliers. Elle survécut à la vague révolutionnaire, aux bombardements de la seconde guerre mondiale et surtout elle fut préservée des coups d'architecture jubilatoire de la grande époque soviétique. Les bâtisses du milieu du dix-huitième siècle restèrent en place, et se *délabrèrent naturellement* sans que personne ne vienne troubler le travail du temps.

Désormais, la Grande-Communiste en est à sa seconde époque nouveau riche. Elle renoue progressivement avec son passé pré-révolutionnaire, ce temps où elle rassemblait les plus grands marchands russes, de Morozov à Zoubov et Philippov.

Difficile, pourtant, d'imaginer un quartier plus révolutionnaire. La place de la Taganka vit fleurir les élans de la révolution d'Octobre et les débuts de la « capitale rouge ». Lénine y faisait des discours à la tribune d'une salle de cinéma sur la toute jeune République soviétique. Quelques mètres plus loin, *dans* la petite ruelle Camarade, le père de la révolution et Kalinine créaient l'École de la victoire guerrière, premier établissement à dispenser des enseignements sur l'artillerie lourde. De 1919 à 1922 la rue elle-même fut baptisée rue des Communards : l'heure était à l'internationalisme, et Danton avait droit de cité. Puis les vents révolutionnaires changèrent, il fallait surtout célébrer le parti communiste : les Communards disparurent pour céder la plaque à *la Grande-Communiste, sous* prétexte que le comité local du parti bolchevique y avait siégé. La *place était libre pour un foisonnement* de clubs de travailleurs et de palais de pionniers.

Aujourd'hui, c'est au tour des nouveaux marchands. Même la Taganka, à son extrémité, a renié *son passé ouvrier.* Longtemps célèbre pour son théâtre avant-gardiste, qui accueillit le chanteur *contestataire Vladimir* Vyssotski dans les années 60, la Taganka est désormais cernée de kiosques Baskin et Robbins, Camel ou Marlboro, de haut-parleurs qui hurlent du Madonna. La vieille boulangerie *de quartier est rendue un peu* plus miteuse par l'ouverture de multiples magasins de luxe aux *devantures prétentieuses. Le* restaurant russo-italien la Dolce Vita jouxte la parfumerie Luxe du *monde, où les bouteilles Salvatore* Dali partagent les lieux avec celles de beaujolais nouveau et d'un *mystérieux* mousseux Café de Paris.

La rue Grande-Communiste est *donc* l'incarnation parfaite de cette Moscou *« petite-bourgeoise, avec ses allures de grand bazar et ses ruelles dans lesquelles l'église côtoie le tripot, où les nepmen font leurs petites et leurs grandes affaires »*, dont parlait Zinoviev, pour qui seule Petrograd pouvait prétendre être l'avant-garde de la révolution prolétarienne. Soixante-dix ans ont passé. La NEP (nouvelle politique économique), *liquidée* au milieu des années 20, a ressuscité en 1992 ; les « nepmen », éliminés *méthodiquement par Staline*, resurgissent et prennent leur revanche dans la Russie de Boris Eltsine.

Voulant sans doute ressusciter l'esprit des lieux, l'administration de la ville y a recréé une rue des affaires. Le *projet d'en faire une* autre Arbat, pèlerinage obligé de tous les touristes à Moscou, a été abandonné, au profit des banques et des entreprises privées. Pour l'occasion, une vaste opération de restauration des bâtiments de la rue a été lancée. Les façades ont retrouvé leurs teintes pastel, les ornements et les colonnades de leur passé impérial. Cette tendance au rachat d'immeubles anciens par des *sociétés puissantes est symp*tomatique de ce qui se passe à l'heure actuelle à Moscou. La rue Grande-Communiste a été progressivement vidée de ses habitants. On a proposé à ceux qui vivaient là, entassés dans des appartements communautaires, des appartements individuels aux *extrêmes limites* de la capitale. Les vieux appartements ont été transformés en bureaux luxueux. *Résultat : la rue a récupéré* sa splendeur d'antan, et perdu beaucoup de son âme.

Les magasins d'alimentation aux devantures soviétiques se sont éclipsés pour laisser place à des boutiques destinées aux nouveaux milliardaires russes : le magasin de meubles expose aujourd'hui du design belge, le fruits et légumes s'est métamorphosé en *delicatessen*...

Il reste pourtant un magasin d'Etat dans la rue Grande-Communiste. *Un atelier de couture*, vestige agonisant. A part deux ou trois femmes qui viennent passer le *temps en regardant des tissus aux* coloris inchangés depuis dix ans, l'unique atelier de mode de la rue *est le plus souvent vide. Pour raco*ler la clientèle, Dimitri Alexandrovitch Chevelov, directeur de l'atelier, avoue *faire la tournée de la* banque au coin de la rue, ses tissus sous le bras. En attendant d'être *privatisé, il survit péniblement.*

La « Grande-Communiste » abrite aussi, ironie du nom, le *premier club pour « bizniesmen »* ouvert à Moscou, avec casino, restaurants de poissons et de bières, *salles de réception luxueuses.* Le maître de céans, par ailleurs député communiste à la douma, se plaît à *rappeler que c'est à cet endroit que* les plus grands marchands du siècle dernier venaient se détendre. *Aujourd'hui, l'ancien Kupetcheski* Klub (littéralement Club des marchands) a été restauré et accueille politiciens et hommes d'affaires russes de renom : Alexandre Routskoï avant le mois d'octobre, André Kozyrev, le ministre des affaires étrangères, Vladimir Gerachtchenko, *le* directeur de la banque centrale. *« Les seuls à ne pas être venus sont Gorbatchev, Eltsine et Khasboulatov »*, *confie* le directeur du club. Outre les stars de la scène politico-économique russe, des défilés de mode parisienne arpentent occasionnellement les planches de ce club privé où Potel et Chabot organisent des réceptions



La rue abrite le premier club pour « bizniesmen » ouvert à Moscou.

DANIEL ANIZON

Barbara Vassilievna revendique le titre de plus vieille habitante de la rue. Elle vit, depuis 1933, dans l'une des deux dernières maison d'habitation. Seule depuis la mort de son mari, elle est au large. Pourtant, pendant quarante ans, ils étaient trente-quatre à s'entasser dans ce trois-pièces communautaire... Barbara a été baptisée en 1918 juste avant que l'église de la rue, qui s'appelait alors Alexeev, ne soit fermée par la vague révolutionnaire. Cette église, qui survécut aux purges architecturales de l'athéisme d'Etat, rouvre depuis quelques mois ses portes après avoir été transformée en maison d'archives soviétiques pendant plus de soixante-dix ans. La maison de Barbara touche celle où Constantin Stanislavski vit le jour. C'est là que le metteur en scène organisa ses premiers spectacles avec une troupe constituée par les ouvriers de l'usine familiale (qui se trouve rue Petite-Communiste). Aujourd'hui la maison Stanislavski a subi le même sort que l'ensemble de la rue : elle est occupée par une entreprise privée. *Sur la façade*, une caméra évolue au rythme des mouvements du flâneur insouciant qui se rapprocherait un peu trop du porche d'entrée fraîchemment repeint. L'œil du tsar s'est sophistiqué.

Mais, aussi surprenant que cela puisse paraître, Barbara Vassilievna ne se plaint pas de cette prolifération des entreprises privées dans sa rue. Elles ont permis de redorer les façades peu à peu ternies. De plus ces nouveaux venus sont charitables : *« Ils organisent des galas de bienfaisance et font souvent des dons pour les pauvres du quartier. »* Retour, en somme, à la tradition du mécénat des grands marchands de l'époque impériale.

A l'autre extrémité de la rue, on tombe sur la place Illitch et l'église Saint-Martin-le-Confesseur. C'est dans cette église, transformée pendant longtemps en atelier de sculpture, que la statue monumentale de Gagarine fut construite. Barbara se souvient encore du jour où il fallut dresser le cosmonaute métallique tout juste terminé en assemblant les tronçons dans la partie la plus haute du lieu saint pour le montrer à Kossyguine. La petite histoire veut que sous le socialisme d'Etat le salaire de l'artiste ait été proportionnel à la hauteur de son œuvre.

Au-delà, c'est un autre monde qui commence, le vrai monde d'autrefois. Une interminable avenue, un no man's land, succession interminable d'usines, dont celle de la faucille et du marteau à l'emblème rouillé, cette vaste avenue fut longtemps empruntée par tous les bagnards que l'on exilait en Sibérie, fers au pied. Les décembristes furent du nombre. Puis ce fut le tour des criminels « ennemis de la révolution-sociaux traîtres » qui allaient aux travaux forcés d'où l'on ne revenait pas. On lui donna un nom en conséquence : chaussée des Enthousiastes" *(Chôssé Enthousiastos »).*

La rue Grande-Communiste, quant à elle, perdra sans doute bientôt son dernier lien apparent avec cette belle époque : ce nom, justement, aussi déplacé qu'une casquette de Gavroche sur le chef d'une bourgeoise trop fardée. Profitez de l'instant pour la voir, y flâner, tout en regrettant peut-être, comme Dimitri Chvidkovsky, historien, que *« les nouveaux riches d'aujourd'hui ne soient malheureusement pas ceux du siècle dernier »*.

De notre envoyée spéciale
Manon Loizeau

PIGNON SUR RUE

Café « Ou Gamburgera » (Chez Hamburger)

Le nom augure mal de cet endroit qui *est pourtant le dernier bastion* populaire de la place de la Taganka, où la troupe du célèbre théâtre vient *se mêler aux ouvriers du quartier.* Ce bistro, qui a tout d'une taverne soviétique, offre du café turc et des *pâtisseries russes derrière un comptoir* emboé.

Café Bistro

Ici, au contraire, l'entrée et la salle sont d'un blanc trop immaculé pour Moscou. Récemment ouvert, ce café se veut résolument occidental et propose salades de fruits de mer, lasagnes et croissants chauds au fromage. Les nouveaux riches russes s'y précipitent.

Marché aux oiseaux

C'est le seul marché aux animaux de la capitale russe. Unique en son genre, on y trouve, outre des oiseaux, des chats persans, singes et renards bleus. A l'abri des regards, dans l'arrière-cour d'un bâtiment derrière le Théâtre de la Taganka. Ouvert le week-end.

Potel et Chabot

Le grand traiteur français s'est installé dans le Club commercial de Moscou pour *« recevoir là où il vous plaira comme il vous plaira »*. Tables d'hôtes, organisation de réceptions, *traiteur à domicile, le principe est le* même qu'à Prague, Budapest, Paris ou New-York. Les millionnaires russes et *les hommes d'affaires occidentaux* forment l'essentiel d'une clientèle qui va en s'accroissant. Tél. : 274-00-81.

Maison Stanislavski

Maison natale du célèbre metteur en scène, comme le rappelle une plaque, au numéro 39. Désormais occupée par une entreprise privée. Deux maisons plus loin, le lieu qui abrita ses premières mises en scène avec une troupe constituée par les ouvriers de la fabrique de son oncle est à l'abandon.

Eglise Saint-Martin-le-Confesseur

Dernière trace d'architecture du Vieux Moscou avant la chaussée des Enthousiastes, c'est sous ses voûtes que fut assemblée la statue de Gagarine.

RIVERAINE

Mémoire de la maison Zoubov

Difficile de s'imaginer que la maison Zoubov est encore habitée. Et pourtant... Une fois les gravats du vaste rez-de-chaussé franchis, les marches bancales gravies, les pianos Bechstein dépassés, le deuxième étage (équivalent du premier étage français) recèle la mémoire de cette demeure et d'une famille de grands marchands russes installée là depuis plus de deux siècles. Maria Vassilievna Zoubova en est la dernière descendante.

Son grand-père était le plus grand numismate russe, sa collection de pièces de monnaie était sans doute la plus grande au monde. Surnommé *le « Tretiakov de la numismatique »*, *Pavel Zoubov* était aussi un passionné de musique. Sa collection d'instruments était unique : violons Stradivarius et Amati, *pianos Bechstein*.

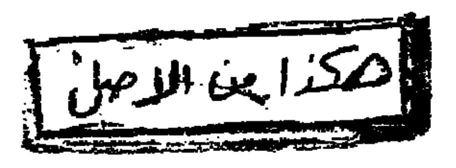
En 1900, Pavel Zoubov décidait de léguer sa collection de monnaies au musée historique de Moscou. Quelques années plus tard la révolution d'Octobre devait lui confisquer ses instruments de musique. Les violons et les pianos furent brutalements arrachés de la demeure familiale à cinq heures du matin par les hommes de la Tchéka. De cette collection on ne devait plus entendre parler. Les instruments seraient éparpillés à travers les conservatoires soviétiques. Maria Vassilievna apprit réelmment que Michel Toukhatchevski, célèbre maréchal de l'armée rouge éxécuté lors des grandes purges staliniennes, aimait à jouer sur le Stradivarius de son grand-père.

La demeure Zoubov fut transformée en appartements communautaires. La famille se réfugia dans une seule chambre au dernier étage. Les trois autres pièces de l'étage supérieur abritèrent seize personnes, dont une vielle folle menaçant *sans cesse « d'envoyer tous ces bourgeois au camp »*. Maria se souvient par ailleurs des voitures noires qui s'arrêtaient brutalement devant la *maison d'en face. La demeure du marchand* richissime Morozov était devenue une salle de procès sous Staline. Le premier étage de la mai*son Zoubov fut pour sa part transformé en musée* pour les komsomols du quartier, puis en salle de lecture pour les professeurs et élèves des écoles avoisinantes. Les Zoubov devinrent des « Lichentsy », des « exclus » du droit de citoyen. *Pavel Zoubov* mourut *quelques* années après la révolution d'Octobre et laissa quatre enfants. L'aîné, Vassili Pavlovitch, le père de Maria, devait connaître à son tour un destin peu ordinaire. Après avoir terminé le lycée en 1918, il fut enrôlé comme clerc par l'armée rouge, « comme Matisse », souligne Maria Vassilievna. Il put poursuivre ses études et passa son diplôme de philosophie à l'Université de Moscou. Il fit alors partie de ceux que l'on appela « les derniers philosophes russes », ainsi nommés car cette discipline ne devait plus être enseignée après 1922. Faute de pouvoir exercer cette activité illégale, le fils Zoubov allait entrer dans l'académie d'art et *d'architecture de Moscou où il travaillerait avec* Kandinski. Au moment de la seconde guerre mondiale Vassili Zoubov se consacrait à sa thèse sur *l'architecte italien Alberti.*

Les Zoubov survécurent difficilement à la famine qui frappa alors Moscou, la femme de Vassili alla jusqu'à donner son sang pour faire vivre sa famille. Après la guerre, Vassili Zoubov devait devenir l'un des historiens des sciences les plus réputés au monde. Ses ouvrages sur Leonard de Vinci furent abondamment traduits.

Maria Vassilievna est aujourd'hui professeur à l'institut d'architecture de Moscou. Elle est avant tout peintre, passionnée de Matisse sur lequel elle *a publié un ouvrage. Elle n'a jamais quitté sa mai*son de la rue Grande-Communiste. Après la disparition de ses proches et le départ des locataires elle vit toujours au deuxième étage de cette ancienne demeure. Le premier étage ne lui a pas été restitué. Il a été vendu à une société russo-grecque dont elle ne connaît pas les intentions. Mémoire vivante de cette vieille famille de marchands, Maria est aussi l'une des dernières riveraines de la Grande-Communiste. Elle souhaite pouvoir un jour faire de ses quatre pièces un musée dédié à sa famille, « les dinosaures de la rue ».

M. L.



Du design pour l'entr'acte

Créateurs d'ambiances, manieurs de formes, qui sont les nouveaux designers ? A Montpellier, pour imaginer et réaliser un lieu accueillant à l'intérieur du nouvel Opéra-centre de congrès, on a fait appel, trois ans après l'achèvement de l'édifice, à une jeune femme peintre et à un scénographe. Succès.

Quand la direction du Corum et la mairie de Montpellier ont-elles eu conscience qu'il devenait urgent de « réchauffer » le Corum ?

Ce monument grandiose, chiche en ouvertures sur l'extérieur, inauguré en 1990, rassemble dans ses murs, à Montpellier, ville de deux cent dix mille habitants, un Palais des congrès et un opéra – l'Opéra Berlioz, le deuxième de France par la taille, avec une capacité optimale de 2 010 places. Mais d'emblée ce Corum avait été affublé par nombre de Montpelliérains d'une étiquette qui, sous d'autres cieux peut-être, aurait pu sonner comme une louange : cathédrale froide et vide. Le *Guide du routard*, qui n'a pas sa langue dans la poche, va jusqu'à écrire : « *Le Corum ; tout au bout de l'esplanade, un bunker. C'est le nouvel Opéra-Palais des congrès imaginé par l'architecte Vasconi et le bâtiment le plus controversé de la ville. Vue extérieure : béton et granit rose. Vue intérieure : il a tout d'un hall d'aéroport. Il abrite heureusement un écrin ; une superbe salle de 2 000 places, l'Opéra Berlioz.* »

Jugement assez sévère car, si tous les aéroports avaient autant de gueule que le Corum, on ne pourrait que s'en réjouir ! Ne faut-il pas se dire plutôt que le talent de l'architecte, Claude Vasconi, a été victime de l'esprit des lieux ? Ailleurs – plus au nord –, ce « bunker » serait vanté pour sa force ramassée, son impassibilité, son corps de sphinx à la tête coupée. Mais ici, sous le soleil du Midi, et pas si loin que ça de la garrigue et de ses oliviers, dans ce coin de France qui a fait dire au grand écrivain Lawrence Durrell qu'ici on est plus en Méditerranée qu'en France, il était à craindre que le génie des lieux transformât un Palais des Congrès en hall d'aéroport dès lors qu'on l'avait un peu trop ignoré.

Au Corum, on rétorque que le « *caractère sobre et « classe » du bâtiment permet au contraire aux initiatives les plus diverses d'exister* », le temps d'un congres. En même temps, difficile de nier ces rumeurs, en ville, le malaise qu'elles révèlent : ce sphinx ne parle pas aux Montpelliérains !

Aussi, début 1993, la décision est-elle prise par la direction de l'établissement de confier une mission à « *deux créateurs installés à Montpellier : Christine Estève et Jean-François Carrère, plutôt qu'à des spécialistes de l'équipement de bâtiments publics* ». Ce couple ne venait-il pas de s'illustrer en réalisant un ensemble décoratif très ingénieux pour les fêtes de Noël, au sein même du Corum ?

Christine Estève est peintre d'abord. Elle enseigne à l'Ecole d'architecture Languedoc-Roussillon. Scénographe et scénariste, auteur de courts-métrages – dont un portrait, avec Catherine Addor, de l'artiste catalan Miralda –, Jean-François Carrère a, par le passé, conçu des lignes de bijoux pour Christian Dior, Louis Féraud.

On leur demande notamment de créer un café et un salon. « *Notre idée a tout de suite été d'introduire le sud* », disent aujourd'hui d'une même voix les deux concepteurs.

Le Sud, c'est-à-dire la gaieté, les couleurs, la légèreté. Mais comment s'y prendre sans trahir la majesté de l'endroit ? Car elle existe, fût-elle décriée ! Et tout en sachant que ce café comme ce salon devront prendre place dans le grand hall du Corum : sa superficie, 1 660 mètres carrés, l'y autorise, comme d'ailleurs sa fonction : c'est la plaque tournante de tout l'édifice : de ce hall, non seulement on accède à l'Opéra Berlioz et aux deux autres salles – Pasteur et Einstein – où se retrouvent les congressistes mais aussi, par des escalators, aux deux niveaux supérieurs. Certes, un bar existe déjà au fond du hall, mais, si on songe à un aéroport, c'est bien par ici.

Un an plus tard, le visiteur pénétrant dans ce hall découvre à gauche un grand salon aux canapés de cuir rose et vert munis de petits pieds « cocottes » ; des guéridons, eux, aux pieds en forme de cornes ; il foule des tapis de laine moelleuse – là où hier, il marchait sur du granit – tapis réalisés d'après des cartons originaux de Christine Estève. Sur le plus long des tapis figure une portée où la Lune, le Soleil et quelques étoiles tiennent le rôle de notes de musique. Les deux autres, carrés, et abstraits, apportent des touches de couleurs franches sur un fond gris perle. S'il lève la tête, le visiteur aperçoit trois grandes lampes-oiseaux – œuvre en particulier de Jean-François Carrère –, réalisées en aluminium déployé ; au travers du léger maillage, propre à cette technique, passe l'éclairage naturel fourni par les puits de lumière voulus par Vasconi. « *Avec ces oiseaux en plein ciel du Corum*, explique Christine Estève, *on a cherché un geste, un mouvement, qui marque l'espace mais sans le cloisonner ; les oiseaux sont là, et pas là. Il fallait bien sûr respecter l'architecture.* »



PIERRE CARRÈRE

A Montpellier, le café aménagé à l'intérieur du nouvel Opéra.

Avec ce salon coloré, un peu baroque et délicat, riant, voici Vivaldi au pays de Wagner. Car, bien sûr, on songe à l'opéra italien, au printemps méditerranéen.

Détail. Au maillage de l'aluminium déployé des oiseaux répond le maillage du loura faïa, un bois blond et précieux qu'ont choisi les concepteurs pour réaliser les plateaux des guéridons du salon, juste en dessous.

Alors que, sous leur baguette, le salon est devenu un salon pour divas, le café, en face, a pris le visage d'un café littéraire, d'un lieu d'échanges culturels. Ah ! heureux congressistes qu'on traite aussi comme des êtres cultivés, et pas seulement comme des spécialistes insensibles !

Une muse les attend – moulée par Christine Estève –, elle se dresse, petit bronze, au milieu de chaque table. Pressé, un peu ou pas du tout, le congressiste pourra consommer debout, accoudé à l'un des « bars secs », prendre place à l'une des tables-bistrot ou faire usage des tables basses et de leurs fauteuils bridge. Dans des porte-photos debout ici et là sont glissées des affiches livrant l'actualité artistique locale ou nationale. Ici encore, ce sont des luminaires – coniques et sur pieds – qui marquent l'espace.

On l'a deviné : tant ce café que ce salon servent de liaison entre l'Opéra et le Palais des congrès. Le trait d'union manquait.

Et si, prenant l'escalator, on grimpe au niveau zéro, tout en haut, c'est pour découvrir que là, c'est la verticalité que les concepteurs ont voulu introduire. Car la verticalité, c'est l'homme, disent-ils encore. Celle-ci, ils l'auraient bien vue plus haute encore, mais il leur fut conseillé – peut-être avec raison – de baisser un peu la hauteur du meuble-colonne destiné à recevoir un moniteur TV. Les porte-documentations, en revanche, sont comme ils les ont voulus : faits de cinq longues planches de chêne brossé, de façon à ce que ses « veines » et son « vécu » apparaissent, planches où la documentation destinée au public – le public qui vient visiter le Corum entre par ce niveau zéro – est maintenu par « *des clous de fer forgé à la main, patiné de bleu* » : beaucoup de petits détails qui, mis bout à bout, changent tout... Ces planches sont posées comme si de rien n'était contre les murs. Mais n'est-ce pas à Monptpellier qu'en d'autres temps naquit le courant Support-Surface, qui n'aime en rien la fixité ?

Outre ce chêne, le buis est là aussi qui rappelle les matériaux d'ici. Même l'acier sur lequel, à ce niveau, est posé le plateau des tables destinées à l'accueil a été patiné pour prendre l'apparence du cuir, « noble et chaud ».

Mission réussie ? On peut répondre « oui » à voir la fréquentation qui règne au café des arts et au salon, quand par exemple, ces jours derniers, le groupe rock montpelliérain Les Etres humains est venu dans ce café parler de son dernier disque. Grâce à ces deux créateurs, l'ambiance s'est à coup sûr réchauffée (1). A quand l'heure où, par une journée pluvieuse – car il pleut aussi à Montpellier – l'on pourra filer au Corum pour y acheter, dans une boutique qui n'existe toujours pas, le *Midi Libre* du jour et le lire sur place en prenant son café assis dans la coquille du printemps ? Et quand ce bar du fond sera-t-il rénové ? Et le Corum lui-même encore plus ouvert ? Corum... ce mot n'est-il pas issu d'un mariage encore « cœur » et « forum » ?

Jean-Pierre Barou

(1) Seuls les canapés du salon et les chaises du café n'ont pas été conçus mais choisis par les deux concepteurs avec l'aide d'Intramuros à Montpellier.

ENSEIGNEMENT

Les espoirs de Camondo

« *A Camondo, on faisait de tout, depuis la couture jusqu'à l'architecture* », se souvient Jean-Michel Wilmotte, l'une des signatures reconnues sur la place de Paris dans cette discipline que l'on désigne sous le vocable souvent contesté mais jamais supplanté de « design ». Soir de fête sur le boulevard Raspail en l'honneur de Jean Nouvel et du bâtiment à sa manière (elliptique et virile) qu'il vient de terminer pour la fondation Cartier, signal le plus récent d'une décennie qui a porté sur le devant de la scène quelques fortes personnalités de créateurs en même temps que s'affirmait l'engouement du public pour les formes, les objets, et plus largement la qualité des espaces de vie.

Mais comment enseigner aujourd'hui l'esthétique industrielle, la décoration, l'architecture intérieure ? Ce sont les questions que l'on se pose, juste en face, à « Camondo », l'école Nissim-de-Camondo, et qui a vu passer plusieurs des brillants sujets de la dernière génération. Ecole privée fondée en 1944 et reconnue par l'Etat depuis 1989, « Camondo » appartient à l'Union centrale des Arts décoratifs (association présidée par Antoine Riboud) qui gère aussi le musée du même nom, celui de la mode et celui de la publicité, ainsi que leurs bibliothèques respectives. « *Ce qui devrait permettre à ses élèves de profiter de passerelles entre ces institutions, d'une vraie synergie* », note Françoise Jollant, qui vient d'être nommée à la tête de l'école. Née en 1939 à Paris, mariée à un Britannique, elle connaît bien la situation outre-Manche, « *où les étudiants sont beaucoup plus nombreux et les formations excellentes* », dit-elle, « *mais les débouchés professionnels plutôt moins ouverts qu'en France* ». On peut compter sur elle pour favoriser les relations internationales. Mais d'abord et surtout pour susciter des projets communs entre étudiants-créateurs et «commerciaux ». « *L'artiste est face à lui-même, il répond à une exigence intérieure. Quitte ensuite à trouver un amateur, un client. Le designer, lui, doit répondre à une question : quel espace, quel objet, pour quel service ? Et nous devons les préparer à reconnaître l'essentiel, à comprendre où est l'objectif.* »

Ayant fait carrière à la fois dans les institutions publiques (au centre Pompidou de 1973 à 1986) et dans le « privé » (elle vient de quitter Louis Vuitton où elle était directeur de la création depuis 1987), Françoise Jollant a l'expérience des deux versants de l'activité des créateurs : l'art face à une réalité industrielle, à un marché. C'est elle qui a fait entrer les couleurs vives – rouge, bleu, vert – dans les collections du fameux bagagiste à la toile marron, et invité de nouveaux talents à s'exprimer. Tout en sachant que « *c'est sans doute parce que nous allons être amenés à vivre de plus en plus dans l'immatériel que notre époque retrouve et vénère les matériaux traditionnels, le cuir, le bois, ceux qui vieillissent bien, comme on dit, et des objets auxquels nous attachons une valeur affective. Ceux qu'Ezio Manzini appelle des « objets de mémoire* ».

Michèle Champenois

► **Les 26 et 27 mars, journées « portes ouvertes » à l'école Camondo, 266, boulevard Raspail, Paris 14e. Tél. : 43-35-44-28. Concours d'entrée. Cinq années d'études (scolarité : 37 300 F par an). 330 élèves, 60 professeurs. Stages en cours d'études.**

L'homme nouveau est arrivé

Lecture des magazines européens du mois, ceux consacrés aux hommes et aux vêtements qu'on les incite à porter *aujourd'hui. Edifiant.*

Ils *paraissent* avoir *été surpris* au saut du lit par un photographe spécialisé dans les adultères, ou à leur descente d'avion, après un vol long-courrier en provenance d'une Asie trop épicée. Mal rasés et hagards, on pourrait les croire aussi demi-soldes rescapés des combats douteux d'une ville en guerre, matelots sans navire, leur œil délavé fixant un océan vide. Les hommes. Enfin, les hommes tels que les *représentent, d'un bout à* l'autre de l'Europe occidentale, les magazines masculins et féminins sur papier glacé. Ceux de ce mois-ci. Les hommes de pub et de mode. Les nouveaux hommes-objets, censés supporter les rêves et, sans doute, quelques fantasmes, les vêtements de cet été ou de l'hiver prochain, des promesses de sensualité, de parfum, de crème à raser, à bronzer, à rajeunir...

L'homme idéal, décliné en dizaines de beaux gosses musclés mais minces, la mâchoire serrée sous des regards tristes d'enfants déçus d'avoir tourné la page. Le cheveu volontairement filasse, ou gominé, plutôt pâles, peut-être amaigris, décontractés, terriblement décontractés, mais le corps *ramassé du lynx au repos*. Une impression de danger, derrière des visages juvéniles. A feuilleter ces journaux, on dirait l'homme fatigué, incertain, en partance. Trop frêle pour les vêtements empruntés au surmâle des années 80, tant tire-bouchonnent les pantalons et tombent les vestes. Fauché, aussi : il a tout sur les épaules, sa vieille chemise d'été, le pull du printemps et le blouson élimé de l'automne.

A-t-il seulement un domicile ? Un nom ? Il règne dans ces pages anglaises ou allemandes, espagnoles ou italiennes, une sorte d'*amnésie ambiante, une perte* d'identité latente, sur les sexes, les histoires, les décors. Comme si l'avènement d'un autre homme était attendu, plus tendre, moins macho, plus en creux et moins en bosses, et qu'on nous montrait l'opération d'alchimie en cours et ses tâtonnements. D'où, peut-être, la légère hébétude du cobaye.

C'est un homme en crise, qui tente de masquer ses dépressions larvées derrière un look de pirate aux aguets. Un homme de crise, sur fond de grisaille ou de cieux menaçants. Sale temps pour les choses, *dans l'objectif des photo*graphes. Les chaussures, de récupération, sont délacées, les écharpes sont si lourdes qu'elles pourraient servir de manteau en cas de coup de froid. Tous les signes convergent vers l'idée d'une attente, interminable, comme pour la levée d'un siège mental. Oui, c'est cela : plus attendri que tendre. L'homme, passé à la lessiveuse des désenchantements, réduit à son pré carré physique et à ses lambeaux de mémoire.

L'ennui, si l'on peut dire, c'est que ces impressions de précarité, souvent empruntées aux images des Bosnie d'hier et d'aujourd'hui, sont appuyées par des créateurs, des couturiers, et soutenues par des magazines qui destinent leur imaginaire à une clientèle aux valeurs sûres et à la bourse pleine. La page suivante vante les montres de prix, les voitures de sport, les bagages de cuir fin d'un tout autre homme. Les télescopages sont même parfois rudes, comme dans *Vogue* du mois dernier en langue allemande : ici, notre matelot égaré, puis la revue de détail d'un individu bien né, ou encore riche, le défilé de symboles inusables, le loden de cashmere, les carrés de soie traditionalistes, l'éternité de Chanel. Les pertes de mémoire, oui, mais comme un îlot au milieu d'une mer de convenances, *d'habitudes, de bon goût* au moins centenaire.

L'homme nouveau et ses géniteurs, pour peu qu'ils aient une idée derrière la tête et que tout cela ne soit pas que spectacle ambigu, n'auront pas la tâche aisée. *L'homme qui lit, qui achète,* doit aimer l'Angleterre : la page suivante le dévoile, immuable, rivé aux certitudes tellement british de ses coupes strictes, décline ses tics, ses loisirs, le golf, l'art modérément moderniste des villégiatures de prix.

Et dès qu'il n'est plus question de pub ou de mode, que l'information reprend sa place, pour un portrait ou un reportage de tourisme, l'homme reste classique, sourd aux dangers des temps, rivé à sa bonne éducation, à ses racines et à la stricte obéissance à l'art de vivre de ses aïeux. Tous ces magazines ont des pages *« People »*, comme l'on dit désormais en français, où se content les réussites de personnages en vrai. Surpris chez eux, en famille, sur le gazon ras de leur « cottage » rassurant, ils *osent montrer un col ouvert, sans* cravate. La photo d'ouverture les montre en grand habit d'homme d'affaires, de bon père et de bon citoyen. Bref, européens comme seuls les Anglais ont su les inventer.

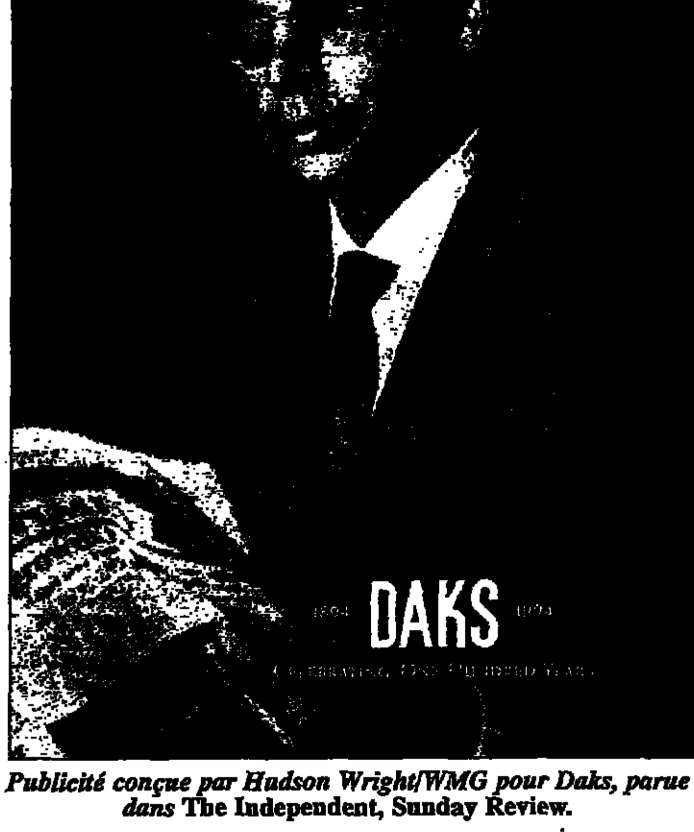
Et quand on vous présente, comme une distribution de prix, les photos des cocktails mondains, même ou surtout ceux des couturiers, ces messieurs, qui doivent être pour quelque chose dans l'alchimie hésitante de l'homme nouveau, sont tous en cravate. En costume gris ou bleu, le cheveu propre et brillant, la mine réjouie ou réfléchie de celui qui sait où il va. Quelle amnésie ? Quelle crise ?

C'était pour rire ? Ouf ! Les sueurs froides du papier glacé, entrevues du Nord au Sud, n'étaient que songes. Presque de l'art. Une façon habile de détourner tous les acheteurs de leurs éventuels cauchemars, de renvoyer plus sûrement le lecteur au confort et à l'esprit positif de la tradition éprouvée. Apparemment, l'astuce vaut pour les lectures en toute langue. Partout, les signes de reconnaissance sont identiques. Comme hier, le bonheur est international, en tweed, en soie, en cuir élégant. Le bonheur a ses armoiries de collège sur ses vestons croisés. L'homme nouveau n'est qu'un spectre. Il n'est même pas certain qu'on le laisse entrer, s'il se présente à ces fameux cocktails.

Philippe Boggio



Photo de Michelangelo Di Battista pour Green Apple publiée dans la revue italienne **Mondo Uomo.**



Publicité conçue par Hudson Wright/WMG pour Daks, parue dans **The Independent, Sunday Review.**

DE BRUMMELL À CHARLUS

Fatale cravate

Depuis *l'Art de mettre sa cravate de toutes les manières connues et usitées, enseigné et démontré en seize leçons,* du célèbre baron Emile de *l'Empesé,* une des nombreuses *cravatiana* publiées sous la Restauration, grande époque de pédagogies inquiètes, nerveuses, sur *« l'art de se mettre »,* les gloses suscitées par l'objet peut-être le plus insaisissable de l'élégance masculine en reviennent toujours, une fois fait le tour du propriétaire, au même constat : la cravate, c'est la clef de sol de la partition vestimentaire, ou son point d'orgue.

Plus encore que tout autre vêtement qui n'existe que porté, la cravate n'existe que nouée. Au *siècle dernier, le tailleur coupait* la redingote ou l'habit, mais c'était à l'élégant lui-même, de ses propres mains, de monter le *bout de tissu inerte et plat,* de le mettre en volumes. William Jesse, le premier biographe de Brummell au dix-huitième siècle, a raconté comment le Beau, le « père fondateur », usait, tuait les bandes de mousseline ou de batiste amidonnées jusqu'à ce qu'il parvienne à cet échafaudage exact et éphémère qui méritait à ses yeux, pour un jour, quelques heures, le nom de « cravate ». Le résultat impressionnait tant la société londonienne du début du siècle que le prince de Galles lui-même, que mortifiait l'insolente retenue vestimentaire de Brummell, ira jusqu'à assister à la séance, comme pour un lever de roi à l'envers, pour tenter de saisir dans la matérialité de sa fabrication le secret de ces perfections transitoires. Désormais, l'adresse, l'expérience, l'œil que requerra un tel exercice en feront une impitoyable épreuve d'élégance qui laissera sur le pavé plus d'un prétendant. Les nœuds tout faits des « cols-cravates », larges bandes souvent de velours ou de satin, parfois armées de baleines ou de soie de sanglier, seront pour beaucoup un recours salutaire.

Discrétion, sobriété, simplicité : l'élégance masculine telle que la raffinera le gentleman du dix-neuvième siècle est une science du silence. Proust décrit le baron de Charlus : *« Je vis qu'il avait changé de costume. Celui qu'il portait était encore plus sombre ; et sans doute c'est que la véritable élégance est moins loin de la simplicité que la fausse ; mais il y avait autre chose : d'un peu près on sentait que si la couleur était presque entièrement absente de ces vêtements, ce n'était pas parce que celui qui l'en avait bannie y était indifférent, mais plutôt parce que, pour une raison quelconque, il se l'interdisait (...). Un filet de vert sombre s'harmonisait dans le tissu du pantalon à la rayure des chaussettes avec un raffinement qui décelait la vivacité d'un goût maté partout ailleurs et à qui cette seule concession avait été faite par tolérance, tandis qu'une tache rouge sur la cravate était imperceptible comme une liberté qu'on ose prendre. »*

« Otez à un homme sa cravate, troublez la régularité habituelle de ses vêtements, et, sur-le-champ, vous exprimez la démesure », écrit en 1844 Eugène Chapus dans *Théorie de l'élégance.* Régulièrement, depuis la fin du dix-neuvième siècle, la cravate sera attaquée comme le symbole du conformisme et de l'obéissance sociale. Mais, à côté de ces reniements et de ces refus, il y a la multitude des écarts qu'on lui a fait commettre pour l'amadouer : cravates portées col de chemise déboutonné, cravates au pan rejeté par-dessus l'épaule, cravates vaguement réajustées le matin autour du cou sans avoir été dénouées la veille.

Farid Chenoune

▶ **Farid Chenoune, historien, est l'auteur de *Des modes et des hommes,* Flammarion, 1993.**

L'ŒIL DE CLAUDE SARRAUTE

Trois-pièces très strict

Ça rime à quoi, cette tenue, Paul-Jean ?... Oui, parfaitement : Paul-Jean... Jean Paul, je supporte plus, trop commun... Tu m'avais pas dit que t'avais un déjeuner au Plaza aujourd'hui ? Non, parce qu'à te voir, on croirait qu'il s'agit d'un pique-nique sur l'herbe. T'as trouvé ça où ? Cerruti ? Ah ! Kenzo... Je me disais aussi ! C'est d'un démodé, d'un ringard, le sportswear en ville... Tu veux que je te dise ? Ça fait quinqua branché début nineties, les cols roulés, les vestes *déstructurées, les jeans, les* boots et le reste.... Paul-Jean, je te parle ! Passe-moi les biscottes et arrête de lire ce vieux *magazine, tu veux ?*

Bon, c'est moi qui l'ai choisie ta garde-robe et après ? C'était avant. Et avant, ça se faisait, que là, ça se fait plus... Oui, peut-être, dans le prêt-à-porter, sûrement pas chez les grands couturiers. Tu sais ce qu'il lance à la rentrée Alaïa-Hommes, le style fifties. Saint Laurent et Cardin pareil. C'est Gérard, il travaille dans la Haute Coiffure, qui me l'a dit... Tu m'écoutes, oui ? Alors, où j'en étais... A l'après-guerre, c'est ça : costume trois pièces-cravate, très strict, très épaulé, en beau tissu bleu marine, gris ou marron à rayures fines, revers larges, chaussures hyper-classiques, chapeau *à la Bogart, et slip...*

Tiens, ça me fait penser, je suis allée t'en prendre chez Tati... Si, parfaitement, Tati, on a encore le droit ! Uniquement pour les sous-vêtements, bien sûr... Ils sont dans le tiroir de la commode à la place de tes.... Ça va pas recommencer ! Tu les détestais, mes caleçons, tu prétendais que ça... Mais, non, en dix ans, on n'a pas le temps de s'habituer... De toute façon, c'est pas le problème, maintenant, c'est moi que ça gêne, figure-toi !

Qu'est ce que t'as à me regarder comme ça... Il me manque quoi ?... Un trou ?... Montre voir, *cet article... Mais, ça date de* l'automne dernier, le piercing, les anneaux qu'on se passe dans le nombril, la lèvre, la ... *Ça n'a pas pris... Ça, par exemple,* tous les top models s'y sont mis !... Et tu voudrais que moi... Tu peux toujours te l'accrocher ! C'est ça, fais moi chanter !... Ben, vas y, fonce les racheter, tes vieux calecifs de crotte, je m'en fous ! Non, attends, chéri ! Donnant donnant : Je te fais grâce du chapeau... Et toi... Oh ! Et puis, non, oublie ça. L'hiver prochain, pas question que je te laisse sortir en cheveux. Alors, bon, tant pis, va pour l'anneau dans le nez !

Pagan, l'Angko irman

Pagan, plus de 2 500 monuments disséminés sur 80 kilomètres carrés, un des sites architecturaux les plus importants d'Asie. Moins connu qu'Angkor, certes, car la Birmanie est l'un des pays les plus fermés au monde, confronté à de graves problèmes intérieurs : un régime militaire haï par la population, des minorités ethniques qui oscillent entre guérilla et négociations, un climat d'insécurité dans des zones frontalières fermées aux étrangers, une junte qui brade les richesses nationales dans sa quête désespérée de devises. En dépit de quoi, le voyageur découvrira des paysages parmi les plus préservés qui soient.

Le soleil s'est levé sur la plaine, éclairant les architectures de brique nue mille fois recommencées. Un paysage agreste, intact et familier, où courent des chemins de terre, où tintent les carrioles à cheval, où tournent les roues silencieuses des bicyclettes. Un cadre apaisé, indissociable des édifices qui s'élèvent à perte de vue sur la terre brûlée.

C'est un peuple de temples et de stupas. Chacun a son histoire et sa légende, ses proportions, ses trésors, son état d'usure ou de conservation. De ces pagodes, Ananda, dit-on, est la plus belle, Thatbyinnyu la plus haute, Dhammanyangyi la plus grande, Gawdawpalin la plus élégante. Mais leur raison d'être est unique, comme leur forme, les variantes infimes donnant à chaque monument une identité.

Sur une assise carrée, l'arbre traverse l'œuf originel, la cloche ou le *sikhara* (tour carrée incurvée) et porte haut le parasol de la souveraineté. A l'extérieur, des escaliers montent à l'assaut des quatre faces et s'arrêtent sous le dôme et la flèche conique annelée. Aux coins de la terrasse, des pignons, de petits stupas, des urnes d'angle. En frise sur les murs, des terres cuites ou des plaques émaillées illustrant les cinq cent cinquante vies antérieures du Bouddha.

Charles Genoud, auteur de *la Peinture bouddhique du Ladakh* (1), donne la dimension spirituelle de l'édifice. *« Le stupa symbolise l'omniscience du Bouddha et l'extinction du monde. Il est composé d'une base, d'un pilier central et d'une demi-sphère. A l'intérieur, un reliquaire ; au-dessus trois parasols. Par la suite, le développement tend vers l'élévation : on augmente le nombre des soubassements – parfois posés sur une table – et des parasols. La demi-orange a un nom sanscrit qui signifie « œuf ». Cet œuf, qui représentait l'origine du monde dans de nombreux mythes, symbolise ici, par symétrie, la disparition du monde conditionné pour celui qui s'est éveillé. L'œuf originel évolue et prend la forme d'une cloche dans le Sud-Est asiatique (à Rangoun et Pagan notamment). Au-dessus, les trois parasols composent ce qu'on appelle le* hti *et représentent le Bouddha, le* dharma (son enseignement) *et la* sangha (la communauté monastique). *L'arbre est le centre autour duquel tout s'organise, comme le mont Méru* (le Kailash tibétain) *est le pilier du monde. »*

Bénédicte Brac de la Perrière, chargée de recherche au CNRS, apporte quelques précisions sémantiques : *« En Occident, le mot « pagode », répandu par les premiers voyageurs portugais, s'applique aux édifices bouddhiques construits sur le modèle des monuments funéraires de l'Inde, le plus souvent reliquaires ou stupas. En birman, la pagode est appelée* pheya, *qui désigne aussi le Bouddha et ses représentations. Mais le birman dispose de termes encore plus précis :* zédi, *du sanscrit* chetiya, *pour le stupa, et* gou, *au sens premier grotte et, par extension, temple. En effet, ce dernier est creux et l'on y pénètre comme dans une grotte, à l'inverse du stupa qui est plein. »*

Swhezigon (de *Shwe*, or, et *zigon*, rive de sable), identifiable à son dôme d'or, est la plus ancienne pagode de Pagan. D'après la légende, le roi Anawrahta fit placer les reliques sur le dos d'un éléphant blanc qui s'arrêta à l'endroit où devait être élevé le stupa. Le fils d'Anawrahta, Kyanzittha, fut un constructeur avisé. Il fait très chaud sur la plaine de Pagan, aussi enterra-t-il à demi un monastère afin de lui donner la fraîcheur d'une grotte. D'où son nom, Kyanzitthaumin (*umin*, grotte). En hiver, au contraire, 16 degrés, c'est froid pour les Birmans. Mais le souterrain conserve la chaleur.

Il n'y pas que les cellules. Les sombres couloirs de Kyanzitthaumin conservent de très belles peintures. Fresques sur le plâtre humide, peintures murales sur les murs blanchis à la chaux. Les premières furent influencées par l'Inde car le roi envoyait ses artistes étudier au Bengale et en Orissa. Les secondes furent joliment barbouillées par les soldats mongols de Kubilay Khan, l'arrière-petit-fils du redoutable Gengis. Ce n'étaient pas des artistes mais ils tuaient le temps en dessinant et colorant leur vie et leurs rêves sur les parois. Ces peintures du XIIIe siècle sont très rares.

La légende du roi Manuha est belle et triste. Un jour, un moine fut arrêté par des chasseurs et conduit devant le roi Anawrahta. Ce dernier, impressionné par son maintien digne, le pria de s'asseoir. Le moine prit place à côté du trône du roi. *« Qui es-tu ? – Un moine bouddhiste. – D'où viens-tu ? – Du pays mon. – Dans quel but ? – Accomplir une mission. »* Il énuméra alors les préceptes du Bouddha : ne tue pas, ne vole pas, ne touche pas la femme d'un autre. Anawrahta, conquis, passa alors du bouddhisme mahayana au theravada pratiqué, depuis, dans toute la Birmanie. Mais Anawrahta n'avait pas de *Tripitaka*, les Ecritures bouddhistes. Il les demanda au roi mon, Manuha qui, doutant de sa sincérité, refusa. Irrité, Anawrahta s'empara de son royaume et l'emmena en captivité, lui, sa famille, ses moines, ses architectes et ses artisans.

J. LARMIERE/FONDATION LA CAIXA/PATRIMOINE 2001

Dans sa prison, Manuha dépérissait. Il voulait construire un temple mais, Anawrahta refusant, il vendit ses bijoux. Son plus beau joyau était un énorme rubis. C'est pourquoi on appelle ce temple Manuha, ou Manuhora, du nom de son rubis. Comme le roi, le Bouddha, allongé dans une salle trop petite, a l'air triste, et sa poitrine est grosse de tout ce qu'il ne peut exprimer.

Le Mingalazedi marque le point final de la dynastie de Pagan. Il fut construit sur ordre du dernier roi, Narathihapati. Ce prince orgueilleux avait la folie des grandeurs. Une illusion qui égare. Tout alla bien jusqu'au jour où les astrologues dirent au roi de ne pas terminer le temple car, alors, les Mongols l'attaqueraient et ce serait la fin de Pagan.

Ces rois très croyants, qui vivaient dans des palais de bois et de bambou, accumulaient, en édifiant des pagodes, des mérites pour leurs vies futures. Une inscription indiquait parfois le contenu de la chambre des reliques. Avec la décadence vinrent les pilleurs de trésors. Ils n'étaient pas les seuls à faire des ravages. Les tremblements de terre, les pluies, les crues de l'Irrawaddy (le fleuve a inondé un tiers du site) se révélèrent plus redoutables que les Mongols qui, en 1287, causèrent la chute de Pagan. Bouddhistes comme les Birmans (ils avaient été convertis au bouddhisme tantrique par les Tibétains), ils reçurent l'ordre de ne pas détruire les temples des vaincus.

Avec le déclin de Pagan, des stupas s'écroulèrent, des trésors furent enfouis dans la terre. Faut-il s'étonner dès lors si, en labourant leur



Carnet de Route

Noms et lieux

Myanmar pour Birmanie. Yangoun pour Rangoun, Bagan pour Pagan, Ayeyarwady pour Irrawaddy. Ainsi l'a décidé, après la révolution de 1988, la junte au pouvoir. Le nom de cette dernière ? Le SLORC, pour State Law and Order Restoration Council, le Conseil de restauration de la loi et de l'ordre public. Pour faciliter la lecture, comme la plupart des médias occidentaux nous avons conservé les noms anciens.

Voyage

Le visa pour la Birmanie autorise, actuellement, quatorze nuits sur place, pas davantage. On a donc intérêt, pour profiter à plein de ces quinze jours, à ne pas voyager seul, bien que ce soit possible.

La réputation d'Artou (renseignements 41, rue Mazarine, Paris-6e, tél. : 40-51-70-10 ; inscriptions à Genève, tél. : (19) 41-22-311-84-08) repose sur une organisation minutieuse, le niveau intellectuel de ses voyages, et, surtout, la qualité de ceux qui les conduisent. Ici, Charles Genoud, dont les Birmans eux-mêmes reconnaissent le savoir. Nous avons pu vérifier la justesse de ses choix : notamment la descente de Mandalay à Pagan en bateau sur l'Irrawaddy, trois jours/trois nuits à Pagan, une excursion au mont Popa, la visite d'un atelier de fabrication d'objets en laque et la collaboration du meilleur guide local.

On ne peut rendre justice à Pagan en une journée. Les voyagistes pointus le savent qui, à l'instar d'Artou, lui consacrent trois jours. Au premier chef, l'Association française des amis de l'Orient (tél. : 47-23-64-85), liée au Musée Guimet et, à ce titre, bien placée pour faire connaître le site, mais aussi Peuples du monde (tél. : 42-72-50-36), qui met l'accent sur l'ethnologie, et Clio (tél. : 53-68-82-82), qui s'attache à l'histoire.

Compagnies aériennes

La Thai (tél. : 44-20-70-80), avec des vols quotidiens (certains directs et tarifs préférentiels *via* les agences de voyages), et Air France (tél. : 44-08-22-22), tous les jours sauf le mardi, relient Paris à Bangkok à partir de 8 500 F A/R. A Bangkok, correspondance quotidienne de la Thai vers Rangoun (1 365 F A/R). Quant aux vols intérieurs birmans (Rangoun-Eho-Mandalay-Pagan), ils sont, selon l'état d'esprit du passager, effrayants ou divertissants.

Livres

Le guide *Myanmar* (Lonely Planet) est indispensable au voyageur individuel. Le chapitre consacré à ces fameuses liaisons intérieures le dissuadera peut-être de partir en solitaire. Pour tous, *le Grand Guide de la Birmanie* (Gallimard). Pour se familiariser avec le site : *Pagan, l'univers bouddhique*, publié en 1987 par les éditions Findakly, présente une version poétique de la *Chronique du Palais de cristal* (narrant l'origine merveilleuse des monuments), et de belles photos en noir et blanc. *Pagan, Art and Architecture of Old Burma*, de Paul Strachan (éditions Kiscadale, 1989, auprès de la librairie Ulysse, 26, rue Saint-Louis-en-l'Ile, tél. : 43-25-17-35, un texte savant et passionnant, illustré par de belles photos (noir/blanc et couleur). *Inventory of Monuments at Pagan*, de Pierre Pichard (UNESCO et Kiscadale, 1992), les deux premiers volumes de l'inventaire, trilingue (anglais, français et birman). Sur place, *Pictorial Guide to Pagan*, édité par le gouvernement birman.

Logement

Mentionnons, outre le Thiripyitsaya – au bord de l'Irrawaddy, mais les membres du gouvernement ont la priorité... –, le Golden Express (tél. : 37), un hôtel privé, bien tenu, à Nyaung U, et un restaurant birman, le Aye Yike Thar Yar. Depuis leur éviction de l'enceinte de Pagan, les habitants proposent leur artisanat à l'entrée de certains temples. Parler avec eux et acheter : on ne retrouvera pas un tel choix de laque, et cela les fait vivre.

Renseignements

Ambassade de Birmanie, 60, rue de Courcelles, Paris-8e, tél. : 42-25-56-95. Bibliothèque du Musée Guimet, 6, place d'Iéna, Paris-16e, tél. : 47-23-61-65.

هكذا من الاصل

, l'Angk birman



C'est un peuple de temples ayant chacun son histoire et sa légende.

CARNET DE ROUTE

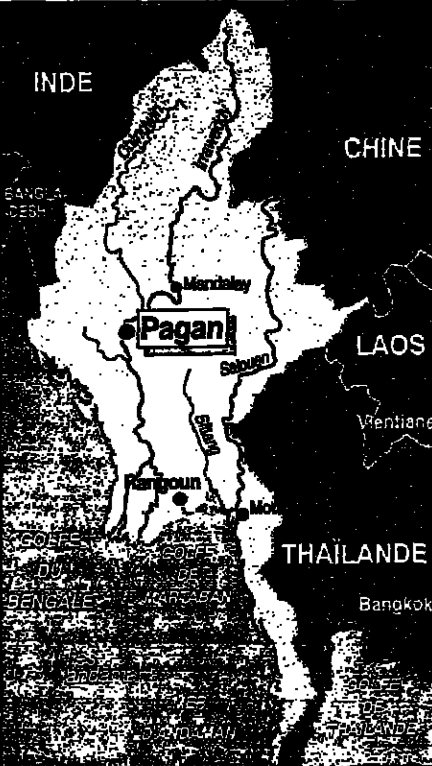
champ, il arrivait que des paysans trouvent parfois de précieuses statues ? Aussi les autorités décidèrent-elles, il y a quatre ans, de déplacer le village hors des murs de l'antique cité. *« L'erreur fut de ne donner que quatre jours aux habitants pour déménager : les gens souffrirent l'enfer, mais rien n'est permanent. »* Cette version est celle des guides du gouvernement. La vérité est autre.

En 1990, la Birmanie connut ses premières élections libres. Le 27 mai, 99 % des habitants de Pagan votèrent en faveur de la Ligue nationale pour la démocratie (NLD). Au marché, les gens se félicitaient. Mais le commandant de la région de Mandalay donna l'ordre au maire de Pagan, qui est sous sa juridiction, de déplacer immédiatement le village. *Le 30*, au cours d'une réunion secrète, les habitants décidèrent de refuser de partir. A minuit, les cinq chefs furent arrêtés *et mis en prison. Le 1ᵉʳ juin*, l'électricité fut coupée, le 2, l'eau. Le 4, les haut-parleurs annoncèrent que, le 8 juin, des bulldozers nettoie*raient tout ce qui subsisterait.*

Quand ces événements eurent lieu, le gouvernement donna à chaque famille dix plaques de tôle pour le toit, dix sacs de ciment, un bout de terrain d'environ 18 mètres sur 24, et 250 kyats (20 francs environ). Les pauvres, qui n'avaient pas les moyens de reconstruire, cédèrent pour 3 000 kyats leur droit aux tôles et au ciment à des villageois plus riches et vécurent dans de petites huttes, sur le lopin de terre octroyé.

Pour donner quelque apparence de crédit à la vérité officielle – la protection de la zone archéologique –, les autorités firent faire quelques fouilles, mais on ne trouva rien et l'on s'en tint là. En réalité, les militaires voulaient empêcher les habitants de donner des informations aux étrangers qui fréquentaient les petites maisons d'hôtes, les restaurants et les cafés. Depuis leur expulsion, les habitants viennent chaque jour vendre des objets en laque à l'entrée de certains temples.

Ils avaient connu un autre malheur. Cinq ans auparavant, un homme rentrait en compagnie d'un ami. *« Frère, je ne sais pas ce qui m'arrive : j'ai le vertige. »* – *« Moi aussi*, lui répond ce dernier. *« Nous nous sommes soutenus mutuellement, croyant que la terre allait s'ouvrir et nous avaler. »* Les pagodes oscillaient, des sommets s'écroulèrent dans des nuages de poussière. C'était le mardi 8 juillet 1975, à six heures du soir. *« L'électricité fut coupée. Aucun enfant ne pleurait, les oiseaux se taisaient. Nous nous sommes assis en plein air et nous avons dormi dans les champs. »* Pendant deux semaines, personne ne fut autorisé à s'approcher des stupas car, dans les failles des murs, apparaissaient des statues du Bouddha et des trésors cachés.



« Le lendemain matin, un groupe d'Occidentaux était là. Ils prirent des photos et donnèrent les négatifs à la presse pour que tout le monde puisse voir. Les Birmans étaient consternés. » On sélectionna une quarantaine de temples principaux et on les restaura : il fallut cinq ans pour relever le temple d'Ananda, quatre ans pour la pagode de Shwezigon. Ajourd'hui, le promeneur devine les *sikharas* refaites à l'assemblage plus régulier, à la couleur plus claire des briques. Surtout, il admire les élévations brunes au milieu des champs, leur quasi-solitude et l'ingéniosité des bâtisseurs.

Elle brille au temple d'Ananda, le plus célèbre. C'est un temple carré en forme de croix grecque. Les savants *ont écrit des pages sur* lui. Rigoureusement équilibré, il comporte un hall d'entrée à chacun des points cardinaux et deux déambulatoires périphériques, reliés entre eux. Du haut en bas des hauts tunnels gothiques, des niches et, dans chacune, une statue du Bouddha. Décoratives, elles absorbent l'écho qui, sinon, aurait fissuré les murs, témoins de la modernité et de la technicité de l'époque.

A droite d'Ananda, un petit édifice. Les peintures murales datant des XVIIᵉ-XVIIIᵉ siècles illustrent les vies antérieures du Bouddha. Pour reposer le regard, des clins *d'œil coquins : jeunes indiscrets* à la fenêtre regardant des belles à leur toilette. La salle de méditation est au centre. Dans la mouvance d'Ananda, comme à l'origine, une petite chapelle fermée à clé et un monastère en bois sur pilotis.

Si célèbre était la beauté de Pagan qu'elle était parvenue aux oreilles de l'ancêtre des voyageurs : Marco Polo s'arrêta, au cours de son périple, aux portes de la Birmanie. Il n'y entra pas. Dans sa chronique, *le Devisement du monde*, il décrit Pagan, *« une belle cité appelée Mien »*, ses *« deux tours rondes, l'une d'or et l'autre d'argent »*. *« L'une*, rapporte-t-il, ébloui, *était de belles pierres, puis couverte partout en dehors de plaques d'or épaisses d'un doigt (...). Le haut était une coupole, autour de laquelle étaient tout plein de clochettes dorées qui sonnaient chaque fois que le vent passait entre elles ; et c'est un grand triomphe à voir et à entendre. »*

Ne dirait-on pas, à le lire, qu'il les a contemplées ? Sa conclusion sonne, enthousiaste : *« Et je vous dis qu'elles étaient les plus belles tours à voir au monde, et elles étaient aussi de grandissime valeur. Et quand le soleil les atteint, une grande lueur en rayonne et l'on peut les voir de bien loin. »*

Pagan, *Tanpadipa*, la terre couleur de cuivre qui porte, avec les margousiers, les acacias et les cactus, parmi les chants de bonheur de milliers d'oiseaux, les stupas magnifiques. A l'ouest, la flaque brillante de l'Irrawady, des barques noires et une silhouette dressée. On imagine, pour l'avoir tant de fois admiré, le mouvement qui pousse la barque en avant, le geste lent répété au fil des siècles, accordé au rythme de la vie birmane. Dans la douceur suspendue, sur le ciel qui pâlit, les profils des pagodes comme un hymne au Bouddha. L'obscurité couvre la plaine ouverte, les bruits s'apaisent. Coucher du soleil et préfiguration de l'extinction du monde.

De notre envoyée spéciale
Danielle Tramard

(1) Editions Olizane, qui publieront prochainement un ouvrage du même auteur sur le bouddhisme.

RESTAURATION

S. O. S. UNESCO

Pagan n'est pas inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, le gouvernement birman n'ayant pas ratifié la Convention de 1972. Mais, aujourd'hui, son besoin de reconnaissance internationale le fera peut-être changer d'avis. Eclairage de Christian Manhart, archéologue, spécialiste de programme, auprès de l'UNESCO, à la division du patrimoine culturel.

« Le roi Anawratha, en en faisant la capitale de la Birmanie en 1044, inaugura l'âge d'or de Pagan qui devait durer jusqu'à sa destruction par les Mongols en 1287. Quelle leçon en tirez-vous ?

– A peine 250 ans, c'est une période relativement courte pour construire 2500 monuments, seuls vestiges de cette capitale dont les habitations étaient en bois ou en bambou et, de ce fait, sont tombées en poussière. Les monuments religieux, en brique ou en grès, ont survécu aux ravages du temps, aux destructions des hommes et aux catastrophes naturelles.

– Que s'est-il passé après le tremblement de terre du 8 juillet 1975 qui a endommagé un grand nombre d'édifices ?

– La réaction immédiate de la population et des autorités a montré l'attachement de la nation à son patrimoine culturel. Les habitants se sont mis aussitôt au travail et le gouvernement a fait appel à l'aide internationale. L'UNESCO a répondu favorablement à cette demande d'assistance par trois projets successifs. Le dernier sera terminé en 1994.

– En quoi consistent ces projets ?

– Ils couvrent tous les aspects de la conservation et de la restauration des constructions, d'après les plans et photos dont on disposait.

– Cette restauration est pratiquement achevée. Peut-on se prémunir pour l'avenir ?

– On renforce maintenant les monuments contre les risques sismiques. Pour ce faire, on a choisi un temple de moindre intérêt que l'on a sacrifié au profit de la recherche. On repère ses points faibles en provoquant une sorte de mini-tremblement de terre : avec un grue, on monte des poids de 10 tonnes et on les fait tomber à côté de la construction. On a ainsi pu constater que les fondations sont résistantes mais que les monuments risquent souvent de s'ouvrir verticalement, au premier ou au deuxième étage. C'est pourquoi, à ces niveaux, on a ceint l'édifice d'un cercle d'acier pour contenir la cassure verticale. Primitivement, on avait posé une ceinture en béton armé, invisible, autour d'une quarantaine d'édifices. Mais le béton armé est plus lourd que le matériau d'origine, la brique, ce qui pouvait être dangereux. On l'a remplacé par un anneau en fil d'acier inoxydable, léger, et d'une durée de vie supérieure à celle du béton.

– Pagan avait déjà subi des secousses telluriques.

– En effet. Ces travaux ont d'ailleurs permis de constater que les temples et les stupas, de par leur structure souple qui suit les mouvements sismiques horizontaux, sont bâtis pour résister de leur mieux aux tremblements de terre.

– Que fait-on pour les peintures murales ?

– Des spécialistes de l'ICCROM (organisation intergouvernementale de restauration située à Rome) ont formé des équipes locales qui ont ravivé des peintures bouddhiques d'une grande beauté. Le processus de nettoyage des surfaces noircies par la suie des lampes à huile se fait millimètre par millimètre. Ce travail exige une grande patience et il faut rendre hommage aux travailleurs locaux qui ont fait des merveilles.

– Et les murs ?

– On traite les surfaces après avoir effectué des tests de porosité ou d'absorption d'eau par infiltration. On a injecté différents produits dans les murs et, un an plus tard, on a noté l'évolution de la brique et du grès. Nos experts ont observé qu'il y a deux sources de nuisances : les pluies et les différences de température entre le jour et la nuit, surtout lorsque les murs sont exposés au soleil. Ce qui fait éclater la pierre. Pour les abriter, on préconise la plantation d'arbres autour des temples : pas trop près sinon leurs graines, sous l'action conjuguée de l'eau et de la chaleur, feraient naître un grand nombre d'arbres sur les toits. On imagine aisément les dégâts causés par les racines.

– Comment ces temples étaient-ils conçus ?

– Ces temples avaient à l'origine un système d'écoulement des eaux : toits légèrement incurvés avec gouttières incorporées et gargouilles projetant l'eau loin des façades. Les orifices sont bouchés, les briques se délitent. Aussi a-t-on formé une équipe qui va de toit en toit et de terrasse en terrasse.

– Où en êtes-vous ?

– La publication de l'inventaire des 2 500 monuments de Pagan est en cours de réalisation. C'est un ouvrage de référence unique, attendu depuis longtemps par le monde scientifique. Son auteur est Pierre Pichard, architecte de l'Ecole française d'Extrême-Orient, qui travaille sur le site depuis 1976. D'autre part, le schéma directeur de sauvegarde de la totalité du site est soumis à la ratification du gouvernement birman. Il sera financé par le gouvernement japonais qui lui consacrera 330 000 dollars.

– Quelles sont les grandes lignes de ce schéma directeur ? Concilie-t-il préservation et aménagement ?

– Il comporte un plan d'aménagement du site en zones (monuments, villages, hôtels), un plan d'agriculture afin de protéger les villages et les fermes qui contribuent d'une façon essentielle à la préservation du paysage unique du site. Il organise l'accès aux monuments en empêchant les militaires de construire des routes goudronnées toutes droites, ce qui, dans le passé, a entraîné la destruction de plusieurs monuments. Nous avons pu obtenir du SLORC que l'on n'envisage pas de nouvelles routes, causes de vibrations et de pollution. Nous préconisons de suivre le tracé ancestral des chemins qui vont de temples en stupas.

– Les habitants de Pagan, traumatisés par l'expulsion de leur village, ont-ils une place dans vos projets ?

– Nous tenons compte de leur impact sur la population locale frappée par la pauvreté. Grâce au projet, cent quarante hommes environ ont pu recevoir une formation dans différentes équipes et un petit salaire, pas toujours très régulier, mais qui les aide à nourrir leur nombreuse famille.

– Les autorités locales collaborent avec vous ?

– Les Birmans ont parfois une idée différente de la restauration. Pour ces hommes profondément bouddhistes, restaurer, c'est d'abord embellir. C'est ainsi que, par exemple, ils ont revêtu de ciment un bouddha du XIᵉ siècle en pierre. Les Pagoda Trusts recueillent des fonds au bord des routes pour l'entretien des temples. Officiellement, c'est le département de l'archéologie du gouvernement birman qui est responsable du site, mais il lui arrive d'avoir de petits conflits avec les Pagoda Trusts qui, bien intentionnés, ont le souci d'« embellir » plutôt que de préserver... »

Propos recueillis par
Danielle Tramard



33 petits tours et puis reviennent

Eux collectionnent les disques, les 33, les 45, les 78 tours. Et se mettent aujourd'hui aux compacts. C'est une passion furieuse, irrépressible, sans limites. Enquête.

Tous les collectionneurs connaissent ces symptômes. Le pouls augmente, le souffle manque provisoirement, s'y ajoutent, selon l'émotivité de chacun, une sueur froide, un net tremblement, un cri de joie pour les plus expansifs. Poignées de porte, timbres, montres à gousset, gravures érotiques ou disques, la réaction devant une pièce recherchée ne varie guère. Le non-collectionneur, lui, s'interroge en vain. Et qu'on lui dise qu'il s'agit d'un simple disque, de quelques minutes de musique sur un morceau de vinyle noir – une banalité que tout Français a dans un coin de son « chez lui » –, non, ce n'est pas sérieux. Surtout à l'ère du disque compact (CD), de la modernité. Incompréhensible.

Pas de chance pour l'incrédule, depuis une bonne vingtaine d'années, la France s'est prise d'une sérieuse passion pour le disque. *« Il y a eu, au moment de la mode dite « rétro », au début des années 70, une première vague importante en France »*, estime Jacques Leblanc, directeur et rédacteur en chef du mensuel français *Juke-Box magazine*. Depuis, les boutiques se sont multipliées, l'image du maniaque honteux à la recherche de 78 tours poussiéreux tient du folklore, les conventions, réunions de vendeurs, de particuliers et d'exposants itinérants ont lieu presque chaque semaine un peu partout en France. Au point que l'offre dépasse parfois la demande, situation incompatible avec l'esprit de collection.



DR

Le premier album d'Elvis Presley pour le label RCA en 1956, sorti en France au début des années 60 (valeur autour de 400 francs).

Le milieu regrouperait entre soixante mille et cent mille personnes. Surtout du genre masculin, le collectionneur de disques s'intéresse, en France, essentiellement au rock et à la chanson venus des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne ou de l'Hexagone. La musique classique et le jazz ont leur public mais plus restreint. Les années 50 et 60 et, depuis quelque temps, le début des années 70 sont les périodes les plus prisées. Logique : le disque de collection, le « collector », se doit d'avoir fait ses preuves dans le temps ; il raconte le développement d'une carrière, conforte le mythe autour d'un chanteur ou d'un groupe. *« Mais ce qui primera toujours c'est quand même la musique. Si elle n'est vraiment pas bonne, le disque peut être rare mais il ne sera pas recherché, ou alors par un tout petit nombre de gens »*, précise Philippe Thyere, l'un des responsables de la boutique Parallèles à Paris, collectionneur depuis vingt ans et auteur du très documenté *Rock psychédélique américain 1966-1973* (deux volumes aux éditions Parallèles).

Que cherche-t-on ? Elvis Presley, les Beatles, les Rolling Stones et, pour la France, Johnny Hallyday, gloire nationale, sont dans le peloton de tête, suivis, parfois très loin, de Gene Vincent, Jerry Lee Lewis, Sylvie Vartan – femme de Johnny –, Serge Gainsbourg... On retrouve derrière ces quelques noms nombre de collectionneurs monomaniaques qui y ajoutent souvent les objets du culte, autographes, photographies, articles de journaux, jusqu'aux vêtements pour les plus atteints.

Ensuite, la plupart des courants apparus depuis le milieu des années 50 ont leurs adeptes. Les noms – le ministre de la culture n'y pourra plus rien – sonnent bien : rockabilly, doo-wop, soul, Mersey beat, british blues, flower power et psychédélisme (très demandés), hard rock, progressif, punk et garage band, gothique, new wave. Chaque style pouvant se décliner en autant de variantes, promesses de collections sans fin pour qui voudra procéder à des recoupements. *« Je préfère ceux qui approfondissent leurs connaissances, ils aiment découvrir d'autres styles »*, se réjouit Yves Morinais, de la boutique Disco Revue (hommage au premier magazine de rock en France entre 1960 et 1966). Vendeur ou acheteur, le vrai collectionneur ne demande qu'à convertir à sa passion de nouveaux arrivants.

A la base, le pressage original, la première édition d'un disque occupera, parfois durant plusieurs années, le collectionneur. Selon les époques et le champ d'investigation, cet original a, jusqu'au début des années 70, plusieurs visages. La cire des 78 tours disparaît vers 1956, remplacée par le vinyle noir des 45 tours *single* avec leur deux titres par face, et par les 33 tours « LP » – pour *long playing* – d'un diamètre de 25 centimètres puis de 30 centimètres. La monophonie va céder le pas à l'enregistrement stéréophonique – qui nécessite d'abord des appareils de reproduction distincts avant de devenir « stéréo universelle » –, et la France se prend de passion pour les 45 tours « EP » – pour *extended play* – à deux titres par face. Mais rapidement l'original ne suffit pas. D'un pays à l'autre, les pochettes, l'ordre et le choix des morceaux diffèrent, certains titres n'apparaissent que sur les EP, compliquant le jeu. Les artistes les plus connus bénéficient ainsi d'une multitude de supports. Toutes données qui, en plus de l'état du disque et de sa pochette, justifient les prix demandés. Si la moyenne des disques recherchés oscille entre 150 et 1 000 francs, certains pressages atteindront ainsi 10 000 francs ou 20 000 francs, parfois plus.

Le développement du CD, depuis cinq ans, a singulièrement remis en cause les certitudes et parfois certaines cotes. Le nouveau format indiffère, au début des années 80, les collectionneurs de vinyles. Seules les plus grosses vedettes sont concernées, le son paraît froid, le boîtier en plastique agace, les pochettes de 12 centimètres carrés font difficilement rêver. La cause est entendue, le CD n'a pas d'avenir dans la collection. Ce morceau d'éternité, ce retour à l'adolescence qu'évoquent souvent les collectionneurs, ne peut passer que par le vinyle. Jusqu'à ce qu'apparaisse la systématisation des rééditions en CD.

Le plastique est triste, voici des coffrets de toutes formes et de toutes tailles. De l'inédit, des musiques quasiment introuvables durant des lustres, des résurrections en tous genres. Le collectionneur accroche. Certains complètent leur discothèque, d'autres la renouvellent au fur et à mesure des sorties, d'autres enfin voient là un bon moyen de protéger leurs vinyles. Les grandes compagnies discographiques lancent même de plus en plus de « collectors » instantanés par des tirages restreints.

Le CD commence à avoir ses défenseurs. D'autres restent circonspects, doutent encore. Ainsi Philippe Thyere qui *« n'y trouve plus le sens de la construction qui a fait les grands LP des années 70. Deux faces, concentrées pour des raisons de durée avec chacune un déroulement distinct. Le CD favorise la dégoulinade »*. Pour le collectionneur, celui qui ne conçoit pas que son œuvre puisse un jour se terminer, le CD augmente les déclinaisons possibles. Et si, demain, un nouveau format voyait le jour, le désir d'avoir tout comme la crainte de rater une pièce majeure seraient encore une fois de la partie. Comme un slogan, nul n'en démord, la vraie collection ne peut jamais s'arrêter.

Sylvain Siclier

PROFESSIONNEL

Le vinyle qui gratte

Sec et nerveux, le cheveu poivre et sel, Daniel Delorme sait qu'il a acquis auprès des collectionneurs une bonne réputation. Depuis vingt-neuf ans qu'il cherche, vend et achète des disques il n'est pas loin d'avoir *« tout vu »*. Sans forfanterie. Amateur de blues autant que des musiques noires américaines des années 60 (dont il présente de nombreuses références dans *Fabulous EP's Covers)*, il repère d'emblée les pressages originaux, anéantissant en quelques secondes les espoirs de celui qui croyait tenir *« une fortune, alors que son truc vaut à peine 50 francs »*. L'œil et la pratique y sont pour beaucoup mais la démonstration impressionne toujours le novice.

C'est à Toulon, à peine sorti de six mois d'Algérie, que Daniel Delorme a monté sa première boutique, en 1964. *« Il y avait six milles marins américains. J'ai commencé par faire de l'occasion, des disques venus des Etats-Unis »*. Collectionneur – comme la plupart des vendeurs –, il reste attaché à ses premiers disques acquis depuis la fin des années 50 : le rock'n'roll de Gene Vincent, Eddie Cochran ou Elvis Presley, les fleurons du rhythm'n'blues noir, le son Tamla Motown ou celui des productions de Phil Spector. *« Bien qu'avec cela, il y a de quoi occuper une vie »*.

Voyageur, Daniel Delorme noue des contacts fructueux aux Etats-Unis, il fonde d'autres boutiques en France, rejoint Paris en 1969. *« Une période charnière qui bougeait beaucoup. Plein de collectionneurs s'y sont mis à ce moment. »* Quelques noms mythiques lui reviennent, Dave Musique à la République, Music Action, l'Open Market où l'on trouve des importations rarissimes, des groupes obscurs par centaines. Au point que les apprentis collectionneurs à peine nés s'y réfèrent encore. L'époque lui paraît avoir tout dit. *« Dans ce métier, il faut tout écouter, mais les dix dernières années ne m'ont pas vraiment convaincu. »*

Installé depuis 1977 à l'enseigne d'USA Records, au 50, rue de l'Arbre-Sec, Daniel Delorme a vu passer bien des modes dans la collection. *« La période David Bowie, une grosse folie sur Bruce Springsteen qui se tasse un peu, Prince en ce moment. Et puis, des dizaines de flambées qui durent quelques mois. Si on se trompe, le stock peut rester sur les bras pendant longtemps. »* En revanche, les belles pièces – forcément de plus en plus rares – sont pour lui des merveilles comme les cinq premiers 78 tours d'Elvis Presley pour le label Sun en 1954 et 1955... coût, entre 35 000 et 40 000 francs.

Pour le CD, Daniel Delorme sélectionne. Il salue le travail bien fait, l'apport d'inédits, la reproduction soignée des pochettes. Mais, pour le son, il en reste convaincu, *« le disque vinyle reste presque tout le temps imbattable, même si ça gratte. »*

Sy. S.

▶ USA Records, 50, rue de l'Arbre-Sec, 75001 Paris. Tél. : 42-97-42-35. Ouvert de 11 heures à 13 h 30 et de 15 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi matin.

SILLONS DE COLLECTION

Cotation

Le développement de nombreuses rééditions en CD a fait baisser le prix des références les plus courantes. Entre un CD à 130 francs et un premier prix vinyle aux environs de 200 francs, le collectionneur touché par la crise commence à hésiter. En revanche, les cotes plus importantes n'ont pas vraiment bougé, même rééditées. L'attrait pour l'original reste fort. La bonne santé des pochettes cartonnées est un critère déterminant. La revue *Juke Box magazine* a concocté quelques argus qui donnent une indication générale des valeurs de plusieurs milliers de pièces en France. Concernant l'état audiophilique des disques, le système de notation américain est connu de tous : M pour *mint*, neuf ou comme tel, VG pour *very good*, excellent état, G pour *good*, état moyen, grattements audibles, etc. Un signe + ou un signe – accolé aux lettres permet d'affiner. Le W ou le Z présentent tous les symptômes d'une mort définitive. Ce code est surtout employé pour la vente par correspondance et dans les petites annonces.

Boutiques

Avec près d'une trentaine de spécialistes, Paris peut satisfaire la plupart des demandes. En province, le disquaire de collection représente souvent la dernière alternative aux FNAC et grandes surfaces. Cinq règles d'or doivent être respectées : regroupement des références par genre, par ordre alphabétique, protection par des plastiques transparents, consultation aisée – ah ! l'agacement devant les disques compressés dans d'approximatives boîtes en carton – et prix lisiblement inscrits sur des étiquettes qui respectent les pochettes.

Arts sonores (8, rue des Taillandiers, 75011 Paris. Tél. : 47-00-58-04) annonce près de quatre-vingt mille références « anciennes et modernes » dont un rayon EP bien fourni. Disco Revue (55, rue des Petits-Champs, 75001 Paris. Tél. : 42-61-21-30) est passée depuis un an au tout CD en provenance des Etats-Unis ou de Grande-Bretagne. Sur le Minitel 3615 DISCOREVUE, Patrice Bertrand a développé une rubrique « érudit ». Ecoute ce disque (12, rue Simon-le-Franc, 75004 Paris. Tél. : 42-72-13-50) s'est spécialisé dans la variété française des années 60, principalement en vinyle. A quelques mètres, Lucky Records (66, rue de la Verrerie, 75004 Paris. Tél. : 42-72-74-13) s'attache à la variété internationale des années 60 à 90. Les bacs consacrés à Madonna y sont copieux.

Chez Monster Melodies (9, rue des Déchargeurs, 75001 Paris. Tél. : 40-28-09-39) on est très rock anglais et américain de la fin des années 60 à aujourd'hui (le meilleur du hardcore, punk, new wave) et chez Oldies but Goodies (16, rue du Bourg-Tibourg 75004 Paris. Tél. : 48-87-14-37) très blues, jazz, r'n'b, soul et latin-jazz sans pour autant exclure le rock et la variété. Rock Paradise (10, rue Bailleul, Paris 75001. Tél. : 47-03-36-35) s'est installé il y a deux ans et a été vite repéré par les collectionneurs du rock et de la soul. Visite imposée enfin chez Patrick Sannino qui, depuis vingt-deux ans dans le métier, se passionne pour les années 50 et 60, rock'n'roll et yé-yé au 123, rue Oberkampf, 75011 Paris (tél. : 43-57-49-46). Paris Jazz Corner (5, rue de Navarre, 75005 Paris. Tél. : 43-36-78-92) enchante avec talent les bonheurs d'amateurs de jazz. Parmi les derniers venus, Nostalgia ouvrira le 13 mars au 2, rue Planchat, 75020 Paris (tél. : 43-56-60-00) et propose le transfert « protecteur » du vinyle en CD et Gold Star Music courant mars au 158, rue Paul-Doumer, 78150 Triel-sur-Seine.

A Nice, Black'n'White Music (27, rue Gioffredo, 06000. Tél. : 93-80-75-22).

Deux indispensables soldeurs « spécialisés » complètent obligatoirement le circuit : Crocodisc (40 et 42, rue des Ecoles, 75005 Paris. Tél. : 43-54-33-22 et 43-54-47-95) et son pendant Crocojazz (64, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, 75005 Paris. Tél. : 46-34-78-38). La librairie Parallèles (47, rue Saint-Honoré, 75001 Paris. Tél. : 42-33-62-70) et Gilda (36, rue des Bourdonnais, 75001 Paris. Tél. : 42-33-60-00).

Marchés

En dehors des vacances d'été, il se tient pratiquement une « convention » chaque semaine en France. On peut y évaluer sa collection, y dénicher encore des trésors, échanger ou vendre, en ressortir avec de nouvelles adresses en poche. On y évitera les vendeurs écroulés sur leur chaise, l'air blasé, qui démoraliseraient à jamais tout collectionneur en herbe.

La plus courue – chaleur et bousculade – est la Convention internationale des disques de collection (CIDISC), dont la vingt et unième édition (deux manifestations chaque année) aura lieu les samedi 5 et dimanche 6 mars à l'Espace Champerret, rue Jean-Ostreicher, 75017 Paris. Ouvert de 10 heures à 19 heures, le CIDISC devrait regrouper près de trois cents exposants. Prix d'entrée, 35 francs.

Autres rendez-vous de taille significative : les 12 et 13 mars, à Toulouse ou, plus près des racines, à Birmingham en Grande-Bretagne ; le 20 mars, Salle Wagram, à Paris, les 9 et 10 avril à Marseille au parc Chanot, les 23 et 24 avril à Bordeaux ou, de nouveau en terre britannique, à Bristol ; les 4 et 5 juin, aventures italiennes à Milan.

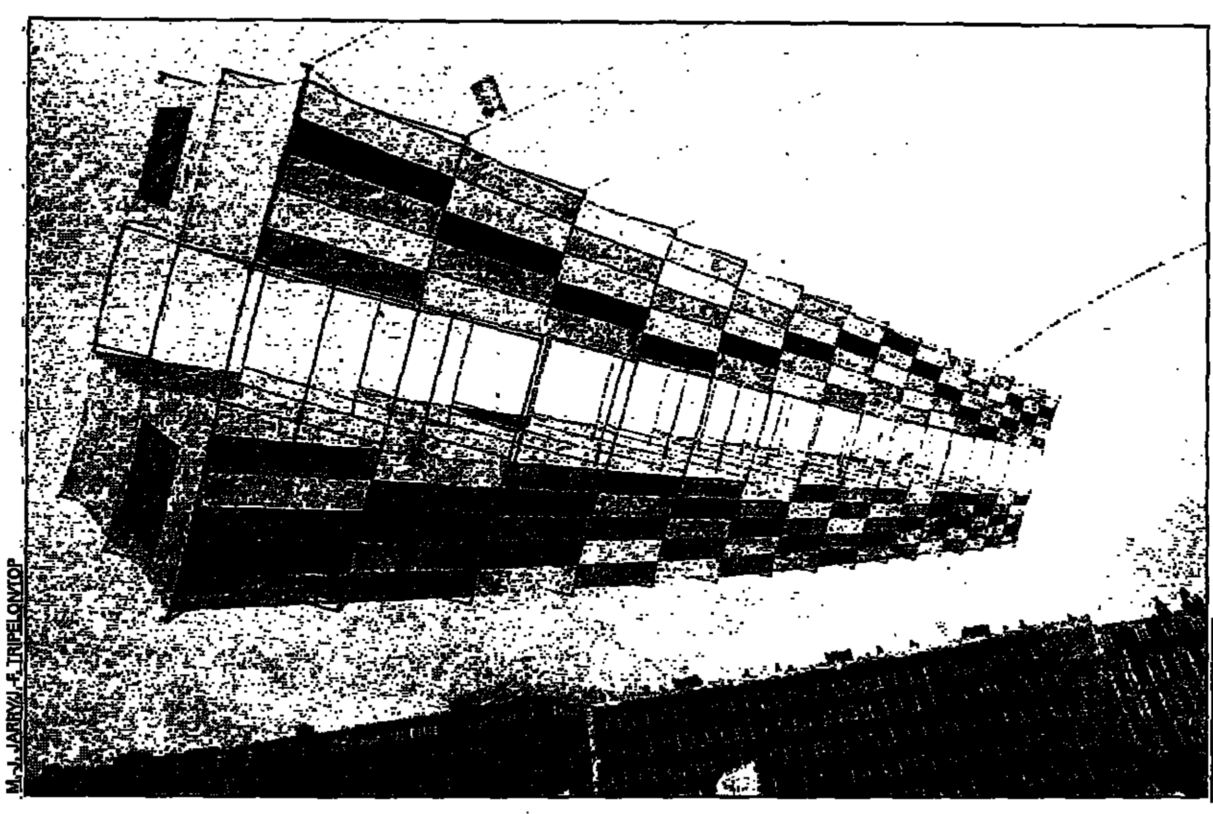
Lectures

En France, *Juke Box Magazine*, fondé il y dix ans, est la revue de collectionneurs la plus importante (tirage annoncé, 27 000 exemplaires). Plutôt centrée sur les années 50 et 60. En dehors de cette « institution », de nombreuses revues, plus ou moins professionnalisées, sont tirées à quelques centaines d'exemplaires. Enfin, de rares fan-clubs éditent, avec une périodicité aléatoire, des informations sur leurs musiciens favoris. Plus généraliste, le mensuel *Rock et Folk* a une rubrique consacrée aux discographies. Lire également *Soul Bag*, sur l'actualité du blues. Les lecteurs anglophones peuvent consulter avec profit le britannique *Record Collector* et l'américain *Goldmine*.

La librairie Parallèles propose un rayon extrêmement fourni de bibliographies et d'ouvrages thématiques en anglais, en allemand et en français ainsi qu'un choix impitoyable de revues et de fanzines. Initiation, conseils et historique dans *les Disques de collection*, de Daniel Lesueur (Syros Alternatives).

Ciels à cerfs-volants

Ils n'avaient jamais vraiment disparu, mais les voilà aujourd'hui solidement accrochés aux nuages et au vent : sport et loisir nouveaux, techniques avancées, écologie douce, ils brassent dans leur voilure un certain état d'esprit de l'époque. Les cerfs-volants.



M.-J. JARRY / J.-F. TRIPELON/TOP

Le cerf-voliste, acteur plus ou moins conscient du renouveau écologiste.

Depuis la nuit des temps, le cerf-volant a captivé l'esprit de l'homme, qui l'a utilisé à des fins culturelles, scientifiques ou militaires. Contribuant sans nul doute à l'avènement de la grande ère de l'aviation, ce jouet est aujourd'hui plus que jamais dans l'air du temps et retrouve sa valeur originelle. D'éphémère à l'origine, le cerf-volant, art avant de devenir loisir, perpétue son image, profitant des acquis technologiques de l'aéronautique qui libèrent les pratiques pour une utilisation sportive ou artistique. La boucle est bouclée : la civilisation du papier cohabite avec la civilisation du carbone. Les mondes regardent dans la même direction. Celle du vent, celle des cerfs-volants.

Peut-on vraiment dissocier les pratiques ancestrales des pratiques contemporaines ? Même mystérieuse, l'invention du cerf-volant découle de l'observation de phénomènes naturels qui n'ont jamais disparu. Les vents caressent notre terre et l'homme trouve, au cours des siècles, divers moyens d'en utiliser les forces. Si, à l'origine, le cerf-volant a pris une dimension mythique et religieuse pour célébrer les faits marquants de la vie terrestre, on doit constater que, malgré la technologie qui a permis à l'homme d'apprivoiser cette nature jadis hostile, le lien magique avec le ciel existe toujours. Toutes générations confondues, les cerf-volistes d'aujourd'hui sont aussi les acteurs plus ou moins conscients du renouveau écologiste lorsqu'ils expriment au grand air leur aspiration au jeu avec les éléments.

Si les fabrications asiatiques font toujours traditionnellement l'objet d'une activité artisanale, en Occident, le marché connaît actuellement un fort développement. Il nécessite, outre la production en série de produits axés sur les matériaux nouveaux (toile de spinnaker, fibre de verre, fibre de carbone, tresse de polyéthylène) une logistique commerciale élaborée. Ainsi, on assiste à la naissance d'entreprises vouées au cerf-volant, proposant des gammes complètes adaptées à différentes formes de distribution et disposant d'outils industriels et commerciaux performants.

Un cerf-volant est constitué généralement d'une armature, ou membrure, qui forme le squelette de l'appareil ; d'une voilure destinée à recevoir l'action du vent ; et d'un bridage, ensemble plus ou moins complexe de liens permettant de positionner l'ensemble dans l'espace, et de répartir les forces de traction. Les longerons désignent les armatures verticales, les vergues les armatures horizontales. La partie antérieure de la voilure constitue le bord d'attaque, la partie postérieure, le bord de fuite, cependant que les surfaces avant et arrière se désignent par l'intrados et l'extrados. La bride est souvent munie d'un anneau réglable qui permet l'accrochage de la corde de retenue et la variation de l'angle d'incidence du cerf-volant par rapport à l'axe du vent.

Dans la construction d'un cerf-volant, le respect d'un équilibrage parfait des masses et des plans par rapport à l'axe de symétrie est primordial. D'autre part, bien qu'il soit plus lourd que l'air, il faut veiller à rechercher sa légèreté tout en préservant sa solidité, par un choix judicieux de matériaux.

Pour obtenir les meilleurs rendements de vol, on tendra à optimiser le rapport portance-traînée, en ramenant au minimum la traînée par une recherche aérodynamique des formes du cerf-volant, et une limitation, par exemple, des parties saillantes.

Les cerfs-volants se regroupent en différentes types, suivant leur constitution générale et donc leur faculté à aborder des situations aérologiques différentes. On peut donc classer les cerfs-volants en deux catégories distinctes : dans la première, le vent s'adapte au cerf-volant ; dans la seconde, le cerf-volant s'adapte au vent.

Dans la première catégorie, on trouve les cerfs-volants plats (carré, losange, hexagone, cercle...). Ce sont les plus anciens et ils peuvent revêtir des formes très variées. Ils se caractérisent par le fait que les différents éléments de leur membrure sont sur le même plan. Ils sont, pour la plupart, munis d'une queue ajustable suivant la force du vent et qui influe sur la stabilité latérale de l'appareil.

Les cerfs-volants cellulaires souples (conyne, météo, plano, wasseige...) sont constitués, eux, d'éléments de membrure dans différents plans, indépendants les uns des autres. Ils permettent d'aborder des vents moyens à soutenus, grâce au rapport des forces stabilisatrices et ascensionnelles, et à la canalisation des flux d'air par l'intermédiaire des cellules intervenant comme un gouvernail sur le plan directeur. Les cerfs-volants cellulaires rigides ou cerfs-volants à caisse (Cody Saconney, caisse de Hargrave, bac et roue de Cassagnes...) sont montés avec des éléments de membrure dans différents plans parfaitement solidaires, leur permettant d'aborder des vents forts grâce à l'équilibre des pressions entre les plans sustenteurs et les plans directeurs. Leurs structures, souvent très ajourées, facilitent l'échappement de l'air, limitant ainsi les surpressions à l'intérieur des volumes.

L'appareil s'adapte au vent : deuxième catégorie. Le Sled : constitué d'une voilure ajourée armée de deux longerons, ce cerf-volant d'une rare simplicité trouve sa stabilité dans la fenêtre pratiquée à sa partie inférieure, facilitant la régulation des pressions sur l'intrados. Le bridage, constitué de deux longs brins fixés aux extrémités latérales de la voilure, permet en vol, par déformation de cette dernière, la création de dérives ou plans directeurs et le réglage automatique de l'incidence du cerf-volant en fonction des conditions de vent.

Le delta, cerf-volant à quille très répandu en Occident, trouve sa stabilité dans la présence d'une dérive centrale solidaire de la voilure sur son axe de symétrie. En orientant les masses d'air de part et d'autre de la voilure, elle divise la surface de poussée en deux parts égales et sert de stabilisateur. La voilure triangulaire est tendue par l'intermédiaire d'une vergue qui encaisse les résultantes de la pression du vent et se déforme en cas de surpression due aux rafales, pour offrir une surface de poussée moins importante.

Le Parafoil : en 1953, Domina Jalbert s'inspire de l'aile d'avion pour créer le Parafoil. Remarquable synthèse entre le parachute, l'aile d'avion et le cerf-volant, cet appareil maîtrise parfaitement l'énergie développée par le vent et permet d'obtenir des tractions très importantes. Son concept a permis le développement d'activités aériennes diverses tels le parachutisme sportif et le parapente. Le Parafoil est constitué d'un ensemble de cellules souples profilées, qui se gonflent au vent grâce à des orifices d'entrée d'air situés sur le bord d'attaque. Un ensemble de dérives sur l'intrados facilite l'écoulement d'air, la stabilité latérale et la répartition des forces de traction sur la corde de retenue.

Le Stratoscoop, variante du Parafoil, doit sa différence à la position des entrées d'air, non plus situées sur le bord d'attaque, mais sur l'intrados directement. Les cellules communiquent entre elles grâce à des orifices pratiqués dans les cloisons ; lorsque le vent faiblit, l'air est maintenu à l'intérieur de celles-ci par l'intermédiaire de pièces de tissu qui retombent par gravité, jouant le rôle de clapets antiretour.

Gérard Clément

▶ **Auteur de *Cerfs-volants. A la recherche du bleu.* Photographies de Marie-José Jarry et Jean-François Tripelon. Editions Acla, 1993. 245 F.**

DE SACLAY AU TOUQUET

Carnet d'adresses

• La Maison du cerf-volant, 7, rue de Prague, 75008 Paris (tél. : 44-68-00-75), est à la fois un centre-conseil et un centre de documentation sur cette activité. On y vend certains modèles ainsi que des pièces détachées. Organisation de stages de fabrication de cerfs-volants en fibre de verre (construction et montage), dont la décoration est laissée à l'imagination des stagiaires. Egalement initiation au pilotage.

Overflots, 11, chemin d'Armancourt, ZAC de Mécières, 60200 Compiègne (tél. : 16-44-23-02-84) fabrique et vend des cerfs-volants sportifs et réalise prototypes et modèles spéciaux. Ouvert du lundi au vendredi. Catalogue et vente par correspondance.

• Virus, Cerfs-volants d'ici et d'ailleurs, 32, rue du Bourg-Tibourg, 75004 Paris (tél. : 42-78-61-61). Plus de cent modèles différents sur deux étages, du plus simple au plus sophistiqué. Accessoires, livres et vidéos.

• Fédération française de cerf-volant, 52, rue Galilée, 75008 Paris. Pour contact : Frédéric Pouillande, Office de tourisme, 62600 Berck-sur-Mer, tél. : (16) 21-09-50-00. Et sur Minitel : 3615 Cerf-volant.

Rencontres

• *Open de Saclay, 26 et 27 mars.* Lieu : pelouse du Val-d'Albian, 91400 Saclay. Organisateur : Banlieue sud Cerf-volant, tél. : 45-47-12-57. Championnat régional d'Ile-de-France (*FFCV première manche*).

• Festival cerf-volant, du 1er au 4 avril, 85160 Saint-Jean-de-Monts. Lieu : plage. Organisateur : office de tourisme. Tél. : FFCV (16) 21-09-50-00. Amateurs bienvenus le 1er avril dès 13 h 30.

• Huitièmes Rencontres internationales, du 2 au 10 avril, 62600 Berck-sur-Mer. Lieu : sur la place et dans la ville. Organisateur : office du tourisme de Berck, tél : (16) 21-09-50-00. Fête patronnée par la Fédération française de cerf-volant, avec démonstrations, spectacles et compétitions, notamment du 2 au 4 avril, la première manche du championnat de France. Participation libre et gratuite. Le 10 avril : championnat régional Nord-Pas-de-Calais (renseignements : Vent du Nord (16) 21-05-61-58).

• Mona et Bilotcha, le 3 avril, 83000 La Seyne. Lieu : Marepolis. Organisateur : Cerf-volant Club varois Les Aludes. Tél. : (16) 94-58-10-70 ou 94-03-21-94. Rassemblement de cerfs-volants traditionnels d'Afrique du Nord et d'ailleurs, à l'occasion de Pâques.

• *Deuxième week-end « Tête en l'air »*, les 9 et 10 avril, 14510 Houlgate. Lieu : plage. Organisateur : Zeph-Control, Eric Nicolas, tél : (16) 31-91-38-13.

• Première manche du championnat d'Europe, les 23 et 24 avril, 62520 Le Touquet-Paris-Plage. Lieu : plage. Organisateur : Cervoling Organisation, tél. : (16) 21-40-50-40 ou 21-05-21-65. Compétition d'équipes acrobatiques. Manifestation préparant la Coupe du monde du Touquet en septembre.

INNOVATION

Avec pilote

Sans conteste, les cerfs-volants pilotables, nouvelle génération d'appareils, ont contribué à relancer la popularité de l'engin. Si les principes généraux restent rigoureusement les mêmes, les cerfs-volants dirigeables se caractérisent par leur faculté à se déséquilibrer autour de leur axe de symétrie provoquant ainsi le passage de l'état statique à l'état dynamique. Comme développé précédemment, la poussée du vent s'exerce en un point appelé centre de poussée, dont la position est variable sur l'axe de symétrie du cerf-volant en fonction de son incidence. En dédoublant le bridage de part et d'autre de l'axe de l'appareil, on déplace, par tension sur les lignes de commande, le centre de poussée sur les faces latérales, créant ainsi un couple par rapport au centre de gravité et induisant le déséquilibre du cerf-volant.

La qualité du pilotage se reconnaît à la faculté de contrôle de ce déséquilibre dans le but d'effectuer des figures codifées. Parmi les nombreuses fabrications proposées actuellement et dont on constatera la grande similitude de conception, la forme type delta est la plus répandue car la plus performante. Suivant leurs caractéristiques, les cerfs-volants sont soit rapides, précis, ou puissants ; ils font l'objet depuis quelques années de compétitions spécifiques.

L'évolution de la technique du « pilotable » s'oriente aujourd'hui vers l'amélioration des critères aérodynamiques du cerf-volant d'une part, mais également vers la qualité des lignes de commande adaptées aux utilisations contemporaines (compétition, chorégraphie en équipe avec accompagnement musical...).

Venus des Etats-Unis, on trouve également des cerfs-volants pilotables à quatre lignes dont les formes varient suivant les constructeurs ; plats et avec armatures à l'origine, type Néos Oméga, ou sans structure, maintenant, type « quadrifoil ». Les quatre lignes de commande influent, d'une part sur la position du centre de poussée par rapport à l'axe de symétrie, mais d'autre part sur la variation de l'incidence du cerf-volant. Ainsi, par tensions judicieuses sur des poignées spéciales, on contrôle sa position et sa vitesse dans l'espace de la « fenêtre du vent », permettant la réalisation d'évolutions inaccessibles aux appareils à deux lignes de commande.

G. Cl.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises.
M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11
Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

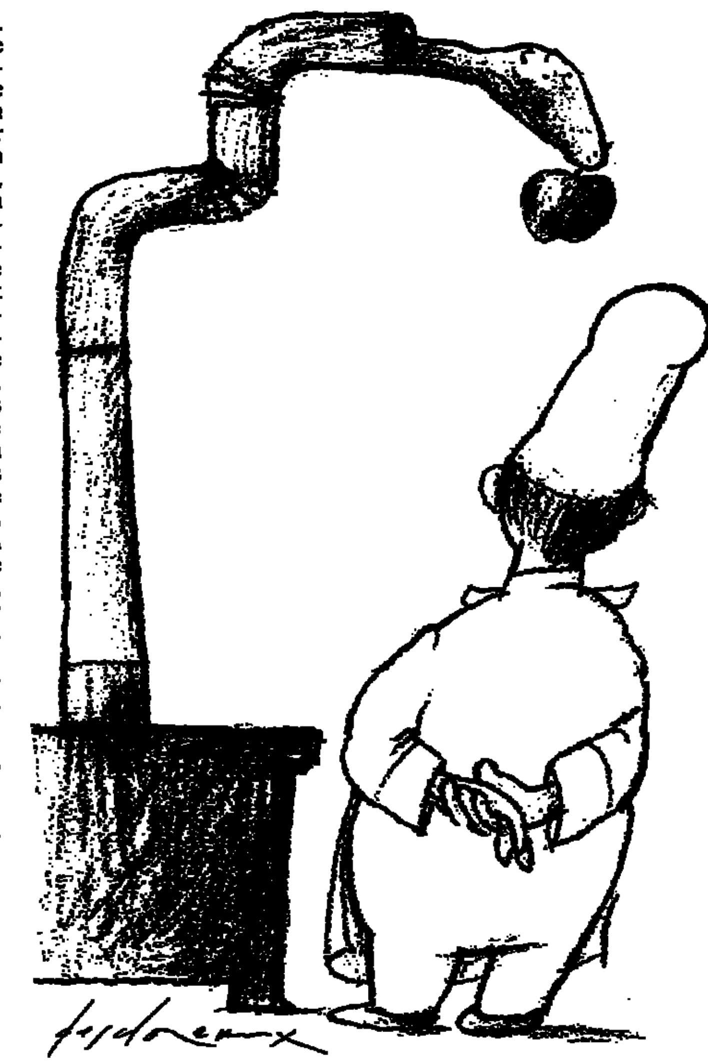
Les jardins de Candide

Tomate, fraise, pomme. Mieux que des fruits exotiques, le paradis, aujourd'hui, ce serait de retrouver les saveurs perdues...

Le jardin de Candide, c'est celui que Jean-Marie Pelt cultive du côté de Metz, semblable en cela à bien d'autres amateurs, qui ne se résignent pas à consommer les seuls produits de l'agroalimentaire. Après *Des légumes*, publié l'an passé, il nous offre aujourd'hui *Des fruits* (1). Ananas, anone, kaki, le délicieux mangoustan qui vient de Malaisie, sont désormais sur nos tables. Suivront pour le plaisir des enfants la carambole et le dourian, la mangue éclatante, la goyave parfumée.

Ces fruits viennent compenser la fadeur insistante et l'immaturité de nos fruits d'Europe « améliorés » et conditionnés. Dans les disciplines botaniques et horticoles, la génétique semble avoir imposé sa démarche, et, selon le discours officiel, en quelques années, l'amélioration des plantes a progressé plus qu'en plusieurs siècles. Dans une plante donnée, explique Jean-Marie Pelt, il y a plusieurs milliers de gènes ; et *« les chercheurs sont maintenant capables de démonter et de remonter ces éléments, de façon extrêmement fine, un peu comme un Meccano »*. L'auteur nous met en garde, d'abord contre l'insipidité de tels fruits et surtout leur carence en sels minéraux, vitamines et précieux tannins. Un peu à la manière du capitulaire *De villis* de Charlemagne (795), l'ouvrage de Jean-Marie Pelt est un catalogue de notre verger « gaulois » et « importé ». Les arbres ont toujours voyagé, rappelle-t-il opportunément, tel l'abricotier qui vient de la Chine. Il contient aussi une analyse de l'apport des fruits à notre équilibre alimentaire. Là, c'est une véritable mise en garde. L'on peut certes, en théorie, conserver une pomme golden pendant un an dans une atmosphère contrôlée, mais que sera alors son apport en *calories ? Quel rôle jouera la pectine* qui, selon certains spécialistes, permet de combattre le « mauvais cholestérol » ? A tout prendre, on préférera la rare calville, ou bien la petite patte-de-loup qui, l'une et l'autre, ne peuvent garder la chambre froide. Elles sont éphémères chez les spécialistes. Jean-Claude Nochet (2), arboriculteur, est la bonne fée des marchés parisiens (Iéna, avenue de Saxe, porte de Saint-Cloud, Grenelle). Alain Passard (L'Arpège à Paris) a donné dans le récent ouvrage de Martine Jolly sur les soupes (3), *une recette de « soupe au lait à l'oseille et à la pomme »*, sans préciser quelle pomme employer. Faisons le pari que ce chef amoureux des goûts parfaits donnera la préférence à une clochard.

Entre le rôle de prédateur barbare et celui de magicien inquiétant, le jardinier de Candide ne peut plus se dispenser d'un temps de réflexion. Ingénieur des gènes pour une production affligeante ou bien conservateur maniaque de lopins indemnes de pesticides, aux fruits plus petits, non greffés et même ratatinés, il y a un choix drastique que les chefs ont fait. Car les « jardins de Candide », les chefs connaissent. Michel Bras à Laguiole, la montagne est son jardin ; Marc Meneau à Vézelay, Jean Bardet à Tours ; Christian Etienne à Avignon, dont le menu à la tomate enchante les amateurs ; Jean-André Charial, qui récolte les petits pois de la vallée des Baux. Ils ont, sinon toujours leurs vergers enclos, du moins leurs producteurs privilégiés, qui leurs fournissent légumes et fruits mûrs de saison. Et sur le marché parisien il y a toujours le judicieux commerçant – c'est le producteur lui-même parfois – qui choisit et fournit fruits et légumes.



Sous l'apparence d'une parfaite futilité dispendieuse et injurieuse à l'égard du consommateur démuni, les chefs ont depuis l'époque de la « nouvelle cuisine » intégré la nécessité diététique, qui se reconnaît à la recherche du meilleur produit, des légumes goûteux, du fruit mûr. Les chefs pointent et indiquent la nécessité du produit intègre : vitamines, sels minéraux, polyphénols, anthocyanes et tannins. Le luxe façon Fauchon, au secours de la diététique, c'est peu commun !

La gastronomie en cette fin de siècle, c'est aussi cela. Le souci intégré et conscient d'une diététique, la meilleure, celle qui ne heurte pas les goûts, les suspicions, ni ne grève les appétits. Et Jean-Marie Pelt de faire pour l'exemple l'éloge de deux modèles culinaires ; celui, méditerranéen, qui privilégie l'huile d'olive, le pain et le vin ; et les habitudes alimentaires de la région toulousaine : l'« exception française », c'est le cassoulet et le madiran. Ils conservent la santé ! Il en sort, si l'on est attentif aux propos des chefs, que la haute cuisine française n'est pas un souci exorbitant de bourgeois nantis, toujours soucieux de trouver des commensaux, qui sachent renouveler à l'infini la confection de plats de caviar, de saumon ou bien le seul chapon truffé. Patrick Pontoizeau, à l'enseigne d'*Abélard* (1, rue des Grands-Degrés, *Paris 5e. Tél. : 43-25-16-46*) est attentif au mariage des saveurs. Le *« filet de canard au verjus et raisins rôtis »* (140 F) associe la chair du volatile à un harmonieux mélange aigre-doux et sucré. Agréable restaurant d'étage, au pied de Notre-Dame, sur le quai de Montebello, injustement négligé. La *« terrine de melon aux langoustines »* d'Alain Rayé (*La Belle Epoque*, 10, place de la Mairie 78117 Châteaufort. Tél. : 39-56-21-66) participe, elle, d'un équilibre très subtil, réglé par l'adjonction de sauternes mêlé à la purée de melon. Un grand chef, une bonne table, dont nous reparlerons (4).

Par souci de perfection, par instinct, les chefs rejoignent le clan des « jardins de Candide », protecteurs d'espèces anciennes, collectionneurs de pommes. Le Jardin des Simples à Salagon (04300 Mane) n'est pas une exception. Chaque région a le sien. Et, de ce point de vue, celui de Gérard Vié, à Versailles, n'a rien à envier au Potager du Roy.

Tout notre rapport au monde végétal et animal est mis en question aujourd'hui. La cuisine est un moyen de le dire, et nous, à table, de l'apprécier, en prenant notre plaisir civilisé. Car nous sommes tous autour de la même table, gourmets et spécialistes de l'amélioration des espèces, des rendements et des grands espaces de monoculture industrielle. Et, si les saveurs de table participaient aussi du respect de la nature, nous appellerions de nos vœux un Brillat-Savarin nouvel écologiste, dont la main adoucirait la rigueur du généticien. Vous savez, celui qui « améliore » la tomate, celui qui « affine » la pomme golden...

Jean-Claude Ribaut

(1) *Des fruits*, de Jean-Marie Pelt. Fayard 1994., 283 p., 93 F.

(2) Jean-Claude Nochet, Le Nouveau Verger, 37320 Saint-Branchs. Tél. : 47-26-34-27

(3) *A nous les bonnes soupes*, de Martine Jolly. Albin Michel 1994., 209 p., 98 F.

(4) *Une table pour deux*, de Alain Rayé et Thierry Vaubourgoin. Ed. Métabole-CEP Euro-Editions 1993.

▶ A consulter :

« Génétique et amélioration des plantes », D. Chabrol.

Jardins de savoir, jardins d'histoire. *Alpes de lumière* 110-111.

▶ Au Salon de l'agriculture (jusqu'au 6 mars) :

Comité régional de promotion Rhône-Alpes : M. Reveillet et Roybon, La Tacoulienne 38140 Charnècles. Tél. : 76-91-50-74. Les vergers du Dauphiné d'où proviennent les confitures de La Tacoulienne sont cultivés selon la méthode de « production intégrée » (équilibre entre les variétés, le terroir, la forme des arbres incluant la lutte contre les insectes en favorisant leurs prédateurs).

Toques en Pointe

Chez Bruno

Une fresque murale sorte de Cène truffière grandiloquente annonce l'établissement depuis la route. On pourrait être tenté d'en rester là. Mais non, passé le discours obligé, force est de constater que l'ancien agent immobilier ne manque pas d'une réelle générosité et que le succès de sa formule n'est qu'un juste retour des choses. En l'occurrence, une table d'hôtes pour grandes agapes fraternelles, où n'est servi qu'un seul menu. Avec de la truffe partout : *melanosporum*, sans doute, *brumale*, souvent, *aestivum*, parfois. Mais « *tuber* » toujours ! Ici, pas d'ostracisme ! Belles tartines de truffes, à la croque à l'huile ; soupe truffière façon VGE, ragoût de truffes parfumé, volaille ou gibier en saison. Que demande le peuple ? De la truffe voyons ! Avec une bouteille de château rasque. Pour 270 F seulement, et la bonne humeur du patron, on s'y précipite !

▶ Lorgues. Route de Vidauban, 83510. Tél. : 94-73-92-19. Fermé dimanche à dîner et lundi.

Le Cheval blanc

Ouvert il n'y a guère plus de deux ans par la ville de Nîmes et Régine associés un attelage qui donne quelques signes de faiblesse, le Cheval blanc a dû fermer le Bistrot des Costières. L'hôtel, dit-on, n'attire pas les foules, mais les prestations y sont réduites. Seul Thierry Marx, jeune chef tourangeau, paraît tirer son épingle du jeu. La fricassée crémeuse d'écrevisses, accompagnée de quenelles de poule faisane moulées à la cuillère et généreusement truffée témoigne d'une vraie maîtrise des saveurs. Comme le coffre de pigeon farci à « la fleur de peau », également truffé, cuit sur ses abattis à la façon d'un alicot et escorté d'un risotto de petit épeautre à la tome fraîche. Deux vins accompagnaient ces plats d'exception : châteauneuf blanc Vieux Télégraphe (1991) et Domaine de Trévallon (1985) aux accents giboyeux et profonds. Menus à 220 F (vin compris) et 320 F. A la carte, comptez 350 F.

▶ Nîmes. Place des Arènes, 30000. Tél : 66-76-32-32. Fermé samedi à déjeuner et dimanche.

A. Beauvilliers

Edouard Carlier « réhabilite » A. Beauvilliers, connu au temps du Palais-Royal et des merveilleuses. « *Incoyable !* » Bar Empire, salons ornés de bouquets de mariées, portraits d'enfants, gravures et eaux-fortes. Les plafonds de laque rendent le reflet aux miroirs, et les fleurs s'avivent au feu des chandelles. Côté soupe, c'est bon et parfois cher : ris de veau farci au foie gras, turbot beurré au jus de jarret de veau. Alambiqué, aussi : *« Ravioles de fromage en crémeux mélange de champignons et ciboulette gratinés au parmesan grana-panado »*. Champagne, naturellement ! Comptez 500 F. Menu, cependant à déjeuner à 185 F. Sur les hauts de Montmartre : mérite l'ascension.

▶ Paris, 52, rue Lamarck (18e). Tél. : 42-54-54-42. Fermé dimanche et lundi midi.

Au Bistrot de la place

Un nouveau restaurant, c'est l'événement place du Marché-Sainte-Catherine, avec une cuisine du Sud-Ouest et tenu par un vrai Palois. Au mur de cet agréable et lumineux établissement, un immense miroir baroque encadré de mosaïques, à la façon de Gaudi. Que reflète cette glace au jugé des tables ? Certes pas les palombes de l'auteur regretté de *Mademoiselle de la Ferté*, le cher Pierre Benoit, mais pour commencer, une solide garbure, puis le foie gras bien traité à partir de « colis » envoyés de là-bas. Pas de titres ronflants, mais beaucoup de soin dans les produits simples : le ragoût landais, courgettes, aubergines, les saucisses pimentées. J'ai aimé le cassoulet, abondant et généreux. Vins de propriétaires, pacherenc, jurançon. Les beaux jours verront l'afflux de clients sur la place en retrait, avec un unique menu, exemplaire, à 125 F.

▶ Paris. 2, place du Marché-Sainte-Catherine (4e). Tél. : 47-78-21-32. Fermé dimanche.

Le Goulbenèze

Par temps de crue et de crise, le patron du Petit Bedon retrouve les plaisirs de la navigation. Il s'est amarré à l'île Saint-Louis, rue Guillaume-Budé. Le Goulbenèze (en patois, « au bien manger » ?) est une ancienne « boîte » qui connut le succès dans les années 70. Style d'époque (poutres) et increvable « tube » des années 90 : « le menu à 150F ». Accueil, rapidité, courtoisie. Soupe paysanne, panier de charcuterie, excellente tête de veau, en entrée : ça cale ! Pot-au-feu, poule au pot, bœuf bourguignon, coq au vin. Certes, on est bien aise ! Beau choix de gâteaux. Vin rouge de Provence, la Bernarde 1991. Le succès paraît garanti.

▶ Paris. 5, rue Budé (4e). Tél. : 44-07-22-74. Tous les jours.

Au Val de Loire

« Ne m'appelez plus jamais France. » Le « cook » du dernier *liner* de la French Line a jeté l'ancre. Toinou de Nantes est établi, rue des Haies, pour le seul plaisir des *happy few*. Cuisine simple, personnage haut en couleur, dont le tablier caresse la sciure répandue au sol d'un café d'autrefois. Menu à 120 F pour tout le monde : rillettes de maquereau, jambon chaud à volonté, frisée aux lardons. Et surtout, selon le marché, sandre au *beurre nantais*, lotte à la bourguignonne, tripes au muscadet, canard au chinon. Ici, vins de Loire, dont le mareuil des fiefs vendéens, le chinon de Joguet, et le touraine de Jacky Preys à Meusnes.

▶ Paris. 9 rue des Haies (20e). Tél. : 43-67-95-23. Fermé dimanche.

J.C. Rt

Echos gourmands

Au Salon de l'Agriculture

Bœuf, porc et agneau fermiers, veau élevé sous la mère vous attendent le samedi 6 mars sur le stand de la Fédération des comités régionaux de promotion des produits agroalimentaires au Salon de l'agriculture (porte de Versailles). Le lendemain dimanche, la pomme de terre à chair ferme du Nord et l'endive Perle du Nord, de 10 h 30 à 12 h 30 ; l'après-midi, de 13 heures à 14 h 30, les huîtres de Bouzigues.

Tourisme gourmand à La Butte Chaillot

Franck Paquier sélectionne les meilleurs produits régionaux et convie ses clients à un tour de France des terroirs. Changement de carte le 1er et le 15 du mois. En mars, périple en Dauphiné (salade *de cailles, noisette* d'agneau et gratin dauphinois ou filet de sandre et ravioles de Royans, saint-genis chaud et glace au craquelin). A partir du 15 mars, menu savoyard (soupe au beaufort, gigot rôti au gratin savoyard ou truite meunière et polenta crémeuse aux herbes, rissoles aux poires et glace au miel). Comptez environ 250 F. La Butte Chaillot. 110, avenue Kléber Paris 16ème. Tél. : 47-27-88-88. Tous les jours.

Casa del habano

Ouverture imminente, au 169 boulevard Saint-Germain, Paris 6e, de la Casa del habano, un débit de tabac pas tout à fait comme les autres. A l'étage, un club luxueux réservé aux amateurs ; à l'entresol, un espace de vente des cigares de La Havane et, d'ailleurs, un restaurant aussi, dans ce temple de la fumée. Aura-t-il un espace non-fumeurs ?

JEUX

PHILATÉLIE

La Journée du timbre

La Poste mettra en vente générale, lundi 14 mars, le timbre traditionnel *Journée du timbre*, d'une valeur de 2,80 F + 0,60 F. Il représente la *Marianne* d'Edmund Dulac et



est le premier d'une série qui rendra hommage aux grands dessinateurs et graveurs. La *Marianne* de Gandon devrait lui succéder en 1995.

La Journée du timbre se déroule cette année les 12 et 13 mars dans 114 villes de France, qui organisent expositions, bourses, conférences, autour de la vente anticipée du timbre. A cette occasion, soixante-treize d'entre elles uniront leurs efforts pour tenter de battre le record de la plus grande collection de timbres du monde. Les visiteurs seront invités à déposer des timbres dans des urnes dont le contenu sera ensuite centralisé au siège de la Fédération des sociétés philatéliques françaises, puis décompté. Record à battre : 1 100 000 timbres.

Les premières *Marianne* de Dulac sont sorties des presses de l'imprimeur anglais Harrison and Sons en 1942. Un projet fut commandé par les services du *général de Gaulle à Edmund* Dulac (1882-1953), artiste d'origine française, qui s'inspira de Léa Rixens, épouse d'Emile Rixens, un de ses amis peintres. Ces premières vignettes ne furent pas émises. Une nouvelle série de vingt timbres vit le jour, toujours imprimée en Angleterre, mais par Thomas de La Rue cette fois, en 1944-1945, et resta en service jusqu'en novembre 1947, pour la valeur la plus tardive.

Le timbre, au format horizontal 36 x 22,45 mm, mis en page par Charles Bridoux, gravé par Claude Jumelet, est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante ainsi qu'en carnets de sept timbres (quatre à 2,80 F – sans surtaxe – et trois à 2,80 F + 0,60 F – la surtaxe revenant à la Croix-Rouge – disposés alternativement) vendus 21,40 F.

P. J.

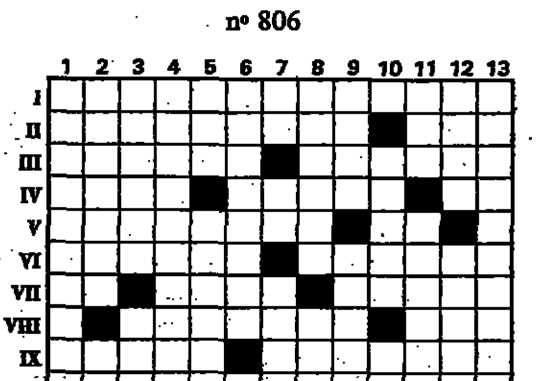
▶ **La Fédération des sociétés philatéliques françaises (FSPF, 7, rue Saint-Lazare, 75009 Paris) propose la collection des 114 souvenirs philatéliques édités par chacune des villes organisatrices de la Journée du timbre (cartes ou enveloppes, 1 520 F chaque ensemble).**

▶ ***Le Monde des philatélistes* de février (commandes au *Monde*, 15, rue Falguière, 75015 Paris contre 30 F) fournit la liste complète des 114 villes organisatrices où se déroule la vente anticipée des timbres et carnets. Le numéro de mars (en vente en kiosques 25 F) publie la liste des 73 villes qui participent au challenge de la collection la plus grande du monde.**

▶ **A Paris, la Journée du timbre *se déroulera du 11 au 13 mars à* l'Espace des Blancs-Manteaux, 48, rue Vieille-du-Temple, 4e. Seront présents à cette occasion : 24 stands de négociants ; l'Office des émissions de timbres-poste de Monaco, pour la mise en vente anticipée de cinq timbres de son programme 1994 ; la China National Stamps Corporation, avec un cachet spécial illustré à l'effigie du général de Gaulle ; les créateurs de timbres pour des séances de dédicaces.**

Mots croisés

n° 806



HORIZONTALEMENT

I. Un ou une comme ça, on peut s'en passer. – II. Amoureux. Généralement accompagné par un ultra. – III. Nobélisable, parfois. Le peintre en est l'exemple. – IV. Lavande. Produit d'immigration. Possessif. – V. Laissa dans l'ombre. Jadis en robe. – VI. Se rangea. Va parfois en long ou en large. – VII. Note. Arène. Fit des préparatifs d'impressions. – VIII. On n'a pu l'humaniser. *Vous échappe dans l'effort.* – IX. L'indulgence n'est pas leur fort. Tournent. – X. Partent en tous sens.

VERTICALEMENT

1. Conséquence de la faveur. – 2. Convient en tous points. Pronom. – 3. Conseil déjà désuet. C'est une condamnation. – 4. Firent comme le président de la République. – 5. Début de roulement. Fit un dérapage peu contrôlé. – 6. Mitoyen. – 7. Adverbe. Dit l'un et l'autre. Au Japon. – 8. Dans l'oreiller ou à même la peau. Une tête bien parfumée. – 9. Raide et parfois revêche. Un dieu y prend place. – 10. Niais. Note. – 11. Elle fait de son mieux. On l'aime au jardin. – 12. En Normandie. Il est pourtant de notre planète. – 13. Donnent des renseignements utiles.

SOLUTION DU N° 805

Horizontalement

I. Anthropologue. – II. Paroisse. Parc. – III. Pianos. Thaler. – IV. Avit. Eraillée. – V. Retenue. SEO. – VI. Ite. Excessive. – VII. Tempe. Ule. Sir. – VIII. Enlisé. Se. – IX. Urne. Laideron. – X. Ritualisèrent.

Verticalement

1. Appariteur. – 2. Naïveté. Ri. – 3. Traitement. – 4. Honte. Pneu. – 5. Rio. Néel. – 6. Osseux. Ill. – 7. PS. Récusai. – 8. Oeta. Eleis. – 9. Hissé. De. – 10. Opales. Fer. – 11. Gallois. Ré. – 12. Urée. Vison. – 13. Ecrémèrent.

François Dorlet

Echecs

n° 1579

(Tournoi international de Reykjavik, 1994)
Blancs : N. De Firmian (USA).
Noirs : V. Sajaginsev (Russie).
Défense sicilienne.

Blancs	Noirs	Blancs	Noirs
1. é4	ç5	21. Exé5 (o)	Tç8
2. Cf3	é6	22. Exé5 (p)	f6
3. d4	çxd4	23. Ff4 (q)	Rf7
4. Cxd4	Cç6	24. ç3	h3
5. Cç3	Dç7	25. Cb4	Tg-é8
6. g3 (a)	a6	26. Tf-é1 !	Txé1+
7. Fg2	d6 (b)	27. Txé1	Té8
8. 0-0	Fd7 (c)	28. Fé3 ! (r)	Da5
9. a4	Cf6	29. Td1	f5
10. Cd-é2	Tb8 (d)	30. Ff3 (s)	Rg6
11. h3 (é)	b5	31. d6 ! (t)	Té4 (u)
12. axb5	axb5	32. Fxé4	fxé4
13. Cd4! (f)	Cxd4	33. Cd5	Da6 (v)
14. Dxd4 (g)	é5	34. Rh2	Db5
15. Da7 ! (h)	Dç8	35. Td4	Df1
16. Fg5 (i)	b4	36. g4	h5
17. Ca2 (j)	d5 ! (k)	37. Cf4+	Rf7
18. Fxf6 (l)	Fç5 (m)	38. Cxh5	Db5
19. Dxç5 (n)	Dxç5	39. Txé4	abandon.
20. Fxg7	Tg8		

NOTES

a) Ou 6. Fé3, a6 ; 7. Fd3, Cf6 ; 8. 0-0, Cé5 ; 9. h3, Fç5 ; 10. Rh1, d6 ; 11. f4, Cç6 ? (11..., Cé-d7 est préférable) ; 12. é5 ! avec avantage aux Blancs (si 12..., dxé5 ; 13. Cd-b5 ! axb5 ; 14. Fxç5 et si 12..., Cd7 ; 13. éxd6 ou encore 12..., Cd5 ; 13. Cxd5, éxd5 ; 14. Cxç6 ! Fxé3 ; 15. Cb4, Dç5 ; 16. DF3 !) comme dans la partie Kasparov-Anand (Tilburg, 1991), dans laquelle les Noirs essayèrent vainement de se sauver par 12..., Cxé5. D'autres continuations sont également jouables comme 6. f4 et 6. Fé2.

b) 7..., Cf6 ; 8. 0-0, Cxd4 ; 9. Dxd4, Fç5 ; 10. Ff4, d6 ; 11. Dd2, h6 ; 12. Ta-d1, é5 ; 13. Fé3, Ré7 ; 14. f4, Fé6 ; 15. fxé5, dxé5 ; 16. Cd5+, Fxd5 ; 17. éxd5, Th-d8 donne aux Noirs une partie convenable (Short-Anand, Tilburg, 1991).

c) Après 8..., Fé7 ; 9. Té1 ! Fd7 ; 10. Cxç6, Fxç6 (si 10..., bxç6 ? ; 11. é5 ! dxé5 ; 12. Dh5, Cf6 ; 13. Dxé5, Dxé5 ; 14. Txé5 et les Blancs sont mieux) ; 11. Dg4, h5 ; 12. Dé2, Cf6 ; 13. Ff4, h4 (si 13..., b5 ? ; 14. a4, b4 ; 15. Ca2, a5 ; 16. ç3) ; 14. a4, hxg3 ; 15. fxg3, 0-0 ; 16. a5 suivi de Fé3 et de f4, les Blancs ont un net avantage.

d) Les Noirs cherchent à s'emparer de l'aile-D avant de développer leur aile-R et de roquer.

é) Afin de jouer Fé3 sans craindre la contre-attaque Cg4, tout en prévoyant, après le roque ennemi, de lancer un bataillon de pions par f4-g4.

f) Maintenant les Blancs ne craignent plus l'échange du C-R qui leur donnera, après 13..., Cxd4 (forcé puisque 13..., b4 ; 14. Cç-b5, Dç8 (ou 14..., Db7 ; 15. é5, dxé5 ; 16. Ta7, Dç8 ; 17. Tç7, Dd8 – 17..., Da6 ; 18. Fxd5, Cxd5 ; 19. Dxd5 – ; 18. Txç6, Txb5 ; 19. Dé2, Db8 ; 20. Ff4, d4 ; 21. Ta6 et les Blancs gagnent) ; 14. Dxd4, le contrôle de la colonne a, ouverte à la T-D.

g) Menaçant 15. Ta7.

h) Sans craindre l'échange 15..., Dxa7 ; 16. Txa7 et la supériorité des Blancs est manifeste.

i) Menaçant 17. Fxf6 et 18. Cd5.

j) 17. Cé2 aurait évité la combinaison des Noirs.

k) Le jeune maître russe de dix-sept ans, pratiquement inconnu, qui va remporter ce tournoi avec sept points sur neuf parties, devant vingt-six grands maîtres, profite ainsi de la fermeture de la colonne a pour tenter de gagner la D par 18..., Fç5 ; 19. Da5, Ta8.

l) Le grand maître américain ne se laisse cependant pas intimider.

m) Dommage. Après 18..., gxf6 !, les Blancs ne peuvent pas poursuivre par 19. éxd5 à cause de 19..., Fç5, doivent battre en retraite par 19. Dé3, d4 ; 20. Df3, Fé7 et défendre les pions ç2 et h3.

n) Après ce sacrifice de D, une suite de coups forcés laisse les Noirs dans une situation presque ridicule.

o) Gagnant deux pions en attaquant deux T.

p) Avec F + C + trois P pour la D !

q) Et non 23. Fxf6 ?, Txg3 ! avec une attaque décisive.

r) Il vaut mieux conserver une T pour soutenir l'avance du pion d5.

s) Menace 31. Fh5+.

t) Notons la paralysie des Noirs et l'impuissance de la D devant les menaces de mat Cd5-f4+-Fd4 et Fd5.

u) D'où cet essai désespéré d'éliminer le Ff3.

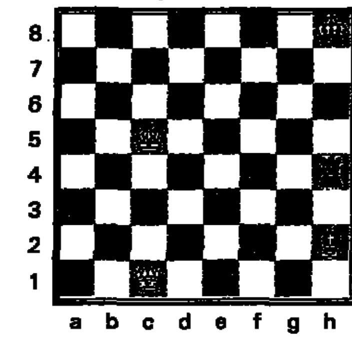
v) Et non 33..., Fxh3 ? ; 34. Cf4+.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1578
L. MITROFANOV (1955)

(Blancs : Rh1, Dç8, Fé3, Pç4, ç6, F4, f3. Noirs : Rh3, Tç5, Fé6, Pd2, f5, h5.)

1. Dd8, Td5 ! ; 2. Dh4+ !!, Rxh4 ; 3. Rh2 ! (menaçant mat par 4. Ff2+), d1=C ! ; 4. çxd5, Cxé3 (si 4..., Fxd5 ; 5. Fd4 !) ; 5. d6, Cd5 ; 6. d7, Fxd7 ; 7. çxd7, Cf6 ; 8. d8=T ! (et non 8. d8=D ?, pat).

ÉTUDE N° 1579
E. DOBRESCU (1960)



Blancs (2) : Rç5, Dç1.
Noirs (3) : Rh8, Th4, Fh2.
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

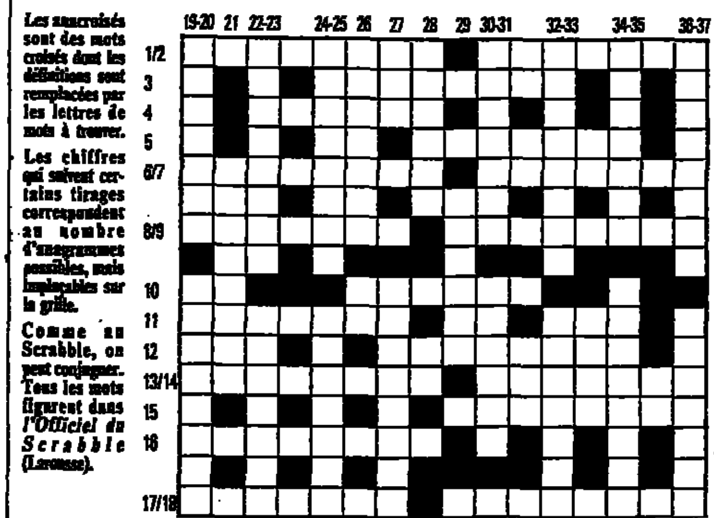
Anacroisés (R)

n° 807

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).



HORIZONTALEMENT

1. ABEEHLMR. – 2. DEEMNUV. – 3. AEEPRTUV. – 4. ABDERR (+ 1). – 5. EOPSSTY. – 6. AABDEERY. – 7. EEIMRSU (+ 2). – 8. AEEMRTU (+ 4). – 9. EEINRRSV (+ 3). – 10. DEEFIN. – 11. EFILRTU (+ 1). – 12. AEIIMNNS (+ 1). – 13. AEIIRSTU (+ 1). – 14. AEILNRU (+ 2). – 15. AEEGLRUU (+ 1). – 16. AADEFIJO. – 17. AAEELSZ. – 18. AACEIMRT (+ 2).

VERTICALEMENT

19. AAABLMR. – 20. AFGIILOR. – 21. AAEIORRT. – 22. BBELMOSY. – 23. AEFINST (+ 3). – 24. ADEENPRU (+ 1). – 25. EEOPRST (+ 2). – 26. ADEINRT (+ 6). – 27. ADEFINRS (+ 2). – 28. EENRVY. – *29. EINOSV (+ 2). – 30. EEFMMOR.* – 31. DEELLU. – 32. EEEHMNTV. – 33. ABDGINT. – 34. EEKNSTU. – 35. AABEIIRR. – 36. AEENRSUU. – 37. ACEEPRU (+ 1).

SOLUTION DU N° 806

1. DOCTEUR. – 2. COULPES (COPULES, COUPLES). – 3. FOUTAISE. – 4. TOLTEQUE, d'un peuple du Mexique (LOQUETTE). – 5. CULTIVER. – 6. IDIOTIE. – 7. MOTIONNE. – 8. RAUCITE (CURIATE...). – 9. PLANCHER. – 10. FUSELAGE. – 11. PIQUEUR (PURIQUE). – 12. COPIEURS (CROUPIES, POUCIERS). – 13. ADAPTES. – 14. STERILET (LIRETTES). – 15. ULCERER (RECULER). – 16. LANLAIRE, adv. envoyer se faire lanlaire = envoyer promener. – 17. TASSILI (LISSAIT, LISTAIS). – 18. NOUNOU. – 19. STYRENE. – 20. SESTERCE (SECRETES). – 21. DATAIRE (DATERAI, DERATAI). – 22. EVASATES. – 23. OVOIDAUX. – 24. SITUANT (SUINTAT). – 25. CELSIUS. – 26. PECARIS (CREPAIS, PERCAIS, PRECISA, SCRAPIE). – 27. ELECTIF. – 28. CODIFIEE. – 29. QUITUS. – 30. ROULEES (LOUREES, OURLEES, RELOUES, RESOLUE). – 31. PIPELINE. – 32. EMIETTA. – 33. IMPLIQUE. – 34. CONVOLA. – 35. URSULINE. – 36. ETAGEES. – 37. UTERINE. – *38. ORNIERE. – 39. PIRANHAS.* – 40. ENRENER. – 41. INERTIE. – 42. SERRERAS (RESSERRA). – 43. SURTAXE.

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Scrabble (R)

n° 442

JONGLEZ AVEC LES JOKERS

Pain bénit pour le scrabbleur de partie libre, le joker est la poire d'angoisse du joueur du Duplicate. *Il ouvre en effet de multiples possi*bilités que le temps de réflexion, inchangé, ne permet pas d'explorer toutes. Les « parties-joker » permettent de s'habituer à ce stress. Chaque tirage comporte un joker, mais, dans la solution retenue, on substitue au joker la lettre qu'il est censé représenter, ce qui permet de conserver le joker pour le coup suivant. Michel Pialat, auteur du nouveau dictionnaire « 7 + 1 » qui vient de paraître chez Larousse, publie *par ailleurs 50 parties-jokers* toutes* méthodiquement commentées, l'accent étant mis sur les mots nouveaux 1994. La partie d'aujourd'hui en est, bien entendu, extraite. Elle est précédée de huit « tirages-joker » empruntés à une autre partie. Essayez de les résoudre en ne dépassant pas trois minutes par coup (le joker est remplacé par un point d'interrogation).

1. ?PENIBN (une solution).
2. ?FBLETO ; lettres d'appui possibles : E, I, U (une seule solution en huit lettres).
3. ?UEMSUU ; lettres d'appui : A, E, O *(une solution).*
4. ?EAOLDN ; deux scrabbles « secs » (en 7 lettres), le A étant placé en 5e, 6e ou 7e position.
5. ?YELNIR ; un scrabble sec et deux huit-lettres s'appuyant l'un sur un A, l'autre sur un O.
6. ?FTENAD ; un huit-lettres s'appuyant sur un M en 5e position (ne pas trouver ce *nonuple* vous coûtera 81 points au minimum).
7. ?IUOZSI ; lettre d'appui : E (deux solutions).
8. *?DALOGT ; lettre d'appui : O* (une solution).

Michel Charlemagne

Solution des anagrammes : 1. BIP(E)NNE ; 2. B(A)TIFOLE ; 3. MU(Q)UEUSE ; 4. LEONA(R)D ou (G)OELAND ; 5. NI(T)RYLE ; (T)YROLIEN ; LYRAIEN(T) ; 6. FAD(E)MENT ; 7. SOU(R)IIEZ ; SOU(C)IIEZ ; 8. GO(N)DOLAT.

(*) Chez l'auteur, 7, rue Faidherbe, 94160 Saint-Mandé. 80 F franco.

Partie-joker. A chaque coup, le joker est remplacé par la lettre qu'il est censé représenter.

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

N°	TIRAGE	SOLUTION	POS.	PTS
1	?UARUMA	(S)AUMURA	H 8	66
2	?EAHTGS	GA(C)HATES	14 G	88
3	?OVMARI	MO(U)VRAIS (a)	8 A	95
4	?LUGEEN	LEGUM(I)NE (b)	11 D	86
5	?BOELER	REBELO(T)E (c)	M 7	76
6	?LOMIPE	(E)MPLOIE	15 C	117
7	?NAJPAS	JASP(I)NA	N 1	86
8	?ESKQNE	(D)ESK	8 L	53
9	EENQ+?IW	WEN(G)ES	3 I	48
10	IQ+?URZB	REBIQU(E)Z	J 2	93
11	?OEHILD	HOLO(S)IDE (d)	B 7	76
12	?DILYOE	YODLE(R)AI (e)	F 2	89
13	?EENCTA	C(R)ENELAT	5 A	68
14	?SFTTAV	TA(Q)UI	1 K	36
15	-TENOTSA	NETTOYAS	7 A	84
16	FFNUVX	FLUX	D 10	32
				1193

(a) YOMIRA(I)S perd 9 pts, (b) GLUEREN(T), E 4, 82, (c) E(L)LEBORE perd 4 pts, (d) glucide (e) DE(P)LOYAI perd 16 pts.

Bridge

n° 1576

UN SOMMET A NEW-YORK

Les Italiens avaient perdu les Olympiades de 1960 parce que le Blue Team n'était pas au complet. Ils allaient prendre leur revanche en 1964, lors des deuxièmes olympiades à New-York, en battant notamment les Français dans les éliminatoires grâce à cette donne...

Ouest		Nord / Sud		Est
		♠ D V 8 5 3 ♡ R 10 7 ◊ R 6 2 ♣ V 8		
♠ A R 4 ♡ A D V 6 ◊ 3 ♣ 10 9 6 5 2		N / O E / S		♠ 7 6 2 ♡ 4 3 2 ◊ D 9 7 4 ♣ R 7 3
		♠ 10 9 ♡ 9 8 5 ◊ A V 10 8 5 ♣ A D 4		

Ann. : O. don. Pers. vuln. (rama).

Ouest Svarc	Nord Forquet	Est Boulenger	Sud Garozzo
1 ♣	1 ♠	passe	2 ◊
2 ♡	passe	3 ♣	3 ◊
passe	passe	passe	–

Svarc en Ouest entame le 10 de Trèfle pour le Valet, le Roi et l'As. Garozzo essaie alors d'affranchir un Pique en jouant le 10 de Pique. Ouest prend du Roi (Est fourni le 2), puis il contre-attaque l'As et la Dame de Cœur et le mort prend du Roi. Le déclarant continue Pique, Ouest met l'As, réalise le Valet de Cœur et décide de jouer son quatrième Cœur. Garozzo coupe avec le 6 de Carreau du mort, mais Est défausse le 3 de Trèfle. *Comment Garozzo a-t-il fait le reste des levées* pour gagner TROIS CARREAUX quelle que soit maintenant la défense ?

Réponse

Une fois qu'Est a refusé de surcouper le mort, il n'y avait plus qu'une *seule façon de réaliser les neuf levées* nécessaires : la fameuse *sous-coupe* ! Garozzo en voyant la défausse d'un Trèfle sur sa droite comprit le danger. Il estima qu'Est devait avoir quatre atouts, hypothèse étayée par les annonces d'Ouest. Pour capturer la Dame de Carreau, il était donc indispensable de *se raccourcir en atout* et de terminer à la fin par une « coupe forcée » d'Est.

Ainsi, après avoir coupé avec le 6 de Carreau du mort, *il sous-coupa avec le 5 de Carreau* ! La main étant de cette façon restée au mort, il défaussa un Trèfle sur un *Pique*, fit le 10 de Carreau, tira la Dame de Trèfle et revint au mort par le Roi de Carreau car la situation était :

Nord	Est
♠ D V ◊ R	◊ D 9 7
Sud	
◊ A V 8	

Sous un tonnerre d'applaudissements, Garozzo captura la Dame de Carreau.

MIRACLE A LA HAYE

Chaque année, en janvier, à La Haye, un grand tournoi par paires est organisé avec seize des meilleures paires internationales. En 1993, les fameux Brésiliens Branco et Chagas ont terminé premiers, et les vainqueurs en 1994 ont été les jeunes et grands champions norvégiens Helgemo et Helness. Voici la donne extraordinaire qui a été distribuée l'année dernière dans cette épreuve et qui a été aussitôt publiée dans la revue bimensuelle *la Lettre du bridge*.

Ouest		Nord / Sud		Est
		♠ A D 8 ♡ A 10 5 ◊ R 9 7 5 ♣ A R 6		
♠ 7 6 4 ♡ D V 7 4 ◊ V 6 3 ♣ 5 4 2		N / O E / S		♠ 10 9 3 2 ♡ 9 8 3 ◊ D 2 ♣ V 10 8 7
		♠ R V 5 ♡ R 6 2 ◊ A 10 8 4 ♣ D 9 3		

En général, les enchères ont été :

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ◊	passe	2 ♣	passe
2 SA	passe	6 SA	passe...

A la table de Chemla-Perron et à celle de Forrester-Robson, Ouest a entamé Pique. *Comment les déclarants ont-ils réussi* le PETIT CHELEM A SANS ATOUT contre toute défense ?

Note sur les enchères

Avec 20 points d'honneur en face d'une ouverture, il est difficile de ne pas sauter à « 6 SA ».

COURRIER DES LECTEURS

Les limites de la sécurité (n° 1542)

Deux lecteurs, Jean Lemaître et François Pierre, ont trouvé une façon d'assurer le contrat de 4 Piques d'une autre façon que celle de Danielle Avon. Merci de l'avoir signalé.

Philippe Brugnon

EXPOSITION

Aux artisans disparus

Gantiers, bottiers, denteliers, fourreurs, brodeurs... Autant de métiers, autant d'artisans voués et dévoués à l'élégance et qui, aujourd'hui, ont disparu, ou sont sur le point de disparaître. En reconstituant une rue parisienne des années 30, le Musée des arts et traditions populaires réveille les fantômes d'une tradition et des tours de main en passe d'être oubliés. Jusqu'au 16 mai.

Du vêtement, l'Encyclopédie a une définition climatique et hygiéniste : *« Tout ce qui sert à couvrir le corps, à l'orner, ou à le défendre des injures de l'air. »* A l'époque de Diderot, paraît-il, Paris apprenait à se moucher, et le linge, censé « laver » le corps à la place de l'eau, aussi redoutée que l'air, était le summum de l'élégance.

Se vêtir, bien sûr, est une nécessité. Mais c'est aussi un langage. Une échancrure cache des stratégies qui ne sont pas forcément de l'ordre de la séduction amoureuse. Les plis d'une robe, un veston trop croisé peuvent révéler des existences étriquées et maussades. Une écharpe trop ostentatoire peut trahir les Rastignac. Les vêtements nous disent ce que nous sommes, comme ils traduisent aussi ce que nous voulons être. L'habit est un signal, un prélude de nous-même, une sorte d'éclaireur dépêché à la rencontre de l'Autre.

Nous sommes friands, en tout cas, d'histoire de nos apparences. L'exposition qui se déroule en ce moment au Musée national des arts et traditions populaires en témoigne. Grandeur et décadence d'une bonne douzaine de professions artisanales liées à l'élégance, issues d'une longue tradition et toujours pratiquées aujourd'hui pour la plupart, y sont évoquées. Nous voici à Paris dans les années 30. A l'apogée sans doute de l'artisanat. La grande distribution n'avait pas encore précipité la clientèle sur le macadam des banlieues. La rue avait encore une signification. Les métiers du luxe tenaient le haut du pavé au sein d'un système de corporations minutieusement réglementé et hiérarchisé. Et les artisans étaient au service d'une classe sociale, la bourgeoisie, qui attachait une grande importance à l'apparence.

Elles sont vraiment folles ces années ! La guerre, tandis que les hommes sont au front, a « dangereusement » accentué l'émancipation féminine. Les femmes, tout au moins dans certains milieux sociaux, ont appris à vivre, à sortir seules, toutes choses auparavant impossibles, inconvenantes. Il va falloir remettre en cage les oiseaux qu'on a laissés imprudemment, pour cause de guerre, s'échapper. Mais il est trop tard. Voici, dans l'euphorie de la victoire, la « garçonne » avec sa mèche et son œil noir, poitrine comprimée par des bandes Velpeau, hanches gommées par une gaine. L'insolente sera vite déchue, et les années 30 sont plus conformes à l'idéologie dominante. Désormais, tout rentre à peu près dans l'ordre et les mâles assurances peuvent à nouveau se déployer. Mais la brèche a été ouverte, et on n'a guère envie de retourner sous les mantilles.

Etranges rendez-vous au fond des arrière-boutiques. Le grelot faisait sortir à la lumière des êtres courbés à force de se pencher sur l'ouvrage et recrus de fatigue, clignant des yeux comme des chouettes. L'odeur de la naphtaline et des étoffes se mêlait à des effluves de café froid s'échappant des cuisines entrebâillées. Des doigts couraient sur les corps pour prendre les mesures. Deux intimités se faisaient face.

Chez le chapelier, la séance des mesures s'effectuait au moyen d'une machine un peu barbare, le conformateur, dont on coiffait le client. La boutique de « Léon et Jan », qui exercèrent de 1860 à 1976, a été reconstituée. On y voit les mesures, inscrites sur des petits cartons ovales, des hauts-de-forme que les Frères Jacques commandaient pour leurs spectacles. Les mesures de nos têtes les plus précieuses étaient enfermées, comme dans un coffre-fort, dans un meuble spécial à tiroirs, classées par ordre alphabétique.

On s'en va faire un tour ensuite, grâce à une vidéo, dans les entrailles d'une fabrique, les célèbres Chapeaux Fléchet, qui ont fourni Lanvin et Pierre Cardin, installée près de Saint-Etienne, à Chazelles, une petite localité de la Loire, où manifestement, au début de ce siècle, les conditions de travail n'avaient rien à envier à celles de la mine voisine. L'enfer peut être à l'origine de l'élégance. Chazelles, on peut le dire, était une des capitales mondiales du chapeau. En 1930, on y comptait 28 usines, plus de 2 500 personnes travaillaient dans les manufactures. Un jour d'inauguration, en 1892, un préfet en verve s'écria : *« Les chapeaux de Chazelles n'ont pas de défauts. Comme le drapeau tricolore, ils ont fait le tour du monde. Chazelles, avec son chapeau, pénétrera un jour dans la Lune ! »*

Parmi ces métiers, dont la quasi-disparition nous fait mal au cœur aujourd'hui, il y a par exemple le plumassier, responsable de ces délicats échafaudages sur les toilettes. Ils traitent le plumage du faisan de Chine, de l'autruche d'Afrique du Sud, du nandou ou de l'émeu du Brésil, ou du paon de l'Inde. Entre leurs mains, l'aigrette devenait *« queue de comète »*, *« jet d'eau »*, *« rafale »*, *« esprit »*, *« colonel »*. Le registre des couleurs était infini. Tantôt la plume était *« ombrée »*, *« tachetée »*, *« marronne »*, *« amandine »*, *« blondine »*, *« écarlate »*... Il y a aussi le bottier qui coud ses chaussures comme le chirurgien recoud un membre avec des catguts. Une place devrait être faite aux fabricants de peignes. Voici un objet banal, et l'on ne se pose jamais la question de savoir comment il arrive entre nos mains. Il s'agit pourtant d'un des plus vieux métiers parisiens, mentionné dès le treizième siècle, et qui commença à décliner lorsque les femmes se mirent en tête de se couper les cheveux. Le peigne de parure se fabriquait à partir de l'écaille de tortue. Mazarin, dit-on, ne cessait de caresser cette matière, et il en fit recouvrir ses cabinets.

Il y a aussi la ganterie. *« Le bras nu entre l'épaule et le gant fait habillé »*, écrivait Barthes. La chair *« à l'état brut »* a quelque chose d'intolérable et de menaçant. Le corps n'est accepté que transformé, couvert de signes (1). Le gant est finalement une seconde peau qui se greffe sur la première. La crise a ravagé la ganterie, on s'en souvient. Ses péripéties furent symboliques de cette France qui se vidait de sa substance. Quelques chiffres seulement : à Millau, en 1923, il y avait six mille ouvriers, aujourd'hui ils sont une centaine ; à Grenoble, ils étaient vingt mille en 1913, ils n'étaient plus que quinze ouvriers en 1992 ! Cela dit, 5 millions de paires de gants étaient fabriquées en 1924, on en fabrique encore 1,5 million aujourd'hui. Concurrence extrême-orientale, bien sûr ; mais aussi, la mode est cruelle, elle est capable de tuer ceux qui la servent. L'élégance est une épée de Damoclès suspendue au-dessus de la tête de l'artisan.

Elle est aussi à la portée de tous, et non pas confisquée par une minorité. On allait à la mercerie se payer pour quelques sous d'élégance. La mercerie, qui était un peu comme le café du village, a disparu, ou plus exactement elle n'est plus ce lieu d'échanges féminins, comme l'était aussi l'atelier de la couturière ; elle est devenue anonyme. Autrefois, la mercière régnait sur ses tiroirs ; y plonger la main constituait un sacrilège ; aujourd'hui, on donne à voir et à toucher, le trésor n'est plus suggéré, donc il n'existe plus.

Tous ces obscurs ateliers sécrètent l'élégance qui diffuse sa lumière. L'intérêt de cette exposition est peut-être moins dans les objets présentés dans cette rue, où les boutiques sont reconstituées comme des bonbonnières, que dans les témoignages – saisis par la vidéo – de ces hommes et de ces femmes qui s'acharnent sur leurs tabourets ou devant leur ouvrage. Ils parlent alors comme ils ont travaillé, avec précision, avec économie. Et ces voix, surgies bien souvent de la France rocailleuse, livrent le secret de leur talent.

Régis Guyotat

(1) *Le Vêtement incarné*, de France Borel, Calmann-Lévy, 1992.



KEIICHI TAHARA

Table et instruments de travail dans l'atelier de broderie Lesage, qui travaille pour Gianfranco Ferré (Christian Dior)

ENTRETIEN

1930, année charnière

Docteur en ethnologie, membre associé au Centre d'ethnologie française (CNRS) et au Musée national des arts et traditions populaires (MNATP), Anne Monjaret, qui a participé à la préparation de l'exposition « Artisans de l'élégance », répond à nos questions.

« Vous avez reconstitué une rue de 1930 ?

– Cette rue ne prétend pas être authentique. Elle est fictive. Nous avons voulu plutôt donner une ambiance, recréer une nostalgie, jouer sur l'imaginaire.

– Pourquoi 1930 ? Est-ce l'apogée de l'artisanat, donc de l'élégance ?

–C'est un moment de rupture dans la mode et les comportements vestimentaires. La mode s'épure. Il y a une simplification des lignes et des coupes. Le vêtement est alors un ensemble, et les femmes se coupent les cheveux.

» C'est un moment de rupture aussi pour l'artisanat qui passe du gaz à l'électricité, et ces ateliers avec leurs outils ne bougeront pratiquement plus jusque dans les années 70 ou à leur entrée dans nos collections au MNATP. C'est en effet paradoxal, l'artisanat est une activité qui évolue lentement, et la mode ou l'élégance, par définition, c'est la nouveauté, quelque chose qui bouge très vite. Les gestes de l'artisan, répétés pendant des générations, produisent de l'innovation...

– Comment expliquer cela ?

– Je pense que c'est de cette répétitivité, de cette qualité du travail, de cette connaissance technique que surgit la nouveauté. Le conservatisme des gestes n'empêche pas l'innovation. Il y a deux catégories d'artisans : d'une part, ceux dont la création est liée à la « combinaison » de savoirs et de matériaux, en fonction des contraintes imposées par la clientèle et, d'autre part, ceux qui s'affirment « créateurs », se sentent plus proches du « designer », créent avec un certain détachement, pensent l'objet pour ce qu'il est, et sont donc moins proches de la clientèle. Pour simplifier, disons qu'il peut y avoir des chapeaux créés pour la clientèle, et d'autres créés comme des sculptures avec une forme, une couleur, où l'on ne changera rien.

»Aujourd'hui, l'artisan fait partie de cette sphère de l'élégance. C'est une chaîne. Il y a un va-et-vient entre les activités de la haute couture, le « prêt-à-porter » et l'artisanat. Chacun se nourrit de l'autre. Si le chapeau revient en force aujourd'hui, c'est grâce au prêt-à-porter, qui a relancé les lignes. Mais les « jeunes créateurs » ne se disent pas artisans. C'est un terme qui implique des stéréotypes, des attitudes figées. Eux, ils se placent du côté de l'innovation.

– Quel est le rôle de l'accessoire ?

– Autrefois, le vêtement se pensait comme un tout, où l'on intégrait l'accessoire. La tenue, la « toilette », avait une cohérence totale. Le chapeau avait la couleur de la robe qui avait la couleur de la chaussure. Aujourd'hui, on peut dissocier le vêtement de l'accessoire. Il y a un moment où l'accessoire devient seul, autonome ; une femme peut mettre un chapeau sans penser au reste.

– Il y a donc un jeu entre l'accessoire et le vêtement ? Tantôt il en sort, tantôt il y entre ?

– Oui. Le tournant social des années 60 a cassé beaucoup de choses, et notamment les accessoires. A partir de cette date, on peut porter des accessoires, mais la toilette n'est plus pensée comme un tout. On perd certains accessoires, le gant ou le chapeau, ou les deux à la fois, mais il se peut que pour des événements exceptionnels (un mariage, un baptême) on les « réinvestisse ».

» Avec les années 60 aussi s'est développé le prêt-à-porter, la mode sérielle. Autrefois les femmes ne pouvaient supporter d'être habillées pareil, c'était une obsession. Et d'un coup tout le monde portait la même chose...

– Mais cela n'a pas supprimé l'élégance !

– Cela a amené d'autres pratiques. Pour moi, l'élégance reflète la personnalité. C'est un savoir-vivre, un savoir-être. Chaque période de l'histoire modifie l'image de l'élégance.

– L'élégance serait donc maintenant dans l'accessoire ?

– Depuis les années 80, nous vivons dans une période de retour à l'accessoire. C'est évident. La ceinture, le sac, par exemple, sont pensés comme des objets autonomes, on joue sur les formes, les couleurs.

» Après le tournant des années 60 où le vêtement en série s'impose, l'individu cherche à repersonnaliser sa silhouette. Cette démarche passe par l'accessoire. L'originalité est dans le détail. L'accessoire en plus (le foulard quand il est signé Hermès) permet de marquer la différence sociale. L'accessoire est vraiment de retour, comme en témoigne aujourd'hui la multiplication de ces boutiques aux devantures « design », où l'on trouve de tout à bas prix pour entretenir l'élégance, et qui sont un peu les descendantes des antiques merceries. Tous ces objets permettent d'individualiser le vêtement, parce qu'en ce moment on se perd dans les tendances de la mode...

– Pourquoi ?

– Jusque dans les années 70, la mode était claire. Certes, aujourd'hui, il y a toujours les grandes tendances annuelles, de saison. Mais du fait de la diversification des groupes sociaux, les tendances de la mode se démultiplient. Mais, c'est un avis... »

Propos recueillis par **Régis Guyotat**

TRAVAUX PRATIQUES

• L'exposition « Artisans de l'élégance » se déroule au Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi, 75116 Paris (métro Sablons, dans le bois de Boulogne, en bordure du Jardin d'acclimatation) jusqu'au 16 mai 1994. Elle est ouverte tous les jours, sauf le mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 20 F (14 F le dimanche). Tél. : 44-17-60-00.

• Le commissariat de l'exposition a été assuré par Martine Jaoul, conservateur du MNATP ; Dominique Jegat-Letourneur, historienne d'art ; Florence Pizzorni-Itié, conservateur. La scénographie est de Henri Rouvière.

• L'exposition donne aussi directement la parole aux professionnels dans un espace spécialement réservé aux créateurs contemporains. Chaque mois, artisans, créateurs, fédérations des métiers, écoles et centres de formation se succèdent (école de broderie d'art Lesage jusqu'au 31 mars, maison de la peau et du gant de Millau, en avril, etc.) et proposent des animations, des démonstrations, ainsi que des conférences.